

LES CANADIENS DE L'OUEST

35234

LES CANADIENS DE L'OUEST

PAR

JOSEPH TASSÉ

Et dans quel endroit du désert les
Canadiens n'ont-ils pas pénétré ?

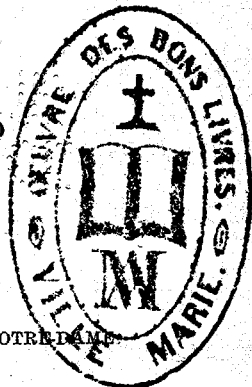
P. DE SMEDT.

TOME SECOND

MONTREAL :

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 222 RUE NOTRE-DAME

1878



**Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada,
en l'année 1878, par M. JOSEPH TASSÉ, au bureau du ministère
de l'agriculture.**



VITAL GUÉRIN

LES CANADIENS DE L'OUEST

VITAL GUÉRIN

L'un des sites les plus pittoresques que puissent offrir les bords du Mississipi est bien celui qu'occupe Saint-Paul, la capitale du Minnesota. Le fleuve géant baigne le plateau élevé où sont groupés les milliers de maisons, les édifices publics, les nombreux clochers de la ville. Ce plateau est couronné par des hauteurs d'où se déroule un magnifique panorama. D'aussi loin que le regard peut s'étendre, on voit la "grande rivière" sillonner au loin la vaste prairie, couverte de bateaux à vapeur et de blanches voiles ; et, au milieu des bruits de tout genre qui

s'élèvent, on distingue la voix solennelle de la chute Saint-Antoine ¹, qui mugit dans le lointain.

Comme pour toutes les villes de l'Ouest, l'origine de Saint-Paul ne se perd pas dans la nuit des temps. Il y a quelques années à peine, des bandes entières de Sioux et de Ouinébagons, tout tatoués, ornés de plumages, grossièrement vermillonnés, campaient au cœur même de la cité. Et si l'on remonte à un peu plus de trente ans, on n'y voyait que la tente de l'homme rouge et quelques cabanes de chasseurs canadiens, souvent aussi sauvages que leurs terribles compagnons.

Depuis, quelle transformation prodigieuse ! Le désert a fait place à la civilisation, le cri des enfants des bois au bourdonnement des travailleurs, leurs loges solitaires à des habitations magnifiques. Des émigrants de toute origine sont venus confondre leurs langues comme leurs habitudes diverses. Bref, en quelques années est apparue sur les bords du Mississipi une belle ville, dont le rapide développement pourrait surprendre, si l'Ouest ne nous avait habitués à de pareilles merveilles.

Il n'est probablement pas de grand centre américain pour lequel les Canadiens aient autant fait que pour Saint-Paul. Ils ont construit ses premières maisons ; ils ont, les premiers, élevé un modeste temple au Seigneur, puis baptisé la ville, lorsqu'elle n'était qu'un amas de cabanes ; ils ont beaucoup

¹ La chute Saint-Antoine a été baptisée, en 1680, par le R. P. Hennepin, récollet, qui fut l'un des premiers explorateurs du Minnesota. « En remontant ce fleuve, dit-il, dix ou douze lieues, la navigation y est interrompue par un Saut, que nous avons appelé de Saint-Antoine de Padoue, lequel nous avons pris pour patron de nos entreprises. Ce Saut a cinquante ou soixante pieds de hauteur et un islette de roche en forme de pyramide au milieu de la chute. — *Nouveau Voyage dans l'Amérique Septentrionale*, p. 818. Publié à Leid, 1704.

contribué à la faire choisir comme la capitale du Minnesota et à lui conserver ce titre quand elle fut menacée de le perdre ; ils ont fait don de terrains d'une très-grande valeur, sur lesquels l'Etat et la municipalité ont bâti leurs principaux édifices publics. En un mot, ils ont pris une part active à l'avancement de la ville, et aujourd'hui encore ils forment un noyau important de la population.

Parmi les pionniers canadiens de Saint-Paul, aucun n'a probablement plus de titres à la reconnaissance publique que le respecté Vital Guérin, mort il y a quelques années seulement, au milieu même de la cité qu'il a vu naître et grandir à vue d'œil. Sa vie est intimement liée à l'histoire de la jeune capitale et aux phases parfois difficiles qu'elle a dû traverser avant de devenir le centre principal d'une région importante et pleine d'avenir.

I

Vital Guérin naquit à Saint-Rémi, le dix-sept juillet 1812. Son père, Louis Guérin, était un *voyageur*, qui mourut en 1865, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Le fils suivit sa carrière aventureuse, et, en 1832, il était au service de Gabriel Franchère, agent d'une puissante compagnie de fourrures.

Vital Guérin fut d'abord chargé de conduire une barge remplie de marchandises de Montréal à Mendota, dans le Minnesota. Trois autres barges appartenant à cette compagnie devaient faire le trajet en même temps.

Le cinq mai 1832 fut la date fixée pour le départ des bateaux. Il n'y avait pas moins de cent trente-quatre hommes à leur bord. Comme la vapeur

n'était pas encore découverte, il fallut de longues semaines pour franchir cette distance, à force de rames, lorsque le vent ne gonflait pas les voiles. Les *voyageurs* se rendaient utiles à la manœuvre dans le jour, et ils consacraient leurs veillées à causer de leurs exploits, de leurs aventures, et à faire entendre des chansons tour à tour joyeuses ou tristes, bien propres à faire oublier les ennuis de la route. Les forêts du Minnesota commençaient à se couvrir de frimas lorsque les bateaux atteignirent Mendota.

Guérin demeura trois ans au service de la Compagnie de fourrures. Par intervalles, il travailla pour la Compagnie dans les trois années subséquentes, mais il fut principalement employé par Jean-Baptiste Faribault et Pierre Provençal à Mendota et à Traverse-des-Sioux.

Un traité avec les Sauvages ayant ouvert à la colonisation, en 1839, une vaste région à l'ouest du Mississippi, Guérin crut devoir aller s'établir, dans le mois d'octobre, sur une étendue de terre considérable qu'un nommé Michel Phelan avait abandonnée. Elle comprend la plus grande partie de cette section de la ville, qui forme aujourd'hui le second et le troisième quartier.

Après avoir fait le service militaire pendant plusieurs années au fort Snelling, Phelan avait obtenu son congé, en 1838, et il était venu se fixer à l'endroit en question avec un autre militaire en retraite du nom de Hayes. On savait que ce dernier avait en sa possession plusieurs années de solde militaire, sous forme de pièces d'or, et un jour, en septembre 1839, on trouva son corps flottant sur le fleuve et portant des marques de violence. Phelan, son compagnon, fut arrêté comme l'auteur probable de ce

meurtre, et condamné par M. Henry Hastings Sibley, juge de paix du comté de Crawford, à passer quelques mois en prison en attendant son procès.

Phelan fut élargi le printemps suivant, car l'éloignement et les frais de transport ne permirent pas aux témoins de venir déposer contre lui. C'était l'heureux temps pour les criminels.....

Dans l'intervalle, Guérin s'était mis en possession de la propriété de Phelan. Il s'y construisit une modeste cabane de troncs d'arbres, sur les débris de laquelle s'élève aujourd'hui l'édifice connu sous le nom de *Ingersoll's Block*.

Phelan revint à Saint-Paul au printemps de 1840, et fut fort surpris de voir Guérin paisiblement installé sur sa propriété. Accompagné d'un interprète, M. James R. Clewett, il alla lui ordonner de déguerpir, mais Guérin refusa péremptoirement. Phelan s'emporta et déclara que, s'il ne quittait pas la place dans les trois jours suivants, il irait le jeter au bas de la côte voisine. Phelan, étant un gaillard d'une taille athlétique, pouvait croire que sa force musculaire lui permettrait d'avoir raison de son adversaire, qui était beaucoup plus frêle.

Guérin n'était pas homme cependant à se laisser vaincre sans résistance. Il suppléa à sa faiblesse physique par le nombre de ses défenseurs. Il fit connaître à quelques *voyageurs* canadiens, de Mendota, la position critique dans laquelle il se trouvait, et trois ou quatre accoururent à sa rescousse.

Quelques jours après, Phelan revint sur les lieux pour reprendre possession de gré ou de force de sa propriété. Il fit sommer Guérin de quitter le terrain, et, sur son refus, il entra dans un véritable accès de rage. « Ce diable de petit Français, s'écria-

t-il, je vais le mettre sous mon bras et le jeter au bas de la côte ».

Phelan avait une hache à la main, ses manches de chemise étaient retroussées, sa bouche vomissait les jurons les plus énergiques, ses yeux lançaient des éclairs, et tous ses mouvements trahissaient la plus grande agitation. Evidemment, il allait recourir aux moyens extrêmes..... C'était le temps pour les amis de Guérin d'intervenir. Phelan ignorait leur présence, et lorsqu'il les vit sortir de la maison de Guérin avec un air tout à fait belliqueux, il comprit que la partie devenait inégale. En un instant, ils eurent ôté leurs habits, bien décidés à brosser d'importance l'irritable Phelan. Ils lui enjoignirent de s'éloigner sur-le-champ, le menaçant de le pendre au premier arbre voisin si jamais il molestait Guérin. Phelan savait que ces hommes déterminés ne reculeraient pas, au besoin, devant de pareilles représailles, et il crut prudent de battre en retraite.

Croyant que les tribunaux lui seraient plus favorables, il intenta une action contre Guérin devant le major Joseph R. Brown, juge de paix, de l'île Gray-Cloud ; mais ce dernier déclara que ses droits étaient périmés, parce qu'il avait abandonné sa propriété pendant plus de six mois. De guerre lasse, Phelan quitta les lieux et alla habiter les bords du lac qui porte aujourd'hui son nom.

II

Guérin devint donc le paisible possesseur de ce domaine, mais il trouva la vie bien ennuyeuse dans ce désert, où il était presque aussi solitaire que Robinson Crusoe dans son île. Voulant aussi avoir

son Vendredi, il offrit à Pierre Gervais de lui donner la moitié de sa propriété, environ quatre-vingts acres, à la condition qu'il se bâtirait une cabane près de lui. Gervais accéda à cette proposition, mais mécontent de son sort, il vendit sa propriété, en 1842, à Denis Cherrier, pour la somme de cent cinquante piastres. Cherrier la céda, en 1843, à Scott Campbell, moyennant trois cents piastres, et ce dernier la transféra, en 1848, à W. Hatshorn et à d'autres. Ce même terrain a aujourd'hui une énorme valeur.

Guérin n'est pas le premier Canadien qui ait habité Saint-Paul. Il avait été devancé dans la solitude par Pierre Parent, Abraham Perry, ou Perret, Edward Phelan, William Evans, Benjamin Gervais, Pierre Gervais et un nommé Johnson, qui, dès 1838, s'étaient fixés sur les bords du Mississipi. D'autres colons vinrent grossir leur nombre en 1839, en même temps que Guérin, John Hays, James R. Clewett, Denis Cherrier, Charles Mousseau, Guillaume Beaumette; mais ils étaient presque tous établis à une grande distance de Guérin, et ils ne demeuraient pas en permanence sur les lieux.

Pour la plupart, c'étaient d'anciens colons, qui, chassés de la Rivière-Rouge par les inondations et la famine, s'étaient réfugiés sur la rive ouest du Mississipi, vis-à-vis du fort Snelling. Quelques-uns vendirent malheureusement des liqueurs spiritueuses aux soldats du fort, qui, s'enivrant chez eux de temps à autre, ne retournaient souvent à leurs quartiers qu'après deux ou trois jours d'absence. Ces infractions à la discipline étant venues à la connaissance des autorités militaires, le major Plympton, commandant du fort Snelling, donna l'ordre inhumain

de déloger les Canadiens dont les habitations se trouvaient dans les limites de la réserve militaire. Aidé d'un certain nombre de soldats, le député-marshall Brunson, de la Prairie-du-Chien, fit détruire les maisons disséminées sur un parcours de cinq milles, contraignant leurs habitants, déjà éprouvés par tant de revers, de se trouver de nouveaux foyers. Cela se passait au mois de mai 1840. Un certain nombre d'autres colons avaient été également expulsés de la réserve deux ans auparavant.

Pierre Parent habitait, depuis le premier juin 1838, une petite cabane, sur l'emplacement actuel du principal débarcadère des bateaux à vapeur. C'était un *voyageur* canadien qui avait habité tour à tour le Saut-Sainte-Marie, Saint-Louis, Prairie-du-Chien, Mendota, sans laisser nulle part un bon souvenir de sa conduite. Ignorant, arrogant, adonné à l'intempérance, il faisait de plus un Dieu de l'argent. Privé d'un œil, l'autre roulait dans son orbite d'une manière peu agréable, ce qui lui valut le prosaïque soubriquet d'OEil-de-Cochon. Si le premier habitant d'une ville est de droit son fondateur, nul ne peut contester cette gloire à Parent. Rome a bien été établie par des brigands, pourquoi Saint-Paul n'aurait-il pas un vendeur de wiskey pour son fondateur ?

En 1839, un jeune Canadien du nom d'Edouard Brissette, écrivant une lettre de l'endroit même qu'habitait Parent, et ne sachant trop comment le désigner, crut pouvoir l'appeler « OEil-de-Cochon », en songeant sans doute au singulier aspect du vendeur de wiskey. Comme Parent était bien connu tout le long du fleuve, la lettre lui fut envoyée à cette adresse et ne fit pas fausse route. Lorsque

Parent alla rester en aval de Dayton's-Bluff, trois ou quatre ans plus tard, le nom de *Pig's-Eye* (OEil-de-Cochon) fut donné à ce poste, et il le porte encore.

Un malin n'a pas voulu laisser ignorer que Saint-Paul était connu autrefois sous le nom peu euphonique d'OEil-de-Cochon, et il a rappelé ce souvenir dans le distique suivant :

Pig's-Eye, converted thou shalt be, like Saul ;
Arise, and be, henceforth, Saint-Paul.

Abraham Perry était Suisse d'origine. Il habita la Rivière-Rouge, qu'il quitta à la suite de la grande inondation de 1821, pour aller se fixer près du fort Snelling. En 1833, il émigra à Saint-Paul, où il s'occupa de l'élevage des bestiaux. Le colonel John H. Stephens dit ¹ qu'il possédait à une certaine époque plus d'animaux que tous les autres habitants du Minnesota, à l'exception de Joseph Rainville. Il fut le père d'une nombreuse famille, à laquelle s'allièrent plusieurs des pionniers du Minnesota : Pierre Crevier, Charles Mousseau, J.-R. Clewett, Vital Guérin, J.-B. Cornoyer, Charles Bazile.

Benjamin Gervais naquit à la Rivière-du-Loup, le quinze juillet 1786. Il se rendit à la Rivière-Rouge vers 1803, et fut employé plusieurs années par la Compagnie de la baie d'Hudson. Le vingt-neuf septembre 1823, il épousa à Saint-Boniface Geneviève Larent, native de Berthier. Comme bien d'autres, l'inondation et les sauterelles le chassèrent de la Rivière-Rouge, et il vint s'établir, en 1837, avec sa femme et trois enfants, près du fort Snelling.

¹ Voir *A History of the City of Saint-Paul and of the County of Ramsey, Minnesota*, by J. Fletcher Williams, p. 67

En 1858, il émigra à Saint-Paul, où, aidé de ses deux fils, il défricha une certaine étendue de terrain sur la partie de la ville aujourd'hui la plus élevée. Cinq ans plus tard, il vendit sa propriété au capitaine Louis Robert, moyennant la somme de trois cent cinquante piastres : elle a maintenant une très-grande valeur.

L'un de ses enfants, Bazile, est le premier blanc qui ait vu le jour à Saint-Paul ; il naquit le quatre septembre 1839. Il habite aujourd'hui Certerville, comté d'Anoka, dont il est l'un des principaux citoyens.

Quelque temps après, Gervais remonta le fleuve et fonda à huit milles, au nord de Saint-Paul, une autre colonie française, sur les bords d'un lac qui porte son nom.

Comme autrefois les Troyens qui donnaient à la terre de l'exil les noms de lieux qui leur étaient cher, il appela la localité le " Petit Canada ; " elle est habitée aujourd'hui par une population presque entièrement française. Il s'empessa d'y faire construire une église, en faveur de laquelle il fit le don généreux de trente acres de terre.

En 1849, Gervais posa sa candidature comme commissaire pour le comté de Ramsay, et fut élu pour cette charge en même temps que son compatriote, le capitaine Louis Robert. Il fut moins heureux lorsqu'il brigua les suffrages des électeurs pour les fonctions de coroner, en 1856, car il fut défait par six voix de majorité.

Gervais était dépourvu d'instruction, mais il avait un rare bon sens et un jugement très-sain. Il était bien connu dans tout le Minnesota, et en particulier dans le comté de Ramsay, où il exerçait une grande

influence. Il est mort au mois de janvier 1876, à un âge avancé.

Guillaume Beaumette naquit au Canada, et émigra à la Rivière-Rouge vers 1813 ou 1819. Il fut employé comme maçon à la construction du fort Garry. Plus tard, il émigra au fort Snelling, puis à Saint-Paul, où il épousa une sœur de Vital Guérin. Il mourut en cette ville, au mois de novembre 1870, à l'âge d'environ soixante-dix ans.

Charles Mousseau arriva dans le Minnesota en 1827; il était au service de la Compagnie américaine de pelleteries. Au printemps de 1839, il s'établit à Saint-Paul, puis vendit sa propriété, en 1848, pour aller habiter Minneapolis, comté d'Hennepin, où il demeure encore. M. Mousseau eut de son mariage avec Fanny Perry douze enfants, dont neuf sont vivants.

Denis Cherrier vit le jour à la Prairie-du-Chien, en 1816. Il posséda, pendant un certain temps, des propriétés considérables à Saint-Paul, mais il s'en est dessaisi comme tant d'autres pour une bagatelle. Il était quelque peu musicien, et son violon a égayé presque toutes les réunions de plaisir dont l'endroit fut témoin pendant bien des années.

III

Guérin, n'ayant pu empêcher Pierre Gervais de désertir sa solitude, crut ne pouvoir mieux faire pour charmer ses ennuis que d'unir son sort à une aimable compagne, Adèle Perry, fille de l'un des premiers pionniers de Saint-Paul. Leur mariage eut lieu à Mendota, le vingt-six janvier 1841, et fut béni par M. l'abbé Galtier, l'intrépide missionnaire

du Minnesota. A leur retour à Saint-Paul, une grande fête fut donnée en leur honneur chez Benjamin Gervais, à laquelle tous les colons furent invités.

La vie domestique se présentait pour le jeune couple sous des couleurs rien moins que roses. La cabane primitive qui lui était destinée, avait environ seize pieds sur vingt ; le chêne et l'érable de la forêt voisine avaient fourni ses poutres grossières, et le toit était d'écorce de bouleau ; les portes et les fenêtres étaient l'œuvre de Michel Leclerc, alors établi près de Saint-Paul, au Grand-Maraïs, connu aujourd'hui sous le nom de Pig's-Eye. Les meubles étaient aussi rares dans cette habitation que les colons à Saint-Paul. Il n'y avait ni poêle, ni ustensiles de cuisine à proprement parler, ni lit, car ce qui pouvait porter ce nom était une couchette remplie d'un peu de paille : un coffre servait de table. On ne pouvait se procurer les articles les plus nécessaires qu'à une grande distance, à la Prairie-du-Chien ou à Saint-Louis. On voit combien la vie de pionnier offrait d'épreuves et de privations.

Le premier, Guérin a déchiré avec la charrue le sol vierge de Saint-Paul. En 1841, il laboura ses terrains, qui s'étendaient jusqu'à la sixième rue, au moyen de bœufs provenant de la Rivière-Rouge. Il arrivait souvent que sa courageuse compagne facilitait sa tâche en conduisant elle-même les bœufs au travail.

Guérin cultiva un grand jardin, et ses semences lui rapportèrent pendant plusieurs années de bonnes moissons. Une année, il récolta beaucoup de grain, mais, faute d'acheteur, il dut le laisser pourrir au grenier. Il n'y avait pas alors de moulin à farine, et le premier fut construit, en 1845 seulement, par

Samuel Bolles sur Bolle's-Creek. Une partie du terrain que possédait Guérin n'était à cette date qu'un marais, mais il est aujourd'hui desséché, et couvert de belles résidences.

On conçoit facilement que la vie présentait plus d'un danger sérieux dans cette solitude. Pour ne parler que de Pierre Parent, il est certain que ce voisin n'était pas très-rassurant. Comme il vendait librement de l'eau-de-vie aux Sauvages des alentours—qui avaient surnommé l'endroit *Minneoukan* (l'eau surnaturelle)—ceux-ci se livraient parfois à des bachanales épouvantables, qui jetaient l'effroi parmi les quelques colons de Saint-Paul.

A l'une de ces réunions bachiques, où l'eau de feu les transformait en véritables démons, les Sioux tuèrent une vache et un cochon qui appartenaient à Guérin, et firent d'autres déprédations sur sa propriété.

Ce ne fut pas tout.

Un jour, neuf ou dix Sauvages firent une attaque en règle contre la maison de Guérin, menaçant de tuer tous les occupants. Ils brisèrent une fenêtre et voulurent pénétrer dans la maison par cette ouverture. Folle de peur, la femme de Guérin se cacha sous un lit, avec son premier enfant, âgé d'environ deux mois, s'attendant à être scalpée à chaque instant par ces barbares.

Guérin saisit une hache, et se préparait à briser le premier crâne qui paraîtrait à travers la fenêtre, lorsque survint heureusement un chef ami, Bec-de-Faucon, qui traita les agresseurs de brutes enivrées, et leur ordonna de quitter l'endroit. Madame Guérin profita de l'intervention du chef pour aller se réfugier en toute hâte, avec son enfant, dans la maison de

Benjamin Gervais. Avant de se disperser, ces Sauvages malfaisants tuèrent le chien de Guérin à coups de flèches.

Une autre fois, Guérin était appuyé sur la barrière de son jardin, lorsque quelques Sauvages, sous l'influence des spiritueux, firent feu sur lui. Une balle alla même frapper le poteau de la barrière, et pou s'en fallut qu'elle ne l'atteignît.

Comme il ouvrait la porte de sa maison, dans une autre circonstance, une flèche armée d'une pointe de fer vint siffler au-dessus de sa tête, et cette fois encore il l'échappa belle.

Que de scènes de ce genre nous pourrions raconter pour bien faire connaître les dangers, qui menacèrent incessamment Guérin et son intrépide compagne, dans les premières années de leur séjour à Saint-Paul !

IV

La petite colonie se développa fort lentement à ses débuts. Un seul Canadien, Joseph Rondeau, arriva à Saint-Paul, en 1840, et il fut suivi, l'année suivante, par Pierre et Sévère Bottineau. De 1842 à 1848, le nombre des colons s'accrut dans une proportion un peu plus forte.

Voici les noms des nouveaux venus, d'origine canadienne, durant ce laps de temps : un nommé Pilon, Joseph Laboissinière, François Désiré (1842), Alexis Cloutier, François Maret, Antoine Pepin, Joseph Desmarais, Louis Larivière, Xavier Delonais, Joseph Gobin (1843), Louis Robert, Guillaume Dugas, Charles Bazile (1844), Léonard H. Laroche, François Chenevert, David Benoit, François Robert, Antoine Robert, Charles Cavelier (1845), David Faribault.

Charles Rouleau, Louis Desnoyers, Joseph Montour (1846) Fréd. Olivier, G.-A. Fournier (1847), André Godefroy, David Hébert, Olivier Rousseau (1848), Marsile Couturier et un nommé Archambault (date inconnue).

Quelques-uns de ces Canadiens ont droit à une mention spéciale. Ils ont rendu les plus grands services à Saint-Paul, et plusieurs comptent au nombre des plus généreux bienfaiteurs de la ville.

Contentons-nous de signaler les plus marquants.

Pierre Bottineau naquit à la Rivière-Rouge. Son père était Canadien et sa mère d'origine sauteuse. Il alla demeurer au fort Snelling en 1837, et le général H.-H. Sibley l'employa quelque temps comme guide et interprète. En 1841, il vint s'établir à Saint-Paul, avec son frère, Sévère, sur un petit morceau de terre, à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de Baptist Hill. Après un séjour de six ans dans ce lieu, il émigra près de la chute Saint-Antoine. Plus tard, il fut le premier pionnier de Maple Grove, ou « Bottineau's Prairie », dans le comté d'Hennepin.

Dans tout le Nord-Ouest, il n'y a peut-être pas un homme, dit M. J. Fletcher Williams ¹, dont la vie soit aussi remplie d'aventures romanesques, de faits émouvants, de rencontres périlleuses, que celle de M. Bottineau. Comme il a parcouru le Nord-Ouest en tout sens, il connaît le pays mieux que personne. Il parle presque tous les dialectes indiens, et ses services comme guide et interprète ont été hautement appréciés. Il accompagna en cette qualité l'expédition du colonel Noble à la rivière Fraser en 1859, l'expédition du capitaine Fisk à l'Idaho en 1862, et celle du géné-

¹ *A History of the City of St. Paul and of the County of Ramsay*, p. 108.

ral H.-H. Sibley à la rivière Missouri, en 1863, etc. Si ses aventures pouvaient être fidèlement racontées, elles formeraient un ouvrage d'un rare intérêt. Quoiqu'âgé d'environ soixante-cinq ans, la vieillesse l'atteint sans l'abattre, et il est encore actif et vigoureux comme il y a trente ans. Son nom a été donné à un comté du Dakota.

Le capitaine Louis Robert est l'un de ceux qui ont le plus fait par leur intelligence et leur énergie pour le développement de Saint-Paul.

Il naquit à Carondelet, Missouri, de parents canadiens, le vingt et un janvier 1811. De bonne heure, il fit la traite sur le haut Missouri, puis il traversa toute la vallée du Mississipi, ne se laissant rebuter ni par les dangers ni par les privations. Vers 1836 ou 1837, il se fixa à la Prairie-du-Chien, et, sept ans plus tard, à Saint-Paul. Il acheta de M. Benjamin Gervais, moyennant trois cents piastres, un beau morceau de terre, qui a aujourd'hui une valeur considérable.

Dès le début, le capitaine Louis Robert s'associa activement à tous les mouvements qui eurent pour objet l'avancement de la ville et du Minnesota tout entier. Si Saint-Paul l'emporta sur ses rivales, lorsqu'il fut question de choisir la capitale du nouveau territoire, on peut attribuer ce résultat en grande partie à son énergie et à son influence.

Le capitaine Robert occupa différentes charges publiques à la satisfaction générale. Quoique dépourvu d'instruction, il avait cependant un fonds de connaissances très-variées, puisées dans ses voyages ou dans ses rapports avec les hommes les plus importants du pays. En 1853, il ne possédait pas moins de cinq bateaux à vapeur qu'il savait employer d'une manière lucrative. Il faisait la traite en même temps sur une grande échelle.

Quand les Sioux massacrèrent un grand nombre de blancs, en 1862, il faillit compter au nombre de leurs victimes. Les Sauvages étaient déterminés à lui faire un mauvais parti, et il n'échappa à leurs coups qu'en se cachant dans un marais pendant plusieurs heures.

Il était universellement connu dans le Minnesota, et respecté, à juste titre, des anciens colons. C'était un des plus beaux types de pionnier : généreux, brave, énergique, franc, libre dans ses allures. Sa libéralité ne connaissait pas de bornes : les institutions religieuses ou de bienfaisance trouvèrent toujours en lui un protecteur dévoué. Franchement catholique, il aimait à faire part à l'Eglise des biens qu'il avait su accumuler. Les cloches de la cathédrale et de l'église canadienne de Saint-Paul sont dues à sa munificence.

Si la plupart des premiers habitants de Saint-Paul sont morts pauvres, le capitaine Louis Robert fait exception, car, malgré ses largesses, il a laissé à sa famille un demi-million de piastres. Il avait épousé, en 1839, à la Prairie-du-Chien, Marie Turpin, qui lui a survécu ainsi que deux filles.

Charles Bazile est né à Nicolet, le cinq novembre 1812. Il émigra d'abord à la Prairie-du-Chien, puis à Saint-Paul, dans l'automne de 1843. En 1847, il épousa, à Mendota, Anne-Jane Perry, dont il eut plusieurs enfants. M. Bazile fut pendant un certain temps propriétaire d'une partie de la ville, mais il la vendit malheureusement avant l'augmentation des prix. Comme tous les premiers colons, il était extrêmement généreux. Il fit don, par exemple, à l'Etat, du terrain connu sous le nom de « Capitol square », sur lequel on a construit les édifices parle-

mentaires. Il vit aujourd'hui dans la gêne, lorsqu'il lui aurait été facile de devenir millionnaire. Il était beau-frère de Vital Guérin.

Joseph Rondeau prit du service à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans dans la Compagnie de la baie d'Hudson, et se rendit jusque sur les côtes du Pacifique. Il passa plusieurs années sur les bords de la rivière Fraser, du grand lac de l'Esclave, au fort Edmondton, et à d'autres postes de cette puissante Compagnie.

Vers 1827, Rondeau s'adonna à la culture d'une terre près de Saint-Boniface, et épousa Joséphine Boileau. La disette occasionnée quelques années plus tard par le fléau des sauterelles, le contraignit d'émigrer dans le voisinage du fort Snelling. Lorsqu'il fut forcé d'abandonner ce lieu par les autorités militaires, il se dirigea vers Saint-Paul, à l'exemple de Perry, de Gervais et autres, et obtint un magnifique morceau de terre de Phelan, moyennant la somme de deux cents piastres. Le sol était fort marécageux, mais il sut le dessécher et lui donner beaucoup de valeur.

Joseph Rondeau habite depuis longtemps une maison de brique sur une rue de Saint-Paul qui porte son nom. C'est le plus ancien colon de la ville vivant encore ; il porte lestement ses quatre-vingts hivers, et les travaux des champs lui sont aussi agréables et aussi faciles que dans les premières années. Il vit au milieu d'une nombreuse famille qui a appris à le chérir et à le respecter.

Guillaume Dugas vint habiter Saint-Paul en 1844. Il y construisit un moulin à farine et une scierie, mais ni l'un ni l'autre ne fonctionnèrent. Vers 1846, il émigra au Petit-Canada ou dans le voisinage. En 1849, il fut élu membre de la législature territoriale

du Minnesota. Revenu à Saint-Paul, en 1850, il quitta de nouveau la ville pour aller habiter la vallée de la rivière du Corbeau, où il demeure maintenant.

Il serait facile de continuer cette liste des premiers Canadiens qui ont bien mérité de cette ville, si elle ne devait nous entraîner dans de trop longs développements.

V

En 1837, Mgr Loras, évêque de Dubuque, se rendit en France dans le but de recruter de nouveaux apôtres pour cultiver la vigne du Seigneur, qui, faute d'ouvriers, produisait des fruits peu abondants dans les vastes déserts du Nord-Ouest. Il allait solliciter en même temps des aumônes pour le soutien de ses pauvres missions.

Malgré ses fautes, la France est toujours restée chrétienne et catholique dans le fond des entrailles. Elle est encore le pays du dévouement par excellence, « le pays apôtre, le pays missionnaire. » Nulle part, l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi n'a trouvé, par exemple, un plus généreux appui. Nulle part la religion n'a suscité de plus nobles sacrifices. Nulle part elle n'a produit un plus grand nombre d'apôtres, toujours prêts à courir aux quatre coins du monde pour arracher des âmes à l'erreur, et souvent aller cueillir la palme du martyre. Aussi la voix émue de l'évêque de Dubuque trouva un écho sympathique partout où il fit un appel en faveur de son œuvre. Il n'eut pas plutôt signalé les besoins religieux de son diocèse, que plusieurs prêtres offrirent de le suivre de l'autre côté des mers.

Inscrivons ici avec respect les noms de ces missionnaires, car tous ont exercé la plus salutaire influence sur le Sauvage, le Métis ou le Canadien ; tous ont planté la croix de Jésus-Christ sur des rivages inconnus, semant en même temps le germe de la véritable civilisation ; et tous auraient versé au besoin leur sang pour réchauffer—suivant une belle expression de Chateaubriand—les sillons glacés du Nord-Ouest.

Ces intrépides apôtres étaient l'abbé P. Crétin, plus tard évêque de Saint-Paul ; l'abbé A. Pelamourgues, qui devint vicaire général du diocèse de Dubuque et refusa, en 1858, les honneurs de l'épiscopat ; l'abbé Galtier, l'abbé Ravoux et un sous-diacre dont nous ignorons le nom.

Un vaste champ était réservé à leur zèle, car le diocèse de Dubuque comprenait le territoire de l'Iowa et toute cette partie du Minnesota qui se trouve à l'ouest du Mississippi.

L'abbé Galtier reçut mission, en 1840, d'aller visiter les établissements supérieurs du Mississippi, où la bonne nouvelle n'avait probablement pas été annoncée depuis le départ des premiers jésuites. Il passa un an au fort Snelling, puis il se dirigea vers Saint-Paul, où un petit nombre de Canadiens avaient commencé des défrichements.

Guérin et ses compagnons accueillirent le bon missionnaire avec le plus vif empressement, et bientôt la croix s'éleva sur le lieu même où les grands prêtres de la médecine indienne émerveillaient l'enfant des bois par leurs mystérieuses jongleries.

La visite inespérée de l'abbé Galtier ranima le courage de ces hardis colons ; leur isolement ne leur parut plus aussi pénible que par le passé ; ils voyaient

arriver au milieu d'eux un guide éclairé qui leur donnerait les consolations de la religion dont ils avaient été privés jusque-là; ils allaient pouvoir entendre la voix de l'envoyé de Dieu dans leur langue au milieu de leurs bois silencieux; bref, ils pouvaient saluer l'aurore de meilleurs jours.

L'abbé Galtier a fort bien raconté ces humbles débuts de la religion catholique à Saint-Paul; nous allons emprunter les passages suivants à son touchant récit: "Saint-Paul n'était alors qu'un désert..... Les occupants du sol étaient Joseph Rondeau, Vital Guérin, Pierre Bottineau, les frères Gervais, etc. Je crus de mon devoir de visiter ces familles de temps à autre et de chercher un emplacement convenable pour y construire une église.

"Trois endroits différents s'offraient à moi. D'abord la pointe Basse ou la pointe Leclair (maintenant Pig's-Eye). Je ne voulus pas de cette localité, car elle était située à l'extrémité du nouvel établissement et exposée à l'inondation. Or, l'idée de bâtir une église que le fleuve pourrait un jour transporter jusqu'à Saint-Louis ne me souriait guère. Deux milles et demi plus haut, M. Charles Mousseau m'offrait un emplacement sur sa terre; mais le lieu ne me convenait pas non plus. En effet, je songeais à l'avenir aussi bien qu'au présent. Les bateaux à vapeur n'arrêteraient pas là; la rive était trop escarpée, le terrain trop étroit sur le sommet de la côte; de plus les communications étaient difficiles avec les autres établissements en amont et en aval du fleuve.

"Après mûre réflexion, je résolus de construire l'église au point le plus rapproché de la caverne, vu qu'il me serait facile de traverser à cet endroit, en revenant de Saint-Pierre; c'était de plus le poste le

moins éloigné, à la tête de la voie de la navigation, en dehors de la ligne de réserve. M. Benjamin Gervais et M. Vital Guérin, deux bons et paisibles colons, possédaient le seul terrain qui pût répondre à mes vucs. Ils consentirent à me donner conjointement le terrain nécessaire pour une église, un petit cimetière et un jardin. J'acceptai la partie extrême est du terrain de M. Guérin, et l'extrême ouest de la propriété de M. Gervais. Au mois d'octobre 1841, je fis préparer des pièces de bois grossières, et je fis construire une église, si pauvre, qu'elle me rappelait bien l'étable de Bethléem. Elle était destinée, cependant, à devenir le noyau d'une grande ville. Le premier novembre de la même année, je fis la bénédiction de la nouvelle basilique (?), et je la dédiai à Saint-Paul, l'apôtre des nations.

« J'exprimai le désir en même temps que l'établissement portât le nom de Saint-Paul, et ma proposition fut approuvée. J'avais demeuré auparavant à Saint-Pierre, et comme le nom de Paul se lie généralement à celui de Pierre, et que les Gentils étaient bien représentés par les Sauvages du lieu, je l'appelai Saint-Paul. Ce nom était bien approprié. Le monosyllabe est court, sonne bien, et est compris par tous les chrétiens. Lors du mariage de M. Vital Guérin, je publiai ses bans en déclarant qu'il résidait à Saint-Paul. L'endroit allait être connu, désormais, sous le nom de Saint-Paul's Landing, puis sous celui de Saint-Paul. »

L'abbé Galtier ne resta pas à Saint-Paul en permanence : il y venait, cependant, à intervalles réguliers, pour y célébrer la messe, prêcher et administrer les sacrements. Son zèle le conduisait partout où il y avait des âmes à sauver, des brebis égarées à ramener

au bercail. Il lui fallait souvent franchir de grandes distances dans de frêles canots, coucher à la belle étoile, souffrir de la faim et du froid pendant plusieurs jours; mais ni ces privations ni ces souffrances ne pouvaient ralentir l'ardeur de son zèle évangélique. Cet intrépide missionnaire a terminé, le vingt et un février 1866, une vie pleine de mérite et consacrée tout entière à la cause de la religion.

L'abbé Ravoux, grand-vicaire de Saint-Paul, est aussi l'un des missionnaires qui ont le plus fait pour l'établissement du catholicisme dans le Minnesota. Après avoir exercé le saint ministère, à la Prairie-du-Chien, jusqu'au mois de septembre 1841, il alla évangéliser les Sioux dans le haut Mississipi. Il se rendit en canot d'écorce à Traverse-des-Sioux, où il fut reçu avec tous les égards possibles par un brave et respectable traiteur, Louis Provençal. Il passa quelques mois à cet endroit, à Little-Rock et au Lac-qui-Parle, puis vint passer l'été à Mendota, en la compagnie de son ami, l'abbé Galtier.

Cette même année, l'abbé Ravoux commença à visiter les Canadiens de Saint-Paul, où il alla prêcher une fois tous les quinze jours jusqu'en 1849. Les Canadiens et les Sauvages des autres parties du Minnesota furent aussi l'objet de ses soins les plus assidus, et à la demande de la famille Faribault, il fonda une mission à Little-Prairie (maintenant Chaska), où il passa quelque temps.

L'année 1851 fut marquée par un événement religieux de la plus haute importance pour tout le Minnesota. Un évêque fut nommé pour Saint-Paul, et le choix tomba sur un homme éminemment digne de ces fonctions par son caractère et ses vertus, l'abbé P. Joseph Crétin.

Le besoin d'un évêque, aidé d'un certain nombre d'ouvriers évangéliques, se faisait vivement sentir, car l'abbé Ravoux, tout en se multipliant, ne pouvait évidemment continuer à desservir autant de missions sans que les intérêts de la religion en souffrissent sérieusement. C'était une tâche véritablement surhumaine que celle qui lui avait été dévolue jusqu'alors.

Saint-Paul demandait seul les soins exclusifs d'un prêtre. Sa petite chapelle avait été agrandie en 1847, mais elle ne pouvait déjà plus contenir le flot de fidèles qui s'y pressaient. Les exercices religieux étaient suivis non-seulement par les Canadiens du lieu, mais aussi par ceux des postes environnants : Saint-Antoine, le Petit-Canada, Pig's-Eye, tous avides d'entendre la parole de Dieu. Sur tous les points enfin les besoins religieux s'accroissaient par suite du rapide développement de la population.

La nomination d'un évêque à Saint-Paul inspira à l'abbé Ravoux l'idée d'acquérir sans délai un terrain considérable en vue d'y bâtir plus tard une cathédrale, un évêché et des écoles. Il acheta vingt et un lots de Vital Guérin, moyennant la somme de huit cents piastres, et il obtint pour cent piastres le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la cathédrale. Cette belle propriété constitua plus tard une source importante de revenus pour l'évêque. De son côté, Guérin trouva son compte dans cette vente, car ses autres terrains, qui étaient situés dans le voisinage de la cathédrale, augmentèrent promptement de valeur.

C'est après beaucoup d'hésitations que Mgr Crétin accepta cette onéreuse et importante fonction. Il arriva de France à Saint-Paul, le deux juillet 1851, accompagné de deux prêtres et de trois séminaristes. Tout était à créer, et les ressources étaient presque

nulles. Confiant dans la Providence, il se mit cependant à l'œuvre sans délai, et cinq mois plus tard il avait réussi à construire un édifice de brique à trois étages et demi, qui servait à la fois de cathédrale et de résidence à l'évêque et à ses prêtres.

Mgr Crétin ne fut pas conservé longtemps à l'affection de son troupeau ; il s'éteignit, le vingt-deux février 1858, après avoir rendu les plus grands services à l'Eglise et à la population française du pays.

Quant à l'abbé Ravoux, il est encore au poste qu'il occupait il y a vingt-cinq ans. Si les commencements de son apostolat ont été bien rudes, il doit aujourd'hui se réjouir de ses persévérants efforts à la vue des fruits abondants qu'ils ont produits. En effet, que de changements se sont accomplis depuis son arrivée au Minnesota ! La religion catholique était alors à peine connue, aujourd'hui elle étend son empire sur de vastes espaces. La barbarie régnait alors triomphante, elle est maintenant refoulée au loin par la civilisation chrétienne. Les colons dispersés sur les bords du Mississipi se groupaient alors dans d'humbles chapelles, ou sous le dôme même des bois, pour entendre la parole inspirée du missionnaire ; aujourd'hui, la croix brille sur les deux rives du grand fleuve et au loin dans l'intérieur, dominant des temples magnifiques, et attestant bien haut la vitalité du catholicisme dans cette contrée.

VI

Le Congrès de Washington ayant admis le Wisconsin au nombre des Etats de l'Union, le vingt-neuf mai 1848, les habitants de Saint-Paul se réunirent

pour aviser aux moyens à prendre pour faire constituer en Territoire le Minnesota, enclavé jusqu'alors dans le Wisconsin. Une convention de tous les intéressés fut convoquée dans ce but à Stillwater, le cinq août de cette année, à laquelle Saint-Paul fut représenté par Louis Robert, David Lambert, Vital Guérin, David Hébert, Olivier Rousseau, André Godefroy, Joseph Rondeau et autres. La convention décida de s'adresser aux autorités fédérales pour demander la création du nouveau Territoire, et l'honorable H.-H. Sibley fut élu délégué au Congrès de Washington.

Dans l'intervalle, les arpentages que le gouvernement faisait exécuter à Saint-Paul et ailleurs avaient été poussés avec vigueur, et le quinze août 1848 commença la vente d'une bonne partie du sol du Minnesota, conformément à la proclamation du président Polk.

La vente des terrains sur lesquels Saint-Paul est bâti eut pour effet d'attirer plusieurs spéculateurs. Les habitants de l'endroit, craignant de souffrir de la concurrence, et d'être dépossédés des *claims* ou terrains qu'ils avaient occupé les premiers, s'y étaient rendus en grand nombre, bien décidés à faire respecter leurs droits. Comme la plupart ne comprenaient pas l'anglais, le général H.-H. Sibley, qui avait leur confiance absolue, fut autorisé à faire les offres en leur nom.

« Je fus choisi, raconte le général Sibley ¹ par les colons pour faire des offres en leur nom, et l'heure de la vente arrivée, mon siège fut entouré par une bande d'hommes munis de gourdins. Ce que cela signifiait, je ne pus que le présumer, mais je n'au-

¹ *Reminiscences of the early days of Wisconsin.*

rais pas envié le sort de l'individu qui aurait osé me faire concurrence ».

Les craintes des Canadiens ne se réalisèrent pas heureusement. Ils purent obtenir leurs titres de propriétés à des prix fort modérés. Ce résultat était peut-être un peu dû à leur attitude énergique, menaçante même.

Saint-Paul avait alors une population de deux cent cinquante à trois cents âmes ; on y voyait un hôtel, quelques magasins tenus sur un bon pied, et les humbles cabanes des premiers colons commençaient à faire place à des maisons plus confortables. La majorité de cette population se composait de Canadiens et de Métis, et on n'y entendait guère autre chose que des accents français¹.

Les efforts des habitants de Saint-Paul pour obtenir la création du nouveau Territoire du Minnesota furent couronnés de succès, et l'organisation régulière du pays commença le trois mars 1849.

Le neuf avril, une nouvelle vint mettre en émoi toute la population. Vers le soir, par une pluie torrentielle jointe aux grondements du tonnerre, un petit bateau qui, le premier, avait réussi à franchir la barrière de glace du lac Pepin, toucha le rivage. Il apportait la nouvelle, attendue avec anxiété depuis longtemps, que Saint-Paul avait été définitivement choisi comme la capitale du territoire, après une lutte vivement contestée.

Cet événement décidait des destinées de cette ville. Ce fait connu, les immigrants commencèrent à affluer. Ils s'y dirigèrent bientôt par centaines pour s'associer à la bonne ou à la mauvaise fortune de la nouvelle capitale.

¹ On trouvera à l'appendice une liste des Canadiens de Saint-Paul en 1850.

VII

Grâce aux progrès rapides de Saint-Paul, la valeur des propriétés augmenta d'une manière étonnante. Les terrains que Vital Guérin avait refusé de vendre quelques années auparavant pour la somme de mille piastres, atteignirent, par exemple, un prix énorme. En 1849, il construisit une belle maison, au coin des rues Wabaska et Septième, et elle remplaça fort avantageusement l'humble cabane où il avait passé ses premières et rudes années de pionnier.

Guérin ne devait pas conserver longtemps la richesse qu'il avait acquise. Honnête et candide, ne mettant en doute l'intégrité de personne, il tomba dans les filets d'adroits filous qui ébréchèrent peu à peu sa fortune, jusqu'à ce que des pertes constantes l'aient conduit à la banqueroute.

Son imprévoyante générosité accéléra sa ruine, en lui enlevant les moyens de faire face à des obligations onéreuses. Lorsque la ville fut constituée en 1847, il lui fit don d'une propriété qui aujourd'hui vaut un quart de million. L'église catholique et le palais de justice avaient été aussi l'objet de ses largesses, et l'on peut dire que toute la ville porte des marques éclatantes de l'esprit généreux et éclairé qui l'animait. Si l'on ajoute d'abondantes aumônes à ses compatriotes nécessiteux, on aura une idée des sommes immenses qu'il a dépensées dans un but religieux et de bienfaisance ou pour des œuvres d'utilité publique.

Après avoir eu de la fortune, après avoir fait des cadeaux princiers à la ville, après avoir manifesté un rare esprit public, le pionnier canadien devait

donc mourir pauvre, sans même avoir la consolation de laisser une honnête aisance à sa famille. Il put cependant donner à ses enfants l'instruction qui lui avait manqué et qui lui aurait été si utile. Ses revers de fortune ne changèrent rien à ses habitudes, car il avait toujours vécu avec modestie et sans ostentation.

La maladie qui devait enlever Guérin fut longue et douloureuse ; il la souffrit en véritable chrétien. Il mourut le onze novembre 1870, à l'âge de cinquante-huit ans. Ses funérailles eurent lieu en présence d'un concours nombreux de citoyens de Saint-Paul, dont plusieurs avaient été les compagnons de ses jours d'épreuves, avant la naissance même de la ville.

Le conseil municipal de cette ville s'est fait, il y a quelques années, l'écho de la reconnaissance publique, en érigeant un monument, à la mémoire de Guérin, dans le cimetière catholique, où reposent ses cendres. Mais un monument encore plus durable vient de lui être élevé par M. J. Fletcher Williams, dans son intéressante histoire ¹ de Saint-Paul, où il a consacré plus d'une belle page à son souvenir. Guérin avait fourni à cet historien beaucoup des renseignements précieux qu'il a pu recueillir sur les humbles commencements de la capitale du Minnesota.

¹ Voir *A History of the City of Saint-Paul and of the County of Ramsey, Minnesota.*

JOSEPH ROLETTE, FILS

I

Au mois de juin 1860, M. Marble, journaliste américain, fit un voyage à la Rivière-Rouge. Ni les aventures, ni les piquants épisodes ne manquèrent à son excursion à travers cette contrée, dont il nous a donné un intéressant récit.

A Pembina, poste situé sur la frontière anglo-américaine, M. Marble reçut la généreuse hospitalité d'un Canadien, le personnage le plus important du lieu. Ce compatriote était Joseph Rolette, fils du pionnier de la Prairie-du-Chien, dont nous avons déjà raconté la vie. Sa bonhomie, son franc parler, sa libéralité, son existence accidentée, plurent beau-

coup au voyageur américain, qui nous a tracé de son hôte la silhouette suivante :

« Joe Rolette est le roi de la frontière. Court, musculeux, le cou et la poitrine d'un jeune buffle, les mains et les pieds petits, la figure pleine de barbe, tel est son physique. C'est un homme de caractère, qui a fait son éducation à New-York, mais qui a été mêlé depuis aux aventures de la vie de frontière ; il a des opinions bien arrêtées sur tout, à tort ou à raison. D'une bonne humeur invariable, ayant avant tout foi en « Joe » Rolette ; hospitalier et généreux plus qu'on ne saurait le dire, n'aimant pas en retour qu'on compte avec lui ; vous donnant son meilleur cheval si vous le demandez, mais prenant vos deux mules s'il en a besoin ; habitant pendant des années un pays où il eût pu faire fortune sans jamais cependant amasser un sou ; bon catholique ; conservateur ardent, qui donne toujours de bonnes majorités au parti démocrate à Pembina, menaçant de toutes les calamités possibles le républicain qui osera s'établir dans le voisinage, mettant pourtant à sa disposition, au besoin, tout ce qu'il possède ; fort dévoué à sa femme, une Métisse, et père de sept fils, — des « Joes » en miniature, de taille différente ; admirant Louis-Napoléon et fier du sang français ; trop généreux envers ses débiteurs pour être juste envers ses créanciers ; aimant le whiskey, mais pratiquant l'abstinence totale des mois entiers pour plaire à sa femme ; son meilleur ami, l'homme qui n'est pas gêné par les lois du commerce ; son pire ennemi, lui-même ¹. »

Ce « roi de la frontière » naquit à la Prairie-du-

¹ To *Red River and Beyond*. *Harper's New Monthly Magazine*, 1860, p. 582.

Chien, vers 1820. Tout jeune encore, il passa trois ans à Cincinnati dans la respectable famille de l'évêque actuel de Saint-Paul, Minnesota, Mgr Grace. Il alla ensuite à l'école à New-York, puis fut employé comme commis par la Compagnie américaine de pelleteries, dirigée par J. Jacob Astor et Ramsey Crooks.

A l'âge de vingt et un ans, Rolette retourna dans l'Ouest, et, après un court séjour au fort Snelling, il accompagna les convois organisés par son oncle Fisher entre Pembina et l'établissement de la Rivière-Rouge. En 1845, il épousa Angélique Jérôme, descendante d'une ancienne famille française de Saint-Louis : son mariage fut béni par l'archevêque actuel de Saint-Boniface, Mgr Taché. Quelques années après, il trafiqua parmi les Métis, les Cris, les Sauteux et les Sioux, sur les bords de la rivière Souris, dans le Dakota.

En 1852, le Minnesota ayant été constitué en Territoire, Rolette eut l'honneur de faire partie de la première législature. Le district de Pembina l'élut pour son député en même temps qu'Antoine Gingras¹, chasseur canadien. M. Norman W. Kitson fut choisi comme conseiller législatif pour la même division électorale.

Les trois représentants de Pembina furent obligés de se rendre à Saint-Paul, dans des traîneaux à chiens, afin de prendre part aux délibérations de la session. Quoique vingt-cinq années nous séparent de cette date, ce moyen de communication primitif est encore en usage sur une bonne partie du parcours. Mais avant longtemps la vapeur l'aura fait disparaître

¹ Un comté du Dakota porte le nom de ce Canadien.

comme tant d'autres traits caractéristiques de ces régions éloignées.

L'arrivée de ces trois députés venant des extrémités du Dakota pour remplir leurs fonctions de législateurs fut tout un événement, que le *Pioneer* de Saint-Paul, du huit janvier 1853, signalait dans les termes suivants : « Les honorables députés élus par Pembina, pour la Chambre d'assemblée et le Conseil législatif, MM. Kittson, Rolette et Gingras, sont arrivés à Crowing, la veille de Noël, après un trajet de seize jours. Chacun avait une voiture traînée par trois beaux chiens, harnachés avec goût, lesquels franchissent un mille en deux minutes quarante secondes lorsqu'ils marchent à toute vitesse. Ils ont parcouru en moyenne trente-cinq milles par jour. Les chiens n'ont à manger qu'une fois par jour : ils reçoivent chacun une livre de pémican seulement. Ils transportent un homme et son bagage aussi rapidement qu'un bon cheval, et ils résisteraient même mieux à la fatigue que des chevaux pour de longues courses. »

L'année suivante, Rolette et ses deux compagnons franchissaient à la raquette les cinq cents milles qui séparent Saint-Paul de Pembina.

En 1856, Rolette représenta Pembina dans le Conseil législatif, dont il forma partie jusqu'à ce que le Minnesota fut constitué en Etat. L'année suivante il joua le principal rôle dans une aventure parlementaire restée célèbre, et qui n'a pas été sans résultats.

II

Il s'agissait de décider qui, de Saint-Paul ou de Saint-Pierre, serait la capitale du nouvel Etat. Saint-

Paul avait bien été considéré jusque-là comme tel, mais le plus grand nombre des représentants semblaient cette année-là fermement décidés à lui ravir ce titre. En effet, une loi transférant la capitale à Saint-Pierre passa dans le Conseil à la majorité d'une voix, puis dans la Chambre d'assemblée à une faible majorité, le dix-huit février. Il ne restait plus qu'à la renvoyer au Conseil pour la faire enregistrer.

Les partisans de ce projet de loi avaient compté sans Rolette. Comme il se trouvait président du comité des bills enregistrés, l'original du bill lui fut remis le vingt-sept février pour lui permettre de le comparer avec la copie enregistrée. Le lendemain, Rolette n'était pas à son siège. Mystère ! Les conjectures commencèrent à aller leur train. Soupçonnant quelque perfidie, les partisans de la loi demandèrent qu'un autre membre du comité reçût ordre de se procurer une nouvelle copie enregistrée du bill, et de faire rapport. Mais leurs adversaires réussirent à faire passer une résolution par laquelle Rolette avait ordre au préalable de venir prendre son siège.

Les rumeurs allaient toujours grossissant. Quelques-uns prétendaient que Rolette était caché quelque part en ville, d'autres qu'on l'avait vu se diriger en toute hâte vers Pembina, dans un traîneau à chiens, muni de l'original du bill, qui devait décider les destinées de la capitale.

Le sergent d'armes, M. John M. Lamb, se mit aux trousses du fugitif ; mais on assure qu'il ne fit guère d'efforts pour le trouver. Pendant ce temps-là, le Conseil siégeait toujours attendant impatiemment le retour de Rolette. Les jours et les nuits se passaient ainsi dans l'expectative, et le représentant de Pembina était toujours invisible. Bientôt la salle

législative se transforma en hôtellerie. Les députés ne pouvant suspendre leurs séances, firent transporter des tables et des lits dans l'enceinte du parlement. Ce que l'on appréhendait le plus, c'est que la législature fut prorogée sans prendre d'action ultérieure. Comme dans beaucoup d'Etats, les dates d'ouverture et de clôture de la session étaient fixées par la constitution.

Dans l'intervalle, le Conseil se procura une autre copie du bill qui était enregistrée. Mais le président du Conseil et l'orateur de la Chambre refusèrent de le signer dans cette forme. Le bill fut cependant signé par le gouverneur, puis imprimé parmi les documents législatifs.

Après une session continue de cinq jours et de cinq nuits,—cent vingt-trois heures,—le Conseil dut mettre terme à ses séances. A minuit, le cinq mars, le président reprit le fauteuil et déclara que le Conseil était prorogé *sine die*. Au moment de la clôture, on vit apparaître soudain la figure railleuse de Joseph Rolette, qui, sur le ton plaisant qui lui était particulier, s'amusa aux dépens de ses collègues, du bon tour qu'il venait de leur jouer.

Rolette avait passé tout ce temps dans l'une des chambres supérieures de l'hôtel Fuller, pendant que le fameux bill en question reposait tranquillement dans le coffre-fort de M. Smith, banquier.

Cette affaire fit sensation dans l'Ouest et particulièrement au Minnesota. Tous les journaux la commentèrent à des points de vue fort différents. Pour les partisans de Saint-Paul, Rolette était un héros qui ne méritait rien moins qu'une statue; tandis qu'aux yeux de leurs adversaires, il avait accompli un acte odieux, indigne d'un représentant.

Quelques jours après, le *Punch*, journal satirique de New-York, représentait Rolette s'enfuyant avec le capitol sur la tête.....

Les habitants de Saint-Pierre n'en persistèrent pas moins à prétendre que le bill était passé, vu qu'il avait reçu la signature du gouverneur. Après avoir construit précipitamment les bâtiments nécessaires pour recevoir les députés et les fonctionnaires publics, ils s'adressèrent aux juges de la Cour supérieure afin d'obtenir un *mandamus* pour contraindre les officiers du gouvernement d'aller habiter Saint-Pierre. Mais la Cour refusa d'obtempérer à leur demande, déclarant qu'aucune loi n'avait été régulièrement adoptée pour transférer la capitale à ce lieu.

Cette même année, une convention siégea pour organiser le territoire en Etat. Pembina se trouvant en dehors des limites qui venaient d'être assignées au Minnesota, on put croire que c'en était fait de Rolette comme représentant. Mais lorsque la Chambre se réunit au mois de décembre, on le vit paraître, comme à l'ordinaire, muni de ses lettres de créance, et personne ne s'avisa d'en contester la validité. Qu'aurait été en ce temps-là une législature du Minnesota sans Joseph Rolette ? On l'eût cru passé à l'état d'institution. Les républicains ne se montrèrent pas aussi complaisants que ses amis, les démocrates, quand ils arrivèrent au pouvoir, et Rolette dut, bon gré malgré, renoncer aux charmes de la vie publique.

III

Rolette avait bien tout ce qu'il fallait pour se rendre populaire parmi la génération d'alors. Sa

bonhômie, sa gaieté, sa générosité le faisaient aimer de tous, même de ses adversaires politiques. Il avait ses défauts, mais ils étaient le fruit de sa nature libre, cordiale et désintéressée; ils ne s'alliaient à rien de mesquin ou de sordide.

A Pembina Rolette exerçait la plus franche hospitalité. Sa maison se convertissait au besoin en hôtellerie pour la circonstance.

Les voyageurs distingués qui s'aventuraient de temps à autre dans cette solitude ne manquaient jamais de venir le saluer, et il était toujours heureux de pouvoir leur être utile et agréable.

Nous avons déjà reproduit le récit de M. Marble; détachons à ce sujet les lignes suivantes de la relation du comte de Southesk: ce dernier arriva, le vingt-sept janvier 1860, à Pembina, de retour de longues courses dans le Nord-Ouest: « Sur la cordiale et pressante invitation de M. Rolette, dit-il, je passai la nuit dans sa maison, située à trois milles du fort vers lequel nous nous dirigeons. Il avait réuni beaucoup d'amis et de voisins pour la circonstance, et il nous a reçus d'une manière très-hospitalière en nous donnant un grand souper suivi d'un bal ¹. »

Nous allons voir maintenant que son esprit de charité n'était pas moindre que son hospitalité.

Dans l'hiver de la même année, le P. Goiffon fut surpris par une terrible tempête de neige, au milieu des prairies, à quelques milles de Pembina, qui était alors sa mission principale. Il s'égara, se gela presque à mort, et passa quatre jours et cinq nuits à demi enseveli dans des tourbillons de neige, ayant

¹ *Saskatchewan and the Rocky Mountains, by the Earl of Southesk, p. 367.*

pour tout moyen de subsistance la chair crue de son cheval, qui avait succombé à la rigueur du froid. Trouvé par quelques voyageurs, le soir du huit novembre, dans un état voisin de la mort, le P. Goiffon fut conduit à Pembina, où Rolette s'empressa de lui prodiguer les soins les plus assidus. Il avait la jambe droite et les pieds affreusement gelés, et Rolette l'accompagna jusqu'à la Rivière-Rouge. Là, le P. Goiffon fut soumis à l'amputation de la jambe après avoir éprouvé des douleurs atroces. Ce bon missionnaire est aujourd'hui le guide spirituel de la belle paroisse française du Petit-Canada, dans le Minnesota.

Rolette prit une part active à l'insurrection de la Rivière-Rouge, qui éclata à la fin de l'année 1869, et fit tout en son pouvoir pour la favoriser. Il était favorablement connu d'un grand nombre de Métis sur lesquels il exerçait beaucoup d'influence. A ce titre, il en est question dans les lettres que M. MacDougall adressa aux autorités canadiennes, pendant le séjour forcé qu'il fit à Pembina, après avoir vainement tenté de pénétrer dans la province de Manitoba en qualité de gouverneur ¹.

Rolette connaissait plusieurs langues, et en maintes occasions il agit comme interprète. Il parlait facilement le français, l'anglais, le sauteux et quelques autres dialectes sauvages.

Il était essentiellement homme de progrès. Toutes les entreprises liées d'une manière ou d'une autre au développement du nord du Dakota, avaient en lui un promoteur aussi actif qu'intelligent. L'établis-

¹ Voir *Correspondance et documents relatifs aux événements récemment survenus dans les territoires du Nord-Ouest*. Imprimés par ordre du parlement canadien. P-p. 89, 90 et 92.

sement de plus d'un chemin de fer est dû en bonne partie à son énergie et à son esprit d'initiative. Toujours au premier rang dans les luttes politiques qui agitaient de temps à autre le Territoire, le parti démocrate, auquel il appartenait, pouvait compter d'avance sur une bonne majorité dans le rayon où son influence se faisait sentir plus directement. Bon patriote, il se montra toujours l'ami zélé des Canadiens, défendant leurs droits et leurs intérêts chaque fois qu'ils étaient en cause.

De 1866 à 1870, Rolette a rempli les fonctions d'inspecteur de douanes; il donna sa démission pour cause de mauvaise santé. Il est mort à Pembina, le seize mai 1870, après avoir reçu tous les secours de l'Eglise. Quelque temps auparavant, il avait fait don d'un magnifique morceau de terre, sur lequel on a depuis construit une chapelle et la maison du missionnaire de l'endroit.

La femme de Rolette et plusieurs de ses enfants habitent encore Pembina. Joseph, l'aîné, a beaucoup de traits de ressemblance avec lui au physique et au moral. La cadette, Virginie-Angélique, a épousé M. Angus McKay, de Manitoba, ci-devant membre de la législature provinciale. Pour la plupart, les fils s'occupent de la traite, et perpétuent un nom justement respecté du Sauvage et du Métis.

JEAN-BAPTISTE MALLET

I

Cl. de laubriand a dit que de tous les Européens, les Français sont les plus amis des Indiens, et que cela tient à leur gaieté, à leur valeur brillante, à leur goût de chasse et même de la vie sauvage, comme si la plus grande civilisation se rapprochait de l'état de la nature. Cette assertion du célèbre écrivain est corroborée par les récits de tous les voyageurs, par l'histoire de toutes nos tribus, et, s'il nous fallait une nouvelle preuve de son exactitude, nous pourrions la trouver dans la vie aventureuse qui s'offre en ce moment à notre attention.

C'est sur les bords pittoresques de la grande île

Michillimakinac que Jean-Baptiste Mallet vit le jour, vers 1773. Né au milieu d'une nature extrêmement sauvage, il n'eut pour compagnon dès sa plus tendre enfance que l'Indien ou le coureur des bois, et le récit des aventures sanglantes, des prouesses héroïques de l'homme du désert, le passionna tellement, que, tout jeune encore, il ne rêvait que scalpes et combats. Le cri de guerre de l'indigène avait pour lui un charme singulier, et il désirait vivement pouvoir se mettre un jour à la tête de bandes armées, afin de se signaler par son courage et son intrépidité.

La traite était bien le genre de vie qui convenait le mieux à l'ardeur de son tempérament. En quelques années, il parcourut un immense territoire, allant trafiquer chez une foule de peuplades, depuis les bouches du Mississipi jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Ces longues courses à travers les solitudes de l'Ouest lui donnèrent plus d'une fois l'occasion de montrer sa valeur; aussi les Sauvages lui reconnurent bientôt un courage égal à celui de leurs chefs les plus renommés.

Les enfants des bois le réclamaient presque comme l'un des leurs; car Mallet, avec sa haute taille, ses traits durs et accentués, son singulier équipement, eût plutôt passé pour un sachem aborigène que pour un traiteur français, si la couleur de sa peau, un peu brunie cependant par le soleil, n'eût trahi son origine. Elevé dans le désert, où il avait poussé comme un sauvageon indompté, il avait emprunté à l'habitant primitif de ces lieux beaucoup de ses mœurs, et même une partie de sa férocité qui trop souvent ternit ses plus beaux actes de courage, ses plus nobles exploits. Il n'en faut pas plus pour se rendre compte de son ascendant sur les nombreuses

bandes de Sauvages, dispersées dans l'intérieur, et qui semblaient toujours prêtes à répondre à ses appels guerriers.

Vers 1778, Mallet fonda un village dans les Illinois, là même où s'élève aujourd'hui la florissante ville de Péoria. Ce poste, sentinelle avancée de la civilisation, était situé à un mille et demi d'un village fondé autrefois par les Français, sur la rive nord-ouest du lac Péoria, et fut pendant longtemps connu sous le nom de la *ville à Mallet*.

Un certain nombre de coureurs des bois vinrent se grouper autour de Mallet, l'année même de la fondation de ce village, entre autres Etienne Bernard, Augustin Rocque, Gabriel Cerré, Louis Châtellereau (?) et Thomas Forsyth. Ils furent suivis plus tard par Louis Pilette, Jacques Mathé, P. Levasseur dit Chamberlain, Augustin Filteau, Thomas Lusby, Antoine Leclerc, Michel Lacroix, Simon Roy, Antoine Roy, François Racine, père et fils, Félix Fontaine, Jean-Baptiste Rabain, Joseph Condier, Antoine Grandbois, Toussaint Soulière, Michel Leclerc, François Boucher, Joseph Boucher, Jean-Baptiste Blondeau, Charles Labelle, Simon Bertrand, Antoine Lapensée, Antoine Bourbonnais, Antoine Saint-Denis, Louis Boissonnault, Antoine Deschamps, Antoine Sicard, Louis Laboissière, Pascal L. Cerré, Hyacinthe Saint-Cyr, François Ouellet, Charles Ledoux, Gabriel Latreille, Antoine Saint-François, et beaucoup d'autres, presque tous traiteurs, chasseurs ou voyageurs.

II

A cette époque, le soulèvement des Etats-Unis contre l'Angleterre commençait à se propager jusque

dans les déserts de l'Ouest, et de courageux pionniers, devançant l'arrivée des troupes américaines, ne craignaient pas, en plus d'une circonstance, d'organiser de petites bandes de guerriers et d'attaquer les forts anglais. Les souvenirs pénibles de la conquête étaient encore tout frais dans la mémoire des Canadiens de l'Ouest, qui, voulant se venger de leurs anciens ennemis, devenus leurs maîtres, prirent une part active à presque toutes les expéditions, régulières ou volontaires, qui allèrent disputer aux Anglais la possession des immenses plaines sur lesquelles le drapeau de la France flotta si longtemps.

C'est ainsi qu'au mois d'octobre 1777, un Américain fort belliqueux, Thomas Brady, plus connu sous le nom de « M. Tom », projeta de s'emparer du poste anglais de Saint-Joseph, situé sur la rive est du lac Michigan. Il enrôla dans ce but seize Canadiens de Cahokia et de Péoria, tous gens fort déterminés, et partit bravement à leur tête pour aller attaquer ce fort anglais, protégé par du canon, et défendu par vingt et un soldats de l'armée régulière. Cette entreprise eût paru téméraire sous tous rapports, si elle n'avait eu pour la diriger un homme aussi habile qu'audacieux.

Brady atteignit le fort Saint-Joseph avec sa petite troupe, sans avoir été découvert; il profita des ténèbres de la nuit pour commander l'assaut, qui se fit au milieu de beaucoup de bruit, tout comme si ses hommes eussent formé un parti nombreux et redoutable. La garnison, qui ne s'attendait pas à une pareille attaque, crut avoir affaire à un ennemi considérable, et se rendit sans coup férir. Brady ne la fit pas prisonnière, mais lui enleva toutes ses armes,

encloua les canons, et s'empara d'une grande quantité de marchandises que contenait le fort.

La petite troupe victorieuse revenait à Cahokia, fière de sa capture et chargée de dépouilles, lorsque un soir elle fut surprise à Calumet, à quelques milles au sud-est de Chicago, par une légion de Sauvages, commandés par les Anglais, qui s'étaient cachés derrière les buissons avoisinants, pour de là s'élancer sur elle comme sur une proie facile. Les soldats de Brady, réunis tranquillement autour du feu du bivouac, n'eurent pas même le temps de courir à leurs armes pour offrir la moindre résistance. En un instant, ils furent enveloppés, écrasés, capturés. Deux même furent tués sous les yeux d'un Canadien du nom de Boismenu, qui, pour ne pas voir s'abattre sur sa tête le terrible coup de tomahâk qu'on lui destinait probablement, s'enveloppa la tête d'une couverture, en attendant la mort ; ses jours furent épargnés, mais il reçut des blessures telles, qu'il dut passer l'hiver au milieu des Sauvages pour panser ses plaies ; il ne revint qu'au printemps à Cahokia. Un autre Canadien blessé réussit à s'échapper ; les douze autres furent faits prisonniers et amenés au Canada, où ils languirent pendant deux ans en captivité, à l'exception de Brady ¹,

¹ Cet Américain aventureux épousa quelques années plus tard une Canadienne-Française du nom de Laflamme qui, née en 1734, à Saint-Joseph, sur les bords du lac Michigan, demeura successivement à Michillimakinac, Chicago et Cahokia, où elle se fixa vers 1780. Elle avait eu deux maris, l'un du nom de Saint-Ange ou Pilate, l'autre un nommé Lecompte, avant de convoler en troisièmes nocés avec Brady. Cette femme avait su acquérir sur maintes tribus une grande influence, dont elle se servit en bien des occasions pour mettre les colonies franco-canadiennes de l'Illinois à l'abri de leurs incursions. On raconte que plus d'une fois elle se rendit seule pendant la nuit au milieu de bandes de Sauvages, campés dans un but hostile, à une certaine distance de Cahokia, et qu'elle ne manqua jamais de leur faire abandonner leurs projets de vengeance. Sachant

qui réussit à s'évader et à revenir aux Illinois, en passant par l'Etat de la Pennsylvanie.

Mallet comptait des parents et des amis parmi ceux qui avaient pris part à la malheureuse expédition de Brady, et en apprenant leur mort ou leur captivité, il entra dans un terrible accès de fureur, jurant de les venger d'une manière éclatante. Dès le commencement de l'année 1778, il envoya des courriers parmi toutes les peuplades qui lui étaient dévouées, pour les engager à lever la hache de guerre. Cet appel ne resta pas sans écho. Chaque tribu tint à honneur d'être représentée dans l'expédition qui allait se former, et pas moins de trois cents guerriers accoururent à Péoria. Des Canadiens et des Américains vinrent aussi grossir les rangs de cette petite armée, où tous les types semblaient figurer.

L'expédition partit à pied de Péoria pour se rendre à Saint-Joseph. Elle entreprenait une marche longue, pénible, pleine de dangers, et il était à craindre qu'elle ne fût considérablement amoindrie avant d'arriver au terme. Il lui fallait franchir non-seulement de belles et vastes prairies, mais des bois épais, des rivières, des lacs, des marais d'une grande étendue.

Les soldats de Mallet étaient, en général, robustes, habitués aux privations, rompus à la fatigue ; ils pouvaient au besoin descendre dans de frêles embarcations des rapides mugissants, traverser à la nage des rivières profondes, et chausser la raquette lorsque la neige blanchirait les plaines et les forêts. Mais la distance à parcourir était si considérable, les mar-

leur parler le langage qui pouvait le mieux les toucher et les impressionner, elle décida même les chefs à venir fumer le calumet de la paix au village de Cahokia, qu'ils avaient projeté de mettre à feu et à sang, quelques instants auparavant. Aussi, cette courageuse femme était-elle l'objet d'un respect général à Cahokia, où elle mourut à un âge très-avancé.

ches tellement fatigantes, les surprises tant à craindre, que les meilleurs courages paraissaient parfois abattus. Il fallait alors que Mallet se servit de toutes les ressources de son esprit pour relever leur moral et les encourager à la persévérance. Aux uns, il promettait une victoire facile ; aux autres une vengeance complète ; au plus grand nombre, de riches dépouilles. En s'adressant à la fois à leurs passions et à leurs intérêts, il ne manquait jamais d'amener la persuasion dans les esprits, et la petite armée continuait sa marche, à travers mille obstacles, fière d'avoir à sa tête un capitaine aussi habile et aussi déterminé.

La faim était l'un des plus sérieux ennemis que Mallet eut à combattre. Comme il avait été impossible d'emporter une quantité suffisante de vivres pour une pareille troupe, un certain nombre de chasseurs devaient trouver la subsistance de leurs compagnons au moyen de leurs flèches ou de leurs fusils. Si le gibier abondait, Sauvages et Canadiens faisaient bombance, le soir, au camp ; mais le jeûne prolongé qu'ils leur fallait subir parfois provoquait bien des plaintes et des récriminations, que Mallet n'apaisait pas toujours sans difficulté.

Un jour, après une marche extrêmement pénible, un Canadien, du nom de Hamelin, se laissa choir, épuisé de fatigue et de faim, et déclara que ses forces ne lui permettaient pas d'aller plus loin. Mallet n'avait pas de temps à perdre, et pas de vivres à épargner ; il restait à peine une petite quantité de conserves de viande. Attendre le rétablissement d'Hamelin, c'était exposer l'expédition à une perte presque certaine, car elle courait risque d'être attaquée par les Anglais, qui pouvaient rôder dans les

alentours. D'un autre côté, abandonner Hamelin sur la route, n'était-ce pas exposer également l'expédition à faire surprendre le secret qui devait envelopper ses mouvements ? Ce malheureux Canadien ne pouvait-il pas être recueilli à chaque instant par les Anglais ou les Sauvages, leurs alliés, qui, avertis à temps, ne manqueraient pas de tendre une embuscade à l'expédition dans quelque endroit difficile et de la massacrer ?

Que faire dans cette alternative ? Mallet eut bientôt tranché la difficulté en enfonçant son casse-tête, comme un barbare, dans le crâne du malheureux Hamelin, dont le cadavre servit de pâture aux oiseaux de proie. Les Sauvages les plus cruels se débarrassent ainsi de leurs ennemis et de leurs parents infirmes ou trop âgés, qui leur sont à charge. Formé à la rude école du désert, Mallet ne reculait devant aucun obstacle qui s'opposait à l'accomplissement de ses projets.

L'expédition continua de s'avancer dans la solitude en dissimulant ses mouvements avec tout le soin possible, et quelques jours après, elle arrivait devant le fort Saint-Joseph, sans avoir été dépiquée. Prise à l'improviste, la garnison anglaise voulut en vain défendre le fort par une fusillade bien nourrie. Mallet fit avancer sa troupe, et après lui avoir adressé une courte et chaleureuse harangue, il donna le signal de l'attaque. Les Sauvages et les Métis répondirent à son appel par leur cri de guerre, qui répandit la terreur parmi les assiégés, puis marchèrent bravement à l'assaut. Après une courte résistance, le commandant du fort dut capituler. Mallet accorda la vie sauve aux officiers et aux soldats, et leur permit de retourner au Canada ; mais il s'em-

para des magasins, où il trouva des marchandises au montant de cinquante mille piastres, qui furent distribuées parmi ses soldats.

La capture du fort Saint-Joseph eut du retentissement dans l'Ouest, et contribua plus que tout autre exploit à faire connaître au loin l'habileté et le courage de celui qui avait pu organiser et mener à bonne fin une expédition, avec des bandes sans discipline, et qui offrait tant de dangers et de difficultés.

III

Vers 1781, la petite colonie de *la ville à Mallet* dut abandonner ses foyers; elle avait vécu jusqu'alors en paix avec les Sauvages de l'intérieur, mais la crainte d'une insurrection formidable l'obligea d'aller chercher un refuge sur un point moins menacé. Elle ne revint dans son village qu'après la paix de 1783.

Les habitants de l'ancien village de Péoria, trouvant que le poste fondé par Mallet offrait plus d'avantages que leur localité, et surtout que l'eau était bien meilleure, commencèrent, vers cette date, à venir se fixer dans *la ville à Mallet*; en 1796 ou 1797, ils y étaient tous rendus. Ils vécurent là, dans le calme et la paix, jusqu'en 1812, lorsqu'ils furent brutalement chassés de leurs demeures par un capitaine Craig, de la milice de l'Illinois, qui, pour se venger d'une attaque nocturne faite sur sa troupe par les Sauvages, à laquelle il ne les croyait pas étrangers, détruisit leurs maisons et les obligea d'aller se réfugier dans les villages français situés sur les bords du Mississipi.

Mallet ne vécut pas assez longtemps pour voir la

dispersion de la petite colonie ; car toujours prêt à recourir à la violence pour demander raison à ses adversaires de leurs insultes ou de leurs menaces, il trouva prématurément la mort, en 1800 ou 1801, dans une querelle avec un Français, du nom de Senécal.

IV

Des enfants que Jean-Baptiste Mallet laissa à sa mort, l'histoire nous a conservé le nom d'Hippolyte senlement. Celui-ci avait alors vingt-deux à vingt-trois ans, et il avait déjà prouvé, en maintes occasions, qu'il ne manquait ni de courage ni d'énergie. Plusieurs écrivains l'ont confondu avec Jean-Baptiste Mallet, et lui ont attribué à tort la fondation de Péoria. Son nom est devenu sous la plume de Reynolds, auteur de *The Pioneer History of Saint-Louis*, celui de *Paulette Meillet*. Encore si cet écrivain s'était contenté de défigurer ce nom français, mais combien d'autres sont également maltraités dans son histoire, qui, du reste, est remplie de renseignements intéressants et curieux !

Une singulière tragédie, survenue à Péoria vers 1802 ou 1803, se rattache au nom d'Hippolyte Mallet. Celui-ci ayant eu des relations trop intimes avec la femme d'un traiteur français du nom de Louis Laboissière, le mari dupé résolut de ne pas survivre à l'infidélité de son épouse. Comme Laboissière trouvait trop prosaïque de mettre fin à ses jours en se coupant le cou, en se flambant la cervelle ou en se jetant dans la rivière, il voulut faire les préparatifs de sa mort d'une manière noble et chevaleresque. Entre autres projets sinistres imaginés par son esprit

malade, il s'arrêta à celui-ci : il décida de préparer un dîner splendide, d'y inviter plusieurs de ses amis, et de profiter du moment où ils seraient sous l'influence du vin pour faire sauter un baril de poudre, qui le lancerait dans les airs, ainsi que ses convives, avec la rapidité de l'éclair.

Il fit donc préparer un dîner magnifique auquel prirent part plusieurs de ses amis. La fête alla bien pendant quelque temps, mais certains procédés étranges de Laboissière ayant fait naître des soupçons dans l'esprit de ses hôtes, ils crurent devoir quitter en toute hâte le lieu du festin. Ils fuirent juste à temps pour échapper à une perte commune, car, quelques minutes après, une terrible détonation se fit entendre, la maison s'ébranla, et sauta avec un effroyable fracas. On trouva au milieu de ses ruines les restes épars du malheureux Laboissière. Comme presque toujours en pareil cas, sa veuve, Josephite Dumouchel, se consola bientôt après de la perte tragique de son mari, en épousant Mallet, son amant.

Hippolyte Mallet se trouvait à Péoria, lorsque le village fut attaqué, en 1812, par le capitaine Clarke, à la tête d'une compagnie militaire, et, à l'exemple des autres Canadiens, il dut aller chercher un refuge dans l'un des établissements français situés sur les bords du Mississipi.¹ Son nom est inscrit au bas d'une requête, qui fut présentée, l'année suivante, au Congrès des Etats-Unis, par l'entremise de M.

¹ Entre autres Canadiens qui souffrirent de cet acte injustifiable, se trouvait Michel Lacroix, qu'un historien dit avoir reçu une bonne instruction et avoir déployé beaucoup d'énergie en maintes occasions. Etabli à Péoria depuis 1800, il faisait la traite avec les Sauvages du nord de l'Illinois. Sa maison ayant été détruite, en 1812, par le capitaine Craig, il partit presque immédiatement pour le Canada dans le but d'acheter des marchandises. La guerre éclata, sur ces entrefaites, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et il fut obligé de rester dans le pays

Daniel P. Cook, dans le but de se faire indemniser des pertes que les Canadiens avaient subies dans la destruction de Péoria par le capitaine Craig.

Cette requête en date de Saint-Louis, le vingt décembre 1813, était signée de plus par A. Leclerc, Charles Labelle, Antoine Lapensée, Joseph Guénette, Antoine Bourbonnais, François Racine, l'ainé, François Buche, Pierre Levasseur, Louison Pinsonneau, François Racine, junior, Félix Fontaine et J. Forsyth. Ce fut Louison Pinsonneau ¹ qui prit l'initiative de cette requête.

Dans cette requête les Canadiens en question démontraient que, dans la guerre de 1812, ils avaient été plus d'une fois assaillis par les Sauvages, à cause de leurs sympathies pour la cause américaine ; qu'ils avaient rendu des services précieux aux Etats-Unis

et même de prendre les armes contre sa patrie d'adoption. Ce rôle lui était fort désagréable, mais comme la désertion lui aurait valu la confiscation de ses biens, il fit bon cœur contre mauvaise fortune, et accepta même un grade de lieutenant. La paix signée, il revint aux Etats-Unis où il se fit naturaliser en 1815. Il s'éteignait, en 1821, à Cahokia.

¹ Trois frères, Louison, Etienne et Louis Pinsonneau (Reynolds écrit : *Pencinneau*), émigrèrent du Canada en 1798 et s'établirent à Cahokia. Ils étaient nés à l'ancien fort de Laprairie, vis-à-vis Montréal, fort qui ne se trouve pas dans le district des Trois-Rivières, comme le dit encore Reynolds—entre les années 1772 et 1776. Ces trois frères se marièrent à Cahokia et furent d'excellents citoyens.

Louis eut pendant de longues années un bateau passeur entre Cahokia et Saint-Louis. Doué d'une grande activité, Etienne était renommé comme homme d'affaires. Il était très-entrepreneur et avançait en toutes choses ses concitoyens. Il bâtit la première maison—« la maison de brique » comme on l'appelait alors, qui se soit élevée à Illinoistown. Il acheta ensuite l'emplacement de Belleville et le vendit au gouverneur Edwards. Plus tard il alla se fixer à Saint-Louis, où il avait acheté des propriétés : il y mourut en 1821.

Louison s'adonna au commerce des pelleteries pendant presque toute sa vie. Il fit de la rivière Illinois le théâtre de ses opérations, trafiquant avec les sauvages Kickapou. Péoria était le dépôt principal de ses pelleteries, et les prairies environnantes les comptoirs où il allait écouler ses marchandises. Louison Pinsonneau s'éteignit à Péoria, en 1831, et fut fort regretté.

en communiquant au gouverneur Howard des renseignements qui avaient eu pour effet d'empêcher le massacre des colons habitant la frontière américaine; que l'hostilité des Sauvages les aurait décidés à aller se réfugier en lieu sûr, si les agents des Etats-Unis n'eussent pas insisté pour qu'ils restassent à leur poste afin de continuer à leur fournir des renseignements importants. Ils ajoutaient que le capitaine Craig avait profité de l'absence d'un certain nombre de leurs compagnons pour attaquer leur village, piller leurs maisons, voler leurs chevaux, détruire leurs animaux et leurs produits, et les faire eux-mêmes prisonniers.

En apprenant ces faits, le gouverneur Edwards, du Missouri, fit immédiatement mettre en liberté les malheureux Canadiens. Mais cela ne leur rendait ni leurs maisons, détruites par les Sauvages à la suite du pillage du capitaine Craig, ni leurs animaux, ni leurs produits, ni leurs moyens ordinaires de subsistance.

Un semblant de justice leur fut accordé. A leur demande une commission fut nommée, en 1820 seulement, pour instituer une enquête sur ces faits, mais elle fit un rapport défavorable.

PIERRE MÉNARD

La région connue jadis sous le nom de « pays des Illinois » embrassait un espace immense. Colonisée par les Français qui rêvaient d'y fonder un grand empire, elle changea de maître par la cession du Canada à l'Angleterre, pour tomber quelques années plus tard au pouvoir des Etats-Unis, lorsqu'ils eurent arboré le drapeau de l'indépendance.

La domination anglaise n'altéra guère la physionomie de ce territoire, alors presque exclusivement français. Les émigrants canadiens continuèrent même de s'y diriger comme si le pays n'eût pas changé d'allégeance. Mais une fois les Etats-Unis constitués en république, l'émigration étrangère commença à déborder dans cette contrée, où elle acquit, en peu

d'années la prédominance. Telle fut sa marche envahissante au commencement du siècle, qu'il fallut bientôt lui tailler dans l'ancien « pays des Illinois » de vastes territoires comme ceux du Missouri, de l'Indiana et de l'Illinois, qui occupent aujourd'hui une place au premier rang parmi les Etats américains.

Affaiblis, mais non découragés, les colons canadiens dispersés dans les villages antiques de Vincennes, Kaskaskia, Cahokia, Prairie-du-Pont, Péoria et autres, continuèrent de se maintenir en groupes compactes, conservant leur foi, leur langue, leurs mœurs, et une faible part d'influence politique. Après plus d'un siècle de séparation avec le Canada, bien loin de s'être fait absorber par l'élément étranger, ils sont restés pour la plupart aussi Français que le jour même où ils virent disparaître pour toujours le drapeau de leur ancienne mère-patrie.

Ces premiers colons du Missouri, de l'Indiana et de l'Illinois, ont produit des hommes remarquables sous plus d'un rapport, mais pas un n'a obtenu une position aussi importante, aussi honorable, et n'a plus de titres à notre souvenir que celui qui est l'objet des pages suivantes.

I

Pierre Ménard naquit à Québec, en 1767, d'une respectable famille, originaire de la Normandie. Son père, officier dans l'armée française, prit une part active aux faits d'armes qui précédèrent la conquête, et figura probablement à la bataille de la Monongahéla, où l'armée de Braddock éprouva une défaite si complète.

Ménard reçut une assez bonne instruction. puis, âgé

à peine de dix-neuf ans, il partit de Québec, pour aller tenter fortune dans les Illinois. Ce trajet, long d'au moins onze cents milles, se faisait presque toujours dans des canots d'écorce, et ne prenait pas moins de plusieurs semaines. Plusieurs familles voyageaient généralement ensemble afin de se protéger au besoin contre les attaques des Sauvages. Hommes, femmes et enfants pagayaient tout le jour en côtoyant les lacs et les rivières, puis campaient le soir sur le rivage.

Partis de Montréal, ils remontaient d'ordinaire le Saint-Laurent, les lacs Ontario et Erié, la rivière des Miâmis, la rivière Kankaki, qui débouche dans la rivière Illinois, souvent retardés dans leur course par de nombreux et pénibles portages. Ils se fixaient généralement le long de cette dernière rivière, où il y avait des établissements composés pour la plupart de Canadiens-Français.

Ménard se rendit tout d'abord à Vincennes, poste français fondé, vers 1772, par le célèbre guerrier qui lui donna son nom. Il devint agent du colonel Vigo pour la traite des pelleteries ; mais il dut s'occuper en 1786 et les années suivantes de se procurer des vivres parmi les Indiens, afin d'approvisionner les armées commandées par les généraux Clark et Scott, qui faisaient la chasse aux Sauvages de l'Ouest, dans le but de mettre fin à leurs incursions continuelles sur la frontière américaine.

Le colonel Vigo, Italien d'origine, était à cette époque l'un des négociants les plus considérables du pays. Passionné pour la liberté, il avait épousé avec chaleur la cause de l'indépendance des Etats-Unis, en faveur de laquelle il dépensa une grande partie de son immense fortune. Il avait connu intimement

le général Washington, alors président des Etats-Unis, et il se rendit avec Ménard, en 1789, à Carlyle, Pennsylvanie, afin d'avoir une entrevue avec lui au sujet de la défense du pays. Tous deux furent cordialement reçus par Washington, qui souscrivit pleinement aux représentations du colonel Vigo ¹.

L'année suivante, Ménard s'associa avec un négociant du nom de Dubois, de Vincennes, pour faire la traite, et il ouvrit un magasin à Kaskaskia, chef-lieu du comté de Randolph, dans l'Illinois. Ce comptoir, un des plus anciens de l'Ouest, était extrêmement fréquenté par les Sauvages, et offrait des avantages considérables.

Ménard fut très-heureux dans ses opérations commerciales, et il obtint d'être admis, en 1808, dans l'importante société : « Emmanuel Liza et cie. » dont le trafic s'étendait jusqu'aux Montagnes-Rocheuses. Il fit preuve, dans ses nouvelles courses à travers les plaines de l'Ouest, d'une activité et d'une intelligence des affaires qui ne le cédaient qu'à sa stricte probité. Aussi sut-il se faire chérir et respecter, non-seulement des colons et des trappeurs, mais de tous les Sauvages, qui avaient pour lui une espèce de culte, préférant souvent lui donner leurs pelleteries pour une bagatelle plutôt que les vendre, à gros profits, aux traiteurs américains—les « longs couteaux »—qu'ils détestaient de tout leur cœur.

L'influence considérable de Ménard lui valut d'être nommé agent des Indiens par le gouvernement

¹ On lit dans le *Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique du Nord*, (année 1834) par le prince Maximilien de Wied-Neuwied. « Le colonel Vigo, qui rendit de grands services aux Américains, lors de la prise de Vincennes, habite cette ville, oublié et dans un grand dénuement. Pour le récompenser, on l'a fait, à la vérité colonel, mais on le laisse manquer des choses les plus nécessaires. »

américain, et il conclut en cette qualité plusieurs traités importants avec eux. Comme il se trouvait, le quatre juillet 1826, en compagnie de M. Lewis Cass, secrétaire du département de la guerre, aux Petits-Rapides, sur les bords du Mississipi, il donna à la ville, qui a surgi au pied de ces rapides, le nom de Keokuk, qu'elle porte encore. Ce nom était celui d'un chef important des Sacs et des Renards avec lesquels il était en négociation. Il conclut quatre autres traités en 1828 et 1829 avec les Potouatomis, les Chippéouas, les Outaouais et les Ouinébagons, dans le but d'éteindre, moyennant des sommes considérables d'argent, leur droit de propriété sur de vastes étendues de terrain situées dans l'Illinois et le Wisconsin.

En 1798, Ménard s'adressa aux autorités espagnoles pour obtenir la concession d'une certaine étendue de terre sur les bords de la rivière de la Pomme, un affluent du Mississipi. Il communiqua la requête suivante au lieutenant-gouverneur don Zenon Trudeau, qui fut favorablement accueillie.

« A don Zenon Trudeau, lieutenant-colonel, attaché au régiment de la Louisiane, et lieutenant-gouverneur de la partie ouest de l'Illinois.

« Le soussigné a l'honneur de vous informer qu'il est établi depuis plusieurs années dans le pays, et qu'il n'a encore reçu aucun don en terre de la part du gouvernement, quoique cette faveur soit accordée à tous les autres habitants ; de plus, le soussigné désirant s'établir sur un morceau de terre déjà défriché par un nommé Berthiaume, et que celui-ci lui a transféré en présence de témoins, le dit soussigné espère qu'il vous plaira de lui accorder le dit morceau de terre, situé sur la rivière de la Pomme comme

suit : vingt arpents de front, à commencer à l'embouchure du dit cours d'eau et en remontant le Mississipi, la profondeur étant de vingt arpents.

« Le requérant a l'honneur de représenter aussi que, quoique cette quantité semble considérable, il n'y a pas cependant, en tout, cent arpents de bonne terre. Le seul avantage réel qui en résulte pour lui est que le terrain est déjà cultivé en partie, et que quelques bâtiments y sont construits. Il espère que vous voudrez bien acquiescer à sa demande et il ne cessera de prier.

« PIERRE MÉNARD.

« Saint-Louis, 5 novembre 1798. »

II

Ménard s'occupa de la traite presque toute sa vie, mais cela ne l'empêcha pas de prendre une part active à la politique et à maintes entreprises, qui ont puissamment contribué au développement de l'Illinois.

L'Indiana ayant été constitué en Territoire en 1800, Ménard fut élu trois ans après par le comté de Randolph pour le représenter dans la législature. Ce comté, ayant le droit de nommer trois députés, avait choisi comme collègues de Ménard, Robert Morrison et Reynolds.

La législature de l'Indiana se réunissait à Vincennes durant l'hiver ; mais ce n'était pas chose facile que de se rendre de Kaskaskia à cet endroit. Il fallait traverser un désert de cent-cinquante milles, souvent par des chemins impraticables, coucher à la belle étoile, s'exposer à toutes les intempéries de la

saison, aux embûches des Sauvages, toujours prêts à guetter le voyageur au passage.

La population n'avait guère pris de développement lorsque les habitants des localités éloignées de Vincennes, la capitale, demandèrent à grands cris la formation d'un nouveau Territoire à même le vaste espace que couvrait l'Indiana. Le Congrès de Washington se prêta à leur demande et le Territoire de l'Illinois fut constitué en 1809. L'établissement de ce nouveau Territoire eut un effet considérable sur l'émigration, qui y afflua à la suite des premiers officiers nommés par le gouvernement américain pour organiser l'administration politique du pays. Les premières lois que l'on y adopta furent calquées sur celles de l'Indiana.

Trois ans après la formation du Territoire, la population s'était élevée à un chiffre assez considérable pour permettre au gouverneur Edwards, homme politique distingué, d'accorder les institutions représentatives au peuple. La population territoriale ne devait guère dépasser treize à quatorze mille âmes : en 1803, elle se composait d'environ trois mille Français et Américains. Le pays fut divisé en six comtés, qui délèguèrent cinq membres au Conseil législatif et sept membres à l'Assemblée législative.

Ménard fut élu au Conseil par le comté de Randolph, enclavé dans le nouveau Territoire, et la législature se réunit pour la première fois à Kaskaskia, le quinze novembre 1810. Si le séjour de la jeune capitale était aussi agréable que le dit Reynolds ¹ à cette époque, il n'en n'est pas moins vrai qu'elle offrait peu de confort à l'étranger, car on raconte

¹ *The Pioneer History of Illinois*, p. 310.

que les membres de la législature étaient obligés de loger sous le même toit et de coucher dans la même chambre.

Ménard fut nommé président du Conseil législatif à l'unanimité, et il sut remplir cette importante fonction avec calme, modération et dignité. Il continua de siéger au Conseil législatif et d'en être le président jusqu'à la formation de l'Illinois en Etat, qui eut lieu en 1818.

Le projet de constitution du nouvel Etat, soumis au peuple par la convention qui avait été chargée de l'élaborer, décrétait entre autres choses que pour être élu gouverneur ou lieutenant-gouverneur, il fallait avoir été citoyen américain depuis trente ans. Le colonel Ménard, n'étant naturalisé que depuis deux ans, se trouvait ainsi dans l'impossibilité de briguer l'une ou l'autre de ces fonctions. Mais la population de l'Illinois, voulant à tout prix récompenser ses services publics et lui conférer la dignité de premier lieutenant-gouverneur de l'Etat, la convention dut modifier son projet de constitution, et déclarer que tout citoyen américain qui aurait résidé dans l'Etat depuis deux ans, pourrait être élu à cette charge importante. Il n'a pas été donné à beaucoup d'hommes politiques de recevoir un témoignage aussi éclatant de la confiance publique.

Le lieutenant-gouverneur d'un Etat américain a, entre autres attributions, celle de présider le Sénat, et Ménard sut occuper le fauteuil d'une manière digne et impartiale. S'il ne prononça jamais de longs discours, ses observations étaient en revanche lucides, sans prétention, et assaisonnées, à la manière de Franklin, d'anecdotes pleines de sel et d'à-propos. Il prit une part assez importante à la législation du

pays, pour faire dire à un historien ¹ de l'Illinois que Ménard a conçu ou inspiré plus d'une des sages lois, qui ont contribué le plus efficacement au bien-être et à l'avancement de cet Etat.

En 1821, il prit fantaisie à la législature de l'Illinois de créer une banque d'Etat, sans autre capital que le crédit seul du pays. Elle s'imagina que cette institution monétaire d'un nouveau genre allait fonctionner à merveille, et elle décida d'émettre des billets pour un chiffre considérable et de rendre leur circulation compulsoire. Elle avait une foi tellement aveugle dans le succès de cette œuvre chimérique, qu'elle passa une résolution, priant le secrétaire du trésor des Etats-Unis de recevoir ces billets aux bureaux du gouvernement fédéral, en paiement des terres publiques. Lorsque cette résolution fut proposée, Ménard ne put s'empêcher de faire l'observation suivante dans la langue anglaise, qui, on le voit, ne lui était pas trop familière : « Gentlemen of *de* Senate, it is moved and seconded *dat de* notes of *dis* bank *me* made land office money. All in favor of *dat* motion, say aye ; all against it, say no. It is decided in *de* affirmative, and now gentlemen, I bet you one hundred dollars, he never be made land office money ². » — « Messieurs du Sénat, il est proposé que les billets de cette banque soient acceptés au bureau des terres. Que tous ceux qui sont en faveur de cette motion, disent oui ; que tous ceux qui sont contre disent non. La question est décidée dans l'affirmative. Maintenant, messieurs, je parie cent piastres que ces billets ne seront jamais acceptés au bureau des terres. »

¹ *The Pioneer History of Illinois*, p. 245.

² *A History of Illinois*, by governor Thomas Ford, p. 45.

On peut mettre en doute la convenance de cette boutade,—genre yankee,—mais on ne saurait nier le bon sens pratique qui l'a inspirée.

Ce projet de banque avait été combattu par Ménard et les hommes les plus importants de la législature. Mais les conseils mal inspirés de plusieurs hâbleurs, intéressés probablement à pêcher en eau trouble, prévalurent sur les sages représentations des défenseurs de l'intérêt public.

La nouvelle banque commença effectivement ses opérations dans l'été de 1821, mais elle ne fut qu'un engin de corruption politique entre les mains de quelques démagogues sans vergogne, qui avaient réussi à en accaparer la direction. En quelques mois, le pays fut inondé de son papier, et trois cent mille piastres furent prêtées sans aucune garantie sérieuse de remboursement ; aussi leur valeur ne tarda pas à être dépréciée de vingt-cinq, cinquante et soixante-et-quinze pour cent. Les désastres prédits par Ménard éclatèrent rapidement et faillirent conduire l'Etat de l'Illinois sur le bord de la banqueroute. Il fallut bien des années pour réorganiser le trésor public, et le peuple apprit à ses dépens ce qu'il en coûte parfois de croire aux innovations dangereuses des démagogues.

Ménard remplit les fonctions de lieutenant-gouverneur de l'Illinois jusqu'en 1822. Aux élections générales qui eurent lieu cette année dans l'Etat, il fut remplacé par M. William Kennedy. Depuis cette date, il refusa toutes les charges politiques qui lui furent offertes, afin de se consacrer exclusivement aux affaires de sa famille. Le seul poste public qu'il accepta fut celui de commissaire des Sauvages, avec lesquels il conclut, comme on l'a déjà vu, plusieurs

traités importants, au nom du gouvernement américain.

III

L'année 1824 fut marquée aux Etats-Unis par un événement qui fit sensation. Ce fut le voyage du célèbre Lafayette qui, après avoir été l'un des plus ardents défenseurs de l'indépendance des Etats-Unis, avait accepté l'invitation du gouvernement américain de visiter le pays aux frais de l'Etat.

Lafayette traversa l'Océan sur une frégate américaine, puis il parcourut en véritable triomphateur la jeune et vaste république, à l'établissement de laquelle il avait si puissamment contribué, un demi-siècle auparavant. Son voyage ne fut qu'une longue série d'ovations. Des flots de citoyens se pressèrent sur son passage ; l'Etat, les corporations municipales, les principaux hommes politiques, les riches particuliers, rivalisèrent d'ardeur pour fêter dignement l'hôte de la nation, le compagnon d'armes de Washington.

Lafayette visita les principaux centres américains, et se rendit ensuite à Saint-Louis, qui ne renfermait alors que six mille habitants. Les citoyens de la métropole de l'Ouest lui manifestèrent vivement leurs sympathies, et M. Pierre Chouteau, fils d'Auguste Chouteau, le fondateur de la ville, le convia à une grande fête, qui laissa la meilleure impression dans l'esprit du général.

Lafayette parcourut ensuite la région de l'Illinois, sur l'invitation du gouverneur Coles. Il s'arrêta d'abord à l'antique petite ville de Kaskaskia, où l'on fit en peu de temps les préparatifs nécessaires pour le

recevoir convenablement, quoique son arrivée fût tout à fait inattendue. Toute la population s'empressa de venir présenter ses hommages à l'illustre visiteur, et les Canadiens-Français ne furent pas les moins enthousiastes dans leurs démonstrations.

Un grand banquet fut donné à Lafayette, qui fut placé sous une arcade de fleurs préparée par les dames de Kaskaskia avec beaucoup d'art et de goût. Ce banquet fut suivi d'un bal, et M. A. Levasseur, secrétaire du général français, y conduisit la fille aînée du colonel Ménard. Le général reçut ensuite les adieux des dames et citoyens de Kaskaskia, et se rendit à bord du bateau qui devait le conduire immédiatement vers l'embouchure de l'Ohio.

IV

Plusieurs incidents se rattachent à la visite de Lafayette à Kaskaskia : ils sont racontés au long dans le récit de son voyage à travers les Etats-Unis par son secrétaire, M. A. Levasseur.

Cet écrivain parle d'abord de ses impressions au sujet des Canadiens présents à la démonstration en l'honneur du général français dans les termes suivants : « En observant la foule présente, je remarquai, dit-il, bon nombre d'hommes ayant quelques rapports, dans le costume et les manières, avec nos paysans français, qui allaient et venaient avec vivacité dans toutes les parties de la salle, ou formaient quelquefois de petits groupes au milieu desquels on entendait éclater, en langue française, les expressions de la joie la plus franche et la plus animée. Ayant été présenté au milieu d'un de ces

groupes par un membre du comité de Kaskaskia, j'y fus accueilli d'abord avec une grande bienveillance, et bientôt accablé d'une foule de questions diverses, dès qu'on sut que j'étais Français, et que j'accompagnais le général Lafayette. « Quoi ! vous aussi, vous « venez de la grande France ? Donnez-nous donc des « nouvelles de ce beau, de ce cher pays ? Y est-on « heureux, y est-on libre comme ici ? Ah ! quel plaisir de voir de nos bons Français de la grande « France. » Et les questions se succédaient avec une telle rapidité, que je ne savais plus auquel entendre. Je ne tardai pas à m'apercevoir que ces braves gens avaient autant d'ignorance sur les choses qui concernaient leur mère-patrie, que d'enthousiasme pour elle. Ils ne connaissaient de la France que ce que la tradition a conservé au milieu d'eux du règne de Louis XIV, et ils n'ont aucune idée des convulsions qui, depuis quarante ans, ont déchiré le pays de leurs ancêtres. « N'avez-vous pas eu », me dit l'un d'eux, après m'avoir parlé du général Lafayette, « un autre fameux général appelé Napoléon, qui vous a fait faire beaucoup de guerres glorieuses » ? Je pense que si Napoléon eût entendu faire une pareille question, son amour-propre en eût tant soit peu souffert, lui qui croyait avoir rempli l'univers de son nom. »

V

Lafayette fut présenté durant son séjour à Kaskaskia à une jeune indienne du nom de Marie, fort intelligente et bien civilisée. Elle était la fille d'un chef des Six-Nations, du nom de Paniscoua, qui avait combattu sous ce général français à l'époque de la guerre de l'indépendance, et elle conservait

comme un trésor précieux une lettre que Lafayette lui-même avait écrite à son père pour le remercier de ses services à la cause américaine. Cette lettre avait été envoyée au chef sauvage, du quartier général d'Albany, au mois de juin 1778, après la campagne du Nord.

Cette jeune fille avait été adoptée après la mort de son père par la famille Ménard, qui l'avait élevée avec beaucoup de soin, mais après avoir goûté pendant quelques années les douceurs de la civilisation, elle était retournée, malgré l'opposition de ses protecteurs, à la vie rude des bois, où elle avait épousé un chef de la tribu des Kickapous ¹.

Lafayette vit et entendit Marie avec plaisir, et ne put dissimuler son émotion en reconnaissant sa lettre, en voyant avec quelle vénération elle avait été conservée pendant près d'un demi-siècle au milieu d'une nation sauvage, chez laquelle il ne soupçonnait même pas que son nom fût jamais parvenu. De son côté, la fille de Paniscoua exprimait avec vivacité le bonheur qu'elle goûtait de voir celui à côté duquel son père avait eu l'honneur de combattre.

¹ Le trait suivant que nous trouvons dans le *Voyage fait dans les années 1816 et 1817 de New-York à la Nouvelle-Orléans et de l'Orénoque au Mississipi*, démontre que Lafayette lui-même ne fut pas plus heureux que Ménard dans sa tentative de civiliser un enfant des bois. L'auteur de ce voyage écrit à la date du dix-sept septembre 1817. 'M. Madison (le président), m'a raconté qu'étant avec le marquis de Lafayette à une réunion qui avait eu lieu avec les Indiens, le marquis obtint d'un Sauvage de lui confier son fils pour l'emmener avec lui en Europe. Il y conduisit en effet ce jeune homme qui avait douze ou treize ans. Arrivé à Paris, il le fit élever avec soin. Ayant achevé son éducation après quelques années, le jeune Indien repassa en Amérique. M. Madison le vit: c'était, me dit-il, un vrai petit maître, parfaitement vêtu, saluant avec grâce, faisant de la musique, chantant et dansant à merveille, enfin un jeune homme accompli. A peine eut-il été trois semaines dans son pays, qu'il revint chez ses compatriotes, où il jeta ses vêtements d'Europe, s'arma à l'indienne, et se réaffubla du costume sauvage.'

VI

Levasseur mentionne encore dans son récit un nègre très-âgé, qui demeurait chez Ménard, et qui, au lieu d'être maltraité comme la plupart des esclaves, était l'objet de la plus vive sollicitude de cette brave famille canadienne. Laissons-le encore parler :

« A peine avons-nous pris place, dit-il, autour d'un grand foyer dans la cuisine, que je vis s'agiter, au coin de la cheminée, une masse noire, dont j'eus d'abord beaucoup de peine à reconnaître la nature et la forme, mais enfin, après un examen attentif, je reconnus que c'était un vieux nègre, courbé par l'âge. Son visage était tellement ridé et déformé par le temps, qu'il n'était plus possible d'en distinguer un seul trait, et je ne devinai la place de sa bouche que par le petit nuage de fumée de tabac qui en sortait de temps en temps. Cet homme parut prêter une grande attention à la conversation qui s'établit entre nous et un jeune homme de la famille Ménard ; lorsqu'il entendit dire que nous voyagions avec le général Lafayette, et que nous venions de Saint-Louis, il nous demanda si nous y avions trouvé un grand nombre de Français ; je lui répondis que nous n'en avions vu que quelques-uns, et, entre autres, le fondateur de la ville, M. Chouteau. « Quoi ! s'écria-t-il d'une voix sonore qui ne paraissait pas appartenir à un corps si brisé, « quoi ! vous avez trouvé le *petit* « Chouteau ? oh, je le connais bien, moi, le *petit* « Chouteau ; nous avons voyagé ensemble sur le *Mississippi*, et cela à une époque à laquelle bien peu de « blancs encore avaient pénétré jusqu'ici. » — Mais

« savez-vous bien », lui dis-je, que celui que vous
« appelez le petit Chouteau est bien vieux, qu'il a
« plus de quatre-vingt-dix ans ? » — « Oh ! je le crois
« bien ! mais qu'est-ce que cela fait, ça n'empêche pas
« que je l'ai connu bien enfant. » — « Mais quel âge
« avez-vous donc ? » — « Ma foi, je n'en sais rien, car
« on ne m'a jamais appris à compter. Tout ce que je
« sais, c'est que je suis parti de la Nouvelle-Orléans
« avec mon maître, qui faisait partie de l'expédition
« envoyée par la compagnie de navigation du Missis-
« sipi, sous les ordres du jeune Chouteau, pour aller
« bâtir un fort en haut de la rivière. Le jeune Chou-
« teau avait à peine seize ans ; mais il était chef de
« l'expédition, parce que son père était, dit-on, un
« des plus riches actionnaires de la compagnie. Après
« avoir ramé bien longtemps contre le courant et
« éprouvé bien des fatigues, nous sommes enfin arri-
« vés pas bien loin d'ici, où nous nous sommes mis à
« bâtir le fort de Chartres. Oh ! mon Dieu ! il me
« semble encore y être ; je vois d'ici les grosses pierres
« que nous apportions ; les grandes voûtes que nous
« construisions. Chacun de nous disait : Voici un
« fort qui durera plus que nous tous, et plus que nos
« enfants ; je le croyais bien aussi, et pourtant j'en ai
« vu la fin ; car il est maintenant en ruines et moi je
« vis encore. Savez-vous bien, monsieur, combien il
« y a d'années que nous avons bâti le fort de Char-
« tres ? » — « Mais au moins quatre-vingts ans, si je ne
« me trompe. » — « Eh bien, comptez, et vous saurez à
« peu près mon âge. J'avais dans ce temps-là au
« moins trente ans, car le petit Chouteau me parais-
« sait un enfant, et j'avais déjà bien souffert..... »
« — « A ce compte-là, vous auriez cent-dix ans, père
« François. » — « Par ma foi, je crois bien que j'ai pour

« le moins cela, car il y a bien longtemps que je travaille et que je souffre !..... » — « Comment ! » dit en l'interrompant le jeune homme qui était assis près de lui : « Vous souffrez encore, père François ? » — « Oh ! pardon, monsieur, je ne parle pas du temps que j'ai vécu dans cette maison. Depuis que j'appartiens à M. Ménard, c'est tout différent ; maintenant, je suis heureux. Au lieu de servir les autres, tout le monde me sert. M. Ménard ne veut pas même me permettre d'aller chercher un morceau de bois pour le feu, il dit que je suis trop vieux pour cela. Mais aussi il faut dire, M. Ménard n'est point un maître pour moi, c'est un homme, c'est un ami..... »

Cet hommage du vieil esclave, ajoute Levasseur, rendu à l'humanité de son maître, nous donna une haute idée du caractère de M. Ménard.

VII

Ménard fut dans la vie privée ce qu'il avait été dans la vie publique. Il mérita le respect des siens comme il avait su mériter celui de la population tout entière. Il fut avant tout d'une stricte probité, d'une extrême bienveillance pour tous, et d'une inépuisable charité pour les pauvres. Son commerce avec les Sauvages et d'heureuses spéculations sur terrains lui avaient permis d'acquérir une fortune considérable, dont il fit le plus noble usage.

Ménard avait trouvé une digne compagne de sa vie dans la personne d'une fille de François Saucier,¹ fondateur du village de Portage-des-Sioux, dans

¹ Son père était un officier français établi au fort Chartres dès 1756. Après la cession du pays à l'Angleterre, en 1763, il alla

le haut de la Louisiane. Cette femme douée de rares vertus, d'agréables manières, jointes à une bonne instruction, ne contribua pas peu à embellir l'existence de son époux. Plusieurs enfants naquirent de ce mariage, entre autres l'aîné, Pierre Ménard, jr., sous-agent des Sauvages, élu en 1841 pour représenter l'un des comtés de l'Illinois dans la Chambre d'assemblée.

Le colonel Ménard s'éteignit, en 1844, à Kaskaskia, âgé de soixante dix-sept ans, entouré des soins d'une famille affectionnée, et muni de tous les secours de la religion catholique qu'il pratiqua toujours avec ferveur. Sa mort produisit une douloureuse émotion dans le pays, où il était universellement connu, et les regrets de la population accompagnèrent à sa tombe ce vieux serviteur public, ce brave et honnête Canadien, cet intrépide pionnier, que Francis Parkman ¹ appelle le vénérable patriarche de l'Illinois.

La législature avait attesté sa reconnaissance pour ses services signalés à l'Etat, en donnant son nom en 1839 à l'un des comtés les plus florissants de l'Illinois, qui se trouve sur les bords de la rivière Sagamon.

s'établir à Cahokia, où il termina ses jours. Il s'était marié au fort Chartres, et il eut de cette union trois fils : Jean-Baptiste, Michel et François Sancier, qui jouèrent un rôle important tant civil que militaire. Le premier s'éteignit à Cahokia, et les deux autres fondèrent le village de Portage-des-Sioux, où ils vécurent jusqu'à un âge patriarcal. Ces derniers élevèrent de nombreuses familles. François fut père de cinq filles qui reçurent une éducation distinguée, et épousèrent quelques-uns des hommes les plus importants du pays, tels que le colonel Ménard, Auguste Chouteau, l'un des fondateurs de Saint-Louis, George Atchison, James et Jesse Morrison.

¹ Parkman connut Ménard dans ses dernières années. Ce dernier lui a fourni plusieurs renseignements sur le célèbre sauvage Pontiac, pour son remarquable ouvrage : *History of the Conspiracy of Pontiac*.

FRANÇOIS MÉNARD.

I

Le colonel Pierre Ménard avait deux frères, François et Hippolyte, qui partirent de Québec, en 1795, pour venir se fixer auprès de lui à Kaskaskia. Le colonel étant l'aîné et aussi leur meilleur conseiller, ils n'hésitèrent pas, sur ses instances, à quitter le pays natal pour aller chercher fortune dans les régions encore désertes des Illinois. Ils n'eurent pas à regretter d'avoir suivi son exemple, car ils surent se créer en peu de temps une position enviable dans leur nouvelle patrie.

Hippolyte, le plus jeune, s'adonna à la culture,

acquit une honnête aisance, éleva une nombreuse famille, et mérita d'être choisi plusieurs fois par le comté de Randolph pour le représenter dans la législature de l'Etat. Il vécut jusqu'à un âge très-avancé, et ne cessa de jouir de la confiance et du respect général. Ses restes reposent aujourd'hui dans l'ancien cimetière de Kaskaskia.

François, au contraire, se familiarisa de bonne heure avec les dangers de la navigation qui avait pour lui un invincible attrait, et ses courses aventureuses sur le Mississipi, entre Kaskaskia et la Nouvelle-Orléans, lui valurent la réputation de marin habile et intrépide.

La navigation du roi des fleuves a été de tout temps pleine de difficultés, et, malgré les progrès de l'art, malgré l'application de la vapeur, il ne se passe guère de mois sans que ses eaux soient témoins de quelque désastre. Le Mississipi étant sujet à deux inondations, dont l'une au printemps et l'autre à l'automne, son cours est alors extrêmement rapide et file cinq nœuds à l'heure, tandis que sa vitesse ordinaire est de deux milles. Il charrie des trains énormes de bois, déracine des arbres énormes, et pousse de terribles mugissements durant ces débordements périodiques.

Pour bien juger des difficultés qu'offrait la navigation du Mississipi à cette époque, il suffira de lire le passage suivant d'un récit¹ de voyage sur le grand fleuve fait de 1775 à 1778 par notre compatriote, M. Joseph-François Perrault :

« Les dangers de la navigation du Mississipi ne

¹ Cette relation a paru dans l'*Opinion Publique*. L'auteur, qui fut pendant plusieurs années protonotaire de Québec, s'est fait remarquer par quelques ouvrages sur l'éducation, et est mort en 1842.

proviennent pas tant du courant violent que des embarras formés par des arbres d'une prodigieuse hauteur et grosseur, qui poussent dans un sol peu ferme et que le courant dérachine et entraîne, lesquels s'accrochent à ceux qui sont arrêtés sur le rivage et s'avancent quelques centaines de pieds dans le fleuve, et causent à leur tête une rapidité de courant si véhément, que les bateaux et les pirogues engloutiraient si on persistait à les vouloir faire passer : il n'y a d'autre moyen alors que de traverser le fleuve pour passer de l'autre côté, où souvent on rencontre un danger aussi imminent : celui d'être écrasé par les arbres que le courant forcé par ces embarras et poussé dans ces anses, dérachine et fait tomber. J'ai été quelquefois obligé de revenir sur mes pas, de faire couper quelques-uns des arbres sur les embarras, de me frayer un passage au moyen de cordelles pour hâler mon bateau, et perdre ainsi une couple de jours pour ne faire qu'une lieue. Tels sont les dangers et les peines que l'on éprouve en montant le fleuve, et ceux que l'on rencontre en descendant sont causés par ces gros et grands arbres qui sont arrêtés au fond de l'eau et dont on voit la tête au-dessus balancer avec une telle force qu'ils crèvent les bateaux qui tombent dessus ; en sorte que l'on ne peut se mettre en dérive durant les nuits obscures ; si ces scieurs de bois, comme on les appelle, sont dangereux, ceux qui ont perdu leur tête et que l'on nomme chicots ne le sont pas moins. La terre, sur les bords du fleuve, est si légère qu'il se faisait souvent des ouvertures dans les pointes qui abrégiaient quelquefois le chemin de dix à douze lieues. Je fus entraîné une fois dans une semblable ouverture et pensai y périr.»

Reynolds ¹ raconte qu'un Canadien du nom de Joseph Trottier, commerçant très-entreprenant, établi à Cahokia, perdit une cargaison complète dans un voyage à la Nouvelle-Orléans. Un gros cotonnier, en s'affaissant dans le fleuve, coula à fond son bateau qui alors côtoyait le rivage. De tels accidents n'étaient pas rares sur le Mississipi, surtout pendant les crues. Le courant enlevait souvent la terre peu ferme ou le sable du rivage sur lequel s'élevaient de grands arbres qui, une fois ce point d'appui disparu, tombaient avec un fracas que l'on pouvait entendre à plusieurs milles de distance. Malheur au navire qui se trouvait sur leur passage !

Les embarcations dont on se servait alors étaient des bateaux plats ou larges, pouvant contenir des cargaisons considérables. Souvent elles étaient conduites par des espèces de pirates, qui exerçaient leurs dépradations sur les rares cabanes, semées çà et là au milieu des massifs de verdure qui bordaient le grand fleuve. Ces brigands attaquaient également les bateaux trop faibles pour se défendre avec succès. Ils assaillirent plus d'une fois Ménard et son équipage ; mais ils furent repoussés chaque fois avec une énergie telle, qu'ils finirent par renoncer à leurs tentatives de pillage sur des marins aussi peu sensibles à la crainte.

II

Dans ses voyages à la Nouvelle-Orléans, Ménard transportait des cargaisons d'un grand prix, mais son habileté et sa prudence reconnues lui permirent toujours d'échapper aux dangers qu'offrait la navigation

¹ *The Pioneer History of Illinois*, p. 85.

du fleuve. Le Mississippi semblait n'avoir pas de secrets pour lui, et ses nombreux courants comme ses moindres récifs lui étaient familiers. Il avait rarement moins de cinquante à quatre-vingts hommes, de différente origine, à bord de son bateau, et il exerçait sur cette troupe disparate une incontestable autorité. Doué d'une volonté de fer, tempérée par beaucoup de bienveillance, il savait se faire aimer et respecter à la fois de ses marins.

La vapeur n'étant pas encore découverte, le bateau devait compter sur les caprices du vent ou sur les bras des rameurs pour poursuivre sa marche. Comme le trajet était d'ordinaire de cinq à six cents milles et qu'il fallait s'avancer entre des rives parfaitement solitaires, il est facile de comprendre ce que de pareilles courses pouvaient avoir de pénible et de dangereux. Le voyage de la Nouvelle-Orléans à Kaskaskia s'effectuait en quatre ou cinq mois, et celui de retour en trois semaines seulement. Telle était la force du courant en certains endroits que les matelots, pour le remonter, devaient descendre sur le rivage et remorquer le bateau à l'aide d'une cordelle longue de cinq à six cents verges. Pour ajouter à ces difficultés, il arrivait souvent que l'équipage était décimé par la fièvre jaune et les autres maladies épidémiques si fréquentes sous ce ciel tropical.

Ménard savait profiter des moindres chances pour abrégéer une course aussi longue et aussi monotone. Bien des fois, au milieu de véritables tempêtes, alors qu'il semblait téméraire de braver les flots agités, il ordonnait à ses marins de hisser les voiles sous le vent, se risquant même en pleine nuit à travers les récifs. Il lui arrivait souvent de franchir de cette

façon, avec une étonnante rapidité, quatre-vingts à cent milles, au risque de voir son bateau éventré par les chicots (*snags*), englouti par les brisants, ou bien encore écrasé contre les falaises escarpées qui dominent le fleuve.

Ménard était beau à voir au milieu des plus grandes fureurs de l'orage. Il avait véritablement cette âme d'airain dont parle Horace. Debout sur le pont du bateau, la figure calme, impassible, il commandait d'un ton bref, énergique, prenant au besoin la barre du gouvernail, aussi inébranlable que les rochers alignés çà et là sur son passage. Le danger semblait-il certain, imminent, on pouvait encore voir Ménard faire des signes de croix, promettre des messes ou prononcer quelques autres vœux pieux, et il rendit souvent grâce à Dieu, en présence de tout son équipage, mû par un esprit non moins chrétien, de l'avoir arraché à une mort inévitable.

Ce navigateur canadien n'était jamais plus admirable, jamais plus héroïque, jamais plus grand que dans ces circonstances critiques, où le courage abandonnait ses compagnons les plus éprouvés, les moins inaccessibles à la crainte. On eût dit l'un de ces marins bretons, habitués à braver dans leurs frêles barques les fureurs de l'Océan, et dont les actes de sublime courage sont restés légendaires.¹

¹ Il y a quelques années, les journaux canadiens racontaient un acte d'héroïsme d'un autre navigateur de ce nom, que nous croyons devoir consigner ici :

Jean Ménard était connu partout pour un marin honnête et intelligent. Une après-midi d'été il était pilote d'un bateau à vapeur qui se rendait de Détroit à Buffalo. A cette époque, il était rare que ces bateaux eussent à leur bord des chaloupes de sauvetage. Le capitaine voit une épaisse fumée s'élevant du bas du navire. Il crie de suite à Simpson d'aller voir ce que c'est. Simpson revient blanc comme un linceul et s'écrie : Le navire est en feu ! au feu ! au feu !

Tous les passagers se mettent à l'œuvre : on jette en vain des sceaux d'eau sur le feu qu'alimente une grande quantité de

Ménard n'était pas seulement religieux en face de l'abîme. A l'exemple de l'illustre découvreur du Canada, il ne manquait jamais de régler ses affaires de conscience avant d'entreprendre l'une de ses périlleuses courses sur le Mississipi, et il exigeait que ses compagnons imitassent son exemple. Leur paix faite avec le ciel, ils devaient se sentir plus braves pour affronter les flots courroucés. Arrivait-il à la Nouvelle-Orléans ou à Kaskaskia, de retour d'un de ses voyages, Ménard se faisait un devoir d'aller, en tête de son équipage, s'agenouiller au pied des autels, pour remercier Dieu de sa protection. C'était un sublime spectacle, dit un historien de l'Illinois, de voir ces rudes et hardis marins, endurcis à la fatigue, capables de tout braver excepté Dieu, aller rendre ainsi un humble hommage à sa bonté et à sa toute puissance.

III

Un jour que Ménard était sur le point de quitter la Nouvelle-Orléans pour retourner aux Illinois, il prit fantaisie à l'un de ses matelots, qui s'était laissé aller à de trop copieuses libations avec ses amis, de

résine et de goudron.—Combien y a-t-il d'ici à Buffalo ? Sept milles.—Dans combien de temps serons-nous rendus ? Dans trois quarts d'heure, si nous gardons la même vitesse..... Le capitaine conseille aux passagers de se rendre à l'avant ; tous s'y jettent ; Jean Ménard reste au gouvernail ; les flammes l'entourent, la fumée le suffoque.

Le capitaine lui crie avec son porte-voix : Jean Ménard ! Oui, oui, monsieur ! Etes-vous au gouvernail ? Oui.—De quel côté va le navire ? Au sud sud-est.—Dirigez-le vers le sud-est et gagnez le rivage..... Quelques instants après le capitaine lui crie de nouveau :—Pouvez-vous tenir ben cinq minutes de plus ? Oui, avec le secours de Dieu ! répond Jean Ménard. Ses cheveux blancs grillent sur son crâne, une de ses mains est mise hors de service ; le genou sur l'estance, ses dents et sa main valide sur la roue, le vieillard demeure ferme comme un roc. Le navire accoste, tout l'équipage est sauvé, et Jean Ménard tombe sur le pont en flammes.

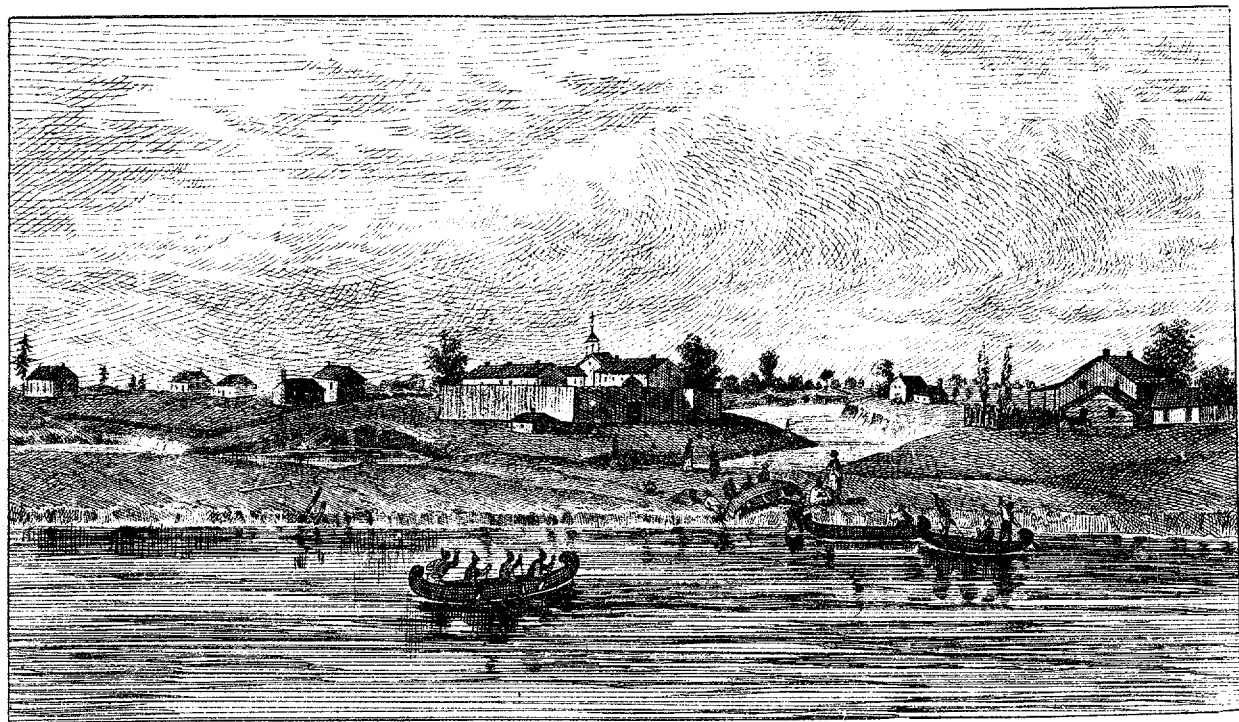
mettre en liberté un certain nombre d'oiseaux en cage, qu'un Espagnol offrait en vente sur la place publique. L'oiselier furieux informa la police de ce méfait du jeune créole, qui fut arrêté et conduit à la prison ou *calaboose*. Comme les bateliers donnaient à cette époque du fil à retordre à la police, une nombreuse garde entourait le captif afin de ne pas laisser échapper sa proie.

Ménard instruit de l'arrestation de son matelot, n'hésita pas un instant à prendre des moyens énergiques pour opérer sa délivrance. Il fit réunir ses hommes, leur donna des armes, et s'avança à leur tête pour aller libérer leur compagnon, pendant que deux ou trois autres se dirigeaient vers le bateau pour le défendre au cas de besoin. Beaucoup de citoyens de la Nouvelle-Orléans, alors en grande partie française, curieux de connaître l'issue de ce démêlé, suivirent la troupe non moins décidée que son chef à se faire justice.

En arrivant sur les lieux, Ménard informa la police qu'il voulait bien dédommager le susdit oiselier de la perte qu'il avait subie, mais qu'il exigeait l'élargissement immédiat du jeune créole, vu son départ prochain qu'il ne pouvait différer. Puis, d'une voix haute et solennelle, il ordonna aux personnes réunies autour de sa troupe de s'éloigner, et à ses bateliers de faire feu sur le premier homme de police qui s'opposerait à la mise en liberté de leur compagnon. La police n'osa pas résister à un homme qui semblait déterminé à se porter aux dernières extrémités, et le matelot vint rejoindre ses libérateurs, au milieu des bruyantes acclamations de la foule, qui les reconduisit jusqu'au bateau.

Après avoir passé bien des années à braver l'élé-

ment, Ménard vint se reposer de ses fatigues de marin dans sa paisible retraite de Kaskaskia, où il avait fait l'acquisition de terrains considérables. Il s'y éteignit doucement, le vingt-huit septembre 1833, à l'âge de cinquante-cinq ans, laissant le souvenir d'une vie honnête et respectée. Sa mort fut vivement regrettée, car sous la rude écorce du marin avait battu un cœur noble et généreux, sans cesse animé des plus beaux sentiments.



CHICAGO EN 1820.

JEAN-BAPTISTE BEAUBIEN.

I

L'importante ville de Détroit n'était encore, au commencement du dernier siècle, qu'une bourgade insignifiante. Malgré les courageux efforts de son fondateur, M. de Cadillac, et de son successeur, M. Saint-Ours Deschaillons, sa population s'accroissait lentement, et il fallut d'année en année offrir des avantages exceptionnels pour décider un certain nombre de Canadiens à s'y établir.

Ce fut vers 1740 que le chef de la famille Beaubien vint se fixer à Détroit, où il compte encore de nombreux rejetons. Cette famille portait alors le nom de Cuillerier, et ce ne fut que plus tard qu'elle prit celui de Beaubien.

Jean-Baptiste Cuillerier dit Beaubien, né à Batiscan, le six janvier 1709, se maria à Détroit, le vingt-six janvier 1742, à Marie-Anne Barrois, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles du lieu. Il eut de ce mariage trois fils et quatre filles : Joseph, Lambert, Jean-Baptiste, Geneviève, Marie-Catherine, Marie-Anne et Marie-Thérèse.

Jean-Baptiste Beaubien—qui fait l'objet de cette biographie—était petit-fils du fondateur de la famille de ce nom à Détroit. Malgré l'absence de renseignements positifs, nous avons lieu de croire qu'il naquit vers l'an 1735. Nous ne connaissons rien non plus de ses premières années, mais nous savons qu'en 1813 —à l'époque de la guerre anglo-américaine—il prit part à une expédition contre les Sauvages, commandée par le général Cass.

Profitant du départ des troupes régulières, les Indiens se livraient depuis quelque temps à des déprédations considérables sur les propriétés des habitants de Détroit et de la campagne environnante, lorsque le général Cass invita tous les jeunes gens de l'endroit à se former en corps sous son commandement, afin de repousser ces audacieux maraudeurs. Cet appel ne fut pas fait en vain. Bon nombre s'armèrent de tous les instruments de guerre qu'ils purent trouver : carabines, fusils, épées, casse-tête, et enfourchèrent les rares chevaux qui restaient en ville. Cette troupe de cavaliers était presque toute composée de Canadiens, entre autres des suivants : le juge Morin, le juge Conant, le capitaine François Sicotte, Lambert Beaubien, Jean-Baptiste Beaubien, Louis Morin, Lambert Laforce, Joseph Riopel et Benjamin Lucas.

Cass et ses compagnons firent une véritable battue

dans les bois voisins ; les Sauvages s'enfuirent à leur approche, mais ils purent voir du haut des collines environnantes la fumée de leurs villages en cendres, qui avaient été impitoyablement détruits. Ces énergiques représailles inspirèrent une terreur salutaire aux assaillants, et on n'eut plus à se plaindre d'eux par la suite.

II

Après cet exploit, Beaubien s'enfonça dans la solitude et alla faire la traite sur les bords du lac Michigan, là même où devait s'élever plus tard la florissante ville de Milwaukee, plusieurs années avant que son fondateur, Solomon Juneau, vint y planter sa tente. Il avait été devancé en ces lieux solitaires par un nommé Alexandre Laframboise, qui émigra plus tard à Chicago.

Beaubien quitta ce poste subséquemment pour se fixer à l'extrémité inférieure du lac Michigan, qui devait voir naître vingt ans plus tard, comme par enchantement, l'importante ville de Chicago, la future Reine des Lacs.

Rien n'aurait pu faire pressentir à cette époque qu'une grande et populeuse cité, dont le développement serait prodigieux, surgirait sur les bords même du lac où le pauvre chasseur canadien venait tendre ses filets. Rien n'aurait pu faire croire que ce lieu désert deviendrait avant longtemps le foyer d'un commerce immense, que des centaines de bateaux-à-vapeur et voiliers, et plus de quinze chemins de fer y convergeraient, pour répandre au loin les inépuisables trésors de l'Ouest.

En effet, Chicago ¹ n'était alors qu'un marais, qu'une vaste fondrière sur laquelle s'élevaient quelques huttes grossières adossées au fort Deaborn, bâti en 1804 par le gouvernement américain pour tenir en respect les Sauvages. Ce fort, détruit en 1812 par les Potouatomis qui avaient surpris et massacré sa garnison, avait été reconstruit en 1816. Deux familles de blancs ² seulement occupaient Chicago : celles de John Kinzie et d'Antoine Ouilmette, traiteur canadien, marié à une Indienne, qui demeurait là même où l'on a érigé depuis le hangar à fret du chemin de fer Galena.

Quelques années plus tard, le nombre des pionniers de la ville n'était guère plus considérable, si l'on en juge par la relation suivante d'un voyage fait par le colonel Ebenezer Childs, de Lacrosse, Michigan, vers 1821 : " Lorsque j'arrivai à Chicago, dit-il, je dressai ma tente sur les bords du lac, et je me rendis au fort pour acheter des vivres. Je ne pus cependant en obtenir, le commissaire m'ayant informé que les magasins publics étaient si mal approvisionnés que les soldats de la garnison ne recevaient que des demi-rations, et qu'il ignorait quand ils seraient mieux pourvus. Je me rendis

¹ Charlevoix écrit *Chicagou*. Ce nom signifie *puant* dans la langue des Indiens. Nicolas Perrot, le fameux guide et interprète visita, en 1671, Chicago, qui était alors habité par les Miamis. Le P. Charlevoix affirme que ce fut aussi à Chicago que le P. Marquette et Joliet se séparèrent l'année suivante, en revenant de leur fameuse expédition sur le Mississipi ; mais il fait erreur. Le P. Marquette dit que la séparation eut lieu à la Baie-Verte, alors connue sous le nom de Baie-des-Puants. La Salle visita Chicago au mois de janvier 1682.

² Le colonel de Peyster fait mention dans ses *Miscellanies*, à la date du quatre juillet 1779, d'un nommé " Baptiste Pointe de Sable, un très-beau nègre, bien instruit, établi à Eschecagou, et fort dévoué aux Français." Ce nègre était encore à Chicago lorsque Pierriche Grignon, de la Baie-Verte, visita l'endroit vers 1794.

alors auprès du colonel Beaubien, qui put m'en vendre une faible quantité. Deux familles seulement résidaient en dehors du fort, celles de M. Kinzie et du colonel Beaubien ¹. »

Cette même année, l'abbé Gabriel Richard, missionnaire dans le Michigan, fut invité par les Indiens de Chicago à assister à la conclusion d'un traité avec le gouverneur de l'Illinois. Celui-ci leur avait offert un ministre presbytérien au lieu d'un prêtre catholique qu'ils demandaient. Mais comme ils lui avaient posé entre autres questions celles de savoir s'il portait une robe noire et s'il avait une femme et des enfants, et qu'ils n'avaient pas eu de réponses satisfaisantes, ils ne voulurent pas en entendre davantage. Tout prêtre catholique était alors pour l'aborigène un Français ² !

Parti de Détroit le quatre juillet, l'abbé Richard remonta le lac Huron jusqu'à Michillimakinac, puis côtoya le lac Michigan sur un grand bateau qui, dans la crainte des écueils, s'arrêtait tous les soirs et mettait ses passagers à terre pour camper ³. Il débarqua à Chicago après un mois de navigation. Malheureusement le traité était terminé. Pendant son séjour à Chicago, il dit la messe dans la maison d'un Canadien, celle de J.-B. Beaubien probablement, et prêcha devant la garnison américaine. Il lui fallut attendre quarante à cinquante jours avant de pouvoir trouver une embarcation pour regagner sa demeure. Il fut contraint, pour hâter son retour, de descendre la rivière Illinois et le Mississipi afin

¹ *Recollections of Wisconsin. Collections of the Historical Society of Wisconsin*, v. IV, p. 168.

² *Les Prêtres Français émigrés aux États-Unis*, par M. C. Moreau p. 124.

³ *Ibid*, p. 131.

de revenir à la frontière du Michigan non loin de Détroit par la Ouabache. C'était un détour de plusieurs cents lieues.

Que les temps sont changés ! Le trajet de Détroit à Chicago, que l'intrépide missionnaire n'avait accompli qu'après trente jours d'une navigation pénible, se fait aujourd'hui par chemin de fer avec tout le confort voulu en quelques heures.

En 1825, Chicago ne comprenait encore que quelques cabanes à l'aspect bas et misérable. M. John H. Fonda en fait la description suivante : « Chicago n'était alors qu'une agence de traite ; il comptait environ quatorze maisons et pas plus de soixante quinze ou cent habitants. Les principaux étaient l'agent de la Compagnie, M. Hibbard, un Français du nom de Ouilmette et Jean-Baptiste Beaubien. Je ne pensais nullement à cette époque qu'une grande cité surgirait à cet endroit. Mais de grands changements se sont opérés dans les trente-trois dernières années ¹. »

En 1829, la petite bourgade se grossit d'un certain nombre d'immigrants, attirés par la perspective de la construction du grand canal qui relie les eaux de la rivière Illinois au lac Michigan. Des commissaires furent autorisés à diviser en *lots* la future ville, dont l'avenir commençait à se dessiner sous un aspect plus brillant.

Deux frères du colonel Beaubien, Marc et Médard, vinrent se fixer cette même année à Chicago. Un historien de la ville en parle dans les termes suivants, à la date de 1831 : « Sur le côté est de la rivière Chicago résidait Marc Beaubien, frère du

¹ *Early Reminiscences of Wisconsin*.—*Collections of the Historical Society of Wisconsin*, v. V, p. 216.

général (les autres écrivains se contentent de l'appeler colonel) J.-B. Beaubien ; il tenait une auberge. Son habitation avait pris, en 1831, les proportions d'une maison à deux étages, bien peinturée, qui fut bientôt connue sous le nom de Sagonash Hotel—nom sauvage de Billy Campbell, chef de guerre célèbre, et l'un des habitants les plus importants de Chicago. Plus loin, sur le bras sud de la rivière, s'élevait la demeure d'un traiteur français du nom de Bourassa. La maison de traite de Médard Beaubien, une très-modeste cabane, était située dans cette partie de la ville appelée Sixième Division. Le colonel Beaubien résidait sur les bords du lac, à une petite distance au sud du fort dans la maison qu'il avait achetée de la Compagnie américaine de pelleteries en 1817, et que les colons désignaient sous le nom de « ouigouam. » Près de sa demeure se trouvait son magasin, où il tenait pour la Compagnie américaine de pelleteries un assortiment d'articles pour la traite ¹.»

III

Beaubien, voulant charmer les loisirs de la petite colonie, fonda dans l'hiver de 1831-32, un cercle de discussion dont tous les habitants du fort formèrent partie. Ce cercle fit passer plus d'une agréable et instructive soirée à ses membres. Beaubien en fut élu le président, et il s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction générale. Si les débats étaient parfois très-vifs, ils ne laissaient du moins aucune trace regrettable dans les esprits. La discussion terminée,

¹ *Chicago, its past, present and future*, by James W. Sheahan and George P. Upton, p. 23.

les membres se rendaient d'ordinaire à la demeure de Marc Beaubien, où la soirée se terminait par une danse très-animée.

Marc Beaubien fit construire, dans le cours de l'été suivant, la première barque qui ait traversé la rivière Chicago d'une manière régulière. Il obtint le monopole de ceservic, à condition de verser dans le trésor la somme de cinquante piastres, et de transporter gratuitement les habitants du comté de Cook, —les étrangers devant seuls payer le droit de passage. Plus tard, on exigea que le transport se fit « sans interruption depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. »

Le colonel Wm. S. Hamilton qui visita Chicago au mois de mai 1825, raconte ² que Marc Beaubien lui aida à traverser sur la rivière Chicago un certain nombre d'animaux qu'il avait achetés pour le compte du gouvernement, et qu'il réussit à en faire tomber un à l'eau où il se noya, afin de pouvoir l'acheter. Beaubien lui avoua bien des années plus tard avoir agi ainsi avec préméditation, sachant que le colonel n'aurait voulu lui vendre aucun de ses bestiaux qui devaient être livrés au gouvernement.

A la session de la cour du comté tenue au mois de juin 1832, on voit que Marc Beaubien obtint une licence comme marchand, en même temps que Nicolas Boivin et un nommé Joseph Laframboise, dont le nom est défiguré par un historien ² au point qu'il l'appelle *Leflenboys*. Sa licence d'aubergiste lui avait coûté six piastres.

Cette même année, le choléra visita Chicago et fit

¹ *Personal narrative of Col. Wm. S. Hamilton. History of Wisconsin*, R. Smith, v. III, p. 840.

² *The Railroads, History and Commerce of Chicago*.

de grands ravages. Une humble chapelle fut construite avec des troncs d'arbres bruts. Les taxes de la ville en embryon produisirent la modeste somme de cent cinquante piastres.

Quoique sa population fût encore très-faible, Chicago fut constitué l'année suivante en village. Cinq syndics devaient être chargés de l'administration de la nouvelle municipalité. Leur élection eut lieu à la résidence de Marc Beaubien, le dix août 1833. Médard Beaubien ayant brigué les suffrages des électeurs réussit à obtenir vingt-trois votes sur vingt-huit. Il eut ainsi l'honneur de siéger dans le premier conseil de Chicago.

Un traité fort important fut conclu, au mois de septembre 1833, entre les autorités américaines et les Sautaux, les Outaouais et les Potouatomis, en vertu duquel ces tribus cédèrent aux Etats-Unis cinq millions d'acres de terre, qui comprenaient notamment tout le vaste territoire situé sur la rive ouest du lac Michigan. Les noms canadiens suivants figurent au bas de ce traité : J.-B. Beaubien, Gabriel Godfroy, Joseph Chaunier, P. B. Kercheval, Pierre Ménard, fils. Le gouvernement américain s'engageait par ce traité à payer les réclamations très-considérables d'un certain nombre d'individus, la plupart des Canadiens, envers lesquels ces tribus étaient endettées¹. Beaubien reçut en vertu de ce traité une somme de deux cent cinquante piastres, et ses frères, Médard et Marc, sept cents et six cents piastres respectivement².

¹ Voir la liste de ces Canadiens à l'appendice.

² Au mois de septembre 1833, sept mille Peaux-Rouges assemblés dans Chicago échangeaient contre des marchandises sans valeur, un territoire de 4 à 5,000 lieues carrées. L'acte de vente stipulait que les Sauvages se retireraient vers l'Ouest.

En 1834, le comté de Cook reçut ordre d'organiser le contingent militaire qu'il devait fournir pour le service actif. Beaubien prit une part active à l'organisation de ce corps, et il fut choisi d'emblée colonel de la milice du comté. Il occupa ce poste pendant plusieurs années, manifestant en toute occasion un zèle et une activité remarquables.

IV

Chicago était encore loin d'avoir fait des progrès sensibles à cette époque. On peut en juger par le fait que les taxes municipales produisirent, en 1834, un revenu de quarante-neuf piastres seulement. Le chiffre des votants n'était encore que de cent onze et une somme insignifiante—soixante piastres—fut affectée à des améliorations publiques.

En 1835, le nombre des électeurs s'éleva à deux cent onze. Le crédit de la ville n'était guère considérable, car la banque de l'Etat refusa péremptoirement l'année suivante de négocier un emprunt de vingt-cinq mille piastres que la municipalité désirait contracter.

En 1836, Chicago était encore loin d'inspirer une grande confiance dans son avenir, si on en juge par l'appréciation suivante du major S.-H. Long, qui fit

au-delà du Mississipi. Une semaine plus tard, quarante charriots attelés chacun de quatre bœufs, transportaient à travers la plaine les enfants de Potouatomis et leur misérable bagage; les hommes et les femmes suivaient à pied. Au bout de vingt jours, la tribu arriva sur les bords du grand fleuve; elle le franchit et poursuivit pendant vingt autres jours la marche qui l'éloignait à jamais du pays de ses ancêtres. Quand on se promène aujourd'hui dans les rues de Chicago, on a à peine à se figurer qu'il y a trente-quatre ans, les Peaux-Rouges étaient encore les maîtres du sol sur lequel est bâtie la ville! *L'Amérique Actuelle*, par Emile Jonveaux, p. 5.

à cette époque une expédition vers les sources de la rivière Saint-Pierre.

« Comme place d'affaires, dit-il, l'endroit n'offre aucun avantage aux colons, attendu que le montant annuel du commerce du lac ne dépasse pas la cargaison de cinq ou six goëlettes, même lorsque la garnison reçoit ses provisions de Mackinaw. Il n'est pas impossible que, dans un avenir très-éloigné, quand les rives de l'Illinois seront habitées par une population nombreuse, et quand les basses prairies qui s'étendent entre cette rivière et Fort Wayne seront cultivées par autant de colons qu'elles peuvent nourrir, Chicago puisse devenir l'un des points de communication entre les lacs d'ici nord et le Mississipi. *Mais même alors, ajoute-t-il, je suis d'opinion que le commerce s'y fera toujours sur une échelle très-limitée; les dangers qu'offre la navigation du lac, le nombre si restreint de ses ports, seront toujours des obstacles insurmontables à l'importance commerciale de Chicago*¹. »

Quel sanglant démenti l'avenir a donné à cette prédiction !

Une fois constitué en ville, en 1837, Chicago commença à croître d'une manière extrêmement rapide. Sept ans plus tard, elle avait doublé le chiffre de sa population ; il était en 1850 de 28,269 âmes ; en 1860 de 109,000 ; en 1866 de 200,000, et de 293,977 en 1870. La population de Chicago est aujourd'hui estimée à plus de quatre cent mille âmes, et elle dépassera peut-être un million dans quinze ans.

Quels bonds prodigieux ! Il a suffi de quelques années pour que Chicago prenne un développement, que plusieurs siècles souvent n'ont pu réussir à donner à maintes grandes villes du vieux monde.

¹ *Expedition to the Sources of Saint Peter's River.*

V

Beaubien avait fait l'acquisition de terrains considérables à Chicago, mais il n'en retira guère de bénéfices. Adonné à la passion du jeu, il paraît qu'il perdit plus d'une fois en une nuit des *lots* de terre, qui valurent plus tard des millions. Ses autres frères furent non moins imprévoyants.

On raconte que Beaubien avait acheté une grande étendue de terrain au cœur même de Chicago, mais que le gouvernement américain s'en empara, prétendant avoir un droit antérieur à cette propriété, vu qu'elle avait été occupée tout d'abord par ses soldats. Beaubien protesta contre l'action du gouvernement, mais le tribunal de première instance, qui jugea le différend, ne voulut pas reconnaître la validité de sa réclamation. Il interjeta vainement appel de cette décision ; les cours supérieures se prononcèrent dans le même sens.

Les terrains dont Beaubien se trouvait ainsi dépossédé furent saisis et vendus aux enchères par le gouvernement. Les habitants de Chicago sympathisaient en général très-vivement avec Beaubien dans le malheur qui l'accablait, et il était entendu qu'ils ne lui feraient pas de concurrence lors de la vente de ces terrains. Un avocat du nom de James Collins ne fut pas aussi généreux. Profitant de l'absence des amis de Beaubien, qui étaient tous sous l'impression que la vente se ferait sans opposition, il offrit des prix supérieurs à ceux de notre malheureux compatriote, et devint, grâce à cette supercherie, l'acquéreur de propriétés qui prirent quelques années après une valeur énorme. Grande fut l'indignation

populaire lorsque cet acte odieux fut connu. On peut en juger par le fait que le susdit Collins fut brûlé en effigie, le lendemain soir, en présence d'une multitude irritée.

Les autorités américaines, voulant dédommager Beaubien de cette perte, lui firent don de trois *lots* dans la prairie, qu'il eut le droit de choisir. Mais le malheur semblait le poursuivre, et cette indemnité n'eut pas les heureux résultats qu'il en attendait. Obligé de revendre presque immédiatement ces nouveaux terrains pour faire face à des obligations pressantes, il tomba dans les filets d'un madré compère qui lui filouta une somme d'argent considérable.

On peut juger de la richesse colossale que les Beaubien eussent pu accumuler, en administrant leurs affaires avec plus de sagesse, par les faits suivants consignés dans une étude¹ sur Chicago :. Deux *lots* de ville achetés par Marc Beaubien moyennant \$102 avaient une valeur de \$108,000 en 1854; neuf *lots* acquis par le colonel Beaubien pour \$346 se vendaient \$450,000 en 1854. Cinquante-cinq autres *lots* achetés par ce dernier moyennant \$638.50 avaient en 1854 une valeur de \$134,000, tandis que trois autres pour lesquels il avait payé \$524 se vendaient cette même année, au prix de \$85,000. Un *lot* pour l'achat duquel Pierre Ménard avait donné \$100, produisait aussi en 1854 une somme de \$13,000. Et quel accroissement prodigieux de valeur ces terrains n'ont-ils pas pris depuis vingt ans—l'époque de la plus grande prospérité de Chicago!

Ce que nous disons ici de la famille Beaubien peut malheureusement s'appliquer à presque tous ceux

¹ *The Railroads, History and Commerce of Chicago.*

de nos compatriotes, qui,—les premiers habitants des cités les plus florissantes de l'Ouest,—se sont dessaisis de leurs propriétés pour des prix relativement insignifiants, tandis qu'elles atteignaient quelques années plus tard une valeur souvent fabuleuse ¹.

VI

A l'instar de la plupart des traiteurs canadiens, Beaubien avait épousé dans la forêt une Indienne, qui lui donna deux fils, dont il surveilla avec soin l'éducation. L'un d'eux embrassa la carrière de l'enseignement; l'autre, Médard, après avoir été marchand à Chicago pendant plusieurs années, s'est fixé à Silver Lake, Etat du Kansas, où il occupe une position importante.

Beaubien s'unit en secondes noces à une Métisse française du nom de Josephite Laframboise, fille adoptive de John Kinzie, le premier habitant blanc de Chicago. Cette femme, douée de beaucoup d'intel-

¹ Dans une étude sur Chicago, publiée dans *L'Opinion Publique*, du dix-neuf octobre 1871, M. L.-H. Fréchette raconte ce qui suit :

—Voyez-vous, monsieur, me disait un jour un Canadien du nom de Rodier, aujourd'hui établi dans l'Iowa; voyez-vous ces deux beaux blocs de marbre, ces superbes magasins, en face du *Sherman House*, qui s'étendent jusqu'à la rue Slate? Eh bien, tout le terrain sur lequel ils sont construits m'a appartenu!

—Oui? vous devez être bien riche alors?

—Hélas! monsieur, vous avez connu M. Dowling!

—J'en ai entendu parler.

—Eh bien, il était boulanger à cette époque. Il me fournissait du pain. Je partais pour le *Far West*; je lui laissai le tout pour un vieux cheval et une balance de compte. Aujourd'hui, ces lots se vendent deux mille piastres le pied. Mon boulanger est mort millionnaire!

D'autres familles canadiennes, telles que les Danis et les Valiquette, ont été plus heureuses. Elles avaient acheté quelques arpents de terre pour jardiner. La semaine dernière, ces familles étaient riches de plusieurs centaines de mille piastres. Si Chicago se rebâtit, elles manipuleront des millions, peut-être avant qu'il soit longtemps.

ligence, avait eu l'avantage de recevoir une bonne instruction.

Après la vente de ses terrains à Chicago, Beaubien alla demeurer à douze milles à l'ouest de la ville, sur une terre que le gouvernement américain avait donnée à sa femme. Mais, à la mort de cette dernière, il revint demeurer à Chicago, d'où il ne s'était pas éloigné sans regrets.

La ville avait alors pris un essor remarquable ; elle grandissait à vue d'œil ; des milliers d'émigrants lui arrivaient de toutes parts ; chaque jour voyait s'élever de nouvelles constructions aux proportions imposantes ; ses chemins de fer, ses canaux, ses navires, alimentaient son commerce déjà immense ; partout régnait une dévorante activité, un mouvement fiévreux d'affaires. Aussi ce ne fut pas sans une profonde admiration mêlée d'étonnement que le vieux pionnier canadien put assister au merveilleux progrès d'une ville, où il était venu quelques années auparavant planter sa tente.

Beaubien épousa, durant son séjour à Chicago, une Américaine à peine âgée de vingt-cinq ans, alors que plus de soixante hivers blanchissaient sa tête. Il eut de ce mariage plusieurs enfants : Alexandre, Philippe, Henri, Guillaume, Marie, Marguerite et Caroline. Ses fils demeurèrent encore à Chicago et forment partie de la police, dans laquelle l'un d'eux est capitaine. M. Fréchette¹ fait erreur lorsqu'il affirme que la famille Beaubien est entièrement disparue de la cité.

Beaubien dut quitter de nouveau la ville, qui lui était chère à tant de titres, pour aller passer les der-

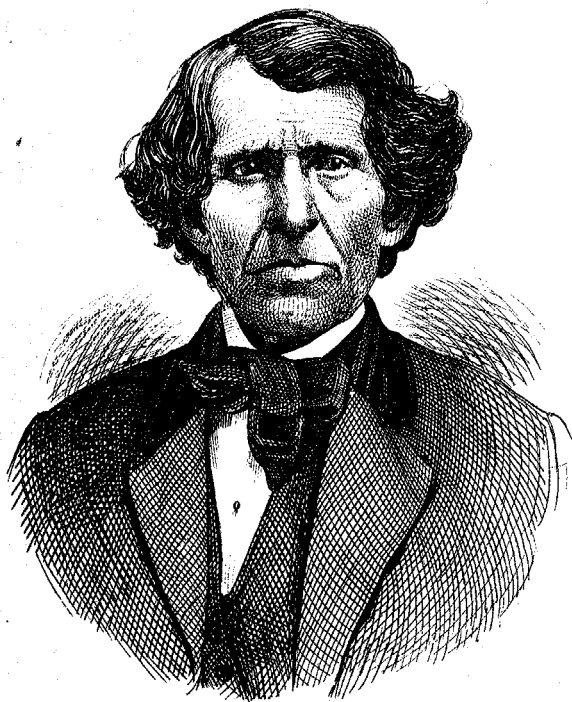
¹ *L'Opinion Publique*, dix-neuf octobre 1871.

² Ce comté porte le nom d'un Canadien qui a été inhumé sur les bords de la rivière De Pato, laquelle débouche dans la rivière des Plaines, à une faible distance de Kankaki.

nières années de sa vie à Napierville, comté de De Page, où il vécut dans une grande pauvreté. Une courte maladie l'enleva, il y a quelques années, à l'affection de sa famille et d'un grand nombre de personnes, qui, tout en reconnaissant ses torts, éprouvaient cependant pour lui une très-vive sympathie.

Beaubien avait quatre frères et une sœur, qui l'ont précédé ou suivi dans la tombe, à l'exception de Marc, qui a atteint sa soixante-dix-septième année. Ce dernier, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, après avoir fait la traite dans sa jeunesse, vint se fixer à Chicago, en 1829, où il construisit le premier hôtel, le premier bateau passeur et l'un des premiers magasins. Il eut les meilleures chances de devenir très-riche dans cette ville ; mais il ne sut pas en profiter. Son imprévoyance le força même de quitter l'opulente métropole et d'aller se réfugier à la campagne.

Marc Beaubien est le père d'une famille fort nombreuse. Il eut seize enfants de son mariage avec sa première femme, Marguerite Nadeau, originaire de Détroit, et sept autres de son union avec une Canadienne du nom de Mathieu. De ce nombre, quatorze vivent et sont répandus dans les différentes villes de l'Ouest. Beaubien est encore plein de verdure, malgré sa vieillesse, et tout fait croire que de longs jours sont encore réservés à l'un des derniers survivants des premiers pionniers de Chicago, qui disparaissent rapidement depuis quelques années.



NOEL LEVASSEUR

NOEL LEVASSEUR

I

Noël Levasseur est né en 1769, à Saint-Michel d'Yamaska, dans la nuit de Noël : circonstance qui lui valut ce prénom. Son père, Anfoine Levasseur, était l'un de ces braves cultivateurs canadiens, remarquables par leur droiture, leur esprit religieux, leurs habitudes laborieuses, leur attachement au sol. Sa mère, née Angélique Lavallée, était douée de toutes les qualités de la femme forte.

Les parents du jeune Levasseur n'avaient d'autre ambition que de le garder auprès d'eux et de le voir s'établir sur un morceau de la terre paternelle, selon la

coutume d'alors, qui a tant contribué à l'appauvrissement de notre sol. Mais à peine âgé de dix-sept ans, leur fils, dont ils ne croyaient devoir jamais se séparer, n'écoulant que ses goûts de voyage, son amour des aventures, leur dit brusquement adieu pour aller chercher fortune dans l'Ouest.

Il quitta Montréal, le quinze mai 1817, remonta le cours du Saint-Laurent, puis traversa les lacs dans une barge qui contenait quatre-vingts hommes, tous engagés par M. de Rocheblave, traiteur important. Mais, à peine arrivé à Michillimakinac, M. de Rocheblave vendit tous ses droits à la Compagnie américaine des pelleteries, et ses hommes passèrent ainsi au service de cette puissante association, à la tête de laquelle se trouvait l'opulent M. Astor.

Levasseur partit de Michillimakinac pour aller faire la traite dans le Wisconsin, en compagnie de quatre Canadiens. Il passa l'hiver à Fond-du-Lac, s'y construisit une grossière cabane, et retourna le printemps suivant à Michillimakinac, où il fut occupé pendant deux mois à la préparation des pelleteries destinées à être envoyées en Angleterre. Il fit la même course pendant sept ans dans l'Indiana, venant chaque année séjourner un mois ou deux à Michillimakinac.

II

Rien d'important ne survint à Levasseur durant cet espace de temps. Il fit ensuite la traite pendant cinq ou six ans dans l'Illinois. Son comptoir se trouvait aux Iroquois, où l'on remarque maintenant une jolie paroisse canadienne appelée l'Erable. Il agissait sous les ordres de M. Gordon S.

Hubbard, agent de M. Astor, l'un des plus anciens habitants de Chicago.

Deux ans plus tard, Levasseur fut envoyé à Rockville pour trafiquer avec les Sauvages, dans le temps où ils venaient de recevoir l'indemnité annuelle, que leur payait le gouvernement américain. Il se mit en route avec deux hommes, muni d'une certaine quantité de marchandises et de deux barils d'eau-de-vie. C'était un voyage assez périlleux, car s'il arrivait que les Sauvages découvrirent l'eau-de-feu, il pouvait en résulter les plus fâcheuses conséquences.

Levasseur usa de ruse pour ne les contenter qu'à demi. En arrivant à Rockville, à la tombée de la nuit, il cacha le précieux liquide dans les buissons, puis offrit ses marchandises aux Sauvages. Ceux-ci refusèrent de se prêter à tout échange, tant qu'on ne leur aurait pas donné de l'eau-de-vie. C'était, disaient-ils, une promesse solennelle qu'ils avaient faite à des êtres chers, morts depuis peu. Il fallut bien céder.

Levasseur leur dit qu'en effet il avait apporté des spiritueux, mais en bien petite quantité. Cette nouvelle fut accueillie au milieu de grands cris de joie, et les Sauvages, munis de vases de toute espèce, firent ceinture autour de notre traiteur. Il les conduisit à l'une de ses cachettes, mais ne leur donna qu'une partie de l'eau-de-feu qu'il tenait en réserve. Ces terribles enfants des bois se livrèrent en peu de temps à la joie la plus délirante. Ce ne fut bientôt que chants et cris, suivis d'une danse bruyante, échevelée, sur l'herbe de la prairie. Les voix rauques des Sauvages avinés réveillaient les échos endormis et les oiseaux nocturnes..... C'était une épouvantable bacchanale, une vraie ronde de sorciers.

Le chef de la bande, prévoyant du trouble, con-

seilla à Levasseur de quitter le camp. Celui-ci comprit qu'il serait prudent de déguerpir promptement, et avec ses deux compagnons il vint planter sa tente au centre du village actuel de Bourbonnais. La nuit enveloppait la plaine lorsqu'ils arrivèrent sur les lieux. Ils lâchèrent leurs chevaux dans la prairie, après avoir eu soin de remplir de foin les clochettes suspendues à leur cou, afin que leur bruit argentin ne trahit pas leur présence, puis ils s'abandonnèrent à un sommeil bienfaisant.

Quand le soleil illumina de ses premiers feux l'horizon sans bornes des prairies, il trouva Levasseur et ses compagnons éveillés depuis longtemps. Quelle ne fut pas l'admiration de ces derniers à la vue de cette région, qui leur apparaissait, pour la première fois, tout inondée de la lumière matinale ! A l'orient, la plaine se déroulait verte, immense, comme une mer d'émeraude ; à l'occident, une longue lisière de bois courait le long de la rivière, balançant les cimes altières de ses érables et de ses chênes encore humides de rosée. Près d'eux jaillissait, au milieu de buissons en fleur, une fontaine aux eaux limpides, qui allait se perdre au loin dans la prairie. C'était un paysage pittoresque, enchanteur, digne d'un pinceau d'artiste ! Levasseur, ne pouvant taire son admiration, dit à ses compagnons : « Quel beau pays à habiter ! » Il ne se doutait pas alors, qu'après onze ans de courses incessantes, il viendrait se fixer en cet endroit, comme un roi au milieu de ses domaines, et y terminer dans l'aisance et le repos une vie jusqu'alors si pénible et si accidentée.

III.

Levasseur apprit en peu de temps le dialecte des Potouatomis, et gagna l'estime générale de ces Sauvages. Il demeura pendant dix ans aux Iroquois, au service de M. Astor. A l'expiration de son engagement, il se trouvait avoir des épargnes se montant à quinze cents piastres. M. Stewart, originaire de Montréal, lui vendit des marchandises pour une somme de six mille piastres, et lui assura qu'il n'aurait pas de concurrence dans un rayon de soixante milles. Dix-huit mois après, il avait pu réaliser le joli bénéfice de dix-huit mille piastres dans son commerce avec les Sauvages.

Ceux-ci venaient de recevoir leur annuité du gouvernement américain, qui s'était engagé par le traité de Tippecanoe, à leur payer la somme de deux cent mille piastres en l'espace de vingt ans. Ce fait explique la fortune rapide de Levasseur. Le gouvernement américain ayant laissé quelques réserves aux Sauvages à Danville, notre compatriote acheta d'eux de vastes étendues de terrains qu'il payait un peu plus d'une piastre l'arpent, les revendant ensuite cinq ou six piastres aux émigrants.

Un Sauvage, voulant un jour acheter un cheval d'un autre Indien, demanda à Levasseur de lui vendre un baril d'eau-de-vie, afin de faciliter la transaction. Ce dernier accéda à sa demande. Les deux Sauvages s'enivrèrent malheureusement, et l'acheteur fut tué par l'autre dans le moment où la raison les avait abandonnés. En apprenant sa mort, le fils de la victime jura de se venger dans le sang de Levasseur. Sa mère essaya vainement de lui faire voir

que l'homme blanc était tout à fait étranger à cette mort ; il ne voulut rien entendre, enfourcha sa monture, et partit à fond de train pour aller exécuter sa vengeance. L'allure bruyante de ce cheval donna l'éveil à Levasseur qui, sortant de sa maison, aperçut le Sauvage, teint de noir, les cheveux en désordre, flottant sur ses épaules ; les Sauvages se teignent ainsi la chevelure et dénouent leurs tresses lorsqu'ils ont l'intention de tuer quelqu'un.

L'Indien sauta de son cheval et s'avança vers Levasseur, les yeux chargés d'éclairs, la bouche pleine de menaces. Il porta en même temps la main à sa ceinture, mais Levasseur devinant son perfide dessein, lui arracha le couteau avant qu'il pût le saisir, et le frappant du pied l'étendit à terre sans connaissance. Après l'avoir fouillé pour s'assurer s'il n'avait pas d'autres armes, il appela une vieille Sauvagesse qui habitait une cabane voisine pour en prendre soin. Celle-ci lui lia les pieds et les mains, et l'étendit sur du foin. A son réveil, le Sauvage demanda qu'on lui ôtât ses liens en disant : *Sheücabasaka*, la raison est revenue.

Levasseur lui reprocha vivement d'avoir attaqué un homme sans défense au milieu de centaines de Sauvages.

—Si tu eusses été brave, lui dit-il, tu te serais vengé sur le véritable assassin de ton père et non sur moi.

Quelques instants après, l'Indien passait à cheval en compagnie de son frère ; tous deux avaient les cheveux teints de noir et en désordre, ce qui n'annonçait rien de bon. Ils se dirigèrent vers la cabane où demeurait l'assassin. Celui-ci, quoique prévenu de leur visite, avait dédaigné de fuir ; l'un

d'eux lui envoya une balle en pleine poitrine et l'autre lui asséna un coup de casse-tête. Ils repassèrent ensuite chez Levasseur, et celui qui avait voulu attenter à sa vie lui dit :

—C'est fait, j'ai vengé la mort de mon père, son assassin n'est plus.

IV

Après un séjour de trois ans aux Iroquois, Levasseur vendit toutes ses propriétés, et vint s'établir en 1837 à Bourbonnais, où il acheta une étendue de terre de quinze cents arpents. Il lui fallut du courage pour venir ainsi s'établir au milieu de la solitude, car on n'y voyait encore à cette époque que la modeste cabane de François Bourbonnais, qui a donné son nom à cette localité.

Ce Canadien, natif de Beauharnois, était établi là depuis deux ans, et occupait une maison de poutres grossières, qui subsistait encore il y a quelques années. La terre qu'il cultivait ne lui appartenait pas en propre. Elle faisait partie de la réserve accordée aux Sauvages et il y avait un droit commun par sa femme, une Métisse du nom de Josephite Chevalier. Bourbonnais ¹ possédait d'autres terrains à Kankaki, à l'endroit où se trouve la gare de l'Illinois Central ; ils couvraient un rayon de six cents quatre-vingts arpents. Bourbonnais

¹ Dans le traité conclu à Chicago, le vingt-six septembre 1833, entre le gouvernement des États-Unis et les Ontaouais, Sautaux et Potouatomis, il est question, au nombre des réclamations contre ces Sauvages dont les autorités américaines assumaient le règlement, d'une somme de deux cents piastres pour Josephite Chevalier, sa femme, d'une autre somme de neuf cents piastres pour les enfants, et d'un troisième montant de cinq cents piastres pour les enfants de son fils, François Bourbonnais.

était de taille athlétique et il avait fini par adopter les mœurs et les habitudes des Sauvages. Il quitta l'Illinois lorsque les Peaux-Rouges de cet Etat émigrèrent au nombre de trois mille à Council's-Bluff (Missouri), et il mourut plusieurs années plus tard. Il avait eu quatre enfants de son mariage avec Josephthe Chevalier.

M. L.-H. Fréchette, dans une étude sur Chicago, raconte ce qui suit au sujet de l'établissement de Levasseur à Bourbonnais : « J'ai bien connu un vieux Canadien du nom de Levasseur, le fondateur du village de Bourbonnais, qui a été à même de faire une fortune à la Rotschild, s'il avait pu seulement entrevoir un coin de l'avenir. Il avait épousé à la mode du pays la fille d'un chef indien, qui lui offrit de prendre à son choix une étendue de terre de cinq milles carrés, soit à l'endroit où vient de brûler la partie commerciale de Chicago, soit dans les prairies fertiles où est situé aujourd'hui le florissant township de Bourbonnais. C'était son cadeau de noces. Le terrain où devait se bâtir Chicago ne valait rien pour la culture ; c'était un marais fangeux, une véritable fondrière. A Bourbonnais, au contraire, grasses prairies, délicieuse petite rivière, collines toutes couvertes de luxuriante végétation. Levasseur choisit Bourbonnais ¹. »

Nous tenons de Levasseur que ces renseignements ne sont pas tout à fait exacts. S'il est vrai qu'il eût pu acquérir la partie la plus importante de Chicago—qui ne se composait à cette époque que d'une maison—il n'a pas épousé la fille d'un chef sauvage, et il n'a pu recevoir ainsi le splendide cadeau de noces dont il est question. De plus,

¹ *L'Opinion Publique*, dix-neuf octobre 1877.

il n'a jamais obtenu un pouce de terre gratuitement. Le gouvernement avait rendu, au reste, la chose impossible, en défendant aux Sauvages de céder leurs terres avant le traité de Tippecanoe, et ils ne purent dans la suite vendre leurs réserves moins d'une piastre et un quart l'arpent : aucune concession de terres des Sauvages pour une somme moindre n'aurait été reconnue par le gouvernement. Les « collines couvertes de luxuriante végétation » sont inconnues à Bourbonnais, dont le sol, comme celui des prairies, n'est nullement accidenté.

M. Charles Lindsay, dans son opuscule : *The Prairies of the Western States*, dit aussi que beaucoup de Sauvages, en quittant l'Illinois, furent bien heureux de pouvoir avoir un cheval ou un fusil en échange de leurs terres. Mais cette assertion est sans fondement. Les premiers colons de Bourbonnais ou de Kankaki n'ont pas obtenu leurs terres moyennant quelques carabines ou quelques barils d'eau-de-vie, comme on le croit assez généralement ; il leur a fallu acheter les réserves des Sauvages aux conditions établies par le gouvernement américain.

V

Levasseur était venu s'établir à Bourbonnais à l'approche de l'hiver. Comme il redoutait les ennuis de la solitude dans les longues veillées de la saison, il crut devoir céder au profond désir qu'il éprouvait

.....de respirer encore
Cet air du ciel natal où l'on croit rajeunir,
Cet air qu'on respire dès sa première aurore,
Cet air tout embaumé d'antiques souvenirs¹.

¹ Lamartine, *Harmonies Poétiques*.

Depuis longtemps ses parents le pleuraient comme mort, car il y en tant de jeunes Canadiens qui ont quitté le foyer paternel pour n'y plus revenir, disparaissant comme ces feuilles d'automne que le vent disperse au loin.

Levasseur se plaît à raconter qu'il arriva à Saint-Michel, le jour de la Toussaint, à l'heure même où l'office divin se terminait, mais que personne ne le reconnut. Dix-neuf ans d'absence l'avaient entièrement changé. Il n'était plus ce jeune homme à la figure fraîche et sympathique, aux allures timides, que l'on avait connu autrefois. Son teint était bronzé par le soleil, et les traits de l'adolescent avaient fait place aux lignes mâles et énergiques de l'homme mûr.

Il se rendit en toute hâte à la maison paternelle, où son arrivée avait été annoncée, mais il eut autant de peine à se faire reconnaître qu'autrefois Joseph par ses frères. En vain pouvait-il dire comme le fils de Jacob : « Vous voyez de vos propres yeux que c'est moi-même qui vous parle de ma propre bouche. » Sa transformation était telle que ses parents s'obstinaient à ne pas vouloir revoir en lui leur fils. Sa mère surtout ne pouvait croire que celui qui était là devant elle, grand, élancé, habillé à la mode américaine, fut celui qu'elle avait vu partir, jeune, frêle, revêtu du costume des *voyageurs*. Persuadé qu'on avait voulu lui préparer une cruelle mystification, — l'amour maternel est si prompt à s'alarmer, — elle se disait : — Ah ! non, ce n'est pas lui, il est mort, comme je le craignais, je ne le verrai plus.

Tout ému, Levasseur s'approchait vainement de sa mère en lui disant :

— C'est moi, chère mère, c'est votre Noël.

—Non, tu es un Américain, répliquait-elle. Mais soudain, plus prompte que l'éclair, elle saisit sa main et la baisant, s'écria :

—Ah ! c'est bien lui, voyez son doigt coupé (il avait la première phalange de l'annulaire coupée).

Puis, ivre de bonheur, cette bonne mère couvrit son fils de larmes et de baisers brûlants, et le père, témoin de cette scène attendrissante, pleurait en silence.

Inutile d'ajouter que l'on tua le veau gras et que les heureux parents se laissèrent aller à la plus profonde joie. Leur bonheur était d'autant plus vif qu'il était inespéré. C'était plus que la venue de l'enfant prodigue qu'ils fêtaient, c'était le retour d'un fils chéri qu'ils avaient cru perdu pour toujours.

VI

A son retour à Bourbonnais, Levasseur construisit sur le terrain le plus élevé de l'endroit la maison qu'il occupe aujourd'hui. C'est un bâtiment de briques, à deux ailes, orné d'un portique très-élevé, qui a un peu l'apparence des anciens manoirs canadiens.

Peu de temps après il fut chargé par les autorités américaines de conduire trois mille Sauvages qui allaient émigrer à Council's-Bluff. La caravane se composait de quarante wagons destinés à transporter les vieillards, les enfants et les infirmes. Le voyage dura trois mois et ne s'opéra pas sans bien des difficultés.

Pendant le séjour de Levasseur aux Iroquois, il avait dû aussi accompagner quinze cents Sauvages à la même destination ; cette fois-ci ce n'était plus comme commis, mais en qualité d'agent du gouvernement américain.

Depuis 1836, c'est-à-dire depuis le jour où Levasseur vint planter sa tente à Bourbonnais, il s'identifia complètement avec cette importante localité, dont le développement devint l'objet de sa plus chère ambition.

Il fut durant plusieurs années dans une solitude presque complète, mais peu à peu quelques *voyageurs* canadiens, fatigués de leur vie aventureuse dans les plaines, vinrent se grouper autour de lui, et la petite colonie ne tarda pas à voir grossir le nombre de ses habitants. Les nouveaux venus achetèrent de Levasseur de petites étendues de terres à des conditions faciles ; puis, séduits par la douceur du climat et par la fertilité du sol, principalement composé d'alluvions antiques, ils invitèrent leurs parents du Bas-Canada à venir partager leur bonne fortune.

Cet appel, coïncidant avec les troubles de 1837 et 1838, qui provoquèrent une émigration nombreuse aux Etats-Unis, eut de l'écho sur les rives du Saint-Laurent, et chaque année vit partir ensuite bon nombre de compatriotes pour les Illinois. Vers 1847, plusieurs cultivateurs des comtés de Bellechasse, de l'Islet et de Kamouraska, allèrent rendre visite à leurs parents et amis établis près de Chicago, et à leur retour au Canada, ils firent une peinture si brillante des avantages qu'offraient les prairies de l'Ouest, que beaucoup de Canadiens se dirigèrent vers la nouvelle terre promise. Ces émigrants formèrent ces groupes de population française, pleins de sève et de vitalité, qui ont si bien conservé les principaux traits du caractère national.

Ce mouvement d'émigration fut surtout considérable lorsque Chiniquy, renommé alors comme apôtre de la tempérance, mais tristement célèbre depuis

par son apostasie, conduisit pendant les années 1851 et 1852, vers les Illinois, des centaines de familles canadiennes, où elles devaient trouver ce qui, selon lui, « leur avait manqué au Canada, du pain, de l'espace et de la liberté. » Chiniquy disait aussi avec une révoltante hypocrisie, qu'il voulait réunir ces familles « sur un même point afin de conserver leur belle langue et passer leur sainte religion à leurs enfants. »

Une lettre de l'apostat, en date du dix-neuf avril 1852, nous apprend que les terres de Bourbonnais étaient à cette époque à peu près toutes occupées par les émigrés canadiens, et qu'il avait dû s'avancer à quinze milles au sud et à l'ouest. « Là, » disait-il, « j'ai choisi trois magnifiques prairies au milieu desquelles j'ai planté mes croix pour servir de signes de ralliement à nos chers et malheureux compatriotes. »

VII

Bourbonnais est un vrai village canadien, et le voyageur qui, après avoir franchi plusieurs centaines de milles, se trouve tout à coup dans cette localité, pourrait se croire encore au milieu d'une de nos bonnes et anciennes paroisses des bords du Saint-Laurent. L'église, le collège et le couvent, groupés ensemble, les maisons, entourées de verdoyantes plantations, la franche hospitalité des habitants, leur gaieté toute gauloise, les accents français, les vieux airs nationaux qui résonnent agréablement à son oreille, les usages populaires si bien, si religieusement conservés ; tout lui rappelle le souvenir de la patrie absente. Que l'on parcoure les Etats-Unis, que l'on y visite tous nos groupes d'émigrés, et on

n'en trouvera peut-être pas un seul qui ait un cachet aussi véritablement canadien.

Bourbonnais est incontestablement la plus importante de toutes les paroisses canadiennes, entre lesquelles il faut remarquer aussi les Petites-Iles ou Saint-George, fondé par un Canadien, M. Granger ; Manteno, fondé par M. Ménard Martin, un autre compatriote ; l'Erable, qui doit le jour à M. Kirk, parent de Mgr Desautels ; Sainte-Anne, et enfin Kankaki, situé à deux milles de Bourbonnais.

Dans son ouvrage : *Le Far-West*, Mme Olympe Audouard raconte ce qui suit au sujet des paroisses canadiennes de l'Illinois : « Il y a quelques années, à la suite d'une espèce de schisme religieux qui s'était formé, sept ou huit mille Canadiens, conduits par leurs prêtres dissidents, arrivèrent dans l'Etat de l'Illinois, et s'établirent sur les bords du lac Kankaki ; c'est un site admirable, la terre y est d'une fertilité tellement surprenante, que leur petite colonie prospéra bientôt. »

Madame Audouard fait erreur. Ce schisme n'a pas éclaté au Canada, mais dans l'Illinois, lorsque des milliers de Canadiens s'y étaient établis ; il n'a pas été, par conséquent, la raison déterminante de leur émigration.

Elle ajoute : « J'ai traversé le pays qu'ils habitent. Ils ont de jolis petits villages, bâtis sur le modèle français ; on y retrouve nos maisons de fermiers ; c'est gai, propre comme au bon vieux temps où la province existait encore chez nous. Ils se réunissent le dimanche et ils dansent joyeusement au son du fifre et du tambour ; ils ont aussi leurs mâts de cocagne, leurs jeux de boule, et l'on retrouve chez eux cette bonne et franche gaieté, qui délasse agréablement de

la roideur austère et tant soit peu hypocrite du Yankee.»

Mme Audouard donne trop libre cours à son imagination quand elle nous parle de mâts de cocagne, puis de Canadiens qu'elle a vus s'amuser et danser le dimanche, au son du fifre et du tambour. Les mâts de cocagne sont inconnus chez nos compatriotes, et leurs joyeuses danses ne se font pas au son du fifre et du tambour, mais au son du violon traditionnel, que l'on trouve dans presque chaque demeure canadienne.

La petite ville de Kankaki a perdu un peu de sa physionomie canadienne, depuis que le chemin de fer de l'Illinois Central a ajouté un surplus considérable à son ancienne population.

Si Bourbonnais n'a pas l'importance commerciale de Kankaki, en revanche, il lui est supérieur par ses établissements d'éducation, qui répandront sur cette localité l'éclat dont brillent toujours les grands centres littéraires. Son superbe collège a obtenu une charte universitaire, et rivalisera bientôt avec les maisons d'enseignement les plus considérables de l'Illinois. Fait important à signaler, c'est le seul collège canadien classique qui existe aux Etats-Unis, où l'instruction de nos compatriotes est loin, malheureusement, d'être à la hauteur de leurs besoins.

Ce collège a été fondé par les Clercs de Saint-Viateur, excellente congrégation enseignante qui, après avoir fait tant de bien dans le district de Montréal, commence à se répandre aux Etats-Unis. Ces dévoués religieux partirent de Montréal pour aller fonder cet établissement, à la demande de M. l'abbé Côté, le curé actuel de Chicago, qui renonça à la desserte de Bourbonnais en faveur de la nouvelle communauté.

Les Sœurs de la Miséricorde vinrent s'établir à Bourbonnais en 1850, mais elles n'y séjournèrent que deux ans; elles furent remplacées, en 1857, par les Sœurs Marianites, de South-Bent, qui abandonnèrent aussi la localité en 1859. Les Sœurs de la Congrégation ont depuis 1860, dans le village, un beau couvent à deux étages, où se presse tous les ans un nombreux essaim de jeunes filles, qui vont y puiser une solide instruction chrétienne.

A l'époque où Bourbonnais n'avait pas de prêtre domicilié, il était desservi par des missionnaires. Le premier apôtre de la localité fut M. l'abbé Crevier, de Vincennes. Le second, Mgr de Saint-Palais, plus tard évêque de Vincennes, était lié d'amitié avec Levasseur, dont il a toujours été l'hôte durant son séjour à Bourbonnais. Il fut remplacé par M. l'abbé de Pontavisse, qui bâtit la première chapelle, formée de poutres grossières. Cette humble chapelle a été remplacée plus tard par une église de bois, qui devint la proie des flammes, à l'époque où Chiniquy desservait la paroisse. L'église que l'on éleva ensuite sur ses ruines fut construite en pierre sous la direction de M. l'abbé Gingras.

Lorsque Chiniquy commença sa funeste croisade contre l'Eglise catholique, la plupart des habitants de Bourbonnais, fascinés par sa parole entraînant et astucieuse, ne surent pas résister à ses pernicioeux appels et glissèrent avec lui sur la pente de l'abîme. Mais Levasseur ne se laissa pas entraîner par le courant de l'erreur. Il refusa d'abandonner la foi de ses pères, et il fut l'un des premiers à dénoncer le nouveau Luther.

Nos compatriotes de Bourbonnais, malgré tout l'empire qu'avait su prendre Chiniquy sur eux,

commencèrent peu à peu à rentrer dans le giron de la foi, lorsqu'ils virent arriver parmi eux, au mois de décembre 1856, un prêtre éclairé comme l'était le regretté M. Désaulniers, de Saint-Hyacinthe, lequel travailla avec beaucoup de succès, pendant plusieurs mois, à combattre l'erreur jusque dans ses derniers retranchements.

C'est à son successeur, M. l'abbé A. Mailloux, que l'on doit, cependant, le retour à la foi du plus grand nombre de ces malheureux dévoyés. Sa parole onctueuse et persuasive, son dévouement sans bornes, ses vertus évangéliques, exercèrent la plus salutaire influence dans les trois années qu'il consacra à cette œuvre difficile. Ses successeurs¹ réussirent à dissiper les derniers nuages de l'erreur, et aujourd'hui il n'y a pas un groupe canadien aux États-Unis, qui soit animé d'un esprit plus véritablement religieux que celui de Bourbonnais.

La plus grande partie des habitants sont cultivateurs et vivent dans l'aisance. Quelques-uns s'adonnent au commerce et réussissent fort bien. Plusieurs occupent des charges politiques ou municipales. Depuis deux ans, le secrétaire-trésorier de la municipalité est M. George Letourneau, compatriote distingué.

¹ Voici la liste des prêtres qui ont tour à tour desservi Bourbonnais d'une manière régulière, avec la date de leur nomination à la cure de cette paroisse :

L'abbé Courgeault.....	13 mai	1848.
“ Wing	4 mai	1851.
“ Charles Chiniquy... ..	28 septembre	1852.
“ Lemaistre	17 septembre	1853.
“ Antoine Lebel.....	3 novembre	1854.
“ Louis Cartuyvels... ..	16 décembre	1855.
“ Désaulniers	11 décembre	1856.
“ A. Mailloux.....	28 mars	1857.
“ J. V. Gingras.....	24 juin	1860.
“ Ducroux	2 septembre	1863.
“ J. Côté.....	29 octobre	1864.
“ P. Beaudoin.....	11 septembre	1865.

En général, ils sont fort dévoués aux institutions américaines, et nous ne saurions espérer de les rapatrier dans un avenir plus ou moins rapproché. Les belles terres qu'ils cultivent les retiendront toujours dans cette région fertile de l'Ouest. Ils diffèrent beaucoup sous ce rapport des Canadiens de l'Est, qui, travaillant en grande partie dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, sont moins attachés au sol américain, d'autant qu'un petit nombre seulement sont propriétaires fonciers.

Bourbonnais a fourni durant la dernière guerre américaine une compagnie militaire, qui s'est distinguée en plusieurs rencontres; elle avait pour capitaine, M. Séguin; pour premier lieutenant, M. Noël Brosseau; pour second lieutenant, M. Edouard Martin. Elle était désignée par la lettre D et faisait partie du 71^{me} régiment volontaire de l'Illinois. Sa discipline et son habileté lui valurent le ruban bleu du régiment. Cette distinction indique qu'elle était supérieure à toutes les autres compagnies, dont se composait le corps d'armée du Tennessee, fort de trente mille hommes. Elle fit preuve d'une telle intrépidité au siège de Vicksburg, qu'on lui confia toujours ensuite les postes les plus périlleux. Au siège de Mobbille, M. Charles Paradis, de Sainte-Anne, alla planter le drapeau américain sur le fort de Rlokesly, au milieu d'un feu extrêmement nourri, après avoir vu tuer quatre soldats, qui avaient vainement tenté d'accomplir cet audacieux exploit.

Le recensement de 1861 indique qu'il y a trois cent douze familles à Bourbonnais, en tout quinze cents âmes. Le chiffre de la population actuelle n'est guère plus élevé.

VIII

En 1837, Levasseur avait choisi pour compagne de sa solitude, Mlle Ruth Russell, et il eut de ce mariage quatre fils et quatre filles. L'aîné, Edouard, prit part à la guerre de sécession comme lieutenant du 12^{me} régiment de l'Illinois, et mourut des suites des fatigues de plusieurs rudes campagnes. La femme de Levasseur s'étant éteinte vers 1860, il épousa en secondes noces, le neuf septembre 1861, Mlle Eléonore Franchère, cousine du célèbre Franchère.

Levasseur s'occupe maintenant du soin de ses terres, et continue de se rendre utile, en toute occasion, à ses compatriotes. Il est à la tête d'un mouvement dont l'objet est d'amener à Bourbonnais le chemin de fer Lafayette, qui reliera quelques-uns des grands centres américains, Baltimore, Cincinnati, et aura son terminus à Chicago. Si Bourbonnais obtient cet embranchement, il se trouvera en communication avec les plus importantes cités des Etats-Unis.

Levasseur est d'une taille un peu au-dessus de la moyenne; sa figure est ovale et encadrée par une épaisse chevelure qui laisse voir à peine quelques mèches argentées. Son teint est coloré, ses yeux vifs. Il porte très-alertement ses soixante-seize années, et tout fait croire qu'il atteindra un âge très-avancé. Comme le vieillard d'Horace, il aime à parler des choses d'autrefois, du bon vieux temps,—*laudator temporis acti*,—et il sait donner au récit des aventures et des longues courses de sa jeunesse un véritable intérêt. Avec lui disparaîtra l'un des plus courageux pionniers de l'Ouest.



JOSEPH ROBIDOU

JOSEPH ROBIDOU

II

Le voyageur qui s'aventurait au commencement du siècle dans la région du haut Missouri, sur les bords de la petite rivière du Serpent Noir, pouvait apercevoir, perchée sur une colline, une humble habitation faite de poutres grossières, véritable sentinelle de la civilisation au milieu du désert. C'était l'un des nombreux comptoirs fondés par l'entrepreneante Compagnie des pelleteries de Saint-Louis ¹,

¹ Les employés de la Compagnie des pelleteries sont pour la plupart des Canadiens-Français ou des descendants de colons français établis sur les bords du Mississipi, et du Missouri; ils sont obligés de faire toutes les affaires de la Compagnie en qualité de bateliers, de chasseurs, de trappeurs, c'est-à-dire

afin d'alimenter son énorme commerce de fourrures avec les naturels de cette contrée éloignée. Exposé comme l'était ce poste, il était facile de voir qu'il n'avait pas fallu peu de courage à celui qui était venu y planter sa tente, loin de tout secours, loin de tout établissement, au milieu de Sauvages féroces, enclins au meurtre et au pillage.

L'hôte de cette demeure primitive s'appelait Joseph Robidou. Tous les voyageurs le connaissaient, car bien des fois ils avaient eu à se louer de son hospitalité. D'un autre côté, les indigènes avaient pour lui un singulier attachement, fruit des bons procédés et de la bienveillance qu'il leur témoignait en toute circonstance.

Le choix de ce lieu indiquait chez ce chasseur canadien, non-seulement beaucoup de courage, mais une rare sagacité. Tout le pays à l'entour formait une vaste plaine très-fertile, bien arrosée, semée de bouquets d'arbres élancés, couronnée par des collines

d'hommes qui prennent les bêtes à fourrures dans les pièges, et au besoin même ils doivent être soldats. Ils sont pris à la solde de la Compagnie pour un temps indéterminé; ils sont tous bien armés et forment une race d'hommes incultes, parmi les Indiens. Une habitude d'enfance a seule pu les accoutumer à une semblable existence. Ils sont fort à préférer pour ce service aux Anglo-Américains, qui ne se soumettent pas avec autant de gaieté et d'obéissance à tous ces travaux. Quoique la langue anglaise soit celle de toutes les contrées de l'Ouest, et qu'elle tende à y devenir de plus en plus générale, il est pourtant indispensable aux directeurs et aux employés de la Compagnie des pelleteries de comprendre le français, attendu que presque tous les subordonnés le parlent et que toutes les rivières et tous les environs du Missouri et des Prairies occidentales portent des noms français. Tous les voyageurs placent à leur ceinture un large couteau comme les Indiens: ils ont leur corne à poudre et leur sac à plomb suspendus par-dessus leur épaule à une courroie. L'un d'eux se distinguait par un scalp ou peau de crâne qui pendait à sa ceinture. C'était un trophée qu'il avait enlevé à un Pied-Noir qui l'avait d'abord blessé, mais qu'il avait ensuite tué d'un coup de fusil, et puis scalpé à la manière indienne.—*Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique Britannique du Nord exécuté pendant les années 1832, 1833 et 1834, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, v. I, p. 262.*

et des monticules si pittoresquement étagés, si différents d'aspects et de grandeur, qu'ils ressemblaient plutôt à l'ouvrage de l'art qu'à celui de la nature. Parmi ces monticules, aux formes capricieuses, se dressait fièrement la colline du Roi, qui paraissait avoir servi autrefois de lieu de sépulture aux Indiens.

Un poste aussi avantageusement situé ne pouvait manquer de devenir tôt ou tard le noyau d'un centre important, et d'attirer les flots d'émigrants qui commençaient alors à se diriger vers l'Ouest. C'est ce que Robidou avait compris en prenant possession de cette solitude, au milieu de bien des épreuves et des difficultés ; et nous allons voir qu'il avait lu sûrement à travers les voiles de l'avenir.

II

Le père de Joseph Robidou était né au Canada. Lorsqu'il arriva à Saint-Louis, la grande cité n'était encore qu'un humble poste de traite. Il se lia d'amitié avec Pierre Laclède et Pierre Chouteau, les pionniers de la ville, et fit comme eux le commerce des fourrures, qui lui donna de gros bénéfices.

Ce fut à Saint-Louis qui naquit le fondateur de Saint-Joseph, le deux août 1783. A peine âgé de treize ans, il trafiqua avec les indigènes, sous la direction de son père, puis il passa plusieurs années dans ce but à Michillimakinac. Il prit ensuite du service dans la Compagnie américaine des pelleteries, et fit son premier voyage sur la rivière Missouri en 1799.

Si l'on en croit un journal de Saint-Joseph ¹, Robidou vint s'installer, en 1803, au pied des collines du Serpent-Noir, et se construisit une cabane près de

¹ Le *Herald*, vingt et un novembre 1875.

la rivière Missouri, faisant un commerce lucratif avec les Ioouas, les Renards, les Panis et les Kansas, sur lesquels il sut, par son adresse, exercer beaucoup d'influence. Le *Campbell Gazetteer*, de cette même ville, prétend, au contraire, que Robidou se fixa d'abord sur la Grande Rivière, dans le comté de Carroll, Missouri, à six milles d'un autre comptoir, tenu par Blondeau et Chouteau, deux Français. Ce n'est que plus tard que le pressentiment d'un avenir prospère l'aurait décidé à venir s'établir dans la région encore déserte du Serpent-Noir.

Robidou habitait ce poste solitaire lorsque le prince Maximilien Wied-Neuwied, désireux d'étudier spécialement la faune et la flore des Etats-Unis, tout en satisfaisant sa curiosité de voyageur, poussa ses explorations jusque dans cette partie reculée du Missouri. « Le vingt-quatre avril 1833, dit ce voyageur distingué, nous vîmes les collines du Serpent-Noir (Ouakanse-Ouay, dans la langue des Ayooouays), mais nous n'y arrivâmes que le soir, notre navigation ayant éprouvé plusieurs obstacles dans la rivière. Les collines du Serpent-Noir sont des élévations médiocres dont les côtes et les cîmes sont découpées d'une façon fort originale, et sur lesquelles les bois alternent avec des endroits découverts garnis d'un gazon frais. Non loin de la rivière on a construit un comptoir qu'habite Robidou, employé de la Compagnie des pelleteries. L'habitation de Robidou, qui est peinte en blanc et entourée de la brillante verdure des prairies, faisait un effet fort agréable, et M. Rodmer —notre artiste—esquissa ce paysage au moment où il était éclairé par un beau soleil couchant. ¹ »

¹ Le prince Maximilien Wied-Neuwied explora surtout le haut Missouri, dont il nous a laissé une description fidèle et

Après une longue course d'une année dans la région supérieure du Missouri, le prince Maximilien de Wied-Neuwied revint au poste de traite occupé par Robidou. Il nous communique ses impressions dans les termes suivants : « Le seize mai, vers quatre heures de l'après-midi, nous atteignîmes la belle chaîne de collines, les *Blacksnake Hills*, et tout près de là, *Robedoux Trading House*. Les belles collines, et la fraîche prairie qui s'étendait au-devant, brillaient de la plus riante verdure, tandis que d'autres collines aux formes bizarres étaient couronnées de forêts de grands arbres. Les deux maisons qui se trouvent en cet endroit sont peintes en blanc, de sorte que, loin de la rivière, elles se détachent sur la verdure qui les environne, ce qui leur donne un air riant. Derrière ces habitations, entre les collines et sur leur penchant, il y a de grands champs de maïs enclos, et des bœufs paissaient dans la plaine. Le propriétaire de la maison, M. *Robedoux* et son fils étaient alors absents; quelques engagés grossiers que j'y trouvai ne purent

intéressante. Il donne dans son récit de voyage la liste des personnes qui faisaient partie de son expédition, d'où l'on verra, dit-il, que presque tous les Canadiens sont d'extraction française : 1o. le major Mitchil, commandant de l'expédition; 2o M. Culbertson, commis; 3o Déchamp, demi-sang (Métis), chasseur; 4o L. Papin, chasseur; 5o Déchamp, frère du chasseur; 6o Gabriel Benoit; 7o David Beauchamp; 8o Aug. Bourbonnais; 9o Pierre Groteau; 10o Ant. Dauphin; 11o Cyprien Desnoyers; 12o Jules Duchouquette; 13o Guill. Bapron; 14o Urb. Bolduc; 15o Pierre Carpentier; 16o Bapt. Desjardins; 17o L. Desnoyers; 18o Jos. Deroy; 19o L. Dapron; 20o D. Garnier; 21o Ant. Guyon; 22o Hamel; 23o B. Jacquemont; 24o L. Lecomte; 25o Carifelle; 26o L. Laramée; 27o Jean. Latresse; 28o Léandre Maréchal; 29o Jules Maréchal; 30o F. Maxant; 31o Henri Morrin, pilote; 32o Laracutte Martin; 33o L. Vincenneau; 34o L. Laderoute; 34o L. Palmier; 36o Pierre Beauchamp; 37o V. Surprenant; 38o L. Saucier, menuisier; 39o Alexandre Thibault; 40o Fr. Souchette; 41o Jos. Souchette; 42o Pascal Torique; 43o L. Torique; 44o Charles Trudelle; 45o Jos. Potdevin, cuisinier, tous engagés et Canadiens, etc. — *Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique Britannique du Nord exécuté pendant les années 1832, 1833 et 1834*, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, v. II, p. 185.

donc pas me procurer les provisions fraîches que je désirais, ni me faciliter les moyens de visiter les Indiens du voisinage, en me prêtant des chevaux.»

Quelques jours plus tard, le prince fit rencontre de Robidou, qui venait d'acquérir le poste de traite de la Compagnie des pelleteries au Serpent-Noir. « Le vingt-deux mai, ajoute-t-il, nous vîmes un pyroscaphe, l'*Ayoway*, qui remontait péniblement la rivière peu profonde. Nous reçûmes, par le vieux Roube-doux, qui se trouvait à bord, des nouvelles de Saint-Louis. Cet homme avait acheté de la Compagnie des pelleteries, pour 500 dollars, la maison des Blacksnake-Hills, d'où nous venions et où il retournait ¹. »

II

Au mois d'octobre 1836, les Otos, Missouris, Omahas, Yanktons, et les bandes Sautis de la tribu des Sioux conclurent un traité fort important avec les Etats-Unis, par lequel ils leur cédèrent un vaste territoire et firent don à Joseph Robidou de trois sections de terre, en considération des avances qu'il leur avait faites depuis beaucoup d'années ².

Ils stipulèrent la même concession en faveur de Louis Fontenelle, un autre trappeur canadien, qui leur avait rendu des services précieux en maintes circonstances.

Quelques colons étaient venus se grouper à cette époque près de l'habitation de Robidou; mais l'émigration ne commença à se diriger d'une manière active vers ce poste que lorsque le gouvernement

¹ *Voyages dans l'Interieur de l'Amérique, etc.*, v. III, p. 156.

² *Treaties between the United-States and the Indian tribes*, p. 525.

des Etats-Unis eût fait l'acquisition du territoire connu sous le nom de « Platte Purchase, » et qu'il eût passé le traité de 1837 avec les Indiens, pour les transférer à l'ouest du Mississipi. La vaste région, ainsi ouverte à la civilisation, comprend les comtés d'Atchison, Andrew, Holt, Buchanan, Nodaway et Platte.

Le comté de Buchanan fut d'abord organisé, et la première cour de justice fut tenue le dix février 1839. La première cour de circuit du district siégea, quelques mois après, le quinze juillet 1839, dans la maison de Joseph Robidou. Elle fut présidée par M. Austin A. King, appelé plus tard aux importantes fonctions de gouverneur du Missouri.

La renommée fit bientôt connaître les avantages qu'offrait la région de la Platte, et il ne se passa guère de jour sans que des familles entières arrivassent pour s'y établir. Leur exemple porta ses fruits, et le courant de l'émigration prit de telles proportions, que des colonies presque complètes vinrent se transplanter dans ce fertile territoire.

Convaincu plus que jamais de l'importance qu'allait prendre ce lieu, Robidou demanda et obtint des lettres-patentes du gouvernement, au mois de mai 1843, pour faire reconnaître ses droits de propriété sur environ cent soixante acres de terre. La ville fut ensuite divisée en *lots*, qui trouvèrent promptement des acquéreurs. Les terrains ordinaires se vendaient cent piastres chacun. On peut encore en voir la distribution sur la carte de Saint-Joseph, dans la partie désignée sous le nom de « ville primitive. »

Après avoir acheté l'emplacement de Saint-Joseph, Robidou vendit la magnifique propriété qu'il possédait à Saint-Louis, au coin des rues Main et Murtle.

Cette maison, qui lui avait été léguée par son père, avait un cachet historique, car elle fut témoin de la première assemblée générale des représentants du Missouri, en 1812.

Le progrès de la future cité fut si rapide qu'en 1845 elle comptait déjà six cents habitants. Robidou, élu président du bureau des syndics, fit constituer la localité en village. Comme il s'agissait de la baptiser, il lui donna le nom de Saint-Joseph, en l'honneur de son patron. Ce nom remplaça avantageusement celui de *Serpent-Noir*, sous lequel le poste était connu jusqu'alors. Les Américains se contentent généralement de l'appeler Saint-Joe, lorsqu'ils parlent de la capitale du Missouri.

Ce ne fut qu'en 1849 que Robidou put décider sa femme à venir demeurer avec lui à Saint-Joseph. Jusque-là elle s'était obstinément refusée de quitter Saint-Louis, et le cercle nombreux de parents et d'amis qui l'attachaient à cette ville. Elle offrit moins de résistance lorsqu'elle vit plusieurs de ses enfants : Jules-César, Belavoir, Félix et Edmond, aller partager la bonne fortune de leur père dans la ville qu'il venait de fonder. Ce déplacement ne réalisa que trop ses pressentiments, car elle mourut peu après son arrivée à Saint-Joseph. Ceux de ses enfants qui l'avaient précédée dans cette ville sont morts depuis, laissant de nombreuses familles dans la pauvreté.

Le développement de Saint-Joseph la fit constituer en ville, en 1851. M. Thomas Mills fut son premier maire. La ville n'a cessé de progresser, et elle promet de devenir un centre très-important. Située au milieu d'une plaine très-fertile, sur la rivière Missouri, reliée au reste du continent par cette voie de communication naturelle et onze chemins de fer,

habitée par une population active et entreprenante, forte déjà d'environ trente mille âmes, elle peut aspirer à de brillantes destinées.

Robidou vécut assez longtemps pour voir réaliser ses plus beaux rêves sur l'avenir de Saint-Joseph, mais aussi pour fournir une nouvelle preuve du *sic vos non vobis* du poète. Après les années de prospérité, vinrent les revers, les malheurs, qui engloutirent les bénéfices des années précédentes, et lui laissèrent de bien faibles moyens de subsistance.

L'*Historical Magazine*, de New-York, publiait, en 1866, la note suivante à son sujet : « M. Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, a célébré, le vingt et un août dernier, sa quatre-vingt-deuxième année. M. Robidou est le premier blanc qui ait pénétré dans le haut Missouri, alors que Saint-Lou n'était qu'un poste de traite. »

Le pionnier de Saint-Joseph s'éteignit dans cette ville, le vingt-sept mai 1868, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il s'était marié deux fois, en 1808, puis en 1812. Il eut de sa première femme, Eugénie Delisle, un fils, Joseph, qui a aujourd'hui moins de soixante-six ans, et sa seconde femme, Angélique Vaudry, lui donna sept enfants, dont deux seulement survivent : Edourd, qui habite Saint-Joseph, et Sylvanie, épouse M. F.-H. Beauvais, de Saint-Louis.

Le *Herald*, de Saint-Joseph, rappelait, à quelque temps, le souvenir du fondateur de la ville, et il terminait les quelques lignes qu'il lui consacrait par les réflexions suivantes : « Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, mérite une mention spéciale. Comme premier habitant de cette ville, comme premier commerçant de fourrures avec les Sauvages, comme le premier pionnier qui a bravé les épreuves,

les dangers et les privations d'une vie dans la solitude, son nom sera longtemps cité et chéri par notre population.

« Son histoire, l'histoire d'un homme qui a vécu dans un lieu parfaitement isolé, sans amis pour l'encourager, sans voisins à visiter, sans les chemins de fer et les innombrables avantages de la civilisation, vivant de ce que pouvait produire une contrée nouvelle et sauvage ; son histoire, disons-nous, si elle était fidèlement écrite, serait une étrange et étonnante fiction pour nous qui jouissons du confort et du superflu de l'époque actuelle. »

Le nom de Robidou a été donné à un affluent de la rivière Gasconnade — Robidoux Fork — dans le Missouri.

IV

Joseph Robidou avait deux frères, dont l'histoire nous a conservé les noms : Jules et Antoine.

Le premier fut l'un des plus anciens habitants de Saint-Joseph, et il y construisit, en 1843, la deuxième habitation de la future ville. Il assista à l'assemblée des pionniers du Missouri, qui eut lieu à Saint-Louis, au mois de septembre 1874. Il s'est éteint à Saint-Joseph, le vingt-six février 1875.

Antoine Robidou naquit à Saint-Louis, le vingt-neuf août 1794, et mena une existence fort aventureuse. Il n'avait pas plus de vingt-deux ans lorsqu'il accompagna le général Atkinson jusque dans la région alors fort sauvage de Yellow-Stone ; ce nom lui fut donné par les Canadiens qui l'appelaient la Roche-Jaune. Six ans plus tard, il émigra à Mexico, où il épousa une Mexicaine de bonne famille et d'une intel-

ligence plus qu'ordinaire. Il revint avec elle dans l'Ouest et fit la traite avec les Navajos et les Apaches. En 1840, il se fixa près de ses frères, à Saint-Joseph, où sa famille a depuis presque constamment demeuré.

Antoine Robidou organisa une expédition, en 1845, aux Montagnes Rocheuses, dans le dessein de faire la traite, mais avant d'arriver au but de son voyage il fut surpris par une terrible tempête, qui fit périr cent à deux cents de ses chevaux, et faillit causer sa mort et celle de tous ses compagnons. Sans les secours que put lui envoyer à temps Joseph Robidou, cette expédition lui aurait certainement été fatale, car il était alors dans la plus profonde détresse et avait perdu tout espoir de salut. Robidou accompagna, en 1846, le brave général Kearney—le Murat américain—dans une campagne contre le Nouveau-Mexique, en qualité d'interprète et de guide. Ce voyage ne lui porta pas bonheur. Dans un combat avec les Mexicains, il reçut plusieurs coups de lance, qui le blessèrent gravement. Il survécut pourtant à ses blessures et revint à Saint-Joseph en 1849.

La passion des aventures reprenant bientôt le dessus, il se dirigea vers la Californie, où il demeura jusqu'en 1854. Il alla s'établir, l'année suivante, au Nouveau-Mexique, et passa plusieurs mois à Washington, en 1856, pour régler certaines affaires avec le gouvernement. Il retourna ensuite à Saint-Joseph, où il est mort, le vingt-neuf avril 1860, à l'âge de soixante-six ans, après une douloureuse maladie occasionnée par ses longues et pénibles courses.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS ROY

La Côte-Sans-Dessein ¹—encore un endroit baptisé par les Canadiens!—est un petit village, situé sur les bords du Missouri, qui comprenait, au commencement du siècle, environ trente familles, la plupart françaises. A cette époque la guerre régnait partout sur la frontière, et les Sauvages, toujours enclins au vol et au pillage, se livraient à des incursions incessantes sur les hameaux les plus exposés, trop faibles pour offrir une résistance victorieuse.

¹ « Un peu plus haute, l'Osage River, petite rivière qui, d'après Warden, fournit beaucoup de tortues à écaille molle, sort du milieu du bois, et l'on arrive ensuite au petit village de Côte-Sans-Dessein, ancien établissement français, célèbre par la défense opiniâtre qu'un petit nombre de personnes y firent contre une troupe d'Indiens hostiles. »—*Voyage dans l'Intérieur de l'Amérique du Nord*, par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, v. I, p. 268.

En prévision de ces attaques, les habitants de la Côte-Sans-Dessein avaient construit deux maisons entourées de palissades, où ils pouvaient au besoin faire une chaude réception à leurs assaillants. Ils avaient agi avec prévoyance, car un jour de l'année 1814, les Sacs, appuyés par un certain nombre de Renards et d'Ioouas, firent une attaque en règle sur le village, puis feignirent de battre en retraite. Les colons s'élancèrent à leur poursuite, c'était justement ce que voulaient les Sauvages. Après avoir franchi une certaine distance, les Indiens firent volte-face et massacrèrent les trop hardis Canadiens qu'ils avaient réussi à entraîner dans la prairie, par leur ruse de guerre. Puis ils se dirigèrent de nouveau vers le village, en faisant entendre leur terrible cri de combat. Affolés de terreur, les femmes et les enfants allèrent se réfugier dans les maisons du fort.

En ce moment on put voir un bel exemple de dévouement filial. Un jeune homme, ne voulant pas abandonner sa mère toute décrépète, la mit sur ses épaules, quoiqu'elle le suppliât de la laisser mourir, et se dirigea en toute hâte avec son précieux fardeau vers la maison du fort, accompagné de sa femme, d'un autre trappeur, et suivi de près par les Indiens. Plus d'une balle vint siffler au-dessus de leurs têtes, mais ils purent pénétrer heureusement dans le fort sans être atteint par ces projectiles. Ce héros, cet homme de cœur, qui avait bravement exposé sa vie pour sauver sa mère mourante, c'était Jean-Baptiste Louis Roy.

Cette maison contenant heureusement quatre fusils, de la poudre et du plomb, Roy et son compagnon commencèrent bravement à faire feu sur les assaillants qui comptaient sur une victoire facile. La femme

de notre héros, habituée aux luttes avec les Sauvages, ne fut pas plus intimidée que son mari à la vue de cette nuée d'agresseurs, et elle facilita la résistance en faisant fondre du plomb pour le convertir en balles. Il lui arrivait même de temps à autre de faire le coup de feu. Les Sauvages durent se tenir à une distance respectueuse durant le premier jour de l'engagement, et ceux qui, plus hardis que les autres, osèrent s'avancer à la portée des balles, allèrent invariablement rouler sur le sol. Le feu des assiégés était tellement nourri qu'ils durent jeter parfois de l'eau froide sur leurs fusils, devenus trop chauds.

Le lendemain, le compagnon de Roy, cédant à un irrésistible mouvement de curiosité, jeta un coup d'œil à travers l'une des meurtrières pour se rendre compte de la position des assiégeants ; mais une balle au même instant l'étendit sans connaissance. Roy et sa femme coururent à son secours, et ils ne tardèrent pas à avoir la douloureuse certitude qu'il était blessé mortellement. Il rendit l'âme quelques minutes après, pendant que les Sauvages, tout fiers de voir que leur coup avait porté juste, témoignaient leur satisfaction par de grands cris de joie.

Encouragés par le ralentissement du feu, les assaillants crurent qu'ils pouvaient s'approcher sans danger de la maison, et ils commencèrent à lancer des matières enflammées sur le toit qui prit feu. Mais la femme de Roy, dont le péril décuplait le courage, les força de battre en retraite en tirant parmi eux quelques coups de fusil bien dirigés, tandis que son héroïque mari, escaladant la maison au milieu d'une pluie de flèches et de balles, réussissait à enlever les bardeaux du toit qui étaient en feu, puis à rentrer sain et sauf dans la petite forteresse.

Les Sauvages n'eurent pas plus de succès le troisième jour. Roy et sa femme continuèrent de se montrer admirables de bravoure et de vigilance. Si leur courage ne faiblit pas un seul instant, ils n'en étaient pas moins torturés par les plus terribles angoisses. Epuisés de fatigues et de veilles, obligés de se tenir sur le qui-vive la nuit comme le jour, sur le point de manquer de tout, de pain, d'eau et de poudre, ne pouvant se faire illusion sur l'issue de cette lutte inégale, leurs esprits étaient assaillis sans cesse par les plus sombres pensées, devant la terrible perspective d'aller périr sur le bûcher, au milieu des plus cruelles tortures. Aussi, étaient-ils décidés à vendre chèrement leur vie, et à tirer parti de toutes les chances de salut que pouvait offrir une résistance désespérée, en lassant, si cela était possible, la patience des ennemis, et en les décourageant par les pertes qu'ils ne cessaient de leur infliger. Ils savaient que si les Sauvages sont ardents à l'attaque, ils se rebutent bientôt lorsqu'ils rencontrent une résistance sérieuse.

Le quatrième jour, la maison du fort paraissait aussi inexpugnable que les jours précédents. Il en sortait un feu très-vif, qui continuait de semer la mort parmi les indigènes. Stupéfaits de cette défense opiniâtre, ces derniers vinrent à la conclusion que la maison du fort était imprenable, qu'elle était protégée par le Grand Manitou, et qu'ils encourraient sa vengeance s'ils continuaient plus longtemps leurs stériles attaques. Puis ils quittèrent les lieux, en poussant de grands cris, que les échos du Missouri répétèrent longtemps.

Décrire la joie délirante de Roy et de son intrépide compagne lorsqu'ils virent l'ennemi enlever ses

ouigouams et abandonner le siège, c'est ce qu'aucune plume ne saurait faire. Elle était d'autant plus vive que l'heure de la délivrance sonnait pour eux au moment même où ils ne la croyaient plus possible.

Lorsque les défenseurs du poste de la Côte-Sans-Dessein virent le dernier ennemi disparaître à l'horizon, ils purent aller compter dans la plaine les cadavres de quatorze Sauvages tombés sous leurs balles meurtrières. On voit par là qu'ils étaient aussi adroits tireurs que braves.

Le spectacle donné par ce Canadien et sa femme disputant leur vie dans un endroit désert du Missouri, loin de tout secours humain, loin de toute habitation, contre une pareille horde de barbares, est l'un des plus beaux exemples de bravoure que nous offre notre histoire. C'est le digne pendant de la résistance légendaire de l'héroïne de Verchères, ou de celle de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, qui, pendant dix jours, tinrent tête à sept cents Iroquois.

Ce fait, raconté par Flint, auteur de *Letters on the Mississippi Valley*, est entouré de circonstances si étonnantes et si difficiles à concevoir, qu'on serait tenté de le mettre au nombre des fables ou de crier à l'exagération, si l'on ne savait que la vie des trappeurs canadiens abonde en traits de ce genre, qui, pour manquer de vraisemblance, n'en sont pas moins vrais. Cette défense héroïque est relatée, du reste, par plusieurs autres écrivains, avec quelque légère différence dans les détails. Suivant l'auteur de *The American West*, le siège du fort aurait duré un jour seulement, et ce sont les femmes qui auraient éteint le feu qui détruisit une partie du toit de la maison.

Après la guerre, les jeunes gens de Saint-Louis

présenterent à Roy un magnifique fusil comme preuve de leur admiration pour son héroïsme. Le Congrès de Washington fut moins généreux, car il refusa de récompenser cet acte de courage extraordinaire, qui, chez les peuples de l'antiquité, aurait suffi pour illustrer son auteur.



LOUIS-VITAL BAUGY

LOUIS-VITAL BAUGY

I

La famille Baugy¹ est l'une des plus anciennes du pays. François Baugy vint se fixer au Canada dès 1638, et ses descendants, Michel et Jean, élevèrent de nombreuses familles dans le petit établissement de Beauport,—devenu depuis une magnifique paroisse,—fondé, en 1634, par le sieur Robert Giffard.

Les mémoires du temps nous apprennent que le chevalier de Baugy reçut ordre, en 1683, d'aller prendre le commandement du fort Saint-Louis, aux

¹ Ce nom est orthographié de différentes manières dans nos registres : Baugy, Baugis, Baugie, Beaugie. Bougainville écrivait *Bogis*. Les membres de cette famille au Missouri signent *Bogy*.

Illinois, en remplacement de M. de La Salle ; mais il paraît qu'il était complètement étranger à la famille de ce nom, d'origine beaucoup plus modeste, qui a fait souche au Canada et dans les Etats-Unis.

Des membres de cette famille se dispersèrent dans le Canada à mesure que l'on fit des défrichements le long du fleuve ; et l'on voit que l'un d'eux, Joseph Baugy, habitait les Cèdres, comté de Soulanges, au milieu du dix-huitième siècle. Joseph Baugy avait un frère, Philippe, qui a demeuré longtemps dans cet endroit, où il est mort vers 1825.

Nous connaissons peu de chose de Philippe Baugy ; nous savons seulement qu'il prit part à la guerre de 1812 contre les Américains, comme il appert de l'extrait suivant d'une relation conservée aux archives du ministère de la milice à Ottawa : « Du vingt-quatre au vingt-six septembre 1813, le capitaine Philippe Beaugie avec sa compagnie—composée de cent quatre hommes—fit du service aux Cèdres. Il appartenait à la milice sédentaire de la division de Vaudreuil. Il ne savait pas signer. »

Joseph Baugy quitta bientôt les Cèdres pour aller grossir le nombre des émigrants canadiens qui se dirigeaient alors vers les Illinois, où ils fondèrent les villages de Cahokia, Kaskaskia, Saint-Philippe, Prairie-du-Rocher et fort Chartres, bien avant l'établissement de Saint-Louis par Laclède et Chouteau en 1764. Il se fixa à Kaskaskia, où il épousa, quelques années après son arrivée, Mlle Placy. Vers 1786 ou 1787, il alla s'établir plus à l'ouest, dans le territoire de l'Arkansas, à un poste appelé *Old Post*, où l'avaient précédé quelques traiteurs canadiens. Plus tard, il fit la traite à une station encore plus éloignée, qui reçut le nom de Baugy's Depot. Cette

localité, située dans la contrée des Chactas, a maintenant une certaine importance.

Joseph Baugy eut plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Placy. L'aîné, qui portait son nom de baptême, fut envoyé à la Nouvelle-Orléans pour y faire son éducation.

L'Espagne avait acquis, par le traité de 1763, toute la région à l'ouest du Mississipi. Or, comme ses nouveaux sujets étaient presque tous d'origine française, elle crut de bonne politique de les traiter avec bienveillance ; elle avait même établi pour eux une école publique à la Nouvelle-Orléans. C'est dans cet établissement, tenu sur un bon pied, que Joseph Baugy et plusieurs de ses autres compatriotes reçurent l'instruction, qu'il ne leur eût guère été possible d'obtenir dans la contrée encore déserte de l'Ouest.

Tous les élèves qui sortaient de cette institution avaient droit de prendre du service dans l'armée espagnole, ou bien d'être nommés à un emploi dans les bureaux du gouvernement. Grâce à ce privilège, Joseph Baugy devint fonctionnaire de l'Etat, et fut choisi peut-être l'un des secrétaires de Moralès, gouverneur-général de la Louisiane.

Peu après l'acquisition de la Louisiane par les Etats-Unis, le président Jefferson offrit à un certain nombre de jeunes gens, tous descendants de familles françaises, d'entrer comme cadets à l'école militaire de West-Point. Ceux qui furent l'objet de cette haute faveur étaient Charles Gratiot, Auguste P. Chouteau et M. Bouis, de Saint-Louis ; Louis Vallée, de Sainte-Geneviève ; M. Cousin, de Cap-Girardeau ; Joseph Baugy et deux autres Français de la Nouvelle-Orléans.

Vers 1805, Baugy quitta la Nouvelle-Orléans pour

aller s'établir dans la petite ville de Sainte-Geneviève, où il lui semblait qu'un meilleur avenir l'attendait. M. J.-S. McCarthy nous fait la description suivante de la localité : « A Sainte-Geneviève, il y a soixante maisons assez jolies. Les Français, qui composent le gros de la population, y ont pris les usages espagnols. Tous les soirs, on y entend le son de la guitare, et on y danse le *fandango*.¹ » Quelques années plus tard, Sainte-Geneviève avait pris assez de développement pour compter une population de quinze cents âmes.

Joseph Baugy résida à Sainte-Geneviève pendant de longues années, et sut mériter, par son intelligence et par son intégrité, la confiance et l'estime de tous ses concitoyens. Après avoir exercé différentes fonctions publiques, il fut élu plusieurs fois membre de la législature du Missouri. Il est mort dans le mois de février 1842, laissant sept enfants, dont quatre fils et trois filles. En 1805, il avait épousé Marie Beauvais, fille de Vital Beauvais², qui émigra du Canada au Missouri vers 1740 ou auparavant. Cette vénérable dame vit encore, à l'âge avancé de quatre-vingt-neuf ans, et son intelligence n'a rien perdu de sa lucidité

¹ *Voyages en Amérique*, v. I, p. 210.

² En l'an 1768, le gouvernement français vendit à M. Beauvais—parent probablement de M. Vital Beauvais—une plantation des jésuites, près de l'ancien village de Kaskaskia, qui contenait deux cent quarante arpents de terre, un bon nombre de bestiaux et une brasserie. Le gouvernement français s'était emparé de cette propriété, lors de la suppression de l'ordre des jésuites. M. Beauvais était à cette époque un riche citoyen. Il avait quatre-vingts esclaves et fournissait 86,000 livres de farine aux magasins du roi, et cela n'était pas toute sa récolte d'une année.—*The Pioneer History of Illinois*, by John Reynolds, p. 62.

II

Louis-Vital Baugy est fils de l'homme de bien, du citoyen intègre, du représentant distingué, dont le souvenir est encore vivace parmi les anciens colons du Missouri. Il naquit le neuf avril 1813, dans la ville de Sainte-Geneviève. Les moyens d'instruction étant très-restreints à cette époque, le jeune Baugy suivit pendant quelque temps l'humble école tenue par M. Joseph D. Grafton, ci-devant du Connecticut.

En 1826, il fut envoyé avec un frère du nom de Charles, à une école de la campagne, dirigée par M. Joseph Hertich, Suisse d'origine, et il s'y fit remarquer par son application à l'étude et la précocité de son intelligence. Une chute extrêmement grave faillit mettre à néant les belles espérances qu'il faisait déjà concevoir. Elle le rendit incapable de tout travail physique pendant deux ans. Il profita de cette longue inaction pour dévorer tous les livres qui lui tombaient sous la main, et orner son esprit d'une foule de connaissances précieuses.

Baugy se trainait encore péniblement, au moyen de béquilles, lorsqu'il fut admis, en 1830, dans le collège catholique du comté voisin, celui de Perry. Il n'y resta malheureusement que six mois, et ce furent les derniers avantages qui lui furent offerts sous le rapport de l'instruction.

Il quitta l'école pour accepter une position de commis dans un magasin tenu par un M. Bossier, de Sainte-Geneviève. Son salaire était de deux cents piastres seulement, dont la moitié payable en marchandises. Si faible que fût cette rémunération, il trouva cependant moyen d'acheter quelques livres,

dont la lecture absorba tous ses loisirs et une partie de ses nuits.

Cette position n'était conforme ni à ses goûts ni à ses aptitudes. Comme il se sentait le talent nécessaire à des fonctions plus élevées, il était fermement déterminé à saisir la première occasion qui se présenterait d'embrasser une carrière plus avantageuse.

Deux ans plus tard, il quitta Sainte-Geneviève pour Kaskaskia, où il allait commencer son droit dans le bureau du juge Nathan Pope, homme de loi distingué. Le jour même de son départ, il écrivit la note suivante à sa mère, dans laquelle il lui faisait part de ses projets d'avenir.

« Sainte-Geneviève, 16 janvier 1812.

« Je quitte aujourd'hui le toit paternel, sous les soins de M. William Shannon, un vieil ami de mon père, pour me rendre à Kaskaskia, afin d'étudier la loi dans le bureau du juge Pope. Mon instruction est fort restreinte, mais je suppléerai à ce qui me manque par un travail assidu.

« Je suis décidé de tenter cette épreuve, et j'ai l'intention de retourner dans l'Etat où je suis né, pour y pratiquer la loi, si je puis me faire admettre au barreau. Je veux en même temps faire des efforts pour devenir sénateur des Etats-Unis pour mon Etat, dussé-je n'arriver à mon but que lorsque j'aurai soixante ans. Je prie Dieu qu'il me donne la persévérance nécessaire. Je communique cet écrit à ma mère, et je le lui donne pour le conserver. Que Dieu me soit en aide !

« LOUIS-VITAL BAUGY. »

Ce document est vraiment extraordinaire. Il suffit pour expliquer la conduite de cet ambitieux étudiant de dix-neuf ans, dont on peut dire comme du célèbre Pitt : *He never was a boy*,—il ne fut jamais enfant. Pendant quarante ans, Baugy a poursuivi opiniâtrement l'idée de devenir un jour sénateur des Etats-Unis, et, pendant quarante ans, il a travaillé à se rendre digne de ces importantes fonctions. Ni les obstacles, ni les difficultés ne lui ont manqué ; mais ils ne l'ont jamais fait dévier de la voie qu'il s'était tracée. A force de persévérance, d'énergie, de services à la cause publique, il est arrivé au terme de son ambition, à temps pour réaliser la note prophétique qu'il adressait à sa mère, car il fut nommé sénateur avant d'avoir atteint son douzième lustre.

La petite ville de Kaskaskia, où Baugy allait faire ses études de droit, était située sur les confins de la civilisation dans l'Ouest. Fondée dès les premiers temps du pays par les Français, elle se faisait remarquer par le nombre de ses hommes distingués, de ses femmes accomplies, et par les manières policées de ses habitants. Baugy eut la bonne fortune d'être admis dans l'intimité des personnes les plus importantes de la localité ; et ce fut dans ce cercle d'élite qu'il acquit ces charmes sociaux, cette urbanité, ce talent de conversation, qui le distinguent aujourd'hui à un haut degré.

III

Tout en étudiant le droit chez son patron, le juge Pope, Baugy apprit le latin, que lui enseigna le curé de Kaskaskia, M. l'abbé Condamine. Il avait fait une convention avec lui par laquelle il s'engageait à servir toutes ses messes, en échange de ses leçons

de latin. Baugy n'a cessé depuis de porter le plus grand respect à ce prêtre dévoué, qui, tout en lui enseignant le latin, lui inculquait des sentiments d'honnête homme et de chrétien qu'il a toujours conservés vivaces.

La fameuse guerre du Faucon-Noir (*Black-Hawk*), étant survenue sur ces entrefaites, au mois de mai 1832, Baugy offrit bravement ses services comme volontaire, pour repousser l'invasion des Peaux-Rouges, et ils furent acceptés. Il forma partie de la brigade du général Henry, dans laquelle Abraham Lincoln servit aussi comme simple soldat. Il assista à deux batailles sanglantes, celles de Wisconsin-Heights et de Bad-Axe, et il fut même témoin de la capture de Faucon-Noir, le célèbre guerrier sauvage.

A la fin de la guerre, Baugy revint à Kaskaskia, où il continua ses études de droit et de latin jusqu'au mois de décembre 1833. Sur la recommandation du juge Pope, il se rendit ensuite à Lexington, Kentucky, pour suivre les cours de droit de l'Université Transylvania.

Le cours d'hiver à l'Université de Lexington terminé, Baugy et son condisciple Tupper allèrent séjourner quelque temps dans la ville de Montecello, Kentucky, afin de se procurer les moyens nécessaires au paiement de leurs leçons de l'hiver suivant. Ils réussirent à obtenir la direction d'une école, puis ils retournèrent à l'Université, où ils prirent leurs degrés avec un succès remarquable.

IV

Baugy était enfin arrivé au terme des obstacles qu'il lui avait fallu surmonter pour se faire admettre

au barreau. N'importe, le succès avait couronné ses persévérants efforts, et il allait entrer avec confiance dans la carrière qui devait lui procurer gloire et fortune.

Une fois reçu avocat, Baugy vint passer quelque temps dans sa ville natale, au mois de mars 1835. Son père lui conseilla d'aller s'établir à la Nouvelle-Orléans, où il y avait une population française considérable. Mais ce n'était pas là le plan de conduite qu'il s'était tracé ; il résolut de se fixer à Saint-Louis, qui déjà prenait les proportions d'une grande ville.

Baugy y arriva le premier avril 1835, et il ne tarda pas à gagner la confiance publique. Son talent d'élocution, ses études approfondies, son aménité de manières, son intégrité reconnue lui amenèrent une légion de clients, qui firent couler le Pactole dans son bureau.

Il sut se rendre populaire en si peu de temps, qu'il fut élu dès 1840 député à la législature du Missouri. Quoique âgé de vingt-sept ans seulement, il se fit remarquer dans cette chambre, où se trouvaient pourtant un bon nombre d'hommes distingués. Ses discours témoignaient des connaissances politiques et financières très-étendues, et déjà on le désignait comme l'un de ces hommes d'avenir qui semblent appelés à occuper les premiers postes.

Ce ne fut qu'en 1849 que Baugy put donner beaucoup d'attention à la politique, grâce à l'indépendance de fortune acquise dans l'exercice de sa profession. Croyant qu'il avait plus de chances de succès dans le comté où il était né qu'à Saint-Louis même, il retourna à Sainte-Genève, et acheta près de la ville une terre magnifique, sur laquelle il alla résider.

Dès son début dans la carrière politique, Baugy s'enrôla sous le drapeau du parti démocrate, qui représente l'élément conservateur aux Etats-Unis. Convaincu que ce parti offre plus de garanties pour le maintien de l'autonomie des Etats fédéraux, qu'il remplit mieux l'esprit des institutions américaines, et qu'il tend moins à la centralisation que le parti républicain, il en embrassa la cause avec ardeur. Bientôt il fut l'un de ses chefs les plus importants au Missouri, comme l'un de ses orateurs les plus écoutés. Dans les campagnes électorales les plus difficiles et les plus orageuses que le parti démocrate ait eu à soutenir, il a lutté au premier rang, toujours avec gloire, sinon avec un succès constant. Aussi, l'a-t-on récompensé de son inébranlable fidélité à ses principes politiques en l'élevant aux postes les plus importants de l'Etat.

Une élection qui eut lieu en 1852 pour l'Assemblée législative du Missouri, peut nous donner une idée du dévouement de Baugy au parti démocrate, et des efforts énergiques qu'il savait déployer au besoin pour soutenir l'honneur du drapeau.

Thomas H. Benton ayant posé sa candidature pour le Congrès de Washington dans le vaste district composé de Saint-Louis et des comtés du sud-ouest de l'Etat, une fraction considérable du parti démocrate, mécontente de sa conduite dans le Sénat, crut devoir lui susciter une opposition sérieuse, sans pourtant avoir l'espoir d'assurer sa défaite.

Une convention siégea à cet effet, et Baugy fut choisi comme le seul candidat qui pût le mieux diminuer les chances de l'élection de Benton à une écrasante majorité. Ses principaux amis le dissuadèrent vainement d'entreprendre une lutte sans issue ;

car Benton était l'un des hommes les plus éminents et les plus populaires non-seulement du Missouri, mais des Etats-Unis ; au Sénat de Washington, où il avait siégé pendant trente années, de 1820 à 1850, il avait été le digne émule des Clay et des Calhoun. Il crut devoir cependant se prêter aux exigences de la situation et céder aux pressantes sollicitations du parti démocrate.

Une fois engagé dans la lutte, Baugy devint infatigable. Il ne laissa ni repos ni trêve à son adversaire, le provoquant sans cesse à la discussion, et lui disputant la faveur populaire jusque dans les châteaux-forts du parti ennemi. Orateur persuasif, dialecticien consommé, il remporta en plus d'une circonstance de véritables succès sur son formidable rival.

Cette campagne grossit tellement les rangs de son parti, que l'on put croire, pendant quelque temps, tant les forces des deux candidats semblaient se balancer, que la victoire de Benton allait se changer en une défaite humiliante. Benton l'emporta, mais à quel prix ? Si le vote prépondérant de Saint-Louis lui donna la victoire, il fut battu dans chacun des vingt et un comtés dont se compose cette vaste division électorale.

Cette lutte eut du retentissement en dehors même du Missouri, dans tous les Etats voisins. Ce fut véritablement un combat de géants, où Baugy se couvrit de gloire. Après un triomphe aussi chèrement obtenu, Benton pouvait s'écrier comme autrefois Pyrrhus : « Encore une victoire comme celle-là, et je suis perdu ! »

Deux ans plus tard, Baugy fut élu après une lutte extrêmement vive, par le comté de Sainte-

Geneviève, pour le représenter dans la législature du Missouri. Les éléments dont se composait la Chambre étaient très-disparates. Il y avait d'abord le parti démocrate, scindé en partisans et en adversaires de Benton, les whigs, formés des Old-Series-Whig et des Know-Nothing, et de plus les Free-Soilers.

Les débats furent tellement animés que l'on ne put s'entendre sur le choix d'un sénateur, de sorte que le Missouri se trouva sans représentant pendant un an dans le Sénat de Washington.

V

La politique et le barreau n'ont jamais complètement absorbé l'attention de Baugy. L'industrie l'avait aussi, à différentes époques, fort préoccupé, et il lui a consacré beaucoup de son intelligence, beaucoup de son énergie, bon nombre de ses meilleures années. Si elle ne lui a pas toujours donné tous les bénéfices pécuniaires qu'il pouvait en attendre, il a la satisfaction de n'avoir pas peu contribué par sa courageuse initiative au développement industriel du Missouri.

Cet Etat renferme de vastes gisements de fer, qui sont aujourd'hui l'une de ses principales sources de richesse, et c'est à leur exploitation que Baugy s'adonna le plus activement. Dès 1848, il acheta avec d'autres capitalistes la fameuse montagne de fer, connue sous le nom de Pilot-Knob. Cette mine était malheureusement d'un accès difficile. Elle était située à quatre-vingts milles au sud de Saint-Louis et à quarante-sept milles du Mississipi, qui était la

voie de communication la plus rapprochée de la montagne.

Baugy profita de sa présence en Chambre pour faire constituer une compagnie qu'il avait formée dans le but de construire un chemin de fer devant mettre Saint-Louis en communication avec Pilot-Knob, sous le nom de : *The Iron Mountain Railway*. Il demanda de plus une subvention de cent vingt-cinq mille piastres pour assurer la construction du chemin, et ne réussit à l'obtenir qu'après une lutte extrêmement vive. Le discours qu'il prononça alors, dans le cours d'une discussion fort orageuse, fut un véritable emporte-pièce, au point que la législature en fit distribuer dix mille exemplaires dans l'Etat.

Pendant dix ans, Baugy consacra une grande partie de son temps à l'exploitation de la mine de Pilot-Knob ; mais le résultat ne répondit pas aux espérances qu'il avait conçues sur le succès de son entreprise. Des pertes énormes engloutirent toute sa fortune, et le laissèrent même en présence d'un passif considérable, qu'il eut cependant la consolation de pouvoir liquider, après plusieurs années d'un travail assidu et persévérant.

Non-seulement il fut l'un des premiers à exploiter les fers du Missouri, mais encore à utiliser le charbon de terre de ce pays comme combustible. A une grande assemblée publique, tenue au palais de justice, à Saint-Louis, en 1860, il exposa ses vues à ce sujet, dans un discours élaboré, qui fut très-favorablement accueilli. Ses observations amenèrent la formation d'une commission, qui publia un rapport sous forme de brochure.

Ce rapport abonde en renseignements et n'a pas peu contribué à l'établissement des usines que l'on a

depuis construites à Carondelet. Il a démontré aussi la possibilité de fabriquer du fer dans le voisinage de Saint-Louis ; ce qui n'a pas manqué d'avoir lieu. En effet, toutes les idées émises dans cette étude, et conçues par un esprit éminemment pratique, sont aujourd'hui complètement réalisées.

VI

Après avoir renoncé à l'exploitation de la Montagne de Fer, Baugy reprit l'exercice de sa profession, qu'il avait beaucoup négligée depuis plusieurs années. Mais il fut obligé d'abandonner le barreau au commencement de la guerre de Sécession, à la suite de son refus de prêter le serment que les radicaux exigeaient des avocats, pour pouvoir plaider devant les tribunaux, en ces temps d'effervescence populaire.

La retraite forcée de Baugy ne dura pas longtemps. Sur les instances pressantes du parti démocrate, il accepta, en 1863, la candidature pour le Congrès, dans le district de Saint-Louis, en opposition à MM. T.-P. Blair et Samuel Knox, deux républicains. Cette division électorale étant alors le boulevard des whigs, Baugy n'avait aucun espoir de sortir victorieux de la lutte ; mais en entreprenant cette campagne, il voulait surtout soustraire les démocrates aux vexations incessantes dont ils étaient victimes, en exposant leurs véritables sentiments politiques.

L'arbitraire régnait alors en souverain à Saint-Louis. Les esprits y étaient tellement montés, que parler contre l'administration fédérale était regardé comme de la trahison. Tous les jours, des citoyens étaient arrêtés sur le simple soupçon de pactiser avec

le Sud, d'être hostiles à la ligne de conduite suivie par le président Lincoln, et étaient enfermés dans la prison de la rue Gratiot.

Les discours que Baugy prononça dans cette lutte mémorable, qui eut lieu pour ainsi dire à la pointe de la baïonnette, furent tellement hardis et courageux, que ses amis craignirent plus d'une fois pour lui l'emprisonnement. Il n'en fut rien heureusement, et sa conduite eut l'effet désiré. A dater de ce jour, le parti démocrate devint dans le district de Saint-Louis une puissance, que les autorités durent respecter pendant toute la guerre qui déchira le Nord et le Sud.

VII

En 1866, le président Johnson offrit à Baugy le poste de commissaire des affaires indiennes, qui ne le cède en importance qu'à un portefeuille de ministre. Baugy accepta après beaucoup d'hésitations. Il alla donc séjourner à Washington, où il demeura jusqu'à la clôture de la session suivante du Congrès, au commencement de l'année 1867.

On sait que les officiers publics aux Etats-Unis sont censés partager l'opinion du parti dominant, et que le Sénat est appelé à ratifier toutes les nominations aux charges publiques qui sont faites par le président.

Comme le nouveau commissaire avait toujours combattu énergiquement en faveur de la cause démocrate, il ne pouvait s'attendre aux faveurs d'un Sénat composé d'une majorité républicaine. En effet, sa nomination ne fut pas ratifiée par cette Chambre. Les principaux sénateurs républicains, reconnaissant ses rares ta-

lents d'administration, votèrent à contre-cœur contre sa nomination. Ils cédèrent à la pression d'un mesquin esprit de parti, dont on ne saurait trop déplorer les funestes exigences.

Quoi qu'il en soit, Baugy ne tenait nullement à rester plus longtemps à la tête des affaires indiennes. De plus graves intérêts l'appelaient à Saint-Louis, où le parti démocrate réclamait sa présence. « Il s'acquit, » dit l'*Inland Monthly Magazine* de Saint-Louis, « une grande réputation dans les quelques mois qu'il passa à la tête de la division des Sauvages ; il fit preuve d'une habileté et d'une intégrité inconnues depuis longtemps dans cette branche de l'administration fédérale. »

A l'époque de son entrée en fonctions, la plupart des tribus étaient en guerre ouverte avec les Etats-Unis, par suite de la mauvaise gestion des affaires des Sauvages. A son départ, elles avaient enterré la hache de guerre, le calme et la confiance régnaient partout. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son administration.

Cet exemple n'a malheureusement pas été suivi par ses successeurs. Ils donnèrent dans les fautes et les abus du passé. De là, ces guerres sanglantes et presque continuelles qui ont coûté des millions au trésor américain, mais qui amèneront l'anéantissement des peuplades de l'Ouest, dans un avenir rapproché. Les Etats-Unis semblent poursuivre cette funeste politique de l'extermination des aborigènes, depuis l'administration du président Jackson, avec une cruauté froidement calculée, dont l'histoire leur demandera un compte sévère.

VIII

Deux ans plus tard, le parti démocrate choisit Baugy à l'unanimité comme son candidat pour la charge de lieutenant-gouverneur du Missouri. Il refusa la candidature, croyant qu'il valait mieux faire oublier son attitude durant la dernière guerre avant de solliciter de nouveau les suffrages des électeurs.

Toujours dévoré d'un besoin incessant d'activité, il se fit élire membre du conseil municipal de Saint-Louis. Il devint même président du conseil, et il sut remplir ces fonctions à la satisfaction générale. Sans sa rentrée dans la vie publique, il eût certainement été élu maire de l'importante métropole.

Ce n'était pas le premier témoignage de confiance que la ville de Saint-Louis lui donnait, car il avait déjà été nommé, plusieurs années auparavant, président de la bourse et commissaire des écoles publiques.

Au mois de janvier 1873, Baugy fut enfin dignement récompensé des services signalés qu'il avait rendus au parti démocrate et au Missouri. La législature de l'Etat se composa, cette année, d'une majorité démocrate, et elle élut Baugy au poste important de membre du Sénat de Washington, en remplacement de M. F.-P. Blair, dont le terme d'office était expiré.

Cette position a de tout temps été enviée par les hommes les plus éminents, et Baugy eut l'honneur d'être préféré par son parti à plusieurs autres candidats démocrates très-distingués, tels que le juge Nafton, le gouverneur Woodson et le lieutenant-gouverneur Reynolds. Il obtint une majorité de

cinquante-neuf voix sur le candidat du parti républicain, M. J.-B. Henderson.

Toute la population du Missouri a applaudi à sa nomination comme sénateur. Ses adversaires même n'ont pas été les derniers à reconnaître que l'Etat serait dignement représenté par le nouvel élu. « Nous le combattons, » pouvaient-ils dire comme autrefois un homme politique anglais, en parlant de son célèbre rival, « mais nous sommes fiers de lui. »

Cette élection comporte une plus haute signification que celle du triomphe d'un parti. Avec Baugy a pris place pour la première fois au Congrès de Washington un descendant de ces courageux pionniers canadiens, qui ouvrirent à la civilisation les vastes solitudes de l'Ouest. Noble mais tardive réparation envers une race, qui a tant de titres à la reconnaissance du peuple américain !

IX

Au Sénat, Baugy n'a pas tardé à se faire remarquer parmi ce corps d'hommes politiques distingués. Elu à une époque où le parti démocrate était l'infime minorité, il n'a pu sans doute faire triompher ses opinions, mais il n'a jamais craint du moins de les proclamer avec vigueur et habileté. Aussi a-t-il mérité par sa haute intelligence, par sa loyauté et par sa fermeté de caractère, le respect et la considération de tous ses collègues, amis comme adversaires.

En plus d'une circonstance, Baugy a fait preuve d'un talent peu ordinaire comme orateur. Ses discours prouvent qu'il ne sait pas seulement orner son langage d'images vives, pittoresques,

de traits historiques, mais qu'il est avant tout un logicien redoutable, pensant et raisonnant avec justesse, découvrant d'un coup-d'œil le point faible d'un adversaire. Il suffit de l'entendre quelques instants pour sentir que sa parole est mûrie par l'étude, par la réflexion, par une longue expérience des hommes et des choses, et qu'elle est surtout l'expression d'un homme honnête et convaincu. Sous tous rapports, il est le *vir bonus dicendi peritus*, dont parle Cicéron.

Ses discours sur les affaires du Sud ont été particulièrement remarqués. S'ils n'ont pas été suivis immédiatement de résultats satisfaisants, ils ont du moins servi à éclairer l'opinion publique, et à lui faire comprendre que la politique arbitraire de l'administration fédérale envers les anciens Etats révoltés, était propre à créer un abîme entre le Nord et le Sud.

Baugy prononça le plus remarquable de ses discours, au mois de mai 1874, à l'occasion d'un projet de loi, qui, sous prétexte de protéger les droits civils des citoyens des Etats Unis, devait porter de nouveaux coups aux libertés du Sud et à l'indépendance des législatures d'Etat.

Nous allons citer plusieurs passages de ce discours pour donner en même temps une idée du genre d'éloquence de Baugy. Ils ont surtout trait aux pouvoirs de la législature fédérale et des législatures d'Etat, aux dangers de la centralisation, et à la mission du peuple américain :

.....

« Il ne saurait y avoir de paix, de prospérité et de conservation, avec notre système complexe de gou-

vernement, que dans une sage répartition de pouvoirs, qui, tout en nous éloignant de la centralisation, du césarisme politique ou de l'impérialisme, ne fasse pourtant pas de nous une république composée de petits Etats indépendants, sans cohésion, sans intérêts communs. Le monde, en général, tend aujourd'hui à la centralisation, et ce danger est plus à craindre pour nous que tout autre. Je suis de ceux qui croient que nous avons la meilleure forme de gouvernement possible, que notre gouvernement a été une providence pour le genre humain, qu'il a répandu d'immenses bienfaits sur des millions de citoyens, et qu'en continuant de respecter les droits de ses sujets et en maintenant un sage équilibre entre le pouvoir central et les Etats, il sera aussi durable que les étoiles que les fondateurs de la République ont prises pour symbole sur leur glorieuse bannière. Que les étoiles du ciel représentent bien notre système de gouvernement ! Qu'elles indiquent bien, dans leur mouvement de gravitation, sa beauté, ses avantages et ses dangers !

« Les astronomes nous disent que le système solaire qui régit notre planète, ne maintient son existence et son admirable harmonie que par un sage équilibre de forces matérielles. Un peu plus de mouvement centrifuge, et les planètes, les étoiles, i raient se perdre dans des espaces infinis, dans une obscurité éternelle ; tandis qu'une augmentation de force centripète détruirait les mondes, en nous rapprochant trop du foyer principal de la chaleur du soleil. La terre est comme l'un des Etats de notre république, bien constituée, mais non *reconstruite*. Le gouvernement fédéral est le soleil de notre système politique. Si nous nous approchons trop de son centre d'attrac-

tion, ses feux nous consumeront ; d'un autre côté, si nous voulons nous en écarter entièrement, nous irons disparaître dans une obscurité complète. Des politiciens mal avisés voudraient pourtant faire des Etats américains de simples satellites, des mondes froids, arides, inhabitables, réfléchissant une lumière empruntée.

.....

« Cette chambre est saisie à chaque instant de projets de loi qui ont pour but d'empiéter sur les droits des législatures d'Etat. Eh bien, si nous avons le pouvoir de régler toutes ces questions, nous pouvons nous épargner beaucoup de difficultés, bien des élections inutiles ; nous pouvons supprimer nos gouvernements d'Etat, et avant longtemps nous aurons ici un empire puissant à l'instar de la Prusse.

« Si le système proposé par un certain nombre de sénateurs doit être adopté, nous pouvons aussi bien en suivre toutes les conséquences, et lui donner un caractère impérial, car nous pourrions du moins obtenir la gloire de cette manière. Si nous avons la gloire en vue seulement ; si nous voulons que le peuple américain acquière une position à nulle autre pareille dans l'histoire par la richesse, la grandeur et la puissance ; établissons tout de suite un gouvernement impérial, et l'empire de Charlemagne, comme celui de Napoléon, paraîtra petit comparé à une Puissance tenant sous sa domination tout un continent.

« Je suis persuadé que si vous détruisez nos législatures d'Etat et que vous fondiez une grande puissance impériale, elle subjuguera d'abord le continent américain, puis traversera le Pacifique pour conqué-

rir la Chine et le Japon, à l'inverse des anciens conquérants, comme pour donner raison à cette prédiction du poète :

Westward the star of empire takes its way.

« Mais notre gouvernement n'a pas été fondé dans ce but. Il a fallu à nos pères faire un long pèlerinage pour trouver ici la liberté ; il leur a fallu rougir de leur sang et semer de leurs os le chemin qui les y a menés : mais ils ne rêvaient pas de conquêtes. Ils allumèrent le flambeau de la liberté sur les rives occidentales de l'Atlantique, afin d'éclairer les opprimés de toutes les nations, et de les attirer ensuite sur nos rivages, où nous déclarons protéger chaque homme dans sa vie, sa liberté et la recherche du bonheur. Dieu en rendant l'Amérique libre a voulu lui donner pour mission de prêcher la liberté au monde.

« Tel a été selon moi le but des fondateurs de ce gouvernement. Ils ont voulu conserver aux Etats tout le pouvoir, tous les droits souverains, compatibles avec les fonctions du gouvernement central ; ils n'ont pas voulu les mettre en mesure de se séparer de la confédération et de la détruire ; ils ont voulu en faire les membres d'une union indissoluble de sa nature, chacun devant remplir sa haute mission dans sa propre sphère, indépendamment du gouvernement fédéral. Nous nous éloignons rapidement du point de départ, et à moins qu'on ne s'arrête dans cette voie, le gouvernement ne durera que peu de temps. Je ne conçois pour ma part aucune espérance à ce sujet, et l'action de ce corps n'est propre qu'à confirmer mes craintes. Aussi, si le peuple ne s'agite pas à la vue des dangers qui le menacent, tout est perdu.

« Les grands hommes qui ont élaboré les lois organiques de ce gouvernement ont puisé leur sagesse dans les enseignements de l'histoire. Ils ont étudié attentivement les lois de tous les peuples, anciens ou modernes, et ils ont emprunté aux systèmes antiques des Grecs et des Romains, comme aux lois plus récentes des Saxons et des Normands. Ils ont élevé à la liberté un grand et magnifique temple, dont les piliers et les portiques nous sont venus de Rome et d'Athènes, et qui domine le vaste édifice de la civilisation. La symétrie la plus parfaite règne dans ce glorieux monument, et rien ne prête à la critique, depuis la pierre angulaire jusqu'à celle qui le couronne. Les architectes étaient des hommes sages, les matériaux bons, les ouvriers consciencieux, et ils nous ont donné le temple le plus imposant que le soleil ait jamais éclairé.

« Continuera-t-il d'être la gloire de la nation, la lumière du monde, ou bien allons-nous, comme l'aveugle Samson, ébranler ses piliers pour périr au milieu de ses ruines ?

« Non, conservons le glorieux héritage qui nous a été légué, et qui est le fruit de la sagesse et du patriotisme de nos pères ; pansons nos plaies causées par nos luttes intestines, au lieu de les rouvrir de nouveau ; réprimons les mouvements suscités par les haines de parti ou de race ; revenons à nos premiers principes ; conservons une juste part des pouvoirs au gouvernement central et aux Etats, et cultivons la paix, l'harmonie, la justice et la modération parmi nous, afin que la république américaine soit un bienfait pour son peuple, et la lumière des nations pendant tous les siècles à venir. »

Baugy a aussi démontré plus d'une fois qu'on n'attaquait pas impunément en sa présence les principes religieux qu'il a appris à chérir et respecter. A la session de 1875-76, le parti républicain soumit un amendement à la constitution, tendant à prohiber dans toute la république les subventions aux écoles séparées, ce qui aurait eu pour effet d'enlever aux Etats des droits et des pouvoirs garantis par le pacte fédéral, et de détruire le principe même de leur autonomie. M. Edmunds, sénateur du Vermont, fut particulièrement violent dans ses attaques contre l'Eglise catholique, le *Syllabus* et l'Encyclique; mais son discours fut victorieusement réfuté par Baugy, qui démontra d'abord que l'amendement proposé était un nouvel empiètement sur l'indépendance des Etats, et que, loin de mériter la censure du parti républicain, le *Syllabus* et l'Encyclique avaient droit à son respect, parce qu'ils ne renfermaient pas autre chose que l'essence des véritables principes chrétiens.

« Dans ce pays, comme dans tous les autres pays, » s'écria l'éloquent sénateur, « les catholiques sont en faveur d'une parfaite liberté religieuse, et une juste interprétation du *Syllabus* montre qu'il ne contient rien qui soit en opposition avec les grands principes de liberté, fondés sur ce que tous les hommes éclairés doivent reconnaître : « la loi divine. » Tous les gouvernements doivent s'appuyer sur cette base pour se maintenir, et celui qui ne veut pas l'accepter sape et détruit le principe même de la liberté et de tous les bons gouvernements.....

« On a parlé de l'intolérance des catholiques. Eh bien ! n'est-il pas vrai que les catholiques du Maryland ont été les premiers à déployer la bannière de la liberté

religieuse ? Quoiqu'on dise, les premiers, ils ont proclamé cette liberté au Nouveau-Monde, non pas comme une concession, comme un compromis, mais parce qu'elle était conforme à leurs convictions. »

Cet amendement à la constitution proposé évidemment dans le but de faire du capital politique, à la veille des élections générales, ne fut pas adopté, car il ne put rallier la majorité des deux tiers des votes, sagement prescrite par la constitution.

Avec l'esprit pratique qui le caractérise, Baugy a pris une part active à plusieurs débats importants sur des questions de finances, de tarif, de banque, de canalisation, de chemins de fer. Les connaissances précieuses dont il a fait preuve sur ces différents sujets, ont agréablement surpris tous ceux qui l'ont entendu. En plus d'une circonstance il a fait valoir, avec beaucoup de force, la nécessité d'améliorer la navigation des grandes rivières de l'Ouest, de manière à offrir des communications faciles jusqu'à l'Océan.

Entre autres mesures, il a fait passer une loi obligeant la Compagnie du chemin de fer Pacific-Union à établir une correspondance avec le Kansas-Pacific, afin de donner à Saint-Louis une ligne de communication directe, par Denver et Cheyenne, avec la Californie et la côte du Pacifique.

Personne mieux que lui ne connaît les besoins de l'Ouest, aussi le regarde-t-on comme le véritable représentant des intérêts de cette vaste contrée.

X

Fondée par des Français et habitée longtemps par une population canadienne relativement considéra-

ble, la ville de Saint-Louis est devenue aujourd'hui presque entièrement américaine, par suite de l'émigration étrangère. Elle conserve cependant encore l'empreinte de sa première origine. Les Français y sont assez nombreux, et parmi les descendants des anciens colons, on trouve un je ne sais quoi de distingué, de poli, comme un reste de la vieille urbanité, qui s'est cantonnée dans ce centre populeux de l'Amérique. ¹

Baugy est resté aussi Français qu'on pouvait le désirer dans un pareil milieu. Il a gardé du Canada le meilleur souvenir, et il lui porte le plus vif intérêt. Lorsqu'il visita notre pays, il y a quelques années, il remarqua avec plaisir le soin jaloux avec lequel nous conservons nos traditions nationales. Les noms des colons, leurs mœurs, leur langage : tout lui rappelait le souvenir de la petite ville de Sainte-Genève, qui a conservé une physionomie si profondément française. Il suit d'un œil attentif notre mouvement politique, religieux et intellectuel, et il croit notre population appelée à jouer un grand rôle dans l'histoire de ce continent.

Quoique forcé par sa position de parler presque toujours un idiome étranger, Baugy n'a pas oublié la langue de ces ancêtres. Il se fait gloire, au contraire, de pouvoir s'exprimer très-facilement dans sa langue maternelle. Ceux de nos compatriotes qui ont pu l'entendre au Sénat de Washington n'ont pu s'empêcher de remarquer que l'accent de l'orateur trahissait son origine canadienne.

A une grande assemblée des anciens colons du Missouri, tenue à Saint-Louis, le seize septembre 1874, Baugy crut devoir saisir cette occasion de montrer que les pionniers de cet Etat furent des Canadiens-

¹ *Le Monde Américain*, par Louis Simonin.

Français, et il parla de son respect pour la mémoire de ses ancêtres. Nous ne pourrions mieux faire connaître ses sentiments, qu'en reproduisant quelques passages du discours qu'il prononça en cette circonstance.

« Les premiers colons de la vallée du Mississipi, dit-il, étaient des Français qui n'étaient pas, cependant, originaires de France. La traite des pelleteries devint à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, un objet de grande importance commerciale, et les Canadiens, les premiers, s'adonnèrent à ce trafic. Le Canada était alors sous la dépendance de la France, qui en conserva la possession jusqu'au traité de 1763.

« Les Canadiens sont donc les premiers pionniers du pays. Ils s'établirent sur la rive est du Mississipi, et fondèrent les villes de Cahokia, Prairie-du-Pont, Prairie-du-Rocher, Kaskaskia et le fort Chartres. Ils allèrent se fixer de l'autre côté du fleuve, vers la fin du dix-huitième siècle seulement, croyant que cette région appartenait encore à la France, quoiqu'elle eût été cédée à l'Espagne par le traité de 1763.....

« Lors de l'organisation de la Louisiane, en 1803, par M. Jefferson, la population était, je puis dire, entièrement française. Mais peu de temps après l'annexion de cet Etat, une émigration considérable, partie de la Virginie, du Kentucky, de la Caroline du Nord et du Tennessee, vint s'établir dans les comtés de Nouvelle-Madrid, Cap-Girardeau, Sainte-Geneviève, Saint-Louis et Saint-Charles..... La vallée de Plate, dont le véritable pionnier fut Joseph Robidou, un vieil ami de ma jeunesse, fut ajoutée ensuite à notre Etat, et grand nombre d'émigrants

vinrent coloniser les magnifiques terres des comtés de Holt, Atchison, Nodaway..... Ces émigrants étaient certainement supérieurs aux premiers colons sous beaucoup de rapports. Ils se fixèrent ici après avoir acquis de l'aisance et de l'instruction : avantages inconnus aux premiers Chaque génération a sans doute sa part de devoirs : la nôtre à pour mission de transmettre à la génération future le riche héritage que nos pères nous ont légué, dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral et social. Aussi devons-nous faire tout en notre pouvoir pour conserver intacts les noms respectés de nos braves ancêtres.

.....

« En terminant, laissez-moi vous dire quelques mots qui me sont personnels. La population de cet Etat m'a fait l'honneur de me confier le poste le plus important auquel il lui fût possible de m'élever. Un siège au Sénat : c'est assurément l'une des positions les plus honorables que puisse ambitionner un citoyen de ce pays comme de tout autre pays.

« Lorsque j'ai été nommé à cette charge, j'ai senti que la mesure de mon ambition était pleine, et que le rêve d'une longue vie allait se réaliser. Aussi ai-je éprouvé un profond sentiment de reconnaissance envers la génération actuelle, qui a choisi dans mon humble personne un descendant des premiers chasseurs et colons de cette partie du Nouveau Monde.

« Ainsi, au nom de mes ancêtres, les anciens chasseurs de l'Ouest, qui ont laissé dans mon cœur et dans mon âme un souvenir vivace de leurs humbles et primitives vertus, je remercie la génération présente de ce grand acte de générosité envers l'un de leurs descendants. »

Ces nobles paroles peignent Baugy mieux que nous ne pourrions le faire. Vraiment, celui qui a pu énoncer de pareils sentiments doit être doué d'un cœur généreux et d'une âme grande et élevée.

Baugy est de plus allié à une famille canadienne très-importante de Saint-Louis. Il a épousé, en 1836, l'une des filles de M. Bernard Pratte, riche négociant, qui pendant longtemps forma partie de la fameuse compagnie française de traite Pratte, Chouteau, et compagnie¹. Le père de M. Bernard Pratte naquit au Canada, et émigra, vers 1765, dans le Missouri. Il avait une sœur, qui épousa un Canadien du nom d'Augustin Dubuque. Mme Baugy est la sœur du général Bernard Pratte, l'un des citoyens les plus riches et les plus estimés de Saint-Louis, dont il a été maire pendant plusieurs années.

Baugy a hérité de ses ancêtres leur esprit de foi. C'est un croyant aussi fervent qu'éclairé. Il n'est pas de ceux qui semblent être d'avis que les agitations de la politique, les luttes du forum ou de la tribune, le tumulte des affaires sont incompatibles avec les devoirs religieux. Toujours il a porté un vif intérêt à tout ce qui se rattache à la religion catholique. La procession de la Fête-Dieu, à Sainte-Geneviève, ayant amené des difficultés, à cause de l'hostilité des protestants, il obtint de l'évêque de Saint-Louis la discontinuation de cette cérémonie religieuse.

Les œuvres de bienfaisance ou de charité ont constamment été l'objet de sa généreuse sollicitude ; aussi

¹ Cette Compagnie, dont les postes s'étendaient jusqu'aux lieux les plus reculés de l'Ouest, se composait des principaux actionnaires suivants : Bernard Pratte, Pierre Chouteau, fils, Antoine Chénier, Barthélémy Berthold, Manuel Liza, Lucien D. Cabanné et autres.

compte-t-il au nombre des membres les plus actifs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, cette institution admirable dont la bienfaisante influence se répand aujourd'hui dans le monde entier.

Il est presque inutile d'ajouter que Baugy mène une vie très-laborieuse. La représentation d'un Etat aussi vaste que le Missouri pourrait seule occuper le temps d'un homme moins actif ; mais tout en donnant une attention soutenue aux affaires publiques, aux intérêts de parti, il sait encore surveiller les importantes exploitations industrielles où il est engagé, entre autres, celles de mines de plomb.

Sa physionomie, encore plus que l'accent de son langage, porte l'empreinte de son origine canadienne. Teint brun, front bien développé, yeux vifs et pénétrants, cheveux noirs et légèrement argentés par plus de soixante hivers, tel est son physique. Il doit à la sobriété et à la régularité de ses habitudes de jouir d'un tempérament robuste, que ni les agitations de la politique ni l'accablement des affaires n'ont pu altérer.

Il réunit les vertus de l'homme privé aux qualités de l'homme public. Sa famille a toujours été l'objet de ses plus tendres soins, et il a su lui assurer une position honorable et indépendante. D'un commerce agréable, d'un accès facile, d'une intégrité irréprochable, il a mérité le respect général. Ses relations sociales sont nécessairement très-étendues, et il exerce une large hospitalité exempte de faste.

Baugy est encore dans toute la force de son talent et la pleine maturité de son intelligence. On a raison d'attendre encore beaucoup de lui, maintenant qu'il est placé de manière à pouvoir donner plein essor à ses hautes aptitudes pour la politique. Il a pris tout

d'abord une position trop saillante au Sénat de Washington pour qu'il n'attache pas son nom à quelque débat ou à quelque mesure importante. Avec la faveur dont il jouit auprès de son parti, il peut certainement aspirer aux plus grandes dignités, bien qu'il ait déclaré que sa nomination comme sénateur a rempli la mesure de son ambition. Quoiqu'il arrive, Baugy restera comme une des gloires du nom canadien aux Etats-Unis.

P. S.—Au moment où s'impriment ces lignes, les journaux de Saint-Louis nous apportent la nouvelle de la mort inattendue du sénateur Baugy. Il a succombé, le vingt septembre 1877, aux suites d'une maladie qu'il avait contractée à Washington dans la dernière session du Congrès. Ses derniers instants ont été calmes et sereins. Il a vu arriver la mort avec la force d'âme et la résignation du chrétien. Ni les consolations de la religion, ni les soins empressés d'une famille tendrement, aimée ne lui ont manqué pour adoucir l'amertume de la séparation. Les paroles du mourant édifièrent tous ceux qui en ont été témoins ; elles respiration les sentiments religieux les plus purs et les plus élevés. Sa femme, son fils, le colonel Jacques Baugy, son frère, M. Richard Baugy, son gendre, M. T.-S. Noonan, et plusieurs amis reçurent son dernier soupir.

Ses funérailles eurent lieu, samedi, le vingt-deux septembre, et l'on peut dire que tout Saint-Louis y assistait. Des hommes politiques importants étaient venus des extrémités du Missouri et des Etats voisins pour rendre hommage à sa mémoire. Le service funèbre eut lieu dans l'église Saint-Laurent avec une

pompe imposante. L'évêque de Saint-Louis, Mgr Ryan, officia, et l'on remarquait la présence de bon nombre de prêtres représentant différentes paroisses de l'Etat. Le confesseur de Baugy, l'abbé Tallon, celui qui plus que tout autre avait pu connaître la vivacité de sa foi, prononça son éloge dans les termes de la plus haute admiration.

Après le service funèbre, les restes du regretté sénateur furent conduits au cimetière du Calvaire, au milieu des larmes de sa famille et des témoignages de sympathie de nombreux amis.

Se faisant l'écho du sentiment public, les journaux de l'Ouest ont exprimé vivement le regret que la mort ait brisé prématurément une existence si utile et vouée tout entière au bien du pays.

JACQUES FOURNIER

Au mois de juillet 1871, s'éteignait l'un des hommes les plus âgés de notre époque. C'était un ancien *voyageur* canadien que la Providence semblait avoir oublié dans une petite ville du Kansas. Après avoir atteint les dernières limites de l'âge humain, il tomba tout-à-coup comme le chêne de la forêt alors que, malgré sa vieillesse, il paraissait encore plein de sève et de vigueur.

Jacques Fournier, tel est le nom de ce centenaire, qui fut témoin, paraît-il, des derniers événements qui amenèrent la chute de la domination française sur les bords du Saint-Laurent. Les journaux de Kansas-City disent qu'il n'avait pas moins de cent vingt-

quatre à cent vingt-cinq ans¹ lors de sa mort, quoique nous croyons la chose fort douteuse.

On lui assigne pour lieu de naissance quelque endroit du district des Trois-Rivières, où demeurerait sa famille. On ne connaît rien de ses parents, si ce n'est qu'il avait un jeune frère, qu'il chérissait tendrement et dont il parlait souvent au soir de sa vie comme du *petit garçon*.

Pendant les sept ou huit dernières années qui précédèrent sa mort, la mémoire du vieillard au sujet des personnes était souvent en défaut, mais s'agissait-il d'événements et d'épisodes dont il avait été témoin, elle était plus fidèle que jamais. Ces faits semblaient avoir laissé dans son esprit une empreinte ineffaçable.

Fournier racontait, par exemple, qu'il travaillait dans la forêt, sur un lopin de terre, dont il avait fait

¹ Un journal américain mentionnait, il y a quelques mois, un Canadien du nom d'Etienne Gaudinot, qu'il dit être l'homme le plus vieux des Etats-Unis. Il serait né dans un village des environs de Québec, le dix-neuf mars 1752, ce qui lui donnerait cent vingt-cinq ans. Comme Fournier, il prétend avoir été témoin de la bataille des plaines d'Abraham. En 1772, il se maria et alla s'établir sur le lac Champlain. Le commandant du fort Ticonderaga l'employa comme éclaireur, et il fut fait prisonnier par Athan Allen, au mois de mai 1775, en revenant d'une expédition dans le bas du lac. En 1793, on le trouve dans le voisinage de la rivière Niagara, occupé à tendre des pièges aux animaux à fourrure. Il a servi trois ans dans la guerre de 1812, et a été blessé deux fois à la bataille de Lundy's Lane, où il fut complimenté par le général Scott sur sa belle conduite. Il demeure maintenant avec son arrière-petit-fils, à Franklin, dans l'Ohio.

Un autre patriarche canadien, M. Augustin Picard, est mort, il y a quelque temps, à Rochester, Ohio, après avoir atteint sa cent dixième année. Il prétendait être né à la Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, le vingt-quatre mars 1767. Son père est mort à cent huit ans, sa mère à cent quatre; il avait une sœur qui a plus de cent sept ans, et une de ses filles sera bientôt nonagénaire.

Ces Canadiens peuvent avoir atteint un âge très-avancé; mais il est douteux que tous soient des centenaires. La statistique prouve qu'il n'existe peut-être pas un centenaire par chaque million d'âmes, et l'expérience démontre, d'un autre côté, qu'il ne faut pas toujours ajouter foi aux affirmations les plus positives de ceux qui soutiennent avoir vécu un siècle ou plus.

l'acquisition, près de Québec, quand eut lieu la première bataille des plaines d'Abraham, le quatorze septembre 1759, où Wolfe et Montcalm trouvèrent une mort glorieuse. Ceux qui s'intéressaient aux récits de ce bon vieillard, croyant qu'il voulait faire allusion au siège de Québec par le général Montgomery, en 1775, lui firent dans ce but une foule de questions, mais il se rappelait si distinctement ces faits, qu'il n'était pas possible d'en récuser l'exactitude.

Fournier quitta le pays après la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis. Il traversa le lac Ontario et débarqua près du fort Niagara. De là, il se mit en route pour le Sud, en suivant la direction des anciens forts français. Le cinquième jour, il atteignit Presqu'Île Island, connue maintenant sous le nom de ville Erié, dans la Pensylvanie, puis se rendit à Pittsburg, ayant parcouru toute cette distance à pied, c'est-à-dire cent vingt-cinq milles, en douze jours.

Fournier faisait une description de Pittsburg—notre ancien fort DuQuesne—qui ne concorde guère avec le brillant aspect qu'elle présente aujourd'hui. « Ce n'était, » disait Fournier, « à cette époque, qu'un misérable village composé d'environ une douzaine de maisons, situées entre les rivières Monongahéla et Alleghany. Je le quittai au plus tôt. »

Il y avait alors des troubles dans cette partie des Etats-Unis, et pour échapper à tout danger, Fournier s'engagea à bord d'un bateau à destination de la Nouvelle-Orléans. Tout le pays qu'il parcourut était presque vierge et s'est depuis complètement transformé. Cincinnati et Louisville n'étaient pas encore nés ; Memphis et Vicksburg étaient aussi à l'état

d'embryon, et John A. Murrall, le pirate de l'Ohio, était le seul homme à craindre.

Fournier demeura à la Nouvelle-Orléans jusqu'à la guerre de 1812. Les Anglais tentèrent alors de s'emparer de cette importante partie du pays, et le général Jackson fit appel aux citoyens pour les engager à défendre leurs foyers menacés. Fournier, qui savait fort bien manier une carabine, offrit ses services, l'un des premiers, mais on les refusa, à cause de son âge avancé.

On prétend que, quelques années auparavant, il avait servi de guide à l'importante expédition de Lewis et Clarke, qui alla explorer l'Orégon, mais son nom n'est pas mentionné dans la relation de ces voyageurs.¹ Il fit la chasse à son retour dans le Kansas, où les trappeurs canadiens osaient seuls alors s'aventurer. Il fut employé ensuite comme guide durant de longues années par le colonel Driggs, un des premiers habitants du Kansas.

Las de ces nombreuses expéditions, Fournier vint s'établir près du colonel Driggs, à Kansas-City. Il présida pour ainsi dire à l'éducation de la fille de son ancien bourgeois. Elle épousa, après la mort de son père, M. Mulkey, qui érigea une maison de brique, en partie dans le dessein d'y donner asile au vieux chasseur. Mais celui-ci refusa d'abandonner la cabane qu'il avait bâtie de ses mains, et dans la-

¹ Ces voyageurs célèbres eurent plusieurs guides et interprètes canadiens, entre autres Dorion, Gravelines, Octave Jessaume, François Labiche, Toussaint Charbonneau et Jean-Baptiste Lepage. Le nom de ce dernier fut donné à une rivière de l'Orégon, qui coule près de la rivière Colombia. Trois traiteurs canadiens, que l'expédition rencontra parmi les peuplades de l'intérieur, lui furent particulièrement utiles : Vallée, Garreau et Antoine Tabeau. Voir *The History of the Expedition under the command of Captains Lewis and Clarke to the sources of the Missouri, thence across the Rocky Mountains and down the river Columbia to the Pacific Ocean*, 1804-5-6.

quelle il n'avait pour tout lit que la robe d'un buffle qu'il avait tué. Il avait nos habitudes de confort en horreur et se contentait du mode de vie le plus simple. Ce ne fut qu'en 1869, que M. Mulkey put le déterminer à habiter une petite maison de brique, qu'il avait fait construire pour lui près de sa demeure.

Fournier conserva jusqu'à ses derniers moments ses habitudes de travail, donnant tous ses soins à un petit jardin dont il était le propriétaire. Lorsque les Bluffs étaient autrefois remplis de chasseurs et de trappeurs des Montagnes Rocheuses, il prenait plaisir à aller se distraire avec ses anciens compagnons des plaines, mais après leur disparition, il se confina dans l'isolement le plus complet. Ceux-ci lui avaient donné le nom de « Pino » qu'il conserva dans la dernière partie de sa longue existence.

Fournier était à travailler comme d'habitude dans son jardin, le matin du quinze mai 1871, lorsque madame Mulkey le vit tout-à-coup s'affaïsser sur le sol. On accourut à son secours, mais on ne put le transporter à la maison ; on dut le faire reposer sur une chaise, à l'ombre d'un arbre que le vénérable vieillard avait lui-même planté. La machine humaine était épuisée. Le prêtre de l'endroit, l'abbé Donnelly, lui administra les derniers sacrements. Sentant ses forces l'abandonner, Fournier dit à madame Mulkey qu'il ne verrait pas se coucher le soleil ; il expira à l'heure où les derniers feux du jour doraient les pics brumeux des Montagnes Rocheuses.

MICHEL BRANAMOUR MENARD

4

Michel Branamour Ménard naquit au village de Laprairie, le cinq décembre 1805. Il avait à peine seize ans lorsqu'il se rendit à Détroit pour se mettre au service de la Compagnie américaine de pelleteries. Trois ans après, à la demande de son oncle, le colonel Pierre Ménard, alors lieutenant-gouverneur de l'Illinois, il se fixa à Kaskaskia, où il fit la traite pendant plusieurs années.

Comme la vie des bois avait pour Ménard un très-vif attrait, il alla ensuite demeurer au milieu des Chânis, sur lesquels il exerça en peu de temps une si grande influence, qu'ils l'élurent pour leur chef. Son ascendant s'étendit bientôt à d'autres tribus, au point qu'il fut pendant quelque temps en négocia-

tions avec le gouvernement des Etats-Unis, pour la translation de tous les Sauvages du Nord-Ouest dans l'Utah et la Californie. Ce plan échoua, mais s'il eût réussi, Ménard serait devenu le roi absolu de cent mille sujets, dont il eût voulu faire un peuple redoutable.

Vers 1833 ou 1834, Ménard émigra à Nacagdoches, Texas, où il trafiqua avec les Mexicains et les Sauvages. Les succès qu'il obtint dans le commerce lui valurent bientôt une position importante dans le pays.

Le Texas qui ne contenait alors qu'une population de soixante mille âmes, était en la possession de la confédération mexicaine. Ses habitants luttèrent cependant, depuis 1829, avec des alternatives de revers et de succès, pour obtenir leur indépendance, et ils étaient à cette époque en pleine révolution. Ménard prit fait et cause pour les insurgés, auxquels il rendit les plus grands services et reçut, croyons-nous, le commandement de l'un des corps révolutionnaires.

Les Mexicains, pour mieux combattre les Texiens, s'efforcèrent de soulever les Sauvages qui rôdaient près de la frontière du nord-est, afin de les pousser à envahir le pays, où ils auraient semé la ruine et la désolation. Le gouvernement du Texas en apprenant l'invasion formidable que l'on organisait, chargea le colonel Ménard de se rendre au milieu de ces peuplades, afin de les pacifier, et il fallut toute son autorité et tous les moyens de persuasion qu'il savait trouver, au besoin, pour réprimer leur soulèvement. Ménard parlait toujours du succès inespéré de cette démarche comme du plus grand service qu'il ait rendu à sa patrie d'adoption.

Après plus d'un combat acharné, les Texiens, conduits par le général Samuel Houlston, triomphèrent finalement des Mexicains, et se constituèrent en république fédérative, au mois de mars 1836. Ménard forma partie de la convention qui prononça l'indépendance du Texas et adopta la constitution du nouvel Etat.

Notre entreprenant compatriote se fixa, cette même année, à Galveston, la capitale actuelle du Texas, dont il avait pressenti la future importance. Il acheta au mois de décembre, du premier Congrès de la république, moyennant la somme de trente mille piastres, l'étendue de terrain sur laquelle la ville, qui n'était pas encore née, devait plus tard s'élever, et il construisit les premières habitations. Personne ne saurait assurément lui disputer le titre de fondateur de Galveston, car il en fut non-seulement le premier et principal propriétaire, mais il s'associa par la suite à tous ses progrès. Par progrès, il n'entendait pas seulement le développement matériel de la ville, mais la fondation d'institutions de bienfaisance, de charité, de maisons d'éducation, d'asiles pour les pauvres, tout ce qui constitue en un mot la véritable civilisation.

En 1838, Ménard fut choisi par le comté de Galveston pour le représenter au Congrès. Il joua un rôle remarquable dans cette Chambre et fit passer plusieurs mesures importantes, entre autres une loi qui contribua puissamment à relever le crédit financier du Texas, fortement ébranlé par ses derniers bouleversements politiques. Cette loi fut rejetée à la session de 1839, mais elle fut adoptée l'année suivante, à une forte majorité, après avoir reçu la sanction des hommes les plus distingués du pays, entre

autres du général Houlston, le premier président du Texas. Esprit d'une grande originalité, d'une rare vigueur, d'un sens très-pratique, Médard s'exprimait dans un langage concis et énergique, semé d'anecdotes, de fines saillies, auxquels son accent français et l'animation de ses gestes donnaient un cachet tout particulier.

Ménard ne fut pas seulement un homme public habile et consciencieux ; il se fit encore remarquer dans la vie privée par toutes les qualités qui caractérisent le bon citoyen. Aussi, lorsque la mort l'atteignit à Galveston, en 1856, le deuil fut général parmi la population, dont il avait su mériter la confiance à un haut degré.

On raconte que, quelques jours avant sa mort, les Chânis, auxquels son souvenir n'avait cessé d'être cher, envoyèrent une députation auprès de lui, à la tête de laquelle se trouvait un frère du célèbre Tecumseh, dans le dessein de le prier instamment de reprendre le commandement que la tribu lui offrait à l'unanimité. Les délégués, revêtus de leurs plus beaux costumes, se rendirent à sa résidence, mais ils refusèrent d'y entrer. Ils s'assirent tous ensemble sur l'herbe et tinrent une longue et intéressante conférence. Après l'avoir vainement supplié pendant plusieurs heures de redevenir leur chef, ils reprirent consternés le chemin de leurs foyers, où la mémoire de Ménard est religieusement conservée.—« Michel ne nous a jamais trompés, » disent encore les Chânis. Simple mais bel éloge, que les traiteurs n'ont pas toujours mérité des enfants des bois.



F.-X. AUBRY

F.-X. AUBRY :

I

Maskinongé est l'une des paroisses les plus anciennes du district des Trois-Rivières. Le site en est pittoresque, et elle est sillonnée par une petite rivière aux capricieux méandres.

La population y est laborieuse, attachée au sol de ses aïeux, et on voit fleurir au milieu de ces

¹ M. l'abbé Bois, curé de Maskinongé et archéologue distingué, nous a été fort utile dans la préparation de ce travail, et nos meilleurs remerciements sont dus également à M. P.-A. Sénécal, ancien marchand de Montréal, qui a passé plus de quinze ans au Missouri et au Nouveau-Mexique. Ayant connu intimement notre héros, M. Sénécal nous a communiqué maints renseignements sans lesquels cette esquisse biographique n'aurait pu être complète.

robustes rejets des premiers colons du pays les vertus et les qualités qui sont l'apanage traditionnel de nos classes rurales.

Les Aubry comptent au nombre des premiers habitants de Maskinongé. Ils étaient originaires d'Abbeville en Lorraine, et, comme un grand nombre de nos familles canadiennes, ils portaient un surnom, celui de Francœur. Le père de notre héros était un brave cultivateur de l'endroit, et sa mère avait pour nom Magdeleine Lupien. L'abondance ne régnait pas sous leur modeste toit, mais le bonheur, qui rarement répand ses rayons dorés sur l'opulent, semblait vouloir les dédommager des caprices du sort. Se contentant de peu, liés par les attaches de l'amour conjugal, les heureux époux travaillaient de concert pour subvenir aux nécessités de la vie.

Leur mariage fut béni par la naissance de plusieurs enfants, dont le plus remarquable, François-Xavier, vit le jour à Maskinongé, le quatre décembre 1824. De bonne heure, ce dernier fut mis à l'école, où il apprit en peu de temps à lire, à écrire et à chiffrer. La pauvreté de ses parents ne lui permit pas malheureusement de pénétrer plus avant dans les secrets de la science, et à douze ou treize ans, il était commis au service d'un nommé Clément, marchand à Maskinongé.

Peu après, il passait du magasin de M. Clément à celui de M. Marchand, à Saint-Jean, où il demeura trois années.

Le père d'Aubry occupait une terre dans la concession de l'Ormière, Maskinongé, mais sa pénurie le contraignit vers cette époque de la vendre à un nommé Louis Paquet, et d'aller chercher refuge au milieu des nouveaux défrichements du Saint-Mau-

rice, où il y avait pour le colon beaucoup de souffrances à endurer et de privations à subir.

Profondément affligé de voir en d'autres mains l'humble patrimoine de sa famille, Aubry conçut le hardi projet de s'expatrier pour venir en aide à ses bons parents. « Il faut que je parte, » écrivait-il, le jour même de son départ, le premier mai 1843, « non que j'y sois forcé par mon inconduite, mais pour gagner davantage dans l'espoir de soulager mes parents. »

Aubry partit inopinément le gousset vide, mais le cœur plein de courage, confiant dans son étoile. Après beaucoup de mésaventures, il atteignit Saint-Louis, Missouri, où il fut employé comme commis par Moïse Lamoureux et Elzéar Blanchard, deux Canadiens établis depuis quelques années dans cette ville.

Peu après son arrivée à Saint-Louis, il eut la douleur d'apprendre la mort de son père et la détresse profonde de sa famille, qui venait de perdre son principal soutien. Doué d'un cœur véritablement filial il envoya ses premières épargnes à sa mère.

Il partit ensuite pour le Nouveau-Mexique d'où il revint à Saint-Louis, le vingt-huit août 1846, après quatorze mois et demi d'absence. Au mois d'octobre de la même année, il visita le haut Mississipi, séjournant tour à tour à Galena, à Saint-Pierre, à la Prairie-du-Chien, dans l'espoir de trouver un lieu où il pourrait tenter fortune. Partout il rencontra de nombreux compatriotes dispersés aux avant-postes de la civilisation, et heureux d'apprendre des nouvelles de la patrie absente. Il passa quelques mois à un endroit où il fit des affaires assez lucratives, mais comme il ne pouvait satisfaire ce besoin d'activité qui déjà le dévorait, il revint à Saint-Louis dans le

dessein d'aller faire le commerce avec les habitants du Nouveau-Mexique.

Après avoir obtenu des marchandises à crédit de la maison Lamoureux et Blanchard et d'autres établissements, jusqu'au montant de six mille piastres, il organisa une caravane afin de se rendre à Santa-Fé, capitale du nouveau territoire américain. Pour faire ce trajet, il fallait franchir des centaines de milles en wagons, traînés par des mulets et des bœufs, et qui se mouvaient fort lentement.

Ce vaste espace se composait de prairies couvertes d'herbes hautes, qui s'étendaient à perte de vue, et de plaines sablonneuses, où l'on était exposé à souffrir du manque d'eau. Des milliers de Sauvages appartenant à diverses peuplades rôdaient partout dans cette solitude. Cruels autant que rapaces, lorsqu'ils se sentaient plus fort que la caravane solitaire, ils quittaient leurs retraites pour fondre sur les voyageurs, les détrousser et dérober leurs animaux. Les Comanches surtout s'appliquaient à voler les mules alors, qu'après les fatigues de la journée, elles paissaient dans la prairie. Presque tous les Sauvages étaient possesseurs chacun de plusieurs centaines de mules qu'ils avaient ainsi enlevée saux trafiquants.

Des luttes sanglantes s'engageaient avec les enfants du désert. Souvent repoussés, ils revenaient à la charge avec de nouvelles forces, rendant parfois toute résistance inutile. C'est ainsi qu'ils ont réussi à enlever la chevelure à plus d'un de nos compatriotes, toujours au premier rang dans ces entreprises aventureuses.

Aubry connaissait parfaitement les mille périls qui l'attendaient, mais rien ne put l'empêcher de mettre son audacieux projet à exécution. Doué

d'une âme ardente, d'une constitution de fer, capable de supporter la fatigue au-delà de ce qu'on pourrait croire, son caractère chevaleresque le portait vers ces courses dangereuses, où il semblait se complaire à affronter la mort et à déjouer les pièges que des ennemis sans cesse aux aguets devaient lui tendre.

Sa première expédition fut heureuse. Rendu à mi-chemin, après un trajet relativement facile, il fit rencontre d'une caravane qui se dirigeait sur Saint-Louis. Les commerçants de Santa-Fé qui en formaient partie, lui proposèrent d'acheter ses wagons, ses mules et toutes ses marchandises. Aubry se prêta à leurs offres et réussit à avoir un bénéfice net de six mille piastres. Tout fier de son premier succès, il revint immédiatement à Saint-Louis, paya ses fournisseurs, et obtint un fonds de marchandises d'environ quarante mille piastres, qu'il s'en alla vendre à Santa-Fé.

Après avoir couru beaucoup de dangers et échangé bien des balles avec les féroces tribus des plaines, il atteignit la capitale du Nouveau-Mexique¹, où il put écouler très-avantageusement les articles qu'il avait apportés.

¹ Santa-Fé, ou *Santa-Fé de San-Francisco*, est la capitale du Nouveau-Mexique. En 1850, elle avait une population d'environ cinq mille âmes, qui a à peine augmenté depuis de mille âmes. Comme dans toutes les localités mexicaines, la plupart des maisons construites en *adobes* ou terre séchée au soleil, n'ont qu'un rez-de-chaussée. Les constructions sont faites sous forme de carré, avec cour au centre.

Santa-Fé est bâtie avec beaucoup de régularité. Il y a au milieu de la ville un carré public en *plaza*, point de départ de ses grandes rues, toutes tracées à angle droit. La *plaza* est le foyer des affaires. Il y a dans la ville la cathédrale catholique, des écoles dirigées par les Frères des écoles chrétiennes, deux couvents, tenus par les Sœurs de Lorette et les Sœurs de Charité, un orphelinat et un hôpital. Ces diverses institutions ont une grande influence moralisatrice sur la population.

N

Comme il va être souvent question du Nouveau-Mexique dans le cours de ce récit, il ne sera pas inutile d'ouvrir ici une parenthèse, afin de faire connaître au lecteur un pays ignoré, si intimement lié à l'histoire de notre compatriote.

Ce territoire est enclavé entre le Texas à l'est, et l'Arizona à l'ouest ; le Texas et le Mexique le bornent au sud, le Kansas et le Colorado au nord ; il embrasse un rayon de cent vingt et un mille milles carrés. Fondé par les Espagnols au seizième siècle, il resta longtemps sous leur domination.

En 1837, une révolution formidable s'organisa contre le gouvernement. Les principaux partisans de l'administration furent tués, le gouverneur eut le même sort et sa tête servit de jouet aux insurgés. Le général Armijo trouva moyen de souffler le chaud et le froid, et après avoir fomenté l'insurrection, il prit fait et cause pour le gouvernement du Mexique, qui, au moyen de forces considérables, dompta la rébellion. La tactique tortueuse d'Armijo lui valut la direction des affaires.

En 1846, la guerre ayant éclaté entre les Etats-Unis et le Mexique, à propos de la ligne de démarcation du Texas, le gouvernement américain envoya une armée pour s'emparer du Nouveau-Mexique. Le colonel Kearney prit possession du pays sans rencontrer de résistance, et le drapeau étoilé flotta inopinément sur les hameaux mexicains. Une bonne partie de la population était cependant opposée au gouvernement américain. Au mois de janvier 1847, les Mexicains s'insurgèrent contre leurs nouveaux maîtres et massacrèrent le gouverneur Bent à Taos,

grand nombre d'Américains et d'autres étrangers établis dans le pays. La révolte fut réprimée après de sérieuses attaques, dans lesquelles se distingua le capitaine Saint-Vrain, créole français, d'une intrépidité remarquable.

Le Nouveau-Mexique fut ensuite organisé en territoire américain et n'a cessé depuis de former partie de la république.

Ce pays est habité par une population indolente, les Mexicains, par des tribus sauvages, dont plusieurs sont très-féroces, et par des étrangers qui seuls y sèment la vie et l'activité. Une partie du sol n'est pas propre à la culture, mais des espaces fort étendus seraient très-productifs, s'ils étaient exploités par une population plus industrielle, dont l'outillage serait moins primitif. La terre est riche en toute sorte de minéraux ; l'or y abonde.

La population néo-mexicaine est l'une des plus démoralisées que l'on puisse voir. Depuis que Mgr Lamy a été nommé évêque de Santa-Fé, il s'opère cependant une réforme considérable dans la société qui est presque toute catholique. Les couvents, les orphelinats et les autres institutions, fondés par l'éminent prélat, n'ont pas peu contribué à cette régénération morale.

Quelques années avant l'annexion du pays aux Etats-Unis, des commerçants hardis traversèrent les plaines, à l'instar des nombreuses caravanes qui vont trafiquer avec les tribus campées aux confins du Sahara, pour y vendre les marchandises et les épiceries dont ce pays était dépourvu, car il n'y avait pas encore une seule manufacture. Avec l'augmentation des besoins, ce commerce devint très-important et très-lucratif.

Les premiers étrangers établis au Nouveau-Mexique, au commencement du siècle, furent probablement des Canadiens.¹ Voici par quelle aventure nos compatriotes devinrent les pionniers de certaines parties de l'Etat. MM. Gervais, Nolin, Duchesne², Lalonde, Pierre et Antoine Leroux, Pierre Lespérance, Charles Beaubien, employés de la Compagnie de la baie d'Hudson, dans l'Ouest, s'étaient égarés un jour dans la forêt en allant traiter chez les Sauvages. En errant ainsi sans boussole, ils furent surpris par une troupe de Mexicains, qui s'étaient aventurés jusque dans cette région reculée.

Les Mexicains les firent prisonniers et les amenèrent dans leur pays, ainsi que leur compagnon, Manuel Alvarez, Espagnol qui a joué plus tard un rôle prééminent au Nouveau-Mexique. Ils furent conduits devant le gouverneur et son conseil. Les conseillers n'étant guère civilisés, parlaient de les mettre à mort sans plus de forme de procès. Alvarez, heureusement, comprenait leur langage; il les apostropha sévèrement, les qualifia de barbares et demanda d'être conduit avec ses camarades à Mexico, où on saurait bien les trouver dignes de vivre. Moins borné que ses aviseurs, le gouverneur y consentit, et ils furent menés sous escorte au Mexique, dans une misérable *caretta*, après avoir enduré les privations de la faim comme les plus pénibles fatigues durant cet interminable trajet de deux mille milles.

Le gouverneur du Mexique, qui savait apprécier

¹ L'une des plus grandes rivières qui arrosent le Nouveau-Mexique s'appelle "La Canadienne."

² Frémont mentionne dans ses voyages un bras de la rivière Uintah, qui s'appelle *Duchesne Fork*; ce nom lui aura été donné, dit-il, en souvenir de quelque vieux trappeur canadien. Voir *Exploring Expedition to Oregon and California*, p. 305.

l'homme civilisé à sa juste valeur, blâma vertement les Mexicains de leur conduite inhumaine. Il offrit aux malheureux captifs de les faire conduire aux postes de la Compagnie de la baie d'Hudson ou aux Etats-Unis. Ceux-ci ayant demandé la permission de retourner au Nouveau-Mexique, le gouverneur accéda à leur prière en donnant à chacun, outre ses frais de voyage, une somme de mille à-quinze cents piastres.

Nos intrépides compatriotes furent cette fois mieux accueillis. Ils s'établirent au milieu des Mexicains, épousèrent des indigènes, puis se dispersèrent dans l'intérieur, les uns cultivant la terre, les autres se livrant au commerce.

Charles Beaubien avait reçu une bonne instruction. Non-seulement il avait fait ses études classiques, mais il avait même étudié la théologie, à Québec, avant de partir pour l'Ouest. Il ne manqua pas de percer dans un pays aussi peu avancé, et il fut plus tard élevé à la dignité de juge de comté. Il est signalé par Davis ¹, comme l'un de ceux qui ont le plus travaillé pour donner au Nouveau-Mexique la forme du gouvernement territorial. L'un de ses fils, qui avait reçu une instruction supérieure aux Etats-Unis, fut massacré lors de la révolution de 1847.

Gervais Nolin se livra à des spéculations commerciales. Il acquit plus d'une fortune qu'il dépensa dans des entreprises plus ou moins inconsidérées. Il a gaspillé, par exemple, des sommes énormes pour découvrir les fameux trésors qui, suivant une légende, se trouvaient sous les ruines de Gran-Quivira. Ces ruines comprennent les débris d'une grande église, d'un monastère, d'une chapelle et les restes d'une

¹ *El Gringo ; or New-Mexico and her people*, p. 112.

ville antique, sur laquelle on a écrit les choses les plus fabuleuses.

Lorsque notre compatriote, M. P.-A. Sénécal, arriva au Nouveau-Mexique, vers 1845, les Canadiens, fixés dans le pays depuis plus de vingt ans, avaient complètement transformé leurs habitudes, portant de longs cheveux plats ainsi que le costume particulier aux indigènes. Ils ne savaient plus guère que des bribes de français, n'ayant eu jusque-là personne avec qui ils pussent parler leur idiome maternel. Tous versaient des larmes abondantes au souvenir du Canada qu'aucun n'a jamais revu.

Après l'arrivée de Mgr Lamy, d'autres prêtres français vinrent y moraliser la population, quelques Canadiens allèrent aussi y chercher fortune et en peu de temps les exilés purent parler la langue maternelle, qu'ils avaient momentanément oubliée. Tous dorment leur dernier sommeil sur la terre mexicaine, à l'exception de Pierre Lespérance, respectable patriarche, nous écrit Mgr Lamy, remarquable par sa mémoire et par l'intérêt qu'il sait mettre à raconter les événements qui lui sont arrivés dans ses longs voyages au milieu des Sauvages. C'est à lui surtout qu'on doit l'érection d'une chapelle catholique dans le village qu'il habite.

III

Aubry sut bientôt se faire craindre des Sauvages dans ses expéditions à travers les plaines. Ils le reconnaissaient comme l'un des cavaliers les plus intrépides qu'ils eussent vus et comme un homme extrêmement redoutable. L'exemple suivant va démontrer

que l'admiration qu'ils avaient conçue pour notre compatriote était loin d'être exagérée.

En 1848, Aubry fit une course restée célèbre aux Etats-Unis. Le major L.-C. Easton, quartier-maître au fort Union, Nouveau-Mexique, ayant un message important à expédier, le confia à Aubry et lui promit une rémunération de mille piastres s'il le délivrait en sept jours au bureau de poste le plus rapproché, qui était Indépendance sur le Missouri, distance d'environ huit cents milles. Celui-ci n'hésita pas à accepter cette tâche, et il partit seul, à cheval, traversant une région infestée de Sauvages féroces.

Aubry n'avait guère songé aux dangers et aux obstacles. Il voulait faire un tour de force inouï et il y réussit. A tous les cinquante mille environ il changeait de chevaux, qu'il menait constamment à fond de train. Aussitôt que l'un était surmené, il en enfourchait un autre, et s'il arrivait que la monture s'abattit de lassitude, à huit ou dix milles du prochain relai, l'infatigable cavalier, qui pouvait franchir une pareille distance presque aussi rapidement qu'un cheval, recourait à la vitesse de ses jambes.

Dans cette course prodigieuse, il creva plus de six chevaux, traversa plusieurs rivières à la nage, parcourut vingt milles à pied, reçut sur la tête une pluie torrentielle pendant vingt-quatre heures, et fut obligé, sur l'espace de six cents milles, de galoper sur des chemins boueux et difficiles. Aubry ne dormit que quelques heures durant le trajet ; la lune et les étoiles éclairaient sa marche la nuit ; il ne mangea que six fois. Il fut un peu retardé au fort Maun, où il avait des affaires à négocier.

Il arriva à Indépendance avant le temps fixé, car il

avait fait ce trajet en cinq jours et seize heures. Parti de Santa-Fé le douze septembre, il était arrivé à destination le seize au soir. Si l'on en croit M. Albert D. Richardson ¹, l'intrépide cavalier était tellement harrassé de fatigue en atteignant Indépendance, qu'on dût le descendre de cheval.

Après un effort aussi surhumain, on aurait pu croire qu'Aubry serait mort d'épuisement; mais il avait une organisation extraordinaire, et elle n'en souffrit nullement.

Ayant emprunté aux Sauvages quelque chose de leur esprit superstitieux, Aubry croyait comme eux, qu'après une pareille lassitude, un homme qui dort plus longtemps qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire huit heures, ne doit plus jamais s'éveiller. Il avait en conséquence chargé l'hôtelier de mettre fin à son repos coûte que coûte au bout de cet espace de temps. C'est ce que ce dernier avait tenté de faire, mais malgré les rudes coups qu'il lui administra, il lui fut impossible de le tirer de ce sommeil presque léthargique. Autant eût valu frapper sur du bois ou sur de la pierre.

Aubry ne rouvrit les yeux qu'après vingt heures de ce profond assoupissement. Il entra alors dans une grande colère contre l'hôte, lequel réussit difficilement à le convaincre que rien n'avait pu le tirer de l'état d'insensibilité où il avait été plongé pendant tout ce temps.

Aubry rencontra peu après le célèbre général américain, William Sherman ², alors capitaine dans l'armée, et il lui avoua la crainte qu'il avait ressentie. Ses fatigues n'eurent pourtant aucun,

¹ *Beyond the Mississippi*, p. 331.

² *Memoirs of General William T. Sherman*, v. I, p. 90.

sérieux effet, et il était reparti le lendemain aussi dispos que jamais à bord du navire, le *Bernard*, pour Saint-Louis. Ce bateau fut retardé plusieurs heures par les brouillards et les eaux basses, et arriva le vingt-deux septembre au soir, à Saint-Louis. De sorte qu'Aubry avait franchi l'immense distance qui sépare Santa-Fé de cette ville, environ douze cents milles, en dix jours et quelques heures. Sur une partie du chemin, il avait fait cent quatre-vingt-dix milles par vingt-quatre heures.

Le *Republican* de Saint-Louis déclara que jamais on n'avait parcouru ce trajet aussi rapidement, et que l'indomptable énergie dont Aubry avait fait preuve surpassait toute imagination.

Cette course fit grand bruit aux Etats-Unis. La presse en donna les détails les plus circonstanciés, et le nom d'Aubry fut dans toutes les bouches. Suivant la mode américaine, la photographie répandit à profusion les traits énergiques de notre compatriote, et on trouva son portrait dans mille endroits de réunion publique. Aubry était devenu le héros du jour. Il ambitionnait la gloire, ressort puissant de tous les actes qui devaient l'illustrer, et il réussit à l'obtenir en cette circonstance. Il est certain qu'il s'acharna toute sa vie à poursuivre la célébrité, car il avouait, un jour, à l'un de ses amis, qu'il brûlait du désir de faire des choses extraordinaires. Son nom était tellement populaire dans les grandes villes américaines, que la foule le suivait dans les rues si quelqu'un, le montrant du doigt, venait à dire : Voilà le fameux Aubry qui passe !

Quelque temps après la course étonnante que nous venons de raconter, Aubry se trouvait à l'hôtel connu sous le nom d'*Astor House*, à New-York.

Ce tour de force-était vivement discuté par un groupe de personnes, les unes l'exaltant, les autres le dépréciant. Quelques bravaches disaient qu'ils pouvaient faire la même course plus rapidement qu'Aubry. Celui-ci averti du fait se joignit aux discutants, et, après avoir pris part à leur entretien, il déclara tout-à-coup à leur grande surprise, qu'il était celui qui faisait l'objet de leur débat animé et qu'il offrait de parier n'importe quelle somme d'argent que personne ne pourrait parcourir la même distance dans l'espace de sept jours. Mais aucun des rodomonts ne se présenta pour relever le gant.

IV

Le général J.-C. Frémont, Français d'origine, est bien connu par ses explorations et les services qu'il a rendus à la géographie en Californie, en Orégon et aux Montagnes Rocheuses¹. C'était de plus un

¹ Frémont fit trois expéditions aux frais du gouvernement américain, en 1842, en 1843 et en 1845. La première avait pour but d'explorer toute la contrée alors peu connue située entre le Missouri et les Montagnes Rocheuses. Presque tous les compagnons de Frémont étaient des Canadiens de Saint-Louis, pour la plupart des anciens *voyageurs* ou trappeurs : Basile Lajeunesse, Clément Lambert, J.-B. Lespérance, J.-B. Lefebvre, Benjamin Poitras, Louis Gouin, J.-B. Dumès, François Tessier, Benjamin Cadot, Joseph Clément, Daniel Simonds, Léonard Benoit, Michel Morley, J.-B. Bernier, Honoré Ayot, François Latulipe, François Badeau, Louis Ménard, Joseph Ruelle, Moïse Chardonnais, Auguste Janisse, Raphaël Proulx. Frémont rencontra le long des rivières Kansas et Plate plusieurs traiteurs canadiens qui lui furent utiles, entre autres Joseph Bissonnette, L.-B. Chartrain, Chabonard et Boudeau.

L'objet de la seconde expédition était de continuer ces explorations jusqu'à l'Océan Pacifique. Le parti de Frémont comprenait cette fois trente-neuf personnes, entre autres : Alexis Ayot, François Badeau, Olivier Beaulieu, Jean-Baptiste Bernier, Philibert Courteau, Michel Crélis, J.-B. Desrosiers, Basile Lajeunesse, François Lajeunesse, Louis Ménard, Louis Montreuil, Alexis Péras, François Péras, Raphaël Proulx, Oscar Sarpi, Jean-Baptiste Tabean, Charles Taplin, J.-B. Tesson, Joseph Verreau, Alexandre Godé. Basile et François Lajeunesse, Clé-

militaire remarquable, qui a joui d'un grand prestige aux Etats-Unis; il a été candidat à l'élection présidentielle d'où M. Buchanan est sorti victorieux.

Cet homme distingué, dont plusieurs endroits de l'Ouest portent le nom, mentionne souvent Aubry dans ses intéressants mémoires, et signale les bons offices que notre compatriote lui a rendus. Dans une lettre écrite de Socorro ¹, le vingt-quatre février

ment Lambert, Descoteaux, Bernier et Godé rendirent en particulier les plus grands services à l'expédition, qui ne leur est pas peu redevable de son succès. Au fort Boisé, sur la rive droite de la rivière au Serpent, Frémont reçut la cordiale hospitalité de M. Payette, officier de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ce traiteur est aussi mentionné très-favorablement dans l'ouvrage de M. de Saint-Amant: *Voyage dans la Californie et l'Oregon en 1851-1852*. La fatigue et les privations de la faim troublèrent l'esprit de Desrosiers, dans ce voyage, au point qu'il quitta un jour le camp et qu'on ne le revit plus. Jean-Baptiste Tabeau fut tué par les Sauvages à une certaine distance de Los Angeles, en Californie, dans les premiers jours de mai 1843; on ne put retrouver son cadavre qui avait été probablement jeté dans les eaux du Rio Virgen. Au retour de son expédition, Frémont arrêta au fort Uintah, sur la rivière de ce nom; ce poste de traite appartenait à M. Ant. Robidou, de Saint-Louis, et comptait quelques engagés canadiens et espagnols. Ce fort fut quelque temps après attaqué par des Sauvages qui massacrèrent les soldats de la garnison et enlevèrent leurs femmes; Robidou était heureusement absent. Frémont avait obtenu à ce poste les services d'un excellent trappeur et chasseur du nom d'Auguste Archambault.

Dans sa troisième expédition, Frémont se rendit en Californie en passant au sud du lac Salé par une voie nouvelle. Il eut la douleur de perdre dans ce long et difficile voyage l'un de ses plus braves compagnons, Basile Lajeunesse, qui, dans la nuit du huit mai 1845, eut la tête tranchée par des Sauvages Tlamaths, qui assaillirent les hommes de l'expédition, alors qu'ils étaient plongés dans un profond sommeil. Ce triste événement se passa sur les bords du lac Tlamath, dans l'Oregon. « Basile Lajeunesse, » dit Charles Wentworth Upham, auteur de la vie de Frémont, « était dans la fleur de l'âge. Il était généreux, désintéressé, beau autant que brave. Son énergie et sa résistance à la fatigue ne sauraient être surpassées. Aussi fut-il vivement regretté par son commandant et ses compagnons. Quand, dans les siècles futurs, une population civilisée habitera les bords du lac Tlamath, l'histoire de Basile Lajeunesse donnera un intérêt romanesque aux rives sur lesquelles reposent ses cendres. »

¹ Socorro est situé sur une hauteur qui domine de deux cents pieds la rive ouest du Rio-Del-Norte, au Nouveau-Mexique. Sa population, de plus de six cents âmes, est presque entièrement mexicaine.

1849, à son beau-père, le célèbre sénateur Thomas H. Benton, il disait : « Le colonel Washington ¹ m'a exprimé le désir que je m'adresse à lui pour tout ce qui serait à sa disposition. Il m'invita à dîner chez lui le premier jour que je passai à Santa-Fé, et dîna avec moi le lendemain aux quartiers. Le major Weightman ², de Washington, beau-fils de M. Cox, a été fort bienveillant à mon égard, et le capitaine Bent, sous-quartier-maître, m'a aussi beaucoup aidé à organiser mon équipement. Je me fais un devoir de recommander à votre attention, lorsque vous le rencontrerez, notre concitoyen de Saint-Louis, M. F.-X. Aubry; vous vous rappelez que c'est lui qui a fait dernièrement une course extraordinaire de Santa-Fé à Indépendance. Nous avons voyagé ensemble depuis Santa-Fé. Entre autres actes de bienveillance, il m'a prêté mille piastres pour acheter des animaux, mules, bœufs, etc., pour mon voyage en Californie. ³ »

V

Aubry augmenta d'année en année ses opérations commerciales. Un jour, il acheta de M. Campbell, négociant de Saint-Louis, toutes les marchandises que contenait son magasin, à raison de cent trente mille piastres. Ces effets ne lui suffisant pas, il en obtint ailleurs pour une valeur additionnelle de cent soixante-dix mille piastres. Il faisait lui-même ordi-

¹ Celui-ci a été par la suite gouverneur du Nouveau-Mexique.

² Le major Weightman devait être plus tard le meurtrier d'Aubry.

³ *Life of John Charles Fremont*, by Charles Wentworth Upham, * p. 129.

nairement deux voyages au Nouveau-Mexique par an, tandis que les autres commerçants se contentaient d'une seule expédition. La distance à parcourir était d'environ mille milles, et le trajet, lorsqu'il n'exigeait pas plus de temps, prenait quarante-cinq ou soixante jours.

Aubry expédiait ses marchandises aux principales villes du Nouveau-Mexique, telles que Santa-Fé et Albuquerque, où il était toujours assuré de s'en défaire avantageusement. Il se chargeait aussi de transporter des approvisionnements pour les troupes américaines stationnées au Nouveau-Mexique, faisant ainsi des bénéfices énormes.

Les caravanes d'Aubry se composaient ordinairement de cent à cent cinquante wagons et de deux à trois cents hommes, pour la plupart des Mexicains. Ceux-ci craignaient fort Aubry, et ses ordres étaient exécutés à la lettre. Jamais dictateur ne fut plus fidèlement obéi. Mais si les employés d'Aubry le redoutaient, c'était à la manière des troupiers de Napoléon pour leur maître. Ils lui étaient dévoués jusqu'à la mort, car sous une rude écorce battait chez notre héros un cœur d'une grande douceur. Son regard ardent lançait parfois des jets de flamme d'une étrange fascination, mais il prenait bientôt une expression pleine de bienveillance. La hardiesse avec laquelle il exécutait les entreprises les plus périlleuses, inspirait à ses subalternes une confiance illimitée. Rien ne leur semblait impossible à leur chef. Celui-ci exigeait d'eux un travail assidu, mais dans le cas de maladie, ils étaient mis sous les soins du médecin qui accompagnait toujours la caravane, et lui-même se tenait à leur chevet durant la nuit. Si quelqu'un de ses employés

perdait la vie, Aubry soutenait sa famille avec une générosité qui ne s'est jamais démentie.

Sa bonté s'étendait également à tous les voyageurs sur les plaines. Ses caravanes avaient ordre de secourir ceux qu'elles trouvaient dans la détresse. Si les mules de malheureux émigrants avaient été dérochées par les Sauvages ou s'étaient égarées dans la prairie, ses hommes devaient leur donner d'autres animaux afin de les mettre en état de continuer leur trajet; si leurs vivres étaient épuisées, ils avaient ordre de les remplacer, et si leurs wagons étaient brisés, ce qui arrivait souvent, ils devaient les réparer.

Aussi, le nom d'Aubry devint extrêmement populaire et respecté. Notre compatriote semait l'or à pleines mains sur tous ceux qui sollicitaient son aide, et ses largesses égalaient son intrépidité à toute épreuve.

Dans ses longues courses, Aubry aimait toujours à passer par les chemins les plus courts, fussent-ils bordés de précipices affreux, et il offrait souvent de libérales récompenses à ceux de ses hommes qui voulaient le suivre. Les autres traiteurs qui l'accompagnaient essayaient en vain de le détourner de ces entreprises dangereuses. Il aimait à braver l'inconnu et avait besoin de grandes émotions. La vie ne devait pas être pour lui paisible comme ces rivières qui serpentent la vallée avec un doux murmure, mais orageuse comme ces torrents, qui se ruent à travers les débris de rochers, renversant tous les obstacles à leur passage.

Aubry tâchait aussi de découvrir les routes les plus directes, et il y a plus d'une fois réussi. Souvent il avait à lutter contre les Sauvages qui apparaissaient menaçants et en nombre supérieur. C'était

alors des combats sanglants et désespérés, où plus d'un enfant de la nature allait rouler sur le sol. Plusieurs de ses hommes tombaient également, mais Aubry savait toujours faire face aux situations les plus épineuses.

VI

Dans une seule expédition, Aubry perdit toute la fortune considérable qu'il avait amassée. Il avait acheté des quantités énormes de marchandises pour les expédier au Nouveau-Mexique, et il comptait sur des bénéfices considérables ; mais il fut bien déçu. En arrivant à Council-Grove, à environ cent cinquante milles d'Indépendance, il apprit que les Sauvages avaient mis le feu à la prairie.

On sait ce que sont ces effroyables incendies. En un instant, le feu qui éclate à un endroit se répand avec la rapidité d'un ouragan.* Il envahit des espaces immenses, rase complètement l'herbe sèche des prairies, qu'il transforme en un océan de flammes tourbillonnantes ; les gerbes de feu illuminent l'horizon de leurs lueurs rougeâtres, et leur bourdonnement est entrecoupé de détonations. Le terrible élément prend mille formes différentes. Tantôt on le dirait sinueux comme un serpent, tantôt il ondule comme une mer moutonneuse. La rafale change-t-elle de direction, il s'arrête subitement comme un coursier vigoureusement refréné, et va promener ailleurs sa marche furibonde, laissant derrière lui une longue traînée de fumée. Tous les voyageurs qui ont assisté à ce spectacle le disent vraiment gran-

diouse, et un poète américain proclame qu'il ne connaît rien de comparable :

Oh fly to the prairie, in wonder, and gaze
As o'er the grass sweeps the magnificent blaze
The world cannot boast so romantic a sight
A continent flaming 'mid oceans of light.

L'herbe étant détruite sur une aussi vaste zone, il n'est plus possible à une caravane de traverser les prairies ; car on ne pourrait transporter assez de fourrage pour nourrir les animaux dans ce long trajet. Les mules mexicaines résistent tellement bien aux fatigues qu'elles peuvent se passer de boire et de manger pendant plusieurs jours ; mais les mules américaines ne sauraient endurer de pareilles privations.

Il n'y avait qu'un moyen hardi de pénétrer dans le Nouveau-Mexique. Aubry était homme à le tenter. C'était de faire un circuit en allant passer à travers les vallées qui s'étendent le long de la chaîne des Montagnes Rocheuses. Si l'expédition avait la chance d'éviter les tempêtes de neige, qui sévissent à certaines époques au pied de ces monts sourcilleux, elle pouvait espérer de parvenir saine et sauve à destination ; si non, elle courait risque d'y trouver son tombeau. Les funestes présages de beaucoup d'amis d'Aubry faillirent se réaliser.

Après beaucoup de marches fatigantes le long de la rivière Arkansas, la nombreuse caravane arriva dans la vallée du Purgatoire, nommée ainsi par les Canadiens, qui l'appelaient Picatoire¹ ; parce que l'endroit est extrêmement difficile.

¹ Les Canadiens ont baptisé plus d'une rivière de l'Ouest. Ce sont eux qui ont donné à des cours d'eau les noms de *Ter à Cheval*, *Fontaine qui Bout*, *Cache à la Poudre*, *Rivière aux Cajoux*, *Rivière Boisée*, *Rivière aux Bouleaux*, *Rivière aux Chutes*,

La rivière Purgatoire est peu large, mais fort rapide, et sur ses bords s'élèvent des touffes de cotonniers et d'autres arbustes d'une grande variété. Ses eaux roulent quelquefois à travers des terrains montagneux dont les sommets grisâtres sont dénudés et laissent voir des cèdres rabougris clair-semés. L'ours, le daim, l'antilope et autres bêtes fauves habitent cette région.

La vallée porte bien son nom significatif de Purgatoire, car la caravane d'Aubry avait à peine fait halte, qu'un affreux ouragan se déchaîna. Le vent hurlant avec violence, comme un lion captif, allait s'engouffrer dans les gorges des montagnes, et la neige, fouettée par la bise, tourbillonnait en blanchissant la plaine. Au craquement des arbres, qui se tordaient sous les efforts de la rafale, succédaient les cris des carnassiers sortant avec effroi de leurs tanières. La scène était bien propre à jeter dans l'épouvante le malheureux voyageur surpris par cette tempête.

Comme il était impossible de s'avancer davantage en wagons, les hommes de l'expédition crurent que c'était fait d'eux. Les vivres ne pouvaient durer bien longtemps et le fourrage allait manquer aux animaux.

Dans cette triste conjoncture, Aubry offrit une récompense de quinze cents piastres à ceux de ses aides qui iraient porter une lettre au gouverneur du Nouveau-Mexique, à Santa-Fé, afin de réclamer le secours immédiat des troupes. Deux se mirent en route,

Rivière Malheur, Rivière aux Béliers, Rivière Maligne, Rivière Creuse, Rivière au Rapide, Rivière Croche, Rivière Qu'appelle, Rivière la Riche, Rivière des Moines, Rivière Plate, Rivière Laramie, Rivière qui Court, Rivière Jaune, Rivière Bonhomme, Rivière Tourniquet, Rivière la Paix.

mais ils revinrent le lendemain sur leurs pas ; la neige était amoncelée partout au point de former à certains endroits de véritables monticules, qui semblaient offrir une barrière infranchissable.

Aubry résolut alors de faire ce qui semblait impossible aux plus hardis, offrant une forte rémunération à ceux qui voudraient l'accompagner. Deux hommes se présentèrent ; mais ils ne tardèrent pas à rebrousser chemin. La neige leur venait à la ceinture, un froid glacial régnait, et il n'y avait qu'Aubry, avec son mâle courage et ses muscles d'acier, qui pût se frayer un passage. Il se munit d'armes à feu, de quelques tranches de venaison, et partit, comme toujours, avec cette indomptable intrépidité qui n'a jamais fléchi.

Aubry était à environ quatre cents milles de Santa-Fé et à deux cent cinquante milles des habitations les moins éloignées. On voit quelle rude tâche il avait à accomplir.

Il se trouvait absolument dans la même situation qu'autrefois l'intrépide La Salle, lorsqu'après le désastre de son vaisseau le *Griffin*, il fut obligé de quitter l'Illinois et de franchir seul et à pied douze cents milles à travers des forêts pleines de neige, vivant de chasse, courant les plus grands dangers, pour aller chercher du secours au Canada, afin de poursuivre ses glorieuses découvertes.

Aubry marchait depuis l'aube jusqu'au crépuscule, franchissant tous les obstacles, triomphant de l'accablement physique causé par tant de fatigues. Quand la nuit était tombée il n'avait pour s'abriter contre la tempête et pour toute place de repos que l'épaisse couche de neige qui menaçait de l'ensevelir et dans laquelle il se creusait un lit.

Après de longs jours de marche, il arriva un soir à la résidence de M. P. A. Sénécal, à San-Miguel, lequel le croyait bien perdu dans les neiges des Montagnes Rocheuses. Il s'y procura une excellente monture et partit immédiatement pour Santa-Fé. Comme il pouvait devancer le plus rapide *caballero* du pays, il y arriva dans les dernières heures la nuit, après avoir dévoré l'espace.

Sans plus de forme, Aubry se dirigea en toute hâte vers la demeure du gouverneur. Le domestique ou *portero* ne voulait pas éveiller son maître, mais Aubry le menaça de son revolver s'il n'y allait tout de suite. Ce brutal argument eut son effet. Le premier dignitaire du Nouveau-Mexique, après avoir appris le nom de son visiteur matinal, se leva aussitôt, puis, les salutations de rigueur faites, un dialogue animé s'engagea à peu près dans les termes suivants :

—Gouverneur, j'ai quatre cents hommes, douze cents mules et une immense quantité de marchandises, menacés d'une perte certaine au pied des Montagnes Rocheuses; il me faut le secours immédiat de vos troupes.

—M. Aubry, je n'ai pas d'instruction dans ce sens et je ne puis agir sans y réfléchir.

—Gouverneur, ma demande est péremptoire, vous ne pouvez laisser périr quatre cents hommes et me condamner en même temps à la ruine. Il me faut l'aide de vos troupes; si vous me la refusez, je vais prendre des moyens extrêmes pour l'obtenir.

—M. Aubry, il me faudrait du temps pour organiser un pareil convoi de troupes.

—Gouverneur, vos soldats sont prêts. Vous avez des wagons..... il faut qu'ils partent sans retard,

avant même le lever du soleil. Donnez les ordres aux officiers et les hommes vont se mettre en route.

Aubry avait un air menaçant, et le gouverneur, qui le connaissait, dut obtempérer à ses pressantes injonctions. Les ordres furent donnés, et quelques heures après les soldats partaient pour la vallée du Purgatoire. Aubry avait eu la prévoyance d'acheter plusieurs centaines de mules qui accompagnèrent l'expédition afin de remplacer les siennes, qui, dans ses prévisions, avaient dû presque toutes périr. Les wagons furent chargés de farine et de maïs.

Lorsque les militaires atteignirent la vallée du Purgatoire, ils furent accueillis comme des sauveurs par la caravane famélique. Les hommes s'étaient d'abord nourris de la chair coriace des mulets ; mais plusieurs centaines de ces bêtes de somme étant mortes de froid dans une seule nuit, ils n'eurent, durant plusieurs jours, que du beurre et de la graisse pour calmer les tiraillements de l'estomac. Tant que les mules résistèrent aux rigueurs du froid et de la faim, elles avaient pour pâture les tiges des cotonniers qui bordent la rivière Purgatoire. On ne put emporter qu'une partie des effets d'Aubry, et la plupart des wagons restèrent sur la place. Ceux-ci, au nombre d'environ cent cinquante, avaient une valeur de plusieurs centaines de piastres chacun. Ainsi, la perte des mules, des wagons et des marchandises atteignit un chiffre énorme. Non-seulement Aubry engloutit dans cette malheureuse expédition tout ce qu'il possédait, mais il se trouva en face d'un passif de quatre-vingt-dix mille piastres.

Un pareil désastre aurait découragé les plus déterminés. Notre héros sut pourtant le supporter

avec énergie. Ayant un crédit illimité chez ses fournisseurs de Saint-Louis, de New-York et de Philadelphie, il put continuer son commerce comme par le passé, et réparer en peu de temps les brèches faites à sa fortune.

VII

Un voyage d'Aubry à travers les plaines, vers 1850, fut marqué par un accident tragique. Un M. White, riche marchand, se rendant au Nouveau-Mexique, s'était joint au convoi d'Aubry ; en queue du train venaient les wagons américains ; l'avant-garde était formée par la caravane de M. P.-A. Sénecal, et rien n'était pittoresque comme l'aspect de ces longues lignes de voyageurs se déroulant à travers l'immensité de la plaine.

Arrivé à un endroit entre Whetstone-Branch et Rock-Creek, M. White, las de la lenteur du trajet, crut que tout danger était passé, et, malgré les représentations d'Aubry, il quitta le convoi et prit les devants. En passant près de la caravane de M. Sénecal, il demanda comme une faveur de se faire accompagner par M. Gosselin, habitué de longue main à cette vie étrange et nomade des plaines. Gosselin démontra vainement à M. White qu'il fallait encore traverser des endroits périlleux, infestés de Sauvages, et qu'il courait à une perte presque certaine.

La petite caravane se composait de M. White, de sa femme, d'une petite fille, d'un Allemand, d'un Américain, d'un serviteur nègre et de Gosselin. Elle n'alla pas loin sans que ce dernier dit qu'il *sentait* le Sauvage. La solitude avait développé en lui une sagacité merveilleuse, une finesse d'ouïe

presque égale à celle de l'Indien. Son instinct ne le trompa pas, et peu de temps après on pouvait voir des points noirs apparaître dans le lointain, puis se dessiner de plus en plus, car ils s'avançaient rapidement dans la direction de la caravane.

Sachant que ses compagnons étaient trop peu nombreux pour tenir contre l'ennemi, Gosselin alla donner l'alerte à la caravane de M. Sénécal, la plus rapprochée. Celui-ci partit aussitôt avec plusieurs de ses hommes pour les secourir. Pendant ces mouvements, les Sauvages avaient attaqué la petite caravane, qui lutta bravement contre eux. Elle était trop peu redoutable pour que l'assaillant n'en eût pas raison ; aussi, en peu de temps, tous gisaient sur la terre, à l'exception de Mme White et de sa petite fille, âgée d'environ huit ans, que deux Sauvages emportèrent sur leurs chevaux.

Le bruit de la fusillade avait bien démontré à M. Sénécal et à ses compagnons que la caravane courait les plus grands dangers. Malgré toute leur diligence, ils ne purent arriver à temps pour faire face à l'ennemi, et s'élancèrent à sa poursuite.

Après une course furibonde de plusieurs heures, le Sauvage qui emportait Mme White, ne pouvant s'enfuir aussi promptement que les autres, et se voyant sur le point d'être cerné, mit pied à terre avec sa victime et lui donna dans la poitrine un coup de lance qui termina les jours de cette femme infortunée.

Il fut impossible de rejoindre celui qui avait enlevé l'enfant de M. White. De retour à Santa-Fé, M. Sénécal fit offrir des présents considérables, au nom de la succession White, à ceux qui ramène-

raient la petite fille ; mais il ne put la racheter qu'après deux ans de captivité ¹.

Les Sauvages des prairies et des montagnes du Nouveau-Mexique excellent à ravir les femmes et les enfants des blancs. Souvent on compte leurs captifs par centaines. Les femmes leur servent d'esclaves, et ils adoptent les garçons, qui deviennent plus tard des « guerriers. » Quelquefois les captifs réussissent à s'évader, mais la plupart passent leur vie au milieu de maîtres inhumains, menant une existence misérable. Des Sauvages qui avaient enlevé une femme américaine et son enfant, prirent le petit être, le lancèrent en l'air, le recevant dans sa chute sur la pointe de leurs lances ! Toute la bande s'amusa à lui faire subir ce supplice barbare jusqu'à ce que son corps fût tout transpercé et qu'il eût rendu le dernier soupir sous les yeux de sa mère.

VIII

Dans ses voyages de Santa-Fé à Indépendance, Aubry cherchait toujours à découvrir les voies les plus courtes, afin d'abrégier autant que possible le trajet. Il obéissait ainsi à une idée fixe sans s'occuper des dangers ou des obstacles.

Au mois d'octobre 1850, Aubry était à Santa-Fé ; il revint à Saint-Louis l'année suivante, en compagnie de M. Sénécal et de plusieurs marchands américains. A environ trois cents milles de Santa-Fé, il abandonna les sentiers battus, et dit à ceux qui l'accompagnaient qu'il allait tenter de découvrir une

¹ Cette tragédie est racontée par M. W.-A. Davis, dans son livre *El Gringo ; or New Mexico and her people*. Mais la version de cet écrivain diffère de celle-ci, qui a tout le caractère de véracité désirable, puisqu'elle est celle d'un témoin oculaire, M. P.-A. Sénécal.

route inconnue, depuis longtemps l'objet de ses désirs et de ses efforts. Les autres commerçants n'osant s'aventurer dans cette plaine sablonneuse, firent les plus pressantes objections au projet d'Aubry. Celui-ci ne voulut pas se désister et affirma qu'il y passerait seul s'ils refusaient de le suivre. Ses compagnons cédèrent enfin à cette volonté inflexible.

Durant les deux premiers jours, les voyageurs ne foulèrent qu'un sable mouvant, qui s'étendait en une plaine sèche, aride, infinie comme l'Océan. Pas le moindre gazon sur le sol, pas un arbre pour s'abriter contre les ardeurs d'un soleil tropical, pas le plus léger filet d'eau pour désaltérer le voyageur respirant une atmosphère brûlante. C'était le désert sans oasis. Plus les voyageurs s'enfonçaient dans cet océan sablonneux, plus la solitude s'allongeait dans son imposante majesté. Ils voulurent rebrousser chemin, mais Aubry demeura inébranlable. La boussole à la main, on le voyait errant au loin chercher l'eau et l'herbe qui manquaient, car les animaux étaient haletants de soif et de faim. Ce n'est que le troisième jour qu'il en trouva.

Un soir, la caravane s'était arrêtée pour le campement de la nuit. Le temps était des plus agréables, le ciel était pur, la lune dorait le sable de ses rayons indécis, la brise caressait les longues herbes des prairies, qui, semées de milliers de fleurettes, exhalaient leurs senteurs embaumées, les animaux paisaient tranquillement, et les notes harmonieuses que jetait, par intervalles, l'oiseau du soir, troublaient seul le silence de la plaine. Pendant que toute la nature semblait en repos, on entendit inopinément



CARAVANE ATTAQUÉE PAR LES SAUVAGES

le bruit d'une cavalcade bruyante, qui s'avavançait avec rapidité. C'était une nuée de Sauvages, qui comme toujours, voulaient surprendre les voyageurs. Tous les hommes furent en un instant sur le qui-vive. Suivant la coutume ordinaire, les *arrierors* ou muletiers disposèrent les wagons en forme de cercle, en dedans duquel on mit les mules en sûreté. Les hommes se tinrent derrière les wagons, prêts à coucher l'ennemi en joue. Celui-ci était divisé en deux bandes, chacune ayant un chef, qui avait la tête ornée de panaches. Aubry et M. Sénécal leur crièrent de s'arrêter, sans quoi ils recevraient une salve de mousqueterie. Les deux chefs mirent pied à terre comme pour parlementer.

Au nombre des animaux de la caravane, il y avait une superbe jument, couleur orange, appartenant à M. Sénécal, et bien dressée pour chasser le bison, qui constituait à peu près la seule nourriture de l'expédition. Elle tenta fort les Sauvages, qui refusèrent de s'en retourner si on ne la leur donnait pas. M. Sénécal, ne voulant pas s'en dessaisir, répondit qu'il aimerait mieux combattre que de leur en faire don, et leur offrit à la place certains objets valant plusieurs centaines de piastres ; mais les Sauvages tinrent mordicus à la cavale orange.

Las de leurs obsessions, Aubry empoigna soudainement l'un des chefs sauvages, en saisissant les longues tresses flottant sur ses épaules, dans lesquelles brillaient des plaques d'argent et des petits grelots. Il lui porta plusieurs coups si violents que le chef sauvage, affolé de terreur, ne sortit broyé de ses mains que pour mettre le pied à l'étrier et s'élancer comme un trait dans le lointain avec toute la troupe effarée. Les assaillants ne se

croyaient pas assez forts pour avoir le dessus avec des hommes aussi peu sensibles à la crainte.

Ceux-ci s'attendaient bien à une attaque sérieuse, vu le traitement administré par Aubry au chef sauvage; aussi, se préparèrent-ils à recevoir l'assaut durant la nuit. Les sentinelles furent doublées et les carabines chargées avec soin. L'ennemi ne revint que le lendemain en nombre imposant. La bande était bien composé de plusieurs centaines d'hommes. Les Sauvages insistèrent de nouveau pour avoir la cavale orange, mais on leur déclara formellement qu'ils ne l'auraient pas et que de plus ils ne recevraient que la moitié des présents offerts la veille. Cette conduite déterminée leur fit entendre raison. Ils agréèrent ce qui leur était offert, puis disparurent au milieu d'un nuage de poussière. On ne revit plus ces insolents et dangereux maraudeurs.

Aubry ne réussit pas à découvrir cette fois la voie courte et sûre qu'il cherchait à travers ces incommensurables espaces. Mais, tenace comme toujours, il revint à la tâche l'année suivante, dans un voyage au Missouri. Il était accompagné d'un nommé P.-H. Leblanc, Canadien originaire de Milton, qui a été assassiné, il y a quelques années, au Nouveau-Mexique. Une source des plaines porte aujourd'hui son nom (*Leblanc's Spring*).

Cette seconde tentative échoua également, mais à son troisième passage dans ce désert, l'année suivante, Aubry trouva la route si ardemment désirée et si patiemment cherchée. Elle abrège de cent milles le trajet des plaines et est d'une inappréciable utilité pour les voyageurs. Le nom de son découvreur a été donné à cette route.

IX

Aubry traversa non-seulement bien des fois les plaines de l'Ouest, mais il fit encore sept ou huit voyages en Californie, que la fièvre de l'or commençait à transformer. Il alla y vendre d'immenses troupeaux de moutons qu'il achetait au Texas et au Nouveau-Mexique.

L'élevage des moutons constitue l'industrie la plus importante de ces deux pays. Il y a trente ans, au moins cinq cent mille têtes de ce bétail étaient exportés annuellement du Nouveau-Mexique sur les marchés du sud. Les moutons broutent l'herbe extrêmement nutritive des prairies, et plusieurs milliers sont souvent placés sous la garde d'un seul pâtre, qui, avec trois ou quatre gros chiens dressés, sait fort bien conduire son troupeau. Les moutons du Nouveau-Mexique sont de petite taille, portent de grandes cornes, et leur chair, qui est la principale nourriture des habitants, est exquise.

Depuis l'établissement de la Californie, des troupeaux énormes y sont expédiés à travers les déserts qui séparent cet Etat du Nouveau-Mexique. Les moutons se vendent en Californie à des prix qui compensent amplement les peines et les dépenses de ceux qui vont les y conduire. Au temps où Aubry faisait ce commerce dans le nouvel Eldorado, ils avaient une valeur de deux à trois piastres par tête, au Nouveau-Mexique, et de six à huit, souvent plus, à San-Francisco et autres lieux.

Abonné à différents journaux d'affaires, aussitôt qu'il apprenait la hausse des prix, Aubry, en habile spéculateur, envoyait le premier des troupeaux de

bestiaux dans la Californie. Il y trouvait son compte, car on rapporte qu'une seule spéculation de ce genre lui donna un bénéfice net de soixante-dix mille piastres. Ces animaux appartenant à la gent trotte-menu n'atteignaient souvent la Californie qu'après un trajet de trois ou quatre mois.

Pour se rendre en Californie, Aubry suivit d'abord les routes ordinaires, lesquelles étaient sinueuses et faisaient un grand circuit vers le sud. Presque toutes longeaient le Del Norte, le San Pedro, la Gila, le Colorado et autres rivières; mais il les raccourcit beaucoup dans la suite, traçant des voies plus directes, là où il y avait en abondance de l'herbe et de l'eau. Depuis un certain point sur la rivière San-Pedro jusqu'à la rivière Los Membres, le chemin, sur un parcours de plusieurs centaines de milles, porte aujourd'hui le nom de notre intrépide compatriote (*Aubry's Trail*). Davis¹ dit qu'elle était suivie par les caravanes qui revenaient de la Californie au Nouveau-Mexique, vers 1851 ou 1852.

Afin d'être utile aux voyageurs qui se dirigeaient sur la Californie, Aubry avait adopté un mode ingénieux. A tous les endroits où il avait découvert une voie plus courte, il attachait à un poteau élevé une bouteille, dans laquelle étaient déposés des papiers donnant les plus minutieux renseignements sur le chemin à suivre.

Mais Aubry comprit qu'il fallait chercher une route plus septentrionale près du trente-cinquième degré de latitude. Il mit à la réalisation de ce projet l'audace et l'indomptable énergie avec lesquelles il poursuivit des entreprises que beaucoup réputaient chimériques.

¹ *El Gringo; or New-Mexico and her people*, p. 286.

X

La question d'une route au Pacifique à travers les Etats-Unis commençait à cette époque à préoccuper les esprits, et Aubry, devançant le travail des ingénieurs américains, entreprit à ses propres frais, avec un petit nombre de compagnons, au milieu des plus grands périls et d'extrêmes privations, différentes expéditions pour trouver la meilleure voie.

En 1852, il explora la route Gila ou du sud, et l'année suivante la route Albuquerque ou du centre. Cette dernière exploration, la plus importante, est restée justement célèbre. Nous allons en donner un aperçu.

L'expédition se composait de douze Américains et de six Mexicains, tous gens déterminés, habitués à la fatigue et aux dangers. Elle put d'abord franchir une certaine distance sans être molestée, grâce à une stricte surveillance, campant toujours sur les points les plus élevés, allumant de grands feux, ou faisant entendre les détonations d'armes à feu, dans le silence de la nuit, pour faire comprendre aux maraudeurs qu'il ne serait pas prudent de les attaquer.

Le quatorze juillet, les voyageurs dépassèrent la grande chaîne de montagnes Sierra Nevada, au pas de Tejon, et atteignit le Rio del Norte, à Libérata. A soixante milles de là, ils côtoyèrent la rivière Mohave, et le vingt-deux juillet, ils traversaient la rivière du Grand Colorado, sur un radeau improvisé, à un point où elle était large d'environ six cents pieds.

Tout le pays qu'ils venaient de parcourir n'était qu'un vaste désert. Le Sahara ne mérite pas autant

ce nom, car on n'y trouve ni ses puits ni ses bouquets de palmiers. Il y avait à peine assez d'eau et d'herbe pour que les animaux d'une petite caravane pussent y subsister, même en passant rapidement sur sa surface graveleuse et sablonneuse.

Au passage du Colorado, la contrée présentait le plus triste aspect. Pas la moindre trace de vie organique. Il n'y avait ni herbe ni bois sur les bords de la rivière, et au nord les rochers avaient une apparence noire et volcanique.

En revanche, Aubry trouva de l'or ainsi que des minerais d'argent et de cuivre en grande abondance. Il ne lui fut guère possible, malheureusement, d'explorer les alentours. L'entrée des montagnes avoisinantes, au front hérissé de rochers, était aussi bien défendue qu'autrefois le fameux jardin des Hespérides, rempli de pommes d'or, avant qu'Hercule eût tué le dragon aux cent têtes. A chaque instant apparaissaient sur quelque colline rapprochée des troupes menaçantes d'Indiens, qui eussent profité du moindre relâchement dans la surveillance pour massacrer cette faible bande de hardis explorateurs.

L'expédition s'avança à l'est du Colorado sur un parcours d'environ quatre-vingts milles avec beaucoup de difficulté. Deux des Mexicains tombèrent malades, ce qui ralentit la marche, et, par intervalles, les animaux souffrirent de la soif et de la faim.

Après avoir traversé de grandes vallées et des montagnes abruptes, les voyageurs furent attaqués en règle, le trois août, par les Sauvages. Plusieurs mules furent blessées par des flèches, ainsi que la fameuse jument d'Aubry, « Dolly, » qui bien des fois l'avait sauvé du péril, grâce à la vitesse de ses

jambes et à sa résistance aux fatigues : quelques jours plus tard elle succombait à de nouvelles blessures, et sa chair faisait les délices des membres de l'expédition.

Ces hostilités furent le commencement d'attaques répétées, de combats sanglants, qui, se renouvelant sans cesse pendant trois longues semaines, pouvaient faire désespérer du succès de l'entreprise. Dans la journée du quatre, quelques hommes furent sérieusement atteints par des flèches, et Aubry reçut lui-même deux légères blessures. D'un autre côté, plusieurs Indiens payèrent leur audace de leur vie.

Il n'était guère de jour ou de nuit que l'expédition ne fût attaquée. Mais le combat du quatorze août fut de tous le plus périlleux et le plus acharné. Après avoir feint pour Aubry et ses compagnons la plus franche amitié, une nombreuse bande de Garroteros les assaillit au moment même où ils allaient lever le camp. Leur chef prenait congé d'Aubry en lui serrant fortement la main droite quand les premières flèches furent lancées : c'était là le signal d'attaque convenu entre ces brigands.

D'abord soixante Sauvages tombèrent sur eux, armés de massues et de pierres, puis deux cents autres, cachés derrière les collines voisines, sortirent des broussailles en faisant pleuvoir une grêle de flèches. Pris par surprise, Aubry crut un instant que c'était fait de l'expédition. Mais retrouvant aussitôt sa présence d'esprit, il mit ses hommes en défense, les encourageant de la parole et de l'action, et l'arme à feu commença à exercer ses ravages parmi les assaillants.

Les Indiens luttèrent avec courage, mais ils tombèrent bientôt comme les blés sous la faux du mois-

sonneur. Lorsqu'ils virent qu'une trentaine des leurs couvraient le sol de leurs cadavres et qu'un bien plus grand nombre étaient blessés, ils prirent la fuite, ayant chèrement expié leur perfidie et laissant derrière eux assez d'arcs et de flèches pour remplir un charriot.

Cet engagement avait failli être fatal à la plupart des hommes de l'expédition. Douze sur dix-huit étaient blessés. Aubry avait reçu six blessures pour sa part. Il n'eut cependant à regretter la perte d'aucun de ses braves compagnons.

L'expédition continua d'être poursuivie par les Sauvages les jours suivants. Elle n'avancait que lentement, la plupart des hommes étaient blessés ou malades, et souffraient beaucoup de la soif. On avait pour toute subsistance des fruits et des herbes, ou des demi-rations de viande. A tout cela, ajoutons que les mules, manquant de fers, étaient rendues, et l'on aura une faible idée des difficultés que les voyageurs avaient à surmonter. « Mais personne ne se plaint au milieu de tous nos périls et de toutes nos souffrances, pouvait écrire Aubry, tous mes hommes me sont dévoués, et pas un seul n'a jamais songé à renoncer à la tâche que nous avons entreprise ! »

Le vingt-cinq août, l'expédition traversa les montagnes habitées par les Apaches-Tontons, du haut desquelles on put apercevoir une étendue très-grande de pays, et constater qu'elle n'offrirait aucun obstacle à la construction d'un chemin de roulage ou d'un chemin de fer.

Deux jours plus tard, on atteignit un affluent de la rivière Gila. Là Aubry rencontra des Sauvages qui lui donnèrent des poignées d'or en échange de

quelques vieux habits. Ces Indiens n'attachaient aucune valeur au précieux métal, et ils en fabriquaient même des balles pour leurs fusils. L'or abondait évidemment dans la contrée voisine ; mais Aubry ne crut pas prudent de s'aventurer au milieu de Sauvages, qui, refusant de donner les moindres informations, épiaient sans cesse ses mouvements.

Ces faits quelque peu merveilleux ont frappé l'attention de plusieurs écrivains. Laissons d'abord parler M. Samuel Woodworth Cozzen : « Félix Aubry a publié un journal de voyage, dans lequel il parle de Sauvages qui se servaient de balles d'or pour tirer sur le gibier, quand ils ne pouvaient se procurer du plomb ; son récit a été confirmé par d'autres voyageurs.

« Beaucoup de tentatives ont été faites, depuis la visite d'Aubry, pour pénétrer dans cette contrée merveilleuse ; mais aucune n'a réussi. Les explorateurs ont été ou obligés de s'en revenir après avoir enduré des misères presque incroyables, ou bien ont péri de la main des Apaches.

« J'ai vu moi-même, en la possession des Apaches, des pépites d'or pesant près d'une demi-livre, qu'ils échangeaient volontiers pour n'importe quels menus objets qui leur plaisaient ; et il est certain que, si cette contrée pouvait être explorée, on y trouverait de l'or en aussi grande abondance que dans la Californie en 1849¹. »

Le colonel R. B. Marcy donne une version de ce fait qui ne diffère guère de la précédente. « En 1849, dit-il, je rencontrai à Santa-Fé cet entreprenant pionnier, M. F.-X. Aubry, qui venait d'arriver de la

¹ *The Marvellous Country or Three Years in Arizona and New-Mexico.*

Californie ; il avait traversé en route le Colorado, près de la décharge du Gros-Canon, où il avait échangé avec des Indiens, m'a-t-il dit, du plomb pour des balles d'or ; ces Sauvages semblaient n'avoir aucune idée de la valeur relative des deux métaux ¹ ! »

M. William A. Bell en parle de son côté dans les termes suivants : « Les montagnes Mazollon, qui s'avancent au nord jusqu'à la rivière Gila, recèlent de riches gisements aurifères et autres, au rapport de tous les explorateurs qui ont osé traverser cette partie du pays habité par les Apaches. C'est ici qu'Aubry dit avoir rencontré des Sauvages qui tiraient avec des balles d'or. « Elles sont, dit-il, de différente grosseur, et chaque Indien en a un sac plein. Nous avons vu un Apache charger son fusil avec une grosse balle d'or et trois petites pour faire feu sur un lapin ². »

Le six septembre, l'expédition dirigée par Aubry arriva enfin à Zuni, où elle fut cordialement accueillie par une population très-hospitalière, qui lui donna toutes les provisions dont elle pouvait avoir besoin. Huit jours plus tard, elle atteignait Santa-Fé, après un voyage extrêmement difficile, à travers une contrée inconnue. La conduite d'Aubry et de ses compagnons avait été admirable. Ni les dangers, ni les privations, ni les combats n'avaient pu affaiblir leur courage et leur détermination d'accomplir leur entreprise coûte que coûte. Aussi la plupart, à leur arrivée à Santa-Fé, étaient-ils lardés de coups et d'une maigreur affreuse qui les faisait ressembler à des spectres. Quant à Aubry, ses blessures étaient tellement graves que son

* *Thirty years of army life on the border*, p. 281.

* *New Tracts in America*, v. II, p. 189.

médecin affirmait qu'elles eussent été fatales à tout autre qui n'aurait pas été comme lui d'une trempe d'acier. Après quelques jours de repos, il était aussi leste que jamais, prêt à recommencer ses courses aventureuses et ses luttes avec les farouches habitants des plaines.

Peu de temps après, Aubry publia un intéressant récit de son voyage ¹, dans *The Western Journal and Civilian*, de Saint-Louis. Ce journal lui décerna l'éloge suivant : « La relation du voyage que F.-X. Aubry a fait de la Californie au Nouveau-Mexique, est pleine d'intérêt, surtout à l'époque actuelle, et elle mérite d'être conservée à cause de l'héroïsme d'Aubry et de tous ses compagnons. »

Aubry terminait sa narration par les observations suivantes, qui résument les résultats de ses travaux : « J'ai commencé ce voyage, principalement pour satisfaire ma curiosité au sujet de la praticabilité de l'une des deux routes dont on parle tant pour le chemin de fer projeté de l'Atlantique au Pacifique. Comme j'ai déjà parcouru la route du sud ou de la Gila, je désirais vivement pouvoir la comparer avec la route Albuquerque ou du centre. Quoique je sois d'avis que la première est tout à fait praticable, je crois que l'autre l'est tout autant, avec l'avantage d'être plus centrale et de mieux favoriser les intérêts américains..... Je n'ai aucun intérêt à recommander une route plutôt qu'une autre. J'ai conduit des moutons et des wagons à la Californie, l'an dernier, par la route de la Gila, et je suis sur le point de retourner dans ce pays par la même voie. J'ai essuyé bien des misères et des dangers sur la route que je viens de parcourir ; j'ai fait des pertes sérieu-

¹ Voir l'appendice.

ses ; néanmoins je dois reconnaître qu'elle est la meilleure pour un chemin de fer, et qu'elle serait très-avantageuse pour les voyages ordinaires, si elle n'était pas infestée par les Indiens. »

Cette relation qui décrit en même temps une région des Etats-Unis, alors très-peu connue, est d'une stricte fidélité. Elle est souvent citée par les écrivains américains, et M. Edwin F. Johnson, entre autres, en a donné une bonne analyse. Les explorateurs qui sont venus après Aubry, notamment le capitaine Walker et le colonel Elmore, ont reconnu l'exactitude de son récit.

Bref, ce journal de voyage abonde en renseignements précieux sur les ressources agricoles, minérales et forestières du pays, sur les avantages ou sur les difficultés qu'il offre pour l'établissement d'un chemin de fer. Par cette relation, on voit qu'Aubry n'était pas un voyageur ordinaire ; il prend note de tout ce qui mérite de frapper l'attention, et l'on admire encore davantage l'homme qui nous y apparaît doué de connaissances étendues et diverses, qui semble même versé dans la botanique et la géologie, si l'on se rappelle qu'il n'avait reçu dans son jeune âge que quelques notions de grammaire et d'arithmétique.

XI

Au mois de novembre 1853, Aubry, se trouvant à Albuquerque, fut consulté, par le lieutenant Whipple, chargé par le gouvernement américain de l'exploration d'un chemin du Pacifique, sur la meilleure route à suivre en se tenant près du 35^e degré de latitude. « M. Tully », dit cet explorateur, « compagnon d'Aubry

dans son dernier voyage en Californie, nous a donné une description du pays que nous devons traverser. M. Aubry a depuis corroboré les renseignements de son ami, et il nous a conseillé de prendre un autre chemin que celui par où il a passé et qui n'est pas favorable à nos opérations ¹. »

M. Baldwin Möllhausen, le dessinateur et le naturaliste de cette expédition, déclare qu'Aubry est le seul qui pût donner des renseignements précis sur la contrée à explorer : « Ce qu'il nous a dit, ajoute-t-il, n'est pas très-encourageant, mais nous donne lieu de croire que nous pouvons nous attendre à être témoins de choses intéressantes et d'aventures émouvantes ². »

A la date du dix février 1854, Whipple écrit encore : « A la jonction de Bill-Williams Fork et du Rio Santa-María, se trouve une large plaine qui a l'air fort aride. Elle s'étend jusqu'au-delà de la Gila. Si cette grande vallée n'est pas celle que mentionne Aubry dans son rapport, je n'ai pas encore vu de pays qui réponde à sa description ³. »

Ces citations montrent quelle autorité avait acquise notre héros comme voyageur.

Au commencement de l'année 1854, Aubry fit encore une course extrêmement rapide. Il paria qu'il se rendrait de San-Francisco à Santa-Fé en vingt-deux jours, et il est peut-être inutile d'affirmer, disait un journal de Saint-Louis, qu'il gagna son pari, tant le public était habitué à ses tours de force.

¹ *Reports of Explorations and Surveys to ascertain the most practical and economical route for a railroad from the Mississippi river to the Pacific Ocean*, v. III, p. 48.

² *Diary of a Journey from the Mississippi to the coasts of the Pacific*, v. II, p. 23.

³ *Reports of Explorations, etc.*, p. 106.

Au mois d'avril de la même année, Aubry rencontra à San-Francisco M. Jules Marcou, géologue français distingué, employé par le gouvernement américain, dans les explorations relatives au chemin de fer du Pacifique. Ce savant a aussi rendu des services précieux à la géologie canadienne, ayant étudié principalement le groupe de Québec. On voit par la mention qu'en fait M. Marcou, dans son ouvrage scientifique sur l'Amérique, tout l'intérêt que portait Aubry aux curiosités géologiques de ces contrées. « Sur les bords du Rio Colorado Chiquito, dit M. Marcou, j'ai trouvé plusieurs fossiles de la formation calcaire de montagne. Ces fossiles sont de couleur rouge ou rose, et ressemblent à l'agathe ou au jaspe. Mes amis le Dr Randall, président de l'académie des sciences naturelles de la Californie, et le célèbre voyageur F.-X. Aubry, qui ont tous les deux traversé la Sierra Blanca, en suivant les rives du Rio Colorado Chiquito et du Rio Prieto, m'ont donné à San-Francisco, au mois d'avril 1854, quelques-uns de ces fossiles, trouvés *in situ* dans un marbre très-dur, de couleur rose presque rouge, qui affleure à certains points sur la Blanca ¹. »

Le six juillet 1854, Aubry se mettait de nouveau en route pour le Nouveau-Mexique, dans le but de trouver un bon chemin de San-José, en Californie, à Albuquerque, en se tenant aussi près que possible du 35^e degré de latitude. Il avait organisé cette fois une expédition assez forte pour se faire respecter des tribus barbares qu'il avait à rencontrer. Elle se composait de soixante hommes et lui avait coûté environ quinze mille piastres.

¹ *Geology of North America*, by Jules Marcou, formerly United States geologist, p. 24.

Ce trajet se fit sans encombre. A la vue de l'expédition, les Sauvages abandonnèrent en toute hâte les *rancheros* qu'ils cultivaient le long de la route et se réfugièrent dans les montagnes avoisinantes.

Aubry réussit à trouver la fameuse route pour aller en Californie qu'il cherchait depuis si longtemps. Une relation de ce voyage a paru dans le *Missouri Republican*, de Saint-Louis, et elle ne manque pas d'intérêt¹.

XII

Aubry arriva à Santa-Fé, le vingt août, et d'un air radieux il annonça à ses amis l'heureux succès de son voyage de découverte. Tous s'empressèrent de l'en féliciter et de chaudes poignées de main furent échangées. On se rendit ensuite au magasin de M. Mercure, un compatriote, qui avait acquis une jolie fortune au Nouveau-Mexique.²

Au nombre des personnes qui vinrent saluer notre héros, il y avait le major Richard H. Weightman, ci-devant payeur dans l'armée américaine, l'un des deux premiers délégués du Nouveau-Mexique au Congrès des Etats-Unis. Weightman jalousait Aubry, et était l'agent d'une puissante compagnie de chemin de fer, qui voyait dans notre compatriote un rival aussi heureux que redoutable. De violentes diatribes avaient été publiées sous son inspiration contre Aubry au sujet du chemin de fer projeté de Saint-Louis, dont il avait fait l'exploration. Ce dernier avait reçu, durant son voyage en Californie,

¹ Voir l'appendice.

² M. Mercure est mort vers 1856.

les journaux où on le dénonçait, et il avait hâté le règlement de ses affaires pour revenir immédiatement à Santa-Fé, afin d'avoir des explications avec ceux qui le calomniaient si injustement. Bien qu'il fût de dispositions paisibles, disait le *Democrat*, de Saint-Louis, pouvait-il endurer sans mot dire des imputations aussi injurieuses ?

Aubry était d'habitude fort tempérant, mais lorsqu'il arrivait de ses longues courses, il aimait à réunir ses amis et à fêter son retour. C'est ce qui eut lieu chez M. Mercure. Pendant cette libation, Weightman, qui avait ses déboires sur le cœur, provoqua Aubry par des paroles acerbes. Celui-ci riposta vivement et il s'en suivit une altercation animée. Lorsque l'eau-de-vie eut bien fermenté dans le cerveau de Weightman, on le vit glisser sa main dans sa poche d'habit tandis que de l'autre il relevait son verre rempli de liqueur comme pour le porter à ses lèvres. Aubry, qui, comme les Mexicains, était toujours armé ¹, mit instinctivement la main sur son revolver pour se protéger, mais au même instant, le lâche Weightman, lui lançant dans les yeux le contenu de son verre, lui plongea un poignard dans la poitrine. Aubry ne put proférer que cette parole : « Je suis mort ! » et il tomba mortellement frappé par le poignard de l'assassin ².

¹ Au Nouveau-Mexique, la plupart des habitants portent constamment des armes. Le jour, la dague ou le revolver sont suspendus à leur ceinture et ils les déposent la nuit sous leur oreiller. Le marchand qui sert ses pratiques a tout près de lui un revolver à six coups, et l'avocat qui va plaider est armé jusqu'aux dents. Aux bals, aux danses et même à l'église, les Mexicains portent des armes ; on dirait que leur vie est sans cesse en danger.

² Beaucoup de rapports contradictoires ont été répandus sur la mort d'Aubry. Mais l'auteur a lieu de croire que cette version est la seule véridique. Elle a été fournie par M. Henri Mercure, qui tenait ce récit de son frère Joseph qui fut témoin de l'assassinat.

Cette fin tragique causa une excitation indescriptible à Santa-Fé, où Aubry était connu et aimé presque universellement. La population s'attroupa menaçante et aurait écharpé Weightman, sans l'arrivée des troupes américaines, qui parvinrent à conduire l'assassin dans la prison de la ville.

Aubry fut inhumé dans le cimetière catholique de Santa-Fé, où tout ce qui rappelle son souvenir est

Une pierre petite, étroite, indifférente
Aux pas distraits de l'étranger.

Mgr Lamy, évêque de Santa-Fé, lui disait quelque temps avant sa mort :

—Vous êtes riche, M. Aubry, vous devriez cesser à présent votre vie aventureuse, car vous pouvez à chaque instant périr sous les balles des Sauvages.

—Ah ! non, Monseigneur, dit-il, j'ai déjà entendu siffler des milliers de ces projectiles, et je m'en moque ; ce ne sont pas les balles des Sauvages qui me tueront.....

Il avait raison, une balle ne devait pas terminer sa vie accidentée, mais le poignard d'un lâche assassin.

Aubry était sur le point d'organiser une expédition pour aller explorer les mines d'or de l'Arizona, au milieu de tribus extrêmement redoutables — ce qu'aucun voyageur n'avait encore osé faire — quand il fut surpris au milieu de tous ses hardis projets par une mort prématurée.

Quant à Weightman, il aspirait, à cette époque, à des fonctions politiques, mais le parti qui l'appuyait abandonna sa candidature. Il ne semble pas avoir été puni sévèrement, car il émigra plus tard au Kansas, où il brigua les suffrages des électeurs, afin d'être choisi comme représentant au

Congrès. Le meurtrier d'Aubry échoua toutefois dans cette tentative. Weightman fut tué pendant la guerre de Sécession, à la bataille de Wilson's-Creek; il avait le grade de colonel dans l'armée du Sud.

XIII

La mort d'Aubry eut un douloureux retentissement à Saint-Louis et dans presque tous les Etats, où la renommée aux cent voix l'avait fait connaître. Les journaux des Etats-Unis, comme ceux du Canada, exprimèrent à l'envi leurs regrets et leur admiration pour les faits extraordinaires de cet homme, qui voulut avant tout gravir les plus hauts sommets de la célébrité.

Le *Western Review* disait que, « comme voyageur, Aubry a fait plus que des tours de force, il a rendu de véritables services au peuple américain en trouvant quelques-unes des meilleures routes à travers le continent. Aussi, son nom restera associé dans l'histoire géographique de l'Amérique du Nord à ceux de Marquette, La Salle, Lewis, Clarke et Frémont. »

Le *Courrier des Etats-Unis* ne fut pas moins élogieux : « M. Aubry a rendu plusieurs services à la science et surtout au corps topographique envoyé dans les Montagnes Rocheuses pour y tracer le futur chemin de fer interocéanique. C'est donc avec regret qu'on a appris la nouvelle de sa mort. Cette fin est d'autant plus triste qu'après avoir échappé à mille terribles et honorables dangers, M. Aubry est tombé inglorieusement sous le couteau d'un major Weightman, ex-représentant du Nouveau-Mexique au Congrès, avec lequel il s'était pris de querelle. »

Le *Democrat*, de Saint-Louis, demanda même qu'on élevât un monument à sa mémoire. « M. Aubry, disait ce journal, était un homme marquant, qui faisait honneur au pays. Quoique jeune, il était devenu fameux par ses exploits de voyage et par ses hardies explorations. Il n'y avait que dix ans qu'il avait quitté la maison commerciale de Lamoureux et Blanchard, à Saint-Louis, pour commencer sa vie aventureuse dans les régions sauvages qui s'étendent entre le Mississipi et le Pacifique. Ses explorations, qui ont beaucoup ajouté à la connaissance de ces contrées, suffiraient seules pour nous faire conserver son souvenir ; mais sa conduite intrépide au milieu des plus grands dangers, excite aussi notre admiration. Des monuments ont été élevés à des hommes bien inférieurs et moins renommés. Est-ce que Saint-Louis ne paiera pas un tribut de respect à sa mémoire ? »

Aubry jouissait d'une réputation telle à Saint-Louis que l'on donna son nom à trois magnifiques navires, dont l'un faisait le service entre cette ville et la Nouvelle-Orléans.

Non-seulement plusieurs routes portent son nom, mais un village situé dans l'Arizona s'appelle Aubry-City ; peu considérable encore, il ne pourra manquer de prendre de l'importance lorsqu'on exploitera les mines de cuivre qui gisent dans le voisinage, et que le chemin de fer du Pacifique du Sud sera achevé. Au Colorado, il y a un fort qui porte le nom de Fort-Aubry ; il ne se trouve pas à une très-grande distance de la rivière Purgatoire, au souvenir de laquelle se rattache l'un des plus tristes événements de la vie de notre compatriote.

Aubry avait un aspect imposant. L'expression de

sa figure était véritablement chevaleresque ; ses traits annonçaient un homme calme, mais ferme et déterminé ; son front était large, son regard très-vif, et tout en lui dénotait une organisation supérieure au physique comme par l'intelligence.

On a pu voir dans le cours de ce récit le dévouement qu'Aubry ne cessa de manifester envers ses bons parents. Ses lettres à sa mère, dans les dernières années, étaient toujours brèves ; en effet, il se contentait de lui indiquer ses mouvements d'aller et retour ; les dons qui les accompagnaient disaient mieux que de longues épîtres combien son souvenir lui était cher. Il voulut même faire instruire, à ses frais, trois de ses frères, Joseph, André et Auguste, qui vivent encore ; il les fit venir dans ce dessein, en 1851, à Saint-Louis ; mais la fin tragique de leur protecteur les obligea de quitter le collège, trois ans plus tard, pour retourner au Canada.

Dans ses mémoires ¹, le général William T. Sherman — qui rencontra Aubry plus d'une fois au Missouri et en Californie — dit qu'il a toujours reconnu en lui l'un des meilleurs représentants de ces hommes hardis qui ont vécu dans les plaines, au milieu des Sauvages, au service des compagnies de pelleteries. Ce n'est pas à Toas, comme l'affirme le général Sherman, qu'est survenue la mort de cet « homme remarquable, » mais à Santa-Fé.

Un ancien mineur de la Californie, M. A. Jackson Duval, déclare n'avoir connu personne qui fût supérieur à Aubry comme pionnier. Sous tous rapports il était plus remarquable que Kit Carson, dont on a

¹ *Memoirs of general T. Sherman*, v. I, p. 90.

fait un personnage légendaire et le héros de plusieurs romans, et Frémont lui-même n'était pas considéré comme son égal par la population de la Basse-Californie.

Bibaud, fils, parle d'Aubry avec admiration, mais il fait erreur en disant qu'il est « célèbre par ses voyages d'exploration *dans les deux Amériques*, » car son action fut circonscrite aux Etats-Unis. Ce n'est pas non plus « dans ses voyages *dans le Sud* qu'Aubry a combattu des Sauvages qui tiraient des balles d'or ¹. »

Lors de sa mort, Aubry avait des valeurs, au montant de vingt-trois mille piastres, dans les banques de Santa-Fé et de Saint-Louis. Sa fortune était beaucoup plus considérable,² mais ses agents en ont soustrait une grande partie. Mgr Lamy a réussi à retirer les fonds que la mère d'Aubry a pu toucher, trois ou quatre ans après la mort de son fils. En reconnaissance des procédés bienveillants du prélat, elle lui a laissé pendant un an ou deux une somme de six mille piastres, dont l'évêque s'est servi pour construire un hôpital et acheter un édifice qui a été converti en orphelinat ou en couvent.

En terminant ces pages à la mémoire d'Aubry, ajoutons qu'il est l'un de nos compatriotes qui nous ont le plus fait honneur à l'étranger. S'il n'eût pas disparu de la scène alors qu'à peine âgé de trente ans, il était dans toute la vigueur de ses facultés, on pouvait espérer pour lui une carrière encore plus brillante et plus utile. La postérité ratifiera le jugement porté par un journal américain, à savoir que l'histoire associera le nom d'Aubry à ceux des plus célèbres voyageurs du continent !

¹ *Panthéon Canadien*, p. 19.

ANTOINE LEROUX

Un écrivain français, M. Auguste Langel, fait l'éloge des trappeurs canadiens dans les termes suivants : « Les premiers et, pendant longtemps, les seuls géographes des contrées lointaines de l'Ouest ont été des chasseurs, désignés communément sous le nom de *trappeurs*, dont l'existence aventureuse, a été dépeinte par Cooper avec tant de charmes. Obligés de parcourir sans cesse les vastes solitudes de l'Ouest, ils en ont visité dès longtemps les parties les plus reculées, ils en connaissent les ressources, les fleuves, les rivières, les arbres, les plantes, les animaux. Plus d'un, la carabine sur l'épaule, est allé s'aventurer dans les plus hautes vallées des Montagnes Rocheuses et aux alentours du Grand-

Lac-Salé, avant que personne eût songé à s'y établir. Seulement, la géographie toute pratique des trappeurs n'a jamais été formulée dans des livres : la puissante Compagnie de la baie d'Hudson, qui pendant tant d'années les employa successivement, n'a jamais jugé à propos de livrer au public les renseignements qu'elle a pu rassembler sur ces régions inconnues. De nos jours, il s'est formé plusieurs compagnies américaines, qui font le commerce des fourrures dans le territoire des Etats-Unis, mais toutes ont dû recruter la plupart de leurs agents dans le Canada. On le devine en jetant les yeux sur une carte de ces territoires vagues, compris encore souvent sous le nom de *territoire indien*, car on voit que les noms y sont pour la plupart d'origine française..... Il s'en faut de beaucoup que les trappeurs ordinaires soient des hommes tout à fait grossiers. L'habitude du danger, la nécessité de ne jamais compter que sur soi-même, une activité sans trêve, une communication constante avec une nature qui a conservé la grandeur et le charme mystérieux de la solitude, semblent faites pour relever et ennoblir les natures les plus vulgaires.»

Antoine Leroux était l'un de ces trappeurs canadiens, sentinelles perdues de la civilisation dans les plaines inexplorées de l'Ouest. Sa vie est la meilleure preuve que le tableau tracé par M. Langel de la classe d'hommes aventureux à laquelle il appartenait n'est pas flatté ni exagéré. Si les documents nous manquent pour peindre Leroux tel qu'il dût être, pour relater ses exploits de chaque jour, qui vraiment prêteraient à de fantastiques récits, et ses courses infatigables dans le désert pendant plus de trente ans, nos notes bien décousues pourront

cependant jeter quelques traits de lumière sur une existence encore entourée du voile de l'oubli, et qui pourtant est loin de manquer d'intérêt.

I

Dans les pages consacrées au célèbre voyageur F.-X. Aubry, nous avons raconté comment une poignée de Canadiens, au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, égarés un jour dans la forêt, furent surpris par une bande de Mexicains emmenés en captivité, conduits à Mexico, puis après avoir été libérés, vinrent s'établir au milieu même de ceux qui les avaient d'abord si mal accueillis. Antoine Leroux était l'un de ces hardis coureurs des bois, et il réussit en peu de temps à se concilier les sympathies de la population.

Ceci se passait au commencement du siècle.

L'esprit aventureux, les habitudes nomades de Leroux ne s'accommodèrent pas d'une existence tranquille, employée à cultiver un *ranchero*, à l'exemple de la plupart des habitants du Nouveau-Mexique. Bientôt on le vit, la carabine sur l'épaule, vêtu de peaux de buffle, se diriger avec quelques camarades, hardis comme lui, dans les enfoncements de la prairie, pour respirer le grand air de la solitude, qui était son élément, comme l'Océan est celui du marin. Il alla par monts et par vaux, vivant comme les Indiens de tout ce qu'il trouvait au bout de sa carabine, tendant des trappes le long des rivières à l'industriel castor, dépistant les antilopes, dont la rapidité égale celle du daim, et traquant les masses mouvantes des bisons, qui ébran-

lent le sol de leurs pas et soulèvent des nuages de poussière lorsqu'ils fuient devant le chasseur.

Leroux avait l'œil juste et sa carabine manquait rarement le but. Ses prouesses valent bien celles que Fenimore Cooper a prêtées à son héros des prairies, et, comme lui, il pouvait dire : « Les animaux de la plaine me fournissent la nourriture et le vêtement ; je m'habille avec la peau d'un daim, je me nourris de sa chair et je n'en demande pas davantage¹. » Comme lui, il avait rompu avec les habitudes de la civilisation, préférant à toute autre vie l'existence indépendante des plaines et des forêts ; il pouvait encore se vanter de s'être aventuré là où aucun blanc n'avait encore pénétré, et d'avoir fumé le calumet de paix chez les tribus les plus farouches de l'intérieur.

Dans ces courses vagabondes, plus d'un aborigène, embusqué dans l'échancrure d'un rocher ou dans un épais taillis, vida son carquois sur le Canadien audacieux, qui osait pénétrer dans ses sombres domaines ; mais Leroux eut presque toujours le bonheur d'échapper aux flèches du Sauvage, qui l'épiait, à l'instar de la panthère guettant le daim qui se désaltère. Était-il surpris par l'ennemi, il payait d'audace et brûlait jusqu'à sa dernière amorce. Combien d'ennemis ont mordu alors la poussière, victimes de son coup d'œil et du sang-froid qui ne l'abandonnait jamais dans les circonstances les plus critiques ? Son organisation physique s'adaptait bien à ce genre de vie accidentée. Taille haute et découpée, jambes de fer, force remarquable, esprit vif et intrépide : rien ne lui manquait pour ses courses périlleuses.

¹ *La Prairie.*

II

En 1853, le Congrès américain, voulant mettre à l'étude le projet d'un chemin du Pacifique, vota une somme de cent cinquante mille piastres afin d'organiser six expéditions, qui eurent pour but l'exploration du continent, à diverses latitudes, entre le 32^e et le 41^e degré. Ces expéditions avaient une tâche difficile à remplir, car il leur fallait traverser, sur un espace de plusieurs centaines de lieues, des contrées à peine connues, franchir des prairies, des fleuves, des déserts, de longues ceintures montagneuses, infestés par des Sauvages hostiles et bien armés.

Le premier de tous, le célèbre Frémont, leur avait frayé la route et avait attiré l'attention publique sur l'importance d'ouvrir à la colonisation ces vastes régions, dont il pressentait les brillantes destinées. On a une idée des souffrances et des misères qui attendaient les explorateurs, par le seul fait que Frémont mit un mois, en 1843, à franchir la Sierra-Nevada, et que la faim, la fatigue, et la crainte de mourir dans les montagnes avaient été telles, que, momentanément, quelques hommes furent privés de leur raison. « C'était un rude temps, » écrivait Frémont, « que celui où des hommes robustes perdaient l'esprit par excès de souffrance, où les chevaux périssaient, où l'on tuait, pour les manger, les mulets sur le point d'expirer : pourtant il n'y eut jamais, parmi mes compagnons, de murmures ni d'hésitations. »

Personne mieux que les trappeurs canadiens n'était

en état de servir d'éclaireur à ces expéditions. Aussi plus d'un parti rechercha les services de Leroux ; d'autres compatriotes du nom de Laframboise, Pierre Bottineau, Benjamin Cadot et Beaubien furent également utiles aux explorateurs. Ceux-ci ont fait des rapports fort minutieux, enrichis d'études scientifiques et d'illustrations¹, et on y trouve bien souvent le nom du héros de ces pages, lequel connaissait parfaitement les lieux à parcourir, les meilleurs chemins à suivre, les dialectes des tribus sauvages que l'on avait à rencontrer. Sa connaissance du pays, des mœurs et des habitudes des indigènes, a été plus d'une fois mise à profit dans ces rapports, qui constituent d'énormes in-folio, pleins d'intérêt et de renseignements. C'est là que nous puiserons principalement pour signaler la part que Leroux a prise à ces expéditions, qui ont déjà valu aux Etats-Unis la construction de deux chemins du Pacifique — deux des plus grandes entreprises du siècle.

Le capitaine Sitgreaves reçut d'abord instruction du gouvernement américain d'aller explorer la route depuis Zuni, dans le Nouveau-Mexique, jusqu'au camp Yuma, sur la rivière Colorado. L'expédition se composait du capitaine, d'un ingénieur, d'un médecin et naturaliste, d'un dessinateur, de cinq Américains et de dix Mexicains, qui devaient agir comme *arrieros* ou muletiers. Leroux fut choisi comme guide.

Le départ eut lieu le premier septembre 1851. Le neuf octobre on entra dans un pays couvert de sable.

Le treize, la caravane fit une halte d'un ou

¹ Ces rapports forment douze volumes considérables, intitulés : *Reports of Explorations and Surveys to ascertain the most practicable and economical Route for a railroad from the Mississippi River to the Pacific Ocean in 1853-54.*

deux jours, afin de donner un peu de repos aux mulets, qui étaient excédés de fatigue. Leroux alla pousser une reconnaissance, et il trouva de l'eau à dix ou douze milles du camp. Il surprit quelques Indiens, qui s'infuient à sa vue, abandonnant tout ce qu'ils avaient. Leroux s'opposa au pillage de leurs loges ; il leur laissa un peu de tabac, des mouchoirs et des couteaux, dans le but de se concilier leurs bonnes grâces et d'obtenir des informations sur la route à suivre.

Le trois novembre, les explorateurs étaient encore dans la vallée de Yampai. Devant eux s'élevait une rangée de montagnes en amphithéâtre, du sommet de laquelle ils espéraient pouvoir découvrir la rivière Colorado. La caravane s'avança dans une gorge étroite, et escalada les hauteurs, après une pénible ascension et la perte de plusieurs mulets, qui tombèrent d'épuisement.

Un cruel désappointement attendait les voyageurs. Au lieu d'entrevoir la rivière Colorado, leurs regards n'embrassèrent qu'une plaine vaste et désolée, ceinte au loin par un autre formidable massif montagneux. Leroux gravit un pic granitique fort escarpé pour mieux examiner les alentours ; mais avant d'atteindre le sommet, il reçut une volée de flèches lancées par des Indiens qui s'étaient cachés.

« Je me trouvais trop près de ces perfides coquins, » raconte lui-même Leroux, « pour tenter de prendre la fuite, et trois de leurs flèches m'avaient blessé mais pas assez gravement, par bonheur, pour m'empêcher de me servir de ma carabine. C'étaient de longues flèches garnies de pointes de pierre, et l'une d'elles m'avait frappé en arrière de l'oreille, une autre à l'avant-bras, et la troisième m'avait blessé d'une

manière fort douloureuse juste au dessus du poignet.

« En me voyant pointer ma carabine, ce que je fis avec la rapidité de l'éclair, les Sauvages disparurent derrière la crête des rochers. Je retratai avec circonspection, et j'appelai mes compagnons à haute voix ; pendant ce temps-là, les Sauvages se glissaient comme des chats de roc en roc, puis se cachaient derrière quelque abri dès qu'ils me voyaient élever ma carabine. Plusieurs fois, j'aurais pu fracasser le crâne de quelqu'un d'eux, mais je ne voulais pas tirer mon seul coup, de peur que toute la troupe ne m'assaillît ensuite.

« Ce jeu ne pouvait durer bien longtemps ; quelques-uns de mes camarades accoururent heureusement à mon secours, et à leur vue les Sauvages prirent la fuite. Je leur envoyai une balle, mais mon poignet blessé ne me permit pas de viser bien juste, je brisai le bras de l'un d'entre eux. Mes blessures à la tête et à la partie supérieure du bras se guérèrent promptement, cependant la pointe de la flèche au-dessus de mon poignet ne fut extraite que très-difficilement. Je ne pus me servir de mon bras durant le reste du voyage, car les blessures causées par des pierres aigues sont moins faciles à guérir que celles qui sont faites par le fer. ¹ »

La caravane s'étant remise en marche, elle remarqua çà et là des hiéroglyphes tracés sur le sol. Leroux, qui connaissait parfaitement la nature de ces signes, dit qu'ils comportaient des menaces à la caravane si elle pénétrait plus loin. En effet, les Sauvages apparurent en nombre considérable, prêts

¹ *Diary of a Journey from the Mississippi to the coasts of the Pacific with a United States government expedition*, by Baldwin Mollhausen, topographical draughtsman and naturalist to the expedition, v. II, p. 167-168.

à lui disputer le passage. Trois cavaliers bien montés s'approchèrent des voyageurs. On leur donna des présents en signe d'intentions pacifiques. En peu de temps, il vint environ deux cents Mohaves, guerriers, femmes et enfants, qui se livrèrent à de grandes démonstrations de joie et d'amitié, mais ils importunèrent tellement la caravane qu'il fallut le lendemain les expulser du camp.

Le seize, l'expédition traversa le pays habité par les Yampai. Le lendemain, cinquante à soixante Sauvages parvinrent à s'approcher de la caravane, à l'abri d'un bois touffu, et assaillirent un soldat qui s'était attardé. Après lui avoir décoché une flèche, ils l'assommèrent avec des instruments de guerre. Puis, ils attaquèrent tout le parti avec beaucoup d'audace, malgré la grêle de balles qui pleuvaient sur eux. Ils furent enfin repoussés, après avoir perdu quatre hommes.

La caravane s'avança le long de la rivière Colorado sans être molestée. Faute de nourriture, plusieurs mulets tombaient chaque jour d'épuisement, et, par suite, on fut obligé de détruire les tentes, les munitions, les livres, tout ce qui n'était pas d'absolue nécessité. Les vivres allaient manquer, lorsque, le trente novembre, on atteignit le camp Yuma, près de l'embouchure de la Gila, où l'on obtint des provisions suffisantes pour pouvoir se rendre à San Diégo, en Californie.

Après beaucoup de misères et de souffrances, l'exploration termina sa périlleuse tâche, mais elle eût triomphé bien moins facilement des obstacles, si elle n'avait pas eu pour éclaireur un homme aussi intelligent et aussi bien au fait de la topographie des lieux que Leroux.

III

En 1850, M. John Russell Bartlett fut nommé commissaire des Etats-Unis, après la conclusion d'un traité de paix entre le gouvernement américain et la république du Mexique, pour délimiter la frontière entre les deux pays jusqu'à l'embouchure du Rio Bravo del Norte.

Il se mit activement à l'œuvre et ses explorations durèrent plusieurs années. Le vingt-quatre avril 1852, il se trouvait à San Diégo, en Californie, qu'il allait quitter pour revenir au Nouveau-Mexique, quand il fit la rencontre de Leroux : « Quelques jours après mon retour, je reçus, dit-il, la visite de M. Antoine Leroux, du Nouveau-Mexique, le célèbre guide qui conduisit le colonel Cook et sa brigade en Californie en 1846-47, et le parti d'exploration dirigé par le capitaine Sitgreaves. M. Leroux désirait retourner au Nouveau-Mexique, et il m'offrit ses services, et ceux de ses hommes, ainsi que ses mules de charge et de selle, moyennant une rémunération modérée. Comme mon parti était beaucoup amoindri en nombre et qu'il était nécessaire d'engager de nouveaux hommes, j'acceptai avec empressement les offres de M. Leroux, et je mis les animaux et les muletiers directement sous sa conduite ¹. »

Les explorateurs partirent pour le Nouveau-Mexique, au milieu de mai, et ils rencontrèrent fréquemment des bandes de Sauvages, qui toujours témoignaient leur étonnement de voir les faces

¹ *Personal narrative of Explorations and Incidents in Texas, New-Mexico, California, Sonora and Chihuahua, connected with the United States-Mexican boundary commission during the years 1850, 51, 52 and 53, by John Russell Bartlett, v. II, p. 86.*

pâles s'aventurer dans ces interminables déserts.

« Un jour, » dit Leroux, « je tendais des trappes aux castors dans la région du Colorado, en compagnie de plusieurs camarades. Nous n'avions pas vu de traces d'Indiens depuis si longtemps, que nous étions devenus fort imprévoyants. Quand vint le soir nous nous reposâmes sur le gazon tandis que nos mules broutaient l'herbe près de nous ; mais à notre réveil nous nous aperçûmes, à notre grand regret, qu'elles étaient disparues. Les traces laissées derrière nous indiquaient qu'elles avaient été volées ; nous savions que, si nous nous mettions immédiatement à la poursuite des ravisseurs, nous aurions fort peu de chance de les atteindre, de sorte que nous laissâmes s'écouler un jour avant de nous lancer sur leurs pistes.

« Les Indiens voyant que nous ne les avions pas suivis le premier jour, commencèrent à ne plus appréhender aucun danger, et ne résistèrent pas davantage à l'envie de manger de la chair de mulet, c'est ce qui nous permit de les surprendre. Nous voyagions de nuit, ce qui n'était pas très-facile ; souvent l'obscurité nous fit perdre le sentier, mais nous réussîmes toujours à le retrouver.

« Au milieu de la seconde nuit de notre voyage nous avions perdu toute espérance de revoir nos mulets, quand, du haut d'une arête de montagne, nous aperçûmes un petit feu dans un ravin. Persuadés que les voleurs de nos mulets avaient dû se réfugier dans cet enfoncement, nous prîmes nos précautions en conséquence. Nous nous avançâmes de différents points avec prudence dans la direction du feu, et, à un moment donné, nous nous élançâmes sur les Sauvages en faisant entendre de grands cris.

« Les Indiens surpris disparurent instantanément, grâce aux ténèbres ; nous trouvâmes toutes nos mules, moins une, attachées à un arbre. Les restes de la mule qui manquait étaient éparpillés sur le sol. Nous réussîmes à capturer un vieil Indien qui essayait de s'esquiver. S'il eût été plus jeune, nous l'aurions fusillé sans cérémonie, mais nous nous contentâmes d'appliquer sur le dos de ce vieux gredin quelques bons coups de lanières de cuir ¹. »

Le deux juillet, la caravane campa au milieu du pays des Cocos-Maricopas et des Mipos. Deux vieux chefs reconnurent de suite Leroux comme ayant été le guide du colonel Cooke et de son bataillon lorsqu'ils traversèrent cette contrée en 1857. L'un d'eux, appelé Blanco, avait commandé les Maricopas, vingt-cinq ans auparavant, dans un combat sanglant que ces Sauvages livrèrent à une troupe de chasseurs et de trappeurs du Nouveau-Mexique, dont Leroux formait partie.

Le reste du trajet se passa sans aucun événement extraordinaire. Leroux continua de se rendre utile à l'expédition, la conduisant toujours dans des voies sûres et donnant des renseignements précieux sur une foule de choses, ce qui lui a valu d'être souvent mentionné dans la relation de M. Bartlett.

IV

La route du 38^e et du 39^e degré de latitude fut explorée par le malheureux capitaine Gunnison, qui, dans une rencontre avec des Indiens, périt avec plu-

¹ *Diary of a Journey from the Mississippi to the coasts of the Pacific with a United States government expedition*, by Baldwin Mollhausen, topographical draughtsman and naturalist to the expedition, v. II, p. 163-169.

sieurs de ses compagnons; sa tâche fut terminée par le lieutenant Beckwith, qui alla reconnaître l'intérieur du Grand-Bassin et la ligne qui unit le Grand-Lac-Salé à la Sierra Nevada. La route du 38^e degré n'est nullement avantageuse au point de vue de l'établissement du Pacifique, et les passes des Montagnes Rocheuses y sont beaucoup plus élevées que par les routes septentrionales.

L'expédition du capitaine Gunnison eut Leroux pour éclaireur durant une partie assez longue du trajet. L'infortuné capitaine parle de Leroux, dans son rapport, comme d'un «guide expert et bien connu»

Le vingt-sept août, l'expédition atteignait la base des montagnes qui se dressent sur la ligne est de la vallée San Luis. On fit une reconnaissance jusqu'à treize milles du camp, et l'on trouva une magnifique prairie, s'étendant au loin depuis le pied de la montagne; elle était arrosée par un ruisseau aux eaux limpides, qui fut appelé *Leroux's Creek*.

Le huit septembre, il fallut traverser Grand River et faire de longs détours pour éviter des ravins. Quelques jours après, Leroux découvrit sous un roc, dans un ravin couvert de buissons, une source vive; on s'y approvisionna d'eau. Plusieurs bandes de Sauvages vinrent visiter le camp, dans la journée du seizé, mais on les expulsa à cause de leurs importunités.

Le dix-huit septembre, Leroux alla, avec plusieurs hommes de l'expédition, à la recherche de la meilleure route qui conduisait au chemin espagnol (*Spanish trail*). Il revint au camp, le vingt-deux, après avoir rempli son engagement, et s'en retourna immédiatement, avec trois compagnons, au Nouveau-Mexique.

V

C'est le lieutenant Whipple qui fut chargé d'explorer la ligne du 35^e degré, à travers le Nouveau-Mexique. Cette route présente des avantages nombreux, mais elle offre aussi de très-grands obstacles, ce qui fait qu'elle n'a encore guère trouvé faveur auprès du gouvernement américain.

Whipple était à Albuquerque, Nouveau-Mexique, le sept novembre 1853, organisant son expédition. Il consulta les personnes, notamment F.-X. Aubry et Antoine Leroux, qui avaient traversé la route qu'il allait explorer. « A l'époque de notre arrivée à Albuquerque, » dit M. Möllhausen, l'un des membres de l'expédition, « il y vint un homme du nom de Leroux, un Canadien, qui avait blanchi dans les voyages à travers les montagnes et les déserts, et qui retournait à sa demeure, dans la ville de Taos, située à quelques journées de marche au nord de Santa-Fé. Il avait accompagné le capitaine Gunnison, commandant de l'expédition chargée d'examiner la route du 38^e parallèle jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et il avait résolu de passer l'hiver chez lui ; mais la grande réputation de Leroux comme trappeur, et surtout comme guide, décida le lieutenant Whipple à lui faire des offres pour qu'il nous accompagnât jusqu'en Californie. Le lieutenant Whipple savait que l'expérience du vieux trappeur nous serait très-utile pour nous frayer un chemin, même à dans des contrées inconnues, et que dans nos rencontres avec les indigènes il pourrait se faire comprendre plus facilement qu'aucun de nous ; aussi insista-t-il pour que Leroux nous

servit de guide. Ce dernier accepta finalement d'accompagner l'expédition en Californie, moyennant une somme de deux mille quatre cents piastres, et la confiance qu'il inspira—confiance acquise par trente années de courses à travers le désert—nous donna lieu de nous féliciter d'avoir pu obtenir ses services. Les trois plus anciens coureurs de bois et de plaines qui existent aujourd'hui sont Leroux, Fitzpatrick et Kit Carson.....¹ »

Leroux fut, en effet, d'une grande utilité à l'expédition, et le lieutenant Whipple l'admet pleinement dans son rapport. C'était lui qui était chargé de faire les reconnaissances ; il s'éloignait alors de plusieurs milles de la caravane, cherchant les routes les plus sûres et les endroits les mieux fournis d'herbe et d'eau, souvent rares dans ces régions.

Le dix-sept décembre, l'expédition arriva au pied de la montagne San Francisco, aux flancs volcaniques et couverts de bois touffu. Les voyageurs se mirent à la recherche de l'eau dont on manquait depuis trois jours. Après une course de sept milles, on trouva une source abondante, dont les filets d'argent sortaient du rocher et allaient arroser une verdoyante prairie. On l'appela en l'honneur du découvreur *Leroux's Spring* (Source Leroux)².

Le vingt-deux février, la caravane s'étant engagée dans un ravin, des Sauvages apparurent de tous côtés. Un certain nombre étant armés, ils auraient pu faire un mauvais parti aux voyageurs, si

¹ *Diary of a Journey from the Mississippi, etc.*, p. 24.

² Le nom de Leroux a été aussi donné à une île de la petite rivière Colorado. Une gravure représentant cette île accompagne le rapport du capitaine Sitgreaves : *Report of an Expedition down the Zuni and Colorado rivers*, 1853.

ceux-ci n'avaient pris soin, dans leurs rencontres précédentes, de se concilier leurs bonnes grâces. Le chef de ces Indiens appelés Paitites, précédé de Leroux, qui connaissait bien leur langue, vint rendre ses hommages aux explorateurs, suivi d'une cinquantaine de guerriers.

Le vingt-cinq du même mois, les explorateurs traversèrent la vallée Mohave, le long du Rio Colorado, et firent rencontre d'une nombreuse bande de Sauvages. Il y eut échange de présents. Ces Sauvages étaient des Cuchans. Suivant Leroux, jamais aucune troupe d'étrangers n'avait pu jusque là passer au milieu de cette tribu sans être attaquée.

Le neuf mars, les explorateurs étaient encore sur les bords de la rivière Colorado. Des bateaux à vapeur d'un faible tirant d'eau transportaient alors des vivres pour les troupes américaines jusqu'au fort Yuma. Bien des années auparavant, Leroux avait chassé le castor sur cette rivière.

Arrivé à San Bernardino, en Californie, Leroux alla rendre visite à une dame très-âgée, qui, depuis longtemps, était l'objet de son amitié.

Ces anciens chasseurs et trappeurs de l'Ouest sont presque toujours sûrs, quand ils arrivent dans un établissement, après avoir souvent parcouru des centaines de milles à travers le désert, d'y rencontrer quelque connaissance avec laquelle ils causent une heure ou deux, et qu'ils ne doivent probablement plus revoir.

On arriva le vingt mars, au pueblo de Los Angeles, aujourd'hui une jolie ville à la tournure passablement américaine. De cet endroit, la plupart des voyageurs devaient se rendre au port de mer de San Pedro, pour s'embarquer sur un steamer.

qui les conduirait au détroit de Panama et de là par le golfe du Mexique jusqu'à New-York.

Le lieutenant Whipple et ses compagnons voulurent engager Leroux à faire avec eux le voyage de mer, mais il résista à toutes leurs invitations. « Non ! non ! répondit-il, tant que je suis sur terre, je sais comment me guider, mais je ne connais rien de l'eau. »

Comme il avait l'intention de retourner chez lui avec les Mexicains qui l'avaient accompagné, il acheta un certain nombre de mules de l'expédition, qui furent vendues à l'encan.

La séparation de Leroux et de ses compagnons n'eut pas lieu sans regrets. Leroux, dit Möllhausen, nous serra la main en nous faisant de bons souhaits, mais comme un homme habitué à rencontrer des connaissances à chaque pas, à rester avec elles quelque temps, à partager toutes leurs misères et toutes leurs privations en frères, puis à leur dire adieu pour toujours.

Le Dr Bigelow était attaché comme botaniste à cette expédition, et il reconnaît qu'il doit à Leroux beaucoup de renseignements sur la flore et la faune de cette contrée. Il parle de Leroux comme d'un homme fort expérimenté, qui avait livré plus d'un combat sanglant aux Sauvages de la vallée de Zuni.

VI

Lors de son retour de la Californie au Nouveau-Mexique, Leroux tint un journal de voyage, en français, lequel est loin d'être dépourvu d'intérêt. Le lieutenant Whipple, M. Thomas Ewbank et M.

Wm W. Turner, dans leurs rapports au gouvernement américain sur les tribus de la contrée qu'ils parcoururent, ont reproduit intégralement une bonne partie de sa relation.

Le récit de Leroux dénote un esprit observateur, qui ne manque ni de culture ni d'élévation. Nous en détachons les passages suivants :

« 21 Mai. Campement sur le San Francisco. Ce matin, nous avons été frappés de la beauté de plusieurs ruines, qui sont probablement celles de quelque ville indienne ; elles sont au centre d'une vallée ouverte. Les murs du bâtiment principal, forment un long carré ; ils ont en quelques endroits une hauteur de vingt pieds et une épaisseur de trois pieds et des embrasures comme celles d'une forteresse. Les murs sont construits aussi régulièrement que ceux d'une bâtisse érigée par des peuples civilisés ; à en juger par l'état des pierres, ces ruines doivent être vieilles de plusieurs siècles (elles peuvent être celles de quelque ville de Montézuma). Des amas de vases brisés et pétrifiés sont répandus dans toutes les directions. Il y a près du camp les ruines d'un autre village indien. Ces ruines démontrent que ce pays a été autrefois cultivé. Quels étaient ses habitants et ce qu'ils sont devenus, il est difficile de le dire. Le chemin est montueux, mais l'accès en est partout facile. L'herbe et l'eau abondent.

« 22 Mai. Campement sur le San Francisco. Chemin très-montueux, mais praticable ; il y a beaucoup de bois et d'eau. Aujourd'hui nous avons monté et descendu à pied deux montagnes escarpées qui ressemblent au col des Alpes. Nous campons sur l'élévation d'une magnifique vallée ; la rivière est à notre gauche, de gigantesques montagnes s'élèvent

de chaque côté, et à nos pieds il y a des arbres centenaires.

« 22 et 23 Mai. Campement sur le San Francisco. Bon chemin, herbe, bois et eau en abondance. Dans la nuit du vingt-deux, nous avons été attaqués par quelques Indiens appelés les Tontos de la nation Yampai. Quoi qu'un bon nombre de flèches nous aient été décochées, ni les hommes ni les animaux n'ont été blessés.

« 24 Mai. Campement sur le petit ruisseau. Nous avons quitté ce matin le Rio San Francisco. Le ruisseau, sur les bords duquel nous campons, court entre deux chaînes de montagnes très-escarpées. Nous avons traversé dans l'après-midi une montagne haute d'environ quinze cents pieds. Notre ascension s'est faite en deux heures.

« Le ruisseau sur lequel nous campons est un tributaire du Rio San Francisco. Le chemin est assez bon ; l'herbe, l'eau et le bois abondent. La région que nous avons traversée est presque toute couverte d'anciennes ruines. »

VII,

Les services importants que Leroux a rendus aux corps de géomètres envoyés par le gouvernement américain pour opérer le tracé du chemin de fer du Pacifique, ont été signalés dans plusieurs autres rapports. Contentons-nous des mentions suivantes de deux voyageurs marquants.

M. William A. Bell dit que Leroux fut le premier Américain qui visita, en 1850, les sept villages des Moquis, à vingt milles du Colorado-Chiquito. Plus

loin il affirme que le « célèbre guide du Nouveau-Mexique » traversa le Rio Verde en 1854.

Le colonel R.-B. Marcy rapporte que « Antoine Leroux, l'un des guides les plus dignes de confiance et les mieux renseignés du Nouveau-Mexique, lui donna l'assurance, en 1858, qu'il s'était rendu à un point de la rivière Colorado, où les rochers qui encaissent ses rapides avaient une hauteur de trois milles ¹. »

Ici s'arrêtent nos renseignements précis sur Leroux. Nous pouvons toutefois ajouter que Mgr Lamy, évêque de Santa-Fé, dans une lettre qu'il nous écrivait, il y a quelques années, parle de Leroux comme « d'un excellent homme, estimé de tous ceux qui le connaissaient et dont la vie offre des détails fort intéressants. » L'un de ses fils, M. Jean Leroux, demeure près de Los Vegas, au Nouveau-Mexique.

L'intrépide trappeur, qui passa toute sa vie au milieu des grandes scènes de la nature, a terminé, il n'y a pas longtemps, sa carrière aventureuse, laissant pour tous biens, comme le héros de Cooper, sa carabine, sa carnassière et sa corne à poudre.

¹ *Thirty years of army life on the border*, p. 279.



PRUDENT BEAUDRY

PRUDENT BEAUDRY

Non loin de l'Océan Pacifique, au sud de la Californie, s'élève l'antique petite ville de Los Angeles. Fondée, en 1781, par les Espagnols, qui y avaient établi une mission, les Californiens indigènes ne la connaissent encore que sous le nom poétique de *el pueblo de la Reina de Los Angeles*—la Cité de la Reine des Anges. Elle n'a pas tout à fait perdu son aspect de ville espagnole, quoique la transformation qu'elle a subie depuis quelques années, lui ait fortement imprimé le cachet américain.

La situation de Los Angeles est très-pittoresque. Elle s'étend dans une belle plaine sur un espace d'environ six milles carrés ; elle est traversée par une jolie petite rivière, la San Gabriel, et dominée par des

collines, couvertes d'une luxuriante végétation, d'où se déroule un superbe panorama. A l'ouest la vue s'étend jusqu'à l'Océan, et à l'est elle va s'arrêter sur les cîmes neigeuses de la Sierra Nevada.

Çà et là on aperçoit les anciennes demeures—*abodes*—mexicaines, mais elles tendent tous les jours à faire place à la maison moderne. De magnifiques vergers, vignes et plantations entourent grand nombre de résidences et les dérobent presque à l'œil du passant. Des bouquets d'orangers, de citronniers, de figuiers, d'oliviers, d'abricotiers, de poiriers et de pêchers y étalent leurs fruits dorés et embaument l'air.

Le climat y est doux et sain, les hivers sont tièdes, et les brises de la mer tempèrent les chaleurs de l'été. Bref, la nature a fait beaucoup pour rendre ce séjour enchanteur.

Los Angeles appartient aux Américains depuis 1846 ; ils s'en emparèrent après deux batailles vivement contestées avec les troupes mexicaines. Une fois la ville au pouvoir des Etats-Unis, l'émigration commença d'y affluer ; aussi l'on y voit aujourd'hui une population extrêmement disparate, se composant de Français, d'Espagnols, d'Allemands et d'Américains.

Pendant longtemps cette ville resta stationnaire ; en effet, son progrès réel date de huit à dix ans. Avant la dernière décade, sa population n'était que de deux mille âmes, et ses rues étaient étroites, tortueuses, bordées de maisons basses, vieilloties et malpropres. Aujourd'hui c'est une ville prospère, d'environ seize mille âmes, jouissant de toutes les améliorations modernes, reliée au réseau des chemins de fer américains par quatre voies ferrées ; elle est aussi le foyer principal d'une région agricole

d'une inépuisable fécondité, qu'un écrivain américain appelle la « Californie semi-tropicale. »

Plusieurs hommes d'énergie ont contribué au progrès de Los Angeles, mais aucun n'a fait autant que M. Prudent Beaudry pour l'agrandissement et l'embellissement de la ville. Ce compatriote appartient à une famille bien connue à Montréal, et à qui semble échu en partage le génie du commerce. Si le pays natal n'a pu profiter de son esprit d'initiative, M. Beaudry a su du moins lui faire honneur sur le sol californien. Il a remporté des succès éclatants là où tant d'autres—attirés par l'*auri sacra fames*—ont vu se briser leurs rêves de fortune, tout en rendant d'utiles, de précieux services à sa ville d'adoption.

C'est au mois d'avril 1852 que M. Prudent Beaudry vint s'établir à Los Angeles. Il avait passé les deux années précédentes à San-Francisco, dans des alternatives d'heureuses spéculations et de revers considérables. Tout ce qu'il possédait alors était un fonds de marchandises valant de onze à douze cents piastres. Un mois plus tard il avait réussi à réaliser le joli bénéfice de vingt et un mille piastres; une société qu'il forma ensuite avec un riche capitaliste, quoiqu'elle fût de courte durée, contribua à arrondir sa fortune naissante.

Au commencement de l'année 1855, M. Beaudry revint à Montréal, puis alla voyager en Europe jusqu'au mois d'octobre. De retour à Montréal, il s'y livra au commerce et y organisa une compagnie de cavalerie volontaire, dont il fut le capitaine pendant plusieurs années.

Après six ans d'absence, M. Beaudry émigra de nouveau à Los Angeles, au mois de janvier 1862, et se remit aux opérations commerciales.

Notre compatriote ayant une créance très forte contre une compagnie de mines d'or et d'argent, fut contraint de mettre aux enchères les propriétés de la Société. Pour que la mine ne fût pas vendue au rabais, il l'acheta lui-même, croyant que les actionnaires, qui avaient déjà dépensé plus de cent vingt mille piastres, la rachèteraient : il n'en fut rien pourtant. M. Beaudry dut se charger lui-même de cette exploitation ; mais après y avoir englouti une somme de dix mille piastres, il renonça à cette entreprise ruineuse. Peu après, les Sauvages incendièrent tous les bâtiments d'exploitation de cette mine, de sorte que la perte de M. Beaudry, dans cette malencontreuse affaire, ne s'éleva pas à moins de vingt-cinq mille piastres.

Bien loin de les décourager, les obstacles ont pour effet, en général, de stimuler l'ardeur des tempéraments bien trempés. Si leurs premiers efforts échouent, ou bien si le succès leur échappe au moment où ils croyaient le tenir, ils savent redoubler d'énergie pour vaincre la difficulté qui les a empêchés d'atteindre le but de leur ambition.

Ce fut le cas pour M. Beaudry. Du reste, il n'était pas à son premier échec. Pour réparer ces pertes, il donna son attention à une nouvelle spéculation qui lui réussit pleinement, la spéculation sur propriétés foncières, qui, tout en l'enrichissant, devait bénéficier à la ville.

Los Angeles est entourée de collines, et comme l'on considérait à cette époque que le sol y avait peu de valeur, M. Beaudry en profita pour acquérir à bas prix de vastes terrains. Il ne manqua pas d'esprits bornés pour déclarer bien haut que ce serait une spéculation infructueuse, et que jamais on ne

verrait s'élever une maison sur ces hauteurs ; mais M. Beaudry poursuivit son entreprise sans se soucier de leurs prédictions.

Il acheta d'abord cette partie de la ville qui porte son nom — *Beaudry Tract* — moyennant cinq cent dix-sept piastres, et réalisa par la revente vingt-six mille piastres. Une autre section — *Arcadia tract* — qui ne lui coûta que cinquante-cinq piastres, lui en a déjà rapporté huit mille, et il lui reste une étendue de terre assez grande pour valoir au moins quarante mille piastres. Plus tard il acheta le *Bellevue Terrace Tract* au prix de quinze cents piastres ; les terrains de cette section ont déjà produit trente-deux mille piastres.

La propriété Bellevue, qui appartient encore à M. Beaudry, contient une étendue de six acres et demi, et est embellie par des plantations splendides, des bosquets charmants, où des orangers et des citronniers, des touffes d'acacias et des fleurs variées, chargent l'air de leurs parfums. On ne saurait imaginer une plus délicieuse villa.

C'est en 1868 que M. Beaudry organisa la Compagnie d'aqueduc de Los Angeles ; il en devint le premier président. L'année suivante, il forma la compagnie du canal et du réservoir d'eau, qui, comme la première, a beaucoup contribué à la prospérité de la ville.

Trois ans plus tard, M. Beaudry, qui avait dans les limites de la ville neuf cents acres de terrains élevés, conçut l'idée hardie d'y construire, à ses propres frais, un aqueduc, devant fournir l'eau nécessaire à leurs futurs occupants. Avant cette amélioration, il lui fallait faire transporter l'eau

dans des barils pour arroser l'énorme quantité d'arbres fruitiers qu'il avait plantés.

M. Beaudry acheta des terrains bas et sillonnés par des sources limpides et abondantes, y fit creuser un vaste réservoir et y établit une pompe capable de fournir à l'heure cinquante mille gallons d'eau, que la machine refoule dans des conduits longs de trois mille sept cents pieds jusqu'aux réservoirs de distribution placés sur les hauteurs. Cet aqueduc ne put fonctionner qu'après deux années d'essais malheureux, dans l'automne de 1874.

Cette amélioration eut tous les résultats que pouvait espérer notre entreprenant compatriote. En peu de temps, des maisons s'élevèrent en grand nombre dans cette solitude ; des jardins furent tracés et cultivés avec soin, et il n'y a pas aujourd'hui un quartier plus florissant et plus pittoresque. Celui partie qui aurait revu ces collines, à quelques années d'intervalle, aurait crié au prodige en voyant avec quelle rapidité s'est opérée leur transformation. C'est presque aussi merveilleux que les coups de baguettes des fées d'autrefois.

A ceux qui pourraient être tentés tout d'abord de croire à quelque exagération, nous soumettons le tableau suivant esquissé par un écrivain américain très-habile et bien renseigné, le major Ben. Truman, correspondant de plusieurs journaux importants des Etats-Unis, et auteur d'un ouvrage sur la Californie du Sud.

« Je suis allé, dit-il, faire la promenade à travers cette partie des collines que contient la propriété Beaudry. A chaque pas se déroule un nouveau panorama aussi magnifique que varié. A trois points en particulier le regard s'étend jusqu'à l'Océan. La

cit  de Los Angeles, les rang es de montagnes qui l'environnent, les vastes plaines, parsem es de vergers, de champs de bl , de vignes et d'habitations, viennent tour   tour charmer l' il du spectateur. M. Beaudry a d pens  des sommes consid rables d'argent pour permettre aux habitants futurs de ces lieux d'am liorer le sol. Bien loin   l'est de la cit , au sud du ravin qui conduit au cimet re juif, M. Beaudry a construit un r servoir d'eau, capable de contenir un million de gallons..... Les rues qui traversent sa propri t  ont besoin de pavage, et les travaux de remblai et de d lai occasionneront de grosses d penses. M. Beaudry se propose, cependant, de faire toutes ces am liorations; c'est dire qu'il  pargnera n cessairement   la ville de Los Angeles des d boirs s immenses, et que cet homme entreprenant augmentera aussi beaucoup la valeur de ses terrains et de ceux qui les avoisinent. Le jour ne saurait tarder o  toutes ces collines seront couvertes de villas et de maisons. Des terrains que l'on peut acqu rir aujourd'hui   des prix mod r s, prendront bient t une grande valeur.

« Je dois rendre hommage   la sagacit  et   l'esprit public de M. Beaudry. Il a d montr  par ses op rations   Bellevue-Terrace, la fertilit  du sol, il a rendu un service public en lui enlevant la st rilit  dont il semblait frapp , et en d pensant de fortes sommes d'argent pour construire des r servoirs et un aqueduc. Une magnifique fortune sera le fruit de son esprit d'entreprise ¹. »

Un autre  crivain am ricain rend aussi un tribut d' loges   l' nergie de notre compatriote : « Les terrains montueux, dit-il, situ s au nord de la

¹ *The Semi-Tropical California*, p. 63-64.

citée, sont alimentés d'eau par un système de réservoirs, construits à grands frais par notre entrepreneur concitoyen, M. Prudent Beaudry, le maire actuel de Los Angeles, dont l'esprit d'initiative a été récompensé par la construction d'un grand nombre de superbes résidences, dans une partie de la ville, qui était tout à fait inhabitée, il y a dix ans. Je regrette que le manque d'espace m'empêche de parler plus longuement des travaux accomplis par M. Beaudry, y compris le magnifique parc qu'il a planté d'arbres.¹ »

C'est en 1875 que M. Beaudry commença le parc dont parle cet écrivain. Il exécuta ces travaux d'embellissement avec son activité ordinaire. Ce parc s'étend sur un espace de douze acres; on y voit d'agréables promenades, plusieurs fontaines, et plus de dix mille arbres fruitiers et autres.

Cette même année, il fonda avec trois autres capitalistes l'association *The Lake Vineyard Land and Water Association*, dans le but d'alimenter d'eau environ cinq mille acres de terre à la Mission de San Gabriel, situé à trois lieues de Los Angeles, et d'en faciliter ainsi l'établissement. Cette spéculation a fort bien réussi; les terrains se vendent promptement, et tout fait croire que l'entreprise sera extrêmement fructueuse pour les intéressés.

Tant de services rendus à la ville, tant de travaux destinés à son amélioration et à son embellissement ne pouvaient manquer d'avoir leur récompense. Aussi, dès 1871, M. Beaudry fut porté par ses concitoyens au conseil municipal. Personne ne jouissait d'une plus solide popularité parmi les contribuables, et trois ans plus tard son élection à la mairie fut

¹ *Condition, Progress and Advantages of Los Angeles City and County, Southern California*, by A. T. Hawley, p. 140.



VICTOR BEAUDRY

un vrai triomphe. Quoiqu'il eût à lutter contre trois adversaires, il obtint sur eux une majorité de quatre cent soixante-dix-neuf voix. L'année suivante, il fut réélu maire par acclamation, et il sut remplir ces fonctions avec talent et énergie.

Malgré son éloignement du Canada, M. Beaudry n'a pas perdu de vue le pays natal, et il lui porte un vif intérêt. Il a témoigné de son dévouement à la cause de l'enseignement scientifique et industriel en créant, le vingt-six mai 1875, une bourse annuelle de cent cinquante piastres, pour l'entretien d'un élève pauvre, durant le cours de ses études, dans l'Ecole polytechnique de Montréal, dirigée par les commissaires des écoles catholiques. Cette donation s'appelle « la bourse Prudent Beaudry. » Ce généreux exemple a déterminé quelques autres citoyens de Montréal à offrir des récompenses de ce genre, qui ne peuvent manquer d'être fécondes en résultats.

Un frère de ce Canadien entreprenant, M. Victor Beaudry, a aussi acquis de grands biens en Californie. Le désir de faire fortune le conduisit vers ce pays dès 1849, à l'âge de dix-huit ans, alors qu'un grand nombre de Canadiens accouraient de tous les points au nouvel Eldorado.

San Francisco était le but de son voyage. Ce n'était alors qu'une ville d'environ deux mille âmes. Tous ses habitants logeaient sous des tentes, et il n'y avait que trois maisons de bois.

M. Victor Beaudry se rendit à San Francisco, par la voie de Panama. A son arrivée, il ne lui restait que quinze piastres pour tenter fortune. Après avoir

servi un mois comme commis, il ouvrit un bureau d'agence pour les goëlettes qui faisaient le trajet entre Stockton et Sacramento, (San Francisco).

En 1850, M. Prudent Beaudry étant venu le rejoindre à San-Francisco, ils établirent ensemble une manufacture de sirop assez considérable, et exportèrent cette liqueur dans les villes de l'intérieur. Quelque temps après, il vendit à son frère sa part dans cette entreprise et se dirigea sur Réalijo, dans l'Etat de Nicagarua (Guatémala).

On comptait alors que Réalijo deviendrait un port de mer aussi important que Panama, et M. Beaudry espérait pouvoir spéculer avantageusement sur les terrains. Mais les indigènes voyant arriver beaucoup d'Américains pour acheter leurs terres, demandèrent des prix si exorbitants qu'il lui fallut renoncer à ce genre d'affaires.

M. Beaudry se rendit alors dans l'intérieur du pays, où il organisa une ligne de transport pour les voyageurs entre Réalijo et le lac de Grenade. Il abandonna cette entreprise après neuf mois d'un travail incessant, sans en avoir retiré d'autre bénéfice qu'une connaissance suffisante de la langue espagnole.

Un commerce lucratif l'occupa ensuite pendant quatre ans à Panama. Au mois de novembre 1854, il revint au Canada, d'où il repartit en février 1856 pour Los Angeles, afin de prendre soin des affaires de son frère, M. Prudent Beaudry, qui désirait revoir le pays natal après cinq ans d'absence.

Pendant son séjour dans cette ville, il s'occupa de l'exploitation de mines situées à dix-sept milles; mais il perdit vingt-cinq mille piastres dans ces opérations, en l'espace de trois ans.

Nommé fournisseur de vivres dans l'armée régulière américaine, en 1861, M. Beaudry suivit en cette qualité les régiments qui se dirigeaient sur Washington. Il demeura attaché à l'armée du Potomac pendant toute la durée de la guerre ; les succès et les revers le laissèrent, en fin de compte, au même point qu'au départ.

Revenu à Los Angeles, en 1865, M. Beaudry en repartit peu après pour faire le commerce en détail à Indépendance. Sur ces entrefaites, il acheta des intérêts considérables dans une mine argentifère à Cerro-Gordo, puis transporta son magasin dans ce lieu.

La mine de Cerro-Gordo est située dans le comté d'Inyo, à environ quatre-vingt-dix lieues de Los Angeles ; elle est exploitée par une compagnie, dont le capital est de dix millions de piastres. Elle n'emploie pas moins de deux à trois cents hommes. Le creusage a déjà atteint une profondeur de trois mille pieds. Plus d'une fois le commissaire des mines aux Etats-Unis, M. Rossiter W. Raymond, a signalé l'importance de la production de cette mine dans ses rapports au gouvernement¹.

M. Beaudry a déjà découvert avec son principal associé, M. Belshaw, le procédé de fondre le minerai au lieu de le rôtir, comme cela se faisait autrefois ; ce procédé est aujourd'hui en usage dans la Californie, l'Utah et le Nevada. Il possède aussi dix à douze sources d'eau, qui ont une grande valeur dans une région minière.

M. Victor Beaudry est un homme très-intelligent, perspicace et généreux. Malgré les pertes énormes

¹ Voir *Statistics of Mines and Mining in the States and Territories west of the Rocky Mountains*. Années 1870, 1872, 1873 et 1875.

qu'il a éprouvées de temps à autre, sa fortune s'élève à environ trois cent mille piastres. Si la mine de Cerro-Gordo réalise les brillantes espérances que fait concevoir le succès de ses opérations, il sera bientôt millionnaire.

Notre compatriote porte beaucoup d'intérêt à l'instruction de la jeunesse, et il en a fourni la preuve en faisant des dons en plus d'une circonstance à l'Ecole polytechnique de Montréal. M. Beaudry est né à Sainte-Anne-des-Plaines, le vingt-deux février 1831. Il a épousé à Montréal, au mois d'avril 1876, Mlle Angelina Leblanc, fille de feu M. le shérif C. A. Leblanc.



GABRIEL FRANCHÈRE.

GABRIEL FRANCHÈRE

Les voyages de Gabriel Franchère sont justement célèbres. Liés à l'une des premières et des plus importantes entreprises de traite que l'on ait jamais tentées sur les bords du Pacifique ; liés aussi à des expéditions montées à grands frais, qui ont été accompagnées de désastres sans nom—et immortalisées par la plume de Washington Irving—ces voyages offrent un intérêt saisissant, qui a depuis longtemps attiré sur eux l'attention du peuple américain.

Plus heureux que bien d'autres, Franchère a pu tenir note de tous les faits dignes de mention, dont il a été témoin, et nous en laisser un récit simple et attrayant, rempli de renseignements précieux, dont

l'exactitude a été depuis confirmée par plusieurs autres écrivains. Il a eu aussi la bonne fortune de trouver au Canada, en M. Bibaud, père, un écrivain sympathique, capable de coordonner sa relation avec art et de lui donner une teinte littéraire qui n'est pas sans charme. Avec le concours d'un collaborateur aussi éclairé, notre compatriote a pu fournir au public un livre ¹, qui, après avoir obtenu un légitime succès dans ce pays, a eu l'honneur d'être traduit par un écrivain américain, M. J.-V. Huntington.

L'édition publiée aux Etats-Unis, en 1854, a été préparée sous la surveillance immédiate de Franchère, et contient certains renseignements et même une couple de chapitres qui ne se trouvent pas dans la version française ; elle est aussi illustrée de plusieurs gravures. Notre compatriote, dans les additions qu'il a faites à son récit, a voulu surtout démontrer l'injustice et l'inexactitude de quelques-unes des assertions de Washington Irving au sujet de ses compagnons de voyage et des premiers habitants français de Saint-Louis.

L'ouvrage de Franchère n'est pas seulement l'histoire de ses aventures ; il renferme encore des données utiles et très-diverses sur les contrées qu'il a parcourues : l'Orégon, la Colombie-Britannique, et la région du Nord-Ouest canadien ; aussi, est-il consulté avec fruit et souvent cité par la plupart de ceux qui écrivent sur ces lointains pays.

Bien plus, quand surgit l'épineuse question des frontières de l'Orégon, qui souleva tant de disputes

¹ *Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale, dans les années 1810, 12, 13 et 14, par G. Franchère, fils, Montréal ; de l'imprimerie de C. P. Pasteur, 1820.*

entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le livre de Franchère fut allégué, comme autorité, dans le Sénat de Washington, par l'un des plus célèbres politiques du temps, M. Thomas H. Benton. En terminant son discours, qui fit alors sensation, M. Benton déclarait hautement que l'on trouverait dans cet ouvrage la preuve de tout ce qu'il avait avancé.

« J'ai l'avantage, disait-il, d'avoir en ma possession un livre, qui donne mieux que tous les autres, des détails très-complets et très-authentiques sur tous les points que j'ai mentionnés,—livre écrit dans un temps et dans des circonstances où l'auteur (lui-même sujet britannique et familier avec la Colombie), n'avait pas l'idée que les Anglais réclameraient cette rivière, pas plus que M. Harmon, l'écrivain américain que j'ai cité, n'avait la pensée que nous réclamerions la Nouvelle-Calédonie. C'est l'ouvrage de M. Franchère, gentilhomme, de Montréal, que j'ai le plaisir de connaître personnellement, et qui était l'un des employés de M. Astor, lorsqu'il a fondé sa colonie. Il a assisté à la fondation d'Astoria, à sa vente à la Compagnie du Nord-Ouest; il a vu la place saisie comme conquête britannique, et a continué d'y demeurer quelque temps après la capture. Il a écrit en français : son ouvrage n'a pas encore été traduit en anglais, bien qu'il le mérite, et je lis du texte français. Il donne un rapport succinct et exact de la découverte de la Colombie. »

Franchère entendit la discussion qui s'engagea au Sénat sur cette importante question, et, pour mieux faire connaître la contrée dont il venait de parler, M. Benton présenta lui-même notre compatriote à plusieurs de ses distingués collègues, pendant qu'ils étaient en séance. Franchère racontait dans la suite,

avec un légitime sentiment de satisfaction, que jamais il n'eut une réception plus bienveillante et plus cordiale que celle dont l'honorèrent en cette circonstance les grands hommes de l'époque, Clay, Webster, Benton et autres.

A notre tour, nous puiserons largement dans la narration de Franchère pour esquisser les principaux traits de sa vie, complétant toutefois les renseignements que l'on y trouve par d'autres données, prises également à bonne source.

I

Gabriel Franchère appartient à une famille avantageusement connue dans le pays. Son bisaïeul, Jacques Franchère, était d'origine française et pratiquait la chirurgie : il était fils de Jacques Franchère et d'Olive Daquin, de la paroisse de Saint-Clément, diocèse d'Angers. Il vint chercher fortune au Canada, et il épousa à Québec, le treize août 1748, Catherine Boissy (on a écrit plus tard *Poissy*).

Jacques Franchère eut plusieurs enfants de ce mariage ; le deuxième fut baptisé à Québec sous le nom de Gabriel. Celui-ci épousa dans cette ville, le quatorze octobre 1779, Félicité Marin, fille de Thomas Marin et de Marguerite Parent. Il alla s'établir à Montréal comme marchand, et il eut de ce mariage une nombreuse progéniture.

L'un de ses fils, notre héros, naquit à Montréal, le trois novembre 1786. Son enfance n'eut rien de remarquable, et il se livra de bonne heure au commerce qui lui offrait les meilleures chances d'avenir. Las d'aligner des chiffres, il saisit la première occa-

sion de désertir le comptoir pour une carrière moins positive.

Le commerce des pelleteries était à cette époque très-florissant, et la Compagnie du Nord-Ouest était à son apogée. L'opulent Astor, de New-York, voulant aussi faire la traite sur une échelle colossale, avait conçu un projet d'une portée considérable ; il comptait approvisionner de fourrures les marchés de la Chine et des Indes en fondant le principal entrepôt à l'embouchure de la rivière Colombie, et plusieurs autres dépôts, dont un dans les îles Sandwich. Pour assurer le succès de cette entreprise, les agents de M. Astor se mirent en quête d'hommes entendus dans ce trafic. Ils recherchèrent surtout les services des Canadiens, qui parcouraient alors l'Ouest en si grand nombre.

Deux expéditions devaient se rendre sur les rives du Pacifique, l'une par terre et l'autre par mer. Franchère ayant offert de prendre part à la dernière, ses services furent acceptés. C'était un voyage bien long, bien difficile, que celui qu'il commençait. Il courait risque de périr sur mer ou de tomber sous les flèches empoisonnées des Indiens de l'Orégon et de la Colombie-Britannique, s'il avait la chance de parvenir sur ces plages lointaines.

Franchère quitta Montréal le vingt-six juillet 1810, pour New-York, le point de départ de l'expédition. « Les sentiments que j'éprouvai, dit-il, me seraient aussi difficiles à raconter qu'ils me furent pénibles à supporter. Pour la première fois de ma vie, je m'éloignais du lieu de ma naissance, et me séparais de parents chéris et d'amis intimes, n'ayant pour toute consolation que le faible espoir de les revoir un jour. »

Le *Tonquin* est le nom du navire sur lequel Franchère allait s'embarquer. Il était de cent quatre-vingt-dix tonneaux et commandé par le capitaine Jonathan Thorn; l'équipage se composait de vingt et un hommes. Les passagers se divisaient en trois catégories : les membres de la Compagnie, les commis et les *voyageurs*. Il y avait trois commis canadiens : Gabriel Franchère, Ovide de Montigny et F.-Benjamin Pillet. Les *voyageurs* étaient tous Canadiens : Olivier Roy Lapensée, Ignace Lapensée, Basile Lapensée, Jacques Lafantaisie, Benjamin Roussel, Michel Laframboise, Giles Leclerc, Joseph Lapierre, Joseph Nadeau, J.-B. Belleau, Louis Brûlé, Antoine Belleau et P.-D. Jérémie.

Les Canadiens s'étaient rendus à New-York dans un grand canot d'écorce, qu'ils avaient fait transporter de Montréal sur les bords du lac Champlain. Un beau jour d'été, raconte Washington Irving, ils descendirent gaiement la rivière Hudson, faisant pour la première fois retentir ses bords de leurs vieilles chansons françaises, et lorsqu'ils passaient auprès des villages, ils poussaient le cri de guerre des Indiens de manière à faire croire aux honnêtes fermiers hollandais que c'était une troupe de Sauvages ! Ils arrivèrent ainsi à New-York, par une chaude et calme soirée, chantant à gorge déployée et ramant en mesure, à la grande admiration des habitants, qui n'avaient jamais vu sur leur rivière une apparition nautique de ce genre ¹.

¹ *Astoria : Voyages au-delà des Montagnes Rocheuses*, par Washington Irving. Traduit de l'anglais par P. N. Grolier, 1843, v. I, p. 60.

II

Le six septembre 1840, tous les préparatifs de départ étant terminés, le *Tonquin* quitta le port de New-York, voiles déployées, pour prendre la mer. Bientôt la métropole américaine disparut comme un brouillard dans le lointain, et les hardis voyageurs commencèrent à ne plus voir que le ciel et l'eau. « Pour la première fois de ma vie, dit Franchère, je me voyais voguant en pleine mer, et n'ayant pour attacher mes regards, et arrêter mon attention que la frêle machine qui me portait entre l'abîme des eaux et l'immensité des cieux. Je demeurai longtemps les yeux fixés du côté de cette terre que je ne voyais plus, et que je désespérais presque de revoir jamais ; je fis de sérieuses réflexions sur la nature et les conséquences de l'entreprise dans laquelle je m'étais si témérairement embarqué ; et j'avoue que, si dans ce moment on me l'eût proposé, j'y aurais renoncé de tout mon cœur. »

Les passagers ne furent pas longtemps sans avoir à souffrir de la brutalité de l'équipage. Le capitaine Thorn surtout était d'une rigueur implacable. Rien ne pouvait émouvoir ce vieux loup de mer. Il faisait peser un véritable joug de fer sur ses subalternes et ses ordres étaient obéis à la lettre ; les récalcitrants étaient mis en sûreté au fond de la cale. Ne souffrant ni observations ni contradictions, il regardait tout le monde avec mépris. Craint de l'équipage comme des passagers, il était souverainement détesté de tous.

On eût dit qu'il se plaisait à poser en maître absolu. D'un caractère hargneux, d'une susceptibilité plus que chatouilleuse, il se brouilla en peu

de temps avec tous les membres de l'expédition. Ayant voulu, dès les premiers jours, faire sentir son importance aux associés de M. Astor, il s'éleva une altercation extrêmement violente. Le capitaine les menaça de les faire mettre aux fers, mais M. McDougall répondit qu'il lui brûlerait la cervelle avec le pistolet qu'il avait à la main, s'il osait donner pareil ordre.

Les commis ne lui plaisaient pas davantage. La plupart prenaient chaque jour des notes sur leur voyage, entre autres Franchère et Alexander Ross, et ils les publièrent plusieurs années après. Cela intriguait fort le capitaine, qui, dans une de ses lettres à Astor, disait avec dédain : « Ils ne s'occupent qu'à recueillir des matériaux pour faire de longues histoires de leur voyage. »

La tenue des *voyageurs* lui agaçait également les nerfs. Ces marins d'eau douce—dit encore Washington Irving—si glorieux sur le rivage, et presque amphibies sur les lacs et les rivières, avaient perdu toute leur vivacité lorsqu'ils s'étaient trouvés en mer. Pendant de longues journées ils souffrirent les lentes tortures du mal de mer, restant étendus dans leurs chambres, ou, comme des spectres, sortant par intervalles de dessous les écoutilles. Ils se promenaient en frissonnant sur le pont, avec de grandes capotes, des couvertures, des bonnets de nuit sales, de grandes barbes ébouriffées, des visages pâles, des yeux éteints ; et de temps en temps, se traînant vers le bord du navire, ils offraient leur tribut à Neptune, au grand ennui du capitaine ¹.

Après quelque temps, les *voyageurs* s'habituerent

¹ *Astoria*, v. I. p. 68.

à la vie sur mer, et ils reprirent leur bonne humeur et leur jovialité proverbiales. Ils passaient leur temps, groupés sur le tillac, à fumer, à raconter leur vie aventureuse, ou à chanter au souvenir de la patrie, qu'un bon nombre ne devaient plus revoir. En entendant leurs francs éclats de rire et ces vieilles chansons françaises qui leur faisaient oublier les ennuis du voyage, le capitaine, qui ne comprenait rien de ces joyeux accents, maugréait hautement. Il leur témoignait sa mauvaise humeur, en ne leur épargnant aucun mauvais traitement, sous les prétextes les plus futiles.

Le capitaine Thorn affirme dans les lettres qu'il a laissées, et après lui Washington Irving a répété, que les Canadiens, passagers à bord du *Tonquin*, étaient pour la plupart des garçons de billard et de buvette, des charretiers et des barbiers, qui avaient fui la justice, et étaient les êtres les plus inutiles « qui eussent jamais cassé un biscuit de mer. »

Rien n'est moins vrai. Ces Canadiens, affirme Franchère, étaient gens de bonne famille ; et plusieurs d'entre eux avaient reçu une éducation très passable. Washington Irving a eu tort de prêter l'autorité de son nom aux remarques du capitaine Thorn, inspirées par la colère et le dépit, surtout quand il prend le soin de se réfuter lui-même bien tôt après en vantant l'intelligence et l'intrépidité dont firent preuve ces mêmes voyageurs dans les circonstances les plus critiques.

III

Terre ! Terre ! Tel est le cri que fit entendre, le trois décembre au soir, la vigie perchée au haut

d'un des mâts du navire. Le matelot en observation voyait se dessiner, comme un point noir, au milieu des brouillards, les rochers abrupts qui hérissent les îles Falkland ou Malouines.

Ces îles ont une apparence désolée : on dirait une terre maudite. Franchère et plusieurs autres y débarquèrent, le sept décembre, pour approvisionner d'eau douce le bâtiment et pour faire la chasse aux canards, aux loups et veaux marins, aux oies, aux renards et aux pingouins. La chasse réussit parfaitement. Il n'était pas toujours nécessaire de se servir de fusils ; des nuées de canards et de pingouins remplissaient l'air de leurs cris assourdissants, et ils semblaient craindre si peu l'approche des chasseurs qu'on pouvait les tuer à coups de bâtons et de pierres.

Le onze décembre, toutes les barriques d'eau étant remplies et transportées à bord, le capitaine Thorn ordonna de lever l'ancre. En vain, on lui représenta que plusieurs passagers étaient encore dispersés dans les îles, et qu'ils y trouveraient infailliblement la mort, si on les abandonnait sur ce sol ingrat, il demeura inflexible, et le navire s'avança à pleines voiles dans l'Océan.

En arrivant de leurs courses, Franchère et ses compagnons aperçurent, du rivage, le *Tonquin*, qui, poussé par un vent favorable, s'était déjà éloigné de plusieurs milles. Un sombre découragement s'empara d'eux, car aucun ne se faisait illusion sur le sort qui leur était réservé, si le capitaine Thorn persistait à laisser le navire filer son nœud. Ils s'embarquèrent, toutefois, dans un étroit canot, à peine long de vingt pieds, puis se courbèrent sur leurs rames, pendant de longues heures, résolus

d'atteindre le bâtiment ou de s'ensevelir dans l'abîme. Le vent soufflait avec une violence extrême, et la petite chaloupe était secouée comme une feuille sur les lames écumantes. Les ombres du soir, en enveloppant l'Océan, ne firent qu'ajouter à l'horreur de la situation. Tous se laissaient aller au plus profond désespoir, quand soudain ils virent le navire virer de bord et s'avancer dans leur direction. L'espoir décupla leurs forces, et en peu de temps ils eurent rejoint le *Tonquin*. L'abordage fut extrêmement difficile. Vingt fois les flots irrités faillirent briser la frêle embarcation en la lançant sur les flancs du bâtiment. Enfin, Franchère et les autres furent hissés à bord, heureux plus qu'on ne saurait le dire d'avoir échappé à la mort.

Ce salut inespéré était dû au neveu de M. David Stuart, l'un des passagers de la chaloupe. Ce jeune homme ayant vainement tenté de fléchir l'inexorable capitaine, avait saisi une paire de pistolets, et les présentant à la figure de M. Thorn, il l'avait menacé de lui faire sauter la cervelle à l'instant s'il n'ordonnait d'arrêter la marche du *Tonquin* et d'attendre l'arrivée de son oncle et des autres passagers. La plupart des membres de l'expédition assistaient à cette scène orageuse, et comme toutes leurs sympathies étaient pour le jeune Stuart, le capitaine crut prudent de baisser pavillon.

Il semble impossible que le capitaine ait voulu mettre ses menaces à exécution. On ne saurait pourtant en douter, car dans une lettre qu'il adressait à Astor, il écrivait : « Si le vent n'avait pas *malheureusement* changé peu après notre départ, je les aurais certainement abandonnés, et, en vérité, je ne puis m'empêcher de croire que c'eût été un bonheur

pour vous. Leur perte, dans cette circonstance, aurait, dans mon opinion, produit de grands avantages; car ces gens-là ne semblent pas comprendre la valeur de votre cargaison et n'ont aucun égard pour vos intérêts.»

Ce n'est pas le changement de vent qui modifia les dispositions du capitaine, ce sont les pistolets du jeune Stuart. Sans cet acte de courage, Franchère et ses compagnons eussent inévitablement trouvé leur tombeau dans l'Océan.

IV

Le *Tonquin* essuya plus d'une furieuse tempête les jours suivants. Les vagues blanchissantes s'élevaient hautes comme des montagnes et battaient les flancs du navire, qui gémissait sous leurs coups. Le dix-huit décembre, on doubla heureusement le cap Horn, sur lequel tant de navires se sont brisés, et qui est devenu l'effroi des marins.

Après des alternatives de calme et d'orage, le *Tonquin* arriva heureusement près des îles Sandwich, et, le onze février, on pouvait apercevoir la cime neigeuse d'une montagne très-abrupte, qui domine la région d'Ohahu, l'une des îles Sandwich.

Le navire était sur le point d'aborder dans l'île quand Guillaume Perrault, un mousse, perché dans les haubans, tomba à la mer. On lui jeta des bancs et des futailles, puis on lança une chaloupe à l'eau, et on ne parvint à le sauver qu'après les plus grands efforts. Perrault, qui demeura un quart d'heure dans la mer, fut ramené sur le navire sans donner signe de vie, et ce n'est qu'avec des soins infinis qu'on put lui faire reprendre connaissance.

L'expédition visita les diverses îles et ne manqua pas d'aller rendre ses hommages à Taméaméa, leur roi absolu. Celui-ci était habillé à l'européenne et portait fièrement une épée à ses côtés. Ohétity était la capitale de ses domaines. Autour de son palais, qui était assez modeste, on remarquait une garde de vingt-quatre hommes, qui veillait constamment à sa sûreté. Taméaméa était non-seulement souverain absolu, mais il jugeait tous les litiges qui s'élevaient parmi ses sujets. Son tribunal était sans appel. Doué d'une grande intelligence, il ne négligeait aucun effort pour faire pénétrer la civilisation dans son petit royaume. Il avait même réussi à y faire établir plusieurs Européens, et le précepteur de ses fils était un jeune Français, de Bordeaux.

Franchère donne des détails intéressants sur les îles Sandwich, sur leurs productions et sur les mœurs de leur population. Il dit que les « insulaires de Sandwich habitent dans des villages ou bourgades de cent à deux cents maisons, distribuées sans symétrie, ou plutôt groupées dans un désordre complet. Ces maisons sont construites de poteaux plantés en terre et liés par le bout, et couvertes d'herbes, ce qui leur donne quelque ressemblance avec nos granges canadiennes. »

V

Le vingt-huit février 1811, le *Tonquin* leva les ancres pour se diriger vers l'embouchure de la rivière Colombie. Mais que de terribles épreuves attendaient encore l'expédition avant son arrivée à destination.

Une noire tempête éclata, le seize mars, et dura quatre longs jours. Une partie des agrès du navire

fut emportée, et à une pluie torrentielle succéda une épaisse chute de neige, suivie d'un froid intense. La manœuvre devint extrêmement pénible et l'équipage était harrassé de fatigue. Tout le monde était sur le qui-vive, et plus d'une fois on eut la mort sous les yeux.

Le vingt-deux, on aperçut enfin la terre, à la distance de dix milles. Cette nouvelle causa des réjouissances indicibles. On distingua bientôt les brisants que forme la barre, justement redoutée des navigateurs, à l'entrée de la rivière Colombie.

La mer était alors extrêmement houleuse, mais cela n'empêcha pas le capitaine d'ordonner à M. Fox, le second, avec Basile Lapensée, Ignace Lapensée, Joseph Nadeau et John Martin, d'aller sonder dans une chaloupe l'entrée de la rivière. L'embarcation n'avait pour toute voile qu'un drap de lit; en vain fit-on des remontrances énergiques au capitaine sur l'imprudence de ce voyage, il resta inflexible. « Si vous avez peur de l'eau, » dit-il à M. Fox, « vous n'aviez qu'à rester à Boston. » Fox, voyant que le capitaine était implacable, dit alors à ceux qui l'entouraient, les yeux pleins de larmes : « Mon oncle s'est noyé ici, il y a quelques années, et maintenant mes os vont aller reposer à côté des siens. » Il leur serra la main et leur dit adieu. Puis, lorsqu'il eut prit place dans la chaloupe, pressentant le sort qui l'attendait, il s'écria : « Adieu mes amis ! Peut-être nous reverrons-nous dans l'autre monde. » C'était une scène à fendre le cœur. Il prophétisait, le brave et respecté marin. La chaloupe disparut bientôt, comme un point noir imperceptible, et personne ne douta qu'elle ne fût engloutie dans les ondes furieuses.

Le *Tonquin* essaya, le lendemain, de s'approcher de la rivière, mais les vagues impétueuses qui roulaient et se brisaient sur ses rochers, ne laissaient apercevoir qu'une barrière écumante. Il dut en conséquence revenir au large. M. Mumford, l'un des officiers, fit la même tentative dans une chaloupe; à diverses reprises; chaque fois il faillit perdre la vie ainsi que ses compagnons.

Dans l'après-midi du vingt-cinq mars, M. Aikens, accompagné de John Coles, de Stephens Weeks et de deux naturels des îles Sandwich, partit dans la pinasse, pour tenter de nouveau de reconnaître la rivière. Le navire suivait de près les hardis marins, mais ils s'aventurèrent trop loin dans les brisants et on les perdit de vue.

Grande fut l'angoisse à bord, car les deux détachements, suivant toutes les prévisions, avaient été engloutis dans les flots bouillonnants de la Colombie. Le *Tonquin* lui-même courut les plus grands dangers et toucha plus d'une fois. Malgré l'obscurité de la nuit, on parvint à gagner la petite baie Baker, formée à l'entrée de la rivière par le cap Désappointement, où l'on trouva un bon mouillage.

Le capitaine descendit avec quelques autres sur le rivage pour se mettre à la recherche des hommes qu'il avait impitoyablement sacrifiés à son entêtement. A peine commençaient-ils leurs perquisitions que l'on vit survenir Weeks, l'un des marins partis à bord de la dernière chaloupe. Celui-ci avait échappé au naufrage d'une manière presque miraculeuse. Pendant longtemps la chaloupe avait résisté à la fureur des flots, mais une vague, plus violente que les autres, ayant empli l'embarcation, M. Aikens et John Coles, disparurent dans la mer. Les insu-

lares à bord, ainsi que Weeks, se dépouillèrent de leurs vêtements aussitôt qu'ils furent à l'eau, puis parvenant à saisir la chaloupe, ils la remirent à flot et la vidèrent à la main. Les naturels auxquels Weeks devait son salut, étaient si glacés par le froid qu'ils ne purent ramer. Vers minuit, l'un d'eux expira et l'autre à demi mort se jeta sur son cadavre, d'où il fut impossible de l'arracher.

Une nuit pleine d'angoisse se passa ainsi dans cette frêle embarcation. « Le jour parut enfin, » racontait Weeks, « et me voyant assez près de terre, je dirigeai ma nacelle vers la plage, où j'arrivai, grâce à Dieu, sain et sauf, parmi les brisants, sur un fond de sable. J'aidai l'insulaire, qui donnait encore quelque signe de vie, à sortir de la chaloupe, et je m'acheminai vers les bois avec lui, mais voyant qu'il ne pouvait me suivre, je l'abandonnai à sa mauvaise fortune; et suivant un sentier battu qui s'offrait à ma vue, je me trouvai, à mon grand étonnement, en peu d'heures, près du navire. »

Le récit de Weeks ne laissait aucun doute, non-seulement sur le sort fatal de ses compagnons, mais aussi sur le naufrage des cinq autres qui, les premiers, avaient tenté de trouver le chenal à l'entrée de la rivière. Déjà huit victimes de l'Océan et on n'avait pas mis pied à terre ! On regretta beaucoup la perte des deux frères Lapensée et de Joseph Nadeau, encore dans la fleur de l'âge et estimés de tous par leur activité et leur courage.

VI

Avant de s'aventurer plus loin, on résolut de faire une reconnaissance dans l'intérieur, afin de choisir un endroit convenable pour l'établissement. Plusieurs partirent, à bord de la grande chaloupe, pour remonter la rivière, mais ils faillirent tous périr. L'un d'eux, M. McDougall, aurait été englouti dans les flots, si les Sauvages ne fussent accourus à son secours.

Après plusieurs voyages infructueux, on fixa l'emplacement du fort sur la pointe George, à quatre ou cinq lieues du cap Désappointement. Le débarquement se fit sans encombre, et les naturels entourèrent en grand nombre les nouveaux venus, témoignant une surprise extrême de les voir s'installer dans leur pays. On n'était qu'au douze avril, et les Canadiens, habitués à un climat rigoureux, virent avec admiration que la nature était en pleine végétation. Des milliers d'oiseaux au plumage brillant gazouillaient dans les bois, la verdure était dans tout son éclat, et les fleurs les plus diverses embauaient l'air.

Une expédition composée de MM. McKay, R. Stuart, O. de Montigny et de Franchère partit, le deux mai, pour aller explorer le haut d'une rivière voisine. Le cinq, on rencontra des Sauvages qui, n'ayant jamais vu de blancs, les regardaient avec un profond étonnement, « relevant nos culottes, et ouvrant nos chemises, dit Franchère, pour voir si la peau du corps ressemblait à celle du visage et des mains. » L'expédition ayant constaté qu'il n'y avait point de poste de traite aux chutes, revint sur ses pas, après plusieurs jours de marche.

On travailla activement à jeter les fondements d'un fort pour se protéger contre les naturels. Quelques bâtiments furent construits, entourés de palissades, et quatre petits canons furent placés sur des bastions.

Il ne se passa rien d'important le reste de l'année. Le dix-sept janvier 1812, survint un premier détachement de l'expédition de terre, qui devait agir avec les voyageurs venus par mer pour fonder l'établissement de M. Astor sur les rives du Pacifique. Le corps principal, commandé par M. Hunt, n'arriva toutefois que le quinze février, et quelques trainards n'atteignirent même Astoria qu'au milieu de mai.

Il n'avait pas fallu moins de quinze mois à l'expédition pour franchir la distance qui sépare Saint-Louis de l'Océan Pacifique, ayant quitté le Missouri à la fin d'octobre 1810. La route qu'elle avait suivie avait bien onze cent soixante-dix lieues de longueur, quoiqu'elle ne dépasse pas six cents lieues en ligne directe.

Ce voyage à travers un pays désert s'était fait au milieu de bien des dangers et des privations. Pour en donner une idée, il suffira de dire qu'un certain nombre d'hommes, épuisés de fatigues, de faim et de soif, côtoyèrent pendant vingt jours les bords de la rivière Enragée—ainsi baptisée par les Canadiens—qui coule à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Cette rivière est extrêmement agitée et impétueuse ; elle est coupée par des précipices affreux, des cascades mugissantes, des rapides très-dangereux, et, sur de vastes espaces, elle est encaissée entre des montagnes et des rochers stériles. Les escarpements des rochers ont souvent une hauteur de deux à trois cents pieds, de sorte qu'il était impossible de descendre sur le rivage

pour y chercher de l'eau. C'était pour les voyageurs le supplice de Tantale sous une autre forme. Pour apaiser le tourment de la soif, plusieurs avaient bu leur urine, et pour ne pas périr d'inanition, ils avaient mangé jusqu'à leurs souliers et des peaux de castor grillées au feu, qui leur étaient distribuées en lanières sous forme de rations.

La caravane se composait de soixante personnes, parmi lesquelles on comptait quarante Canadiens. Travaillant avec patience, ne se laissant décourager ni par les obstacles, ni par les désappointements, fertiles en expédients et savants dans l'art de surmonter les courants, toujours alertes, toujours de bonne humeur, ils déployaient toute leur vigueur, tantôt dans les bateaux, tantôt sur le rivage, tantôt dans l'eau, quelque froide qu'elle fût ; et si jamais ils paraissaient se fatiguer ou se rebuter, une de leurs chansons populaires, chantée par un batelier vétérane et répétée en chœur par les autres, suffisait pour les ranimer ¹.

Nous n'avons pu recueillir que quelques-uns des noms des Canadiens qui formaient partie de l'expédition : Louis Saint-Michel, Giles Leclerc, Pierre Delaunay, Pierre Détayé (probablement Détaillis), Jean-Baptiste Dubreuil, Sardépie, Labonté, Jean-Baptiste Turcotte, André Lachapelle, François Landry, Pierre Dorion, Jean-Baptiste Prévost, Michel Carrière et Antoine Clappine. Prévost et Clappine, deux des voyageurs les plus estimés et les plus expérimentés, périrent dans les eaux de la fatale rivière Enragée. Michel Carrière s'égara dans les bois, où il mourut d'épuisement. Pierre Dorion était fils de Dorion, l'interprète, qui accompagna Lewis et

¹ *Astoria*, v. I, p. 193.

Clarke dans leur fameux voyage d'exploration à travers les Montagnes Rocheuses. Washington Irving s'est plu à nous décrire les incidents de son long pèlerinage à Astoria.

L'arrivée de M. Hunt et de sa troupe, que plusieurs croyaient perdus dans le désert américain, fut célébrée avec toute la joie possible dans l'établissement de M. Astor. Le drapeau américain fut arboré ; les canons, grands et petits, retentirent : on fit un somptueux repas de poisson, de castor et de venaison, fameuse chère pour des hommes qui avaient été si longtemps enchantés de festoyer avec de la viande de cheval et de chien. Comme à l'ordinaire la fête se termina par une grande danse, exécutée par les voyageurs canadiens ¹.

VII

Parlons une dernière fois du *Tonquin* et de son intraitable capitaine pour enregistrer leur perte commune.

Le cinq juin 1810, le navire quitta l'embouchure de la rivière Colombie, et s'avança le long des côtes au nord du Pacifique, afin de rapporter à Astoria une cargaison de fourrures aussi abondante que possible. Il atteignit en peu de jours l'île de Vancouver, et relâcha dans le havre de Néouéti.

Un grand nombre de pirogues, montées par des indigènes et chargées de pelleteries, firent bientôt leur apparition. Habitué au trafic des fourrures, les Sauvages marchandèrent à n'en plus finir, demandant le double ou le triple de ce qu'on leur offrait. Ils importunèrent tellement le capitaine

¹ *Astoria*, v. II, p. 102.

Thorn, qu'il arracha tout à coup une peau de loutre des mains d'un chef, la lui frotta sur le visage, puis le chassa du navire.

Toute la tribu, se croyant offensée dans la personne de son chef, résolut de se venger. Le jour suivant, des naturels vinrent encore à bord du *Tonquin*, sous le prétexte de troquer des pelleteries. Comme ils ne paraissaient pas armés, on ne conçut aucun sentiment de défiance ; mais leur nombre se grossissant toujours, des représentations furent faites au capitaine sur le danger d'admettre tant d'indigènes à la fois. Ce ne fut toutefois que plusieurs heures après que le commandant ordonna aux étrangers de quitter le navire.

Au lieu d'obéir à cette sommation, les Sauvages firent entendre un hurlement épouvantable, puis s'élancèrent sur les hommes de l'équipage, comme autant d'hyènes furieuses, brandissant leurs casse-têtes et leurs couteaux qu'ils avaient tenus cachés jusque-là dans des paquets de fourrures. Lewis, le commis du navire, fut le premier gravement blessé, mais il réussit cependant à les tenir à distance. M. McKay fut ensuite massacré et jeté à la mer. Le capitaine Thorn se défendit comme un lion. Bien des cadavres roulèrent à ses pieds avant qu'accablé par le nombre il fut terrassé, achevé à coups de couteaux, puis précipité dans l'Océan.

Sept marins, qui étaient montés dans les haubans afin de déferler les voiles, frémissaient d'horreur à la vue de l'effroyable mêlée qui s'engageait au-dessous d'eux. Trois d'entre eux allaient bientôt éprouver le sort fatal de ceux qui étaient tombés sous leurs yeux, car ils périrent en tentant de se glisser entre les ponts. Il ne restait plus que quatre

hommes de l'équipage et Lewis qui réussirent à pénétrer dans la soute aux armes et munitions. S'y étant barricadés, ils pratiquèrent des trous dans la cloison, et le feu qu'ils firent par ces ouvertures chassa en peu de temps tous les barbares auteurs du carnage.

Dans la nuit qui suivit le massacre, Lewis résolut à son tour de venger d'une manière éclatante la mort de presque tous ses compagnons, en s'ensevelissant, au besoin, sous les ruines du navire. Nous allons voir comment il réussit à mettre à exécution ce hardi projet.

Le lendemain, le *Tonquin* était encore à l'ancre mollement balancé par une légère brise. Un silence profond régnait à bord, et on eût dit qu'il avait cessé d'être habité. Après beaucoup d'hésitations, quelques naturels montèrent sur le navire dont ils firent un examen soigneux. Ne trouvant rien de suspect, un grand nombre d'autres suivirent leur exemple ; et le pont fut promptement couvert d'une nuée d'enfants des bois, qui célébraient bien haut leur triomphe sanglant de la veille. Cédant à leurs instincts ordinaires, ils allaient se livrer au pillage quand une détonation aussi terrible que le tonnerre déchira les airs. Un baril de poudre, auquel Lewis venait de mettre le feu, les balaya comme le vent balaye la poussière. Plus de cent Sauvages furent lancés dans l'éternité, et rien n'était plus horrible que le spectacle des bras, des jambes, des corps mutilés, qui flottèrent pêle-mêle sur la côte pendant plusieurs jours avec les cordages et les autres débris du bâtiment.

Quatre matelots, auxquels Lewis avait communiqué son projet de vengeance, quittèrent le navire

avant l'explosion. Après avoir atteint le rivage à force de rames, ils furent surpris malheureusement par des naturels qui les immolèrent aux mânes de tant de guerriers, dont la mort avait jeté le deuil et la consternation dans la tribu.

Seul, l'interprète du bâtiment avait trouvé grâce, vu son origine, aux yeux des Sauvages, qui l'amènèrent avec eux après le massacre de l'équipage du *Tonquin*. Ayant pu désertier et se rendre à Astoria, après de longs mois de captivité, ce fut par lui qu'on connut les détails de ce funeste événement.

Telle a été la fin tragique du capitaine Thorn et de son équipage. Tous furent victimes de l'inflexible opiniâtreté du commandant, de son imprudence, de sa rudesse, de sa hauteur de caractère, qui lui faisait rejeter les plus sages conseils. C'était un marin intrépide, qui ne connaissait d'autre élément que l'Océan ; mais s'il savait mépriser les tempêtes, il avait des défauts qui jetaient dans l'ombre ses qualités ; aussi les a-t-il chèrement expiés par une épouvantable catastrophe.

VIII

La perte du *Tonquin* devait avoir les plus fâcheuses conséquences pour l'établissement d'Astoria. On ne l'apprit que plusieurs mois après, mais personne ne se fit illusion sur le sort qu'elle réservait à l'entreprise.

Les expéditions que l'on envoya à l'intérieur eurent peu de succès et le découragement sembla s'emparer de tous les esprits.

Franchère prit part à plusieurs de ces expéditions,

et il passa l'hiver à Astoria. Pour mieux supporter l'ennui de la solitude, il s'occupa, dans ses loisirs, de musique et de lecture, car le poste renfermait heureusement une bonne bibliothèque.

La nouvelle de la déclaration de la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, que l'on connut dans le cours de 1813, porta le dernier coup à l'établissement. Les associés de M. Astor, ne voyant aucune perspective de réussite, décidèrent de vendre tous les effets de l'association à la Compagnie du Nord-Ouest. L'acte de vente fut signé le vingt-trois octobre. « Ce fut ainsi, dit Franchère, qu'après avoir franchi les mers, et enduré toutes sortes de fatigues et de privations, je perdis, en un instant, toutes mes espérances de fortune. »

M. Alexander Ross, l'un des compagnons de voyage de Franchère, dit à ce sujet : « Le sort de l'infortunée Astoria étant scellé, et la place étant devenue la propriété de la Compagnie du Nord-Ouest, les Astoriens ne devinrent plus que des spectateurs indifférents. M. Franchère est le seul commis, au service des Américains, qui sembla désirer se joindre aux nouveaux arrivants. C'était un Canadien de Montréal, et à cette époque, la Compagnie du Nord-Ouest était très-populaire au Canada et particulièrement dans cette ville. Il était en conséquence naturel qu'il s'associât à ce corps qui faisait l'admiration de ses compatriotes ¹. »

Ross fait erreur. M. McTavish, de la Compagnie du Nord-Ouest, fit des offres très-libérales à Franchère, pour l'engager à rester dans le pays, à cause de sa connaissance approfondie du patois chi-

¹ *Adventures of the first settlers on the Oregon or Columbia river*, p. 255.

nouk¹ ; mais Franchère les refusa ; il différa seulement son départ pour le Canada jusqu'au printemps, passant quelques mois au service de la Compagnie.

IX

Franchère forma partie d'une expédition, au mois de janvier 1814, pour aller recouvrer des fusils et autres effets que des naturels avaient dérobés à un détachement de la Compagnie du Nord-Ouest. Afin de ne pas répandre de sang, il usa d'un stratagème qui eut un plein succès. Ayant réussi à capturer l'un des principaux chefs sauvages, il fit répandre la nouvelle que, si on ne rapportait pas les effets volés, il serait mis à mort. Cette menace eut l'effet désiré, et presque tous les articles furent restitués en peu de temps.

Les vivres devenant rares durant l'hiver, Franchère alla demeurer au poste de la rivière Ouallamet, où il s'occupa d'amasser des provisions pour ceux qui étaient restés au fort George, nom que les Anglais avaient substitué à celui d'Astoria.

Au commencement d'avril, Franchère revint à ce poste qu'il devait quitter pour toujours. Il trouva, à son arrivée, tous les préparatifs faits pour le voyage. « Malgré les offres très-avantageuses, dit-il, des messieurs de la Compagnie et leurs instances réitérées pour me faire rester dans le pays, au moins encore une année, je demeurai ferme dans ma première résolution. Le voyage que j'allais entreprendre était long ; il devait être accompagné de grandes

¹ Quelques écrivains semblent croire que le chinouk est un dialecte d'une langue quelconque, mais c'est un patois commercial, en grande partie composé de mots français *sauvages*, inventé par nos voyageurs.

fatigues et privations, et même de quelques dangers, mais j'étais fait aux privations et aux fatigues ; j'avais affronté des périls de plus d'un genre : et quand même il n'en eût pas été ainsi, le désir de revoir mon pays, mes parents et mes amis ; l'espérance de me retrouver dans quelques mois au milieu d'eux, m'aurait fait mettre de côté toute autre considération. »

X

Le quatre avril 1814, Franchère prenait congé de ses compagnons d'Astoria pour retourner au Canada. L'expédition se composait de dix canots. La rivière Colombie sur laquelle on voguait est extrêmement difficile, et peu s'en fallut qu'elle ne fût fatale dès les premiers jours aux voyageurs.

Le dix-sept avril, on traversait une petite rivière venant du nord-ouest, lorsque apparurent des canots qui s'approchaient à force de rames. On entendit une voix d'enfant criant en français : « Arrêtez donc, arrêtez donc. » Les canots attérèrent, puis l'on vit arriver la femme et les enfants de Pierre Dorion, le chasseur.

Dorion avait été envoyé au mois de janvier avec huit hommes, pour aller chercher des vivres au milieu d'une tribu de Sauvages appelés les Serpents. S'étant dispersés dans cette excursion, pour aller tendre des trappes au castor, la plupart furent surpris par des naturels et cruellement massacrés. Leclerc, l'un d'eux, avait pu se traîner jusqu'à la tente, où était réfugiée la femme de Dorion, mais il était mortellement blessé, et il expira quelques instants après avoir annoncé à cette malheureuse

femme, une Indienne, que son mari était au nombre des victimes.

Craignant de tomber entre les mains de ces barbares, la femme de Dorion avait pris la fuite avec ses enfants. Des traces de sang qu'elle découvrit à un poste voisin, ne lui laissèrent aucun doute que les Sauvages y avaient fait de nouvelles victimes. Affolée de terreur, elle s'était dirigée vers les montagnes, au sud de la rivière Oualla-Oualla, où elle avait passé l'hiver, tuant ses deux chevaux pour ne pas mourir de faim. Elle avait été recueillie ensuite par les sauvages Oualla-Oualla, qui la traitèrent avec beaucoup d'humanité. C'étaient ces bons aborigènes qui la ramenaient en canot. On ne manqua pas de leur distribuer des présents pour les récompenser de leur louable conduite.

Les Canadiens qui périrent dans ce pénible « hivernement » furent Pierre Dorion, Giles Leclerc, François Landry, Jean Baptiste-Turcot, André Lachapelle et Pierre Délaunay.

Le onze mai, l'expédition entrait dans la rivière au Canot, l'un des nombreux affluents de la Colombie. Elle se dirigea ensuite à pied vers les montagnes, chaque homme ayant cinquante livres à porter. Quelques jours après elle arriva saine et sauve au poste des Montagnes Rocheuses, situé sur les bords d'un petit lac, au milieu d'un bois charmant, qu'entoure une ceinture de rochers. Ce poste était sous la conduite d'un M. Decoigne, qui se joignit aux voyageurs. On avait mis quatre jours à franchir ces fameuses montagnes, qui avaient à cet endroit environ quarante lieues de largeur.

XI

Le vingt-cinq mai, un pénible accident vint jeter le deuil parmi l'expédition. Pendant que les canots voguaient sur la rivière à la Boucane¹, l'un d'eux se heurta sur des arêtes de rochers et se brisa, l'autre chavira et tous les hommes se trouvèrent à l'eau. La plupart regagnèrent à la nage le rivage, après avoir couru les plus grands dangers, mais deux des *voyageurs*, Olivier Roy-Lapensée et André Bélanger, se noyèrent. Franchère retrouva, à la tombée de la nuit, le corps du malheureux Lapensée ; on l'inhuma et on éleva sur sa tombe une croix où l'on inscrivit son nom, mais le cadavre de Bélanger demeura la proie des ondes. Pour rappeler le souvenir des naufragés, on donna le nom de Bélanger à un promontoire voisin, et celui de Lapensée à un rapide et à une pointe de terre.

On arriva, le cinq juin, au lac la Biche, après avoir successivement franchi les rivières au Pembina, du petit lac des Esclaves, et la Biche. « Nous rencontrâmes sur le lac, dit Franchère, un petit canot conduit par deux jeunes femmes. Ces femmes cherchaient des œufs sur les îles du lac, cette saison étant celle de la ponte des oiseaux. Nous vîmes bientôt apparaître leur père au détour d'une petite île. Nous le joignîmes, et nous apprîmes qu'il se nommait Antoine Déjarlais ; qu'il avait été guide au service de la Compagnie du Nord-Ouest, mais

¹ Franchère dit que la rivière à la Boucane fut ainsi nommée par des voyageurs qui virent auprès une montagne volcanique vomissant une fumée épaisse. L'abbé Petitot, qui l'appelle *rivière des Boucanes*, affirme, de son côté, que ce nom lui a été donné par les Canadiens, à cause des houillères en combustion sur ses grèves.

qu'il était libre depuis 1805. Cette homme vivait de sa chasse, et paraissait à peu près content de son sort. Personne au moins ne le troublait dans la possession du lac la Biche, dont il s'était pour ainsi dire emparé. Il me pria de lui lire deux lettres qu'il avait reçues deux ans auparavant et dont il ne connaissait pas encore le contenu. Elles étaient d'une de ses sœurs et datées de Verchères.»

L'expédition continua son trajet après s'être munie des provisions que lui donna généreusement Déjarlais. On fut contraint de traîner les canots sur la rivière aux Castors, marchant sur une rive de sable : à une certaine distance on reçut l'hospitalité d'un vieux chasseur canadien, du nom de Nadeau, qui habitait une cabane. Cet homme était réduit à la plus extrême faiblesse, n'ayant eu rien à manger depuis deux jours. Son gendre était arrivé, sur ces entrefaites, avec la bonne nouvelle qu'il avait tué un buffle. Franchère et ses compagnons allèrent chercher une partie de la chair de l'animal. Non content de leur donner la moitié du buffle, Nadeau leur dit qu'ils trouveraient dix lieues plus loin une cache¹, où il avait déposé dix peaux de cygnes, quelques peaux de martres, et un filet, qu'il les pria d'emporter avec eux.

Ce fut le dix juin que l'expédition fit halte au fort

¹ Les caches sont des amas de provisions et de marchandises que les voyageurs et les trappeurs enfouissent à certains endroits, généralement le long des cours d'eau, pour les reprendre au besoin. On creuse d'ordinaire une fosse profonde de six à sept pieds, puis les objets que l'on veut y déposer sont recouverts de peaux séchées, d'herbe, d'écorce, de branchages, etc. On fait en sorte que la fosse soit couverte absolument comme si on n'avait pas pratiqué de fouilles, afin de ne pas éveiller l'attention des Sauvages, si observateurs de leur nature; malgré toutes les précautions que l'on prend, ceux-ci ne laissent pas que de découvrir souvent les caches, quand ils n'ont pas été devancés par les animaux de la forêt.

Vermillon, situé sur les bords de la rivière Saskatchouan — Franchère écrit *Saskatchiwine* — au pied d'un magnifique coteau. Il y avait à ce poste environ quatre-vingts personnes, hommes, femmes et enfants, dont les seuls moyens de subsistance étaient la chasse et la pêche au brochet. M. Hallet, le commis chef, reçut les voyageurs d'une façon très-hospitalière, et fit tout d'abord préparer, pour apaiser leur faim, deux quartiers de bœuf. « M. Hallet, dit Franchère, était un homme poli, sociable, aimant passablement ses aises, et voulant vivre dans ces contrées sauvages, autant que possible, comme on fait dans les pays civilisés. »

XII

Les jours suivants, l'expédition vogua sur les eaux de la belle rivière Saskatchouan, dont notre voyageur nous fait la description. « Elle coule sur un lit composé de sable et d'argile; ses eaux, comme celles du Missouri, sont épaisses et blanchâtres. A cela près, c'est une des plus jolies rivières du monde. Les bords de la Saskatchouan sont tout à fait charmants et offrent en plusieurs endroits la scène la plus belle, la plus riante, et la plus diversifiée que l'on puisse voir ou imaginer : des collines de formes diverses, couronnées de superbes touffes de peupliers; des vallons agréablement rembrunis, le soir et le matin, par l'ombre prolongée des coteaux et des bosquets qui les décorent; des troupes d'antilopes et de lourds bœufs illinois — celles-là bondissant sur le penchant des collines, ceux-ci foulant de leurs pieds pesants la verdure des

prés ; toutes ces beautés champêtres réfléchies et doublées, pour ainsi dire, par les ondes du fleuve ; le chant mélodieux et varié de mille oiseaux divers perchés sur la cime des arbres ; l'haleine rafraîchissante des zéphirs ; la sérénité du ciel ; la pureté et la salubrité de l'air : tout, en un mot, porte le contentement et la joie dans l'âme du spectateur enchanté. C'est surtout le matin, quand le soleil se lève, et le soir, quand il se couche, que le spectacle est vraiment ravissant.....

« On ne doit pas d'ailleurs se faire illusion ; ces contrées, parfois si délicieuses, ne jouissent pas d'un printemps perpétuel : elles ont leur hiver, et un hiver rigoureux : un froid perçant est répandu dans l'atmosphère ; une neige épaisse couvre la surface du sol ; les fleuves glacés ne coulent plus que pour les poissons ; les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, et couverts de verglas ; les collines et les vallons n'offrent plus qu'une uniforme blancheur ; et l'homme a assez à faire pour se mettre à l'abri du temps. »

Le dix-huit juin au soir, on atteignit heureusement le fort de la Montée. Le poste de la Compagnie du Nord-Ouest, à cet endroit, était sous la conduite d'un M. Prudent. M. de Rocheblave avait hiverné à ce poste, et en était parti depuis quelque temps.

L'expédition se dirigea, le lendemain, sur le fort Cumberland. Dans le cours de la journée, on aperçut deux forts, dont un avait été bâti par les Français avant la conquête du Canada. C'était, au dire de notre guide, raconte Franchère, le poste le plus reculé de l'Ouest que les commerçants français eussent jamais eu dans les pays d'en haut.

Au fort Cumberland, la réception fut extrêmement

cordiale, et un bal même signala l'arrivée des voyageurs. Le vingt quatre, on traversa le lac Vaseux, le lac Bourbon, puis le lendemain, le lac de Travers, et le grand rapide Ouénipic, qui peut avoir une lieue et demie de longueur. On trouva, au pied de ce rapide, un vieux Canadien, qui ne vivait que de pêche et se disait roi du lac.

Le trente, on reçut l'hospitalité au fort du Bas de la Rivière, situé sur la rivière Ouénipic. « Cet établissement, dit Franchère, avait plutôt l'air d'une métairie que d'un poste de commerce : une maison propre et élégante, située sur une colline de moyenne élévation, et entourée de granges, d'étables, de hangars, etc. ; des champs d'orge, de pois, d'avoine, de pommes de terre, etc., nous rappelaient les pays civilisés que nous avons laissés depuis si longtemps. MM. Crébassa et Kennedy, qui avaient ce poste en soin, nous reçurent avec toute l'hospitalité possible. »

Lorsque l'expédition passa près de l'établissement de la Rivière-Rouge, le dix juin, des difficultés très-graves menaçaient de surgir entre le gouverneur de la colonie, M. Miles McDonell, et la Compagnie du Nord-Ouest. Mais on eut le bon esprit de consentir à des concessions de part et d'autre, et l'on réussit ainsi à ajourner un différend qui éclata quelques années plus tard et amena l'effusion du sang.

Le quatorze juillet, on atteignit le fort William, entrepôt principal des fourrures de la Compagnie du Nord-Ouest, et dont Franchère donne une description très-détaillée. Six jours plus tard, ce dernier se mit de nouveau en route, mais ayant appris pendant que l'on traversait le lac Supérieur, que les Américains avaient incendié le fort du Saut-Sainte-Marie — on était au début de la guerre — il fut

décidé que l'on retournerait immédiatement au fort William.

Le vingt-neuf, Franchère alla faire l'examen du fort du Saut-Sainte-Marie, où cent cinquante Américains, commandés par le major Holmes, avaient détruit quelques jours auparavant les bâtiments de la Compagnie du Nord-Ouest, après avoir pillé tout ce qui avait quelque valeur. On organisa la défense, car on avait raison de craindre une nouvelle attaque de la part des Américains.

De nombreux canots de la Compagnie, chargés de pelleteries pour une valeur d'environ deux cent mille louis, arrivèrent, sur ces entrefaites, au Saut-Sainte-Marie, et Franchère partit avec eux, le dix-neuf août, pour se rendre au Canada. Ces précieuses marchandises étaient gardées par plus de trois cents hommes bien armés. L'expédition arriva sans obstacle au Long Saut, le premier septembre, et l'on put débarquer le même soir à Montréal. « Je m'acheminai, dit Franchère, aussitôt vers la demeure paternelle, où l'on ne fut pas moins surpris que joyeux de me revoir. Ma famille, qui n'avait pas eu de mes nouvelles depuis mon départ de New-York, avait cru, d'après la commune renommée, que j'avais été massacré par les Sauvages, avec M. McKay et l'équipage du *Tonquin* : et, c'était bien par un effet du hasard ou plutôt de la Providence, que je me retrouvais ainsi sain et sauf, au milieu de mes parents et de mes amis, à la suite d'un voyage accompagné de tant de périls, et où un si grand nombre de mes compagnons avaient trouvé la mort. »

XIII

Revenu au pays, Franchère continua de s'occuper du commerce des pelleteries qu'il entendait parfaitement. Il devint agent de la Compagnie du Sud, qui traitait seulement dans les colonies du sud de l'Amérique.

Le vingt-quatre avril 1815, il épousa Sophie Routhier, fille de J.-B. Routhier et d'Henriette Regnaud. Elle était native de Domingue ; son père était Canadien, et sa mère d'origine française.

En 1834, il alla s'établir avec sa famille au Saut-Sainte-Marie, où il séjourna plusieurs années. Il eut le profond chagrin d'y perdre, le cinq juillet 1837, sa compagne bien-aimée, qui, par ses qualités du cœur et de l'esprit, avait su se rendre chère à un cercle nombreux de connaissances.

Il abandonna la compagnie de fourrures à laquelle il s'était joint, pour former partie de la fameuse maison de commerce, « P. Chouteau, Fils et Cie. » de Saint-Louis, dont les ramifications s'étendaient par tout l'Ouest. Plus tard, il se fixa à New-York, où il fonda un établissement de commerce sous la raison sociale « G. Franchère et Cie. »

Déjà le nombre des Canadiens était assez considérable dans la grande métropole des Etats-Unis ; mais éparpillés dans ses nombreux quartiers, n'ayant aucun lien d'union, il était à craindre que le contact des races étrangères n'aménât petit à petit leur dénationalisation. Franchère, qui fut toujours patriote ardent, comprit le danger qui menaçait ce faible groupe de Canadiens, perdu dans la vaste cité comme une goutte d'eau dans l'Océan. Il réussit à les

grouper à l'ombre du drapeau national, en établissant une société Saint-Jean-Baptiste dont il devint le président. Il prit aussi une part active à la fondation d'un institut littéraire, devant lequel il donna plusieurs conférences, dont l'une traite « de la colonisation dans l'Amérique du Nord et dans le Canada en particulier. »

En 1853, Franchère étant venu faire une visite à ses parents et à ses amis du Canada, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par l'entremise de son président, M. C.-S. Cherrier, lui souhaita publiquement la bienvenue en sa qualité de compatriote distingué et de président de la société nationale à New-York. Une centaine des citoyens les plus distingués de Montréal signèrent l'adresse de circonstance qui lui fut présentée.

« La réputation dont vous jouissez dans le lieu de votre naissance et dans votre pays adoptif » était-il dit dans l'adresse, « nous rend votre visite très-agréable, et comme vous avez prouvé souvent que les liens du cœur et du sang qui vous attachent à vos compatriotes ne sont ni rompus, ni affaiblis par la distance qui vous sépare de nous, nous vous souhaitons la bienvenue la plus cordiale. Sans avoir oublié le rôle distingué que vous avez autrefois joué comme Canadien, et vos voyages qui occuperont une page honorable dans l'histoire du Canada, c'est surtout comme président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York, que nous venons vous saluer en ce moment. »

« C'est avec la plus vive reconnaissance, répondit Franchère, que je reçois vos félicitations, et je ne saurais vous exprimer la satisfaction que j'éprouve en me retrouvant, après une si longue absence, au

milieu de mes compatriotes. Je me sens peu digne des éloges flatteurs qui me sont adressés. En réponse permettez-moi de vous dire que, quoiqu'éloigné du Canada par la force des circonstances, je n'ai pas oublié et n'oublierai jamais les liens qui m'attachent à mon pays. Je crois me faire l'interprète fidèle des sentiments qui animent les membres de la Société Saint Jean-Baptiste de New-York, en vous assurant que dans les assemblées mensuelles de l'association, dont j'ai l'honneur d'être le président, nous ne manquons pas de nous entretenir de ceux qui, à si juste titre, nous sont chers, et plus particulièrement des membres des sociétés sœurs du Canada. »

Quelques jours après, on organisa une souscription dans le but de faire dessiner le portrait de Franchère, qui fut présenté à l'Institut Canadien de Montréal. Cette présentation eut lieu avec quelque éclat, et plusieurs discours furent prononcés pour reconnaître le mérite de notre compatriote.

Dans les loisirs que lui laissèrent ses préoccupations commerciales, Franchère prit de nouveau la plume et les rapports fréquents qu'il avait eus avec la Compagnie de la baie d'Hudson, lui inspirèrent, l'un des premiers, l'idée d'écrire un historique de la puissante association, qui régnait en maîtresse absolue sur une vaste partie du continent. Ce travail, qui est assez considérable, parut dans un journal de Montréal.

Dans tout le cours de sa vie, Franchère se fit remarquer par sa ferveur religieuse, son urbanité et une stricte probité. Il se plaisait à venir en aide à ses nationaux, et il leur a rendu des services signalés sur la terre étrangère ; aussi les Canadiens de New-York en particulier le considéraient comme un protecteur.

Franchère avait eu plusieurs enfants de son mariage, et il se trouvait à Saint-Paul, chez son beau-fils, M. John S. Prince, maire de la capitale du Minnesota, lorsqu'une maladie fatale l'enleva à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis à l'âge avancé de soixante-dix-sept ans. C'était le dernier survivant de la célèbre expédition d'Astoria, qui s'éteignait doucement, au milieu des regrets et de l'estime de ses concitoyens.

PIERRE CHRYSOLOGUE PAMBRUN

I

Pierre Chrysologue Pambrun est né à L'Islet, en bas de Québec, le dix-sept décembre 1792. Son père, André Dominique Pambrun, quitta cette localité au commencement du siècle, pour aller s'établir à Vaudreuil, l'une des plus anciennes paroisses du district de Montréal.

Le jeune Pambrun n'avait guère d'inclination pour l'étude, et il préféra l'école buissonnière aux avantages intellectuels, encore rares à cette époque, qu'on lui offrait. En revanche, il fut pris de bonne heure d'une passion irrésistible pour les armes, passion qu'il eut bientôt l'occasion de satisfaire.

Lorsque la guerre éclata en 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis, Pambrun était dans la fleur de la jeunesse. Un véritable enthousiasme se manifesta dans le pays pour repousser l'ennemi, et il ne fut pas lent à offrir ses services.

En peu de temps, plusieurs corps furent formés ; celui des Voltigeurs fut organisé l'un des premiers. Armé à la légère et destiné à se battre en tirailleurs, il semblait plaire particulièrement à des soldats vifs et alertes comme le sont généralement les Canadiens. Son commandant était le colonel de Salaberry, qui, déjà couvert de lauriers, allait remporter la fameuse victoire de Châteauguay, le Thermopyle canadien.

Pambrun s'enrôla dans ce régiment et forma partie de la compagnie commandée par le capitaine Jacques Viger, notre savant archéologue. Au mois d'octobre 1812, alors qu'il était en pleine campagne, il reçut de son digne père la lettre suivante, où les sentiments paternels s'allient au plus pur patriotisme :

« Vaudreuil, 28 octobre 1812.

« MONSIEUR,

« Votre lettre de Saint Philippe, en date du douze du courant, m'est parvenue, il y a quelques jours. J'y répons en qualité de père et d'ami sincère qui désire ardemment votre bonheur ; mais vous ne sauriez parvenir à ce bonheur, qu'en implorant les secours de la divine Providence, et en ne vous éloignant jamais des principes d'un honnête homme.

« Je suis charmé que vous ayez pris le parti des armes pour servir votre roi et votre patrie. C'est

l'état le plus honorable dans lequel un jeune homme courageux et vertueux puisse se distinguer et se faire un sort. Mais, monsieur, il faut bien du mérite pour parvenir dans la carrière militaire.

« Une éducation libérale est nécessaire, et malheureusement, vous en êtes dépourvu par votre propre faute ; vous devez à présent en sentir les mauvaises conséquences. Dans les douze lignes qui composent le contenu de votre lettre, il n'y en a pas une seule où il n'y ait cinq ou six fautes d'orthographe ; c'est pourquoi je vous supplie de vous occuper souvent à lire de bons livres qui traitent de la guerre et des voyages.

« Il faut aussi un courage et une bravoure au-dessus du commun, pour faire son chemin dans la profession des armes. Vous êtes né sans fortune, c'est à vous à améliorer votre sort. Dans la guerre la fortune a un grand pouvoir : j'entends par fortune la divine Providence, qui dispose tout selon la nature des choses et la justice. C'est Dieu qui donne le mouvement à tout ; s'attribuer le bon succès des événements, c'est une ignorance très-criminelle.

« Si mes avis et conseils peuvent avoir quelque effet sur vous pour votre propre félicité, je vous exhorte à être exact à tous vos devoirs ; d'obéir avec zèle à tous vos supérieurs ; de vous distinguer de tous vos camarades par une conduite sage et vertueuse. Cherchez à vous faire aimer de votre commandant en chef, qui est un militaire de mérite ; de votre capitaine ainsi que de tous les officiers de la compagnie ; et si jamais vous vous trouvez dans une action avec eux, ne les abandonnez pas d'un seul pas ; exposez même votre vie pour sauver la leur. Si par malheur votre chef, ou quelqu'un de vos officiers

est tué, ne quittez pas le champ de bataille sans avoir vengé sa mort. Suppléez à votre manque d'éducation par votre bravoure.....

« Votre père affectionné,

« A.-D. PAMBRUN. »

Pambrun sut mettre en pratique les enseignements de cette lettre virile. Dans les nombreuses rencontres des Voltigeurs avec l'ennemi, il combattait toujours avec une ardeur qui faisait l'admiration de ses compagnons d'armes, et qui lui valut bientôt le grade de lieutenant. Il reçut une grave blessure au genou, dans l'un de ces combats.

Pendant la campagne, il arriva à Pambrun de surprendre, à la tête de quelques éclaireurs, un certain nombre d'officiers américains, en train de se livrer aux transports de la danse, dans une maison de colon. Interrompant tout à coup leurs amusements, il les fit prisonniers et les conduisit au quartier général, où on ne lui ménagea pas les félicitations sur la belle capture qu'il venait de faire.

Le jour de la bataille de Châteauguay, où trois cents Canadiens mirent en déroute huit mille Américains, Pambrun montra un courage qui lui méritait une place à côté de ceux qui se distinguèrent au premier rang.

II

Après cette guerre qui couvrit de gloire les troupes canadiennes, le corps des Voltigeurs fut licencié, et Pambrun prit sa feuille de route pour l'Ouest. Il s'engagea au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, tandis que la plupart des Canadiens

allaient faire la traite au profit de sa puissante rivale, la Compagnie du Nord-Ouest.

Ces deux associations se faisaient à cette époque une guerre acharnée jusque dans les ravins les plus reculés du Nord-Ouest, et leurs employés, épousant leurs querelles, étaient sans cesse aux prises.

Le douze mai 1816, Pambrun quitta le fort Douglass, pour se rendre au poste de la Compagnie à Qu'Appelle, en compagnie de vingt hommes, dans cinq grands canots, chargés de vingt-deux paquets de fourrures et d'environ six cents sacs de pémican¹. Ces voyageurs descendaient la rivière Qu'Appelle, lorsqu'ils furent assaillis soudainement, et capturés par une bande d'environ quarante-neuf Canadiens et Métis, commandés par Cuthbert Grant, Thomas McKay, Roderick McKenzie, Pierre Pangman Bostonais et Brisebois. Après une détention de cinq jours, ils furent élargis, à la condition de ne pas prendre les armes contre leurs adversaires. Ce ne fut que plus tard qu'on libéra Pambrun, qu'on redoutait le plus; on le garda même à vue pendant plusieurs jours.

III

L'union des deux grandes compagnies de traite, en 1821, mit fin à des luttes qui avaient déjà eu les plus funestes conséquences. Pambrun reçut ordre, cette même année, de séjourner à Cumberland House. Ce poste est situé au 53^e degré de latitude nord et au 102^e de longitude ouest, au mi-

¹ Le pémican constitue une bonne partie de la nourriture des voyageurs de l'Ouest; il est formé de viande pilée et de suif, et, une fois durci, il peut se conserver des années entières.

lieu de la belle et riche contrée arrosée par la rivière Saskatchouan.

Durant son séjour à Cumberland House, Pambrun épousa une personne aussi courageuse qu'intelligente, fille de M. Thomas Umfreville, auteur d'une histoire de la baie d'Hudson, dans laquelle la Compagnie de ce nom est sévèrement critiquée.

Vers 1825, il alla prendre le commandement du fort des Babines, dans la circonscription de la Nouvelle-Calédonie.

Ce pays s'étend au sud de l'Amérique-Russe et de la mer Arctique, et est borné à l'est par les Montagnes Rocheuses et à l'ouest par l'Océan Pacifique ; il est montagneux, très-boisé, et sillonné par un grand nombre de rivières. Les indigènes y étaient extrêmement féroces ; les Canadiens les appelaient les *porteurs du Nord*, parce que, n'ayant pas de bêtes de somme, ils transportaient leur bagage sur leurs épaules dans leurs voyages.

Il n'est pas étonnant que la Compagnie de la baie d'Hudson ait confié à Pambrun un poste aussi périlleux. Elle choisissait les Canadiens, en général, pour les expéditions les plus longues et les plus pénibles, et les plaçait aux endroits où les Indiens se montraient le plus hostiles, et où les moyens de subsistance étaient difficiles à obtenir. Les Canadiens l'emportaient non-seulement sur tous les autres par leur intrépidité, leur vigueur et leur gaïeté, au milieu des plus grands périls et des fatigues les plus excessives, mais ils savaient inspirer une sympathie toute particulière aux Sauvages avec qui ils faisaient la traite.

Ni les dangers, ni les privations ne manquèrent à Pambrun lors de son séjour dans la Nouvelle-Calé-

donie ; mais il sut éviter les uns et supporter les autres avec son courage ordinaire. Dans l'une de ses nombreuses courses à travers ce désert, il fit une expédition vraiment étonnante, souvent mentionnée dans les récits des employés de la Compagnie. Il quitta Kamloops, un matin, et vingt-quatre heures plus tard, il atteignait le lac MacLeod, après avoir franchi une distance de cent cinquante milles. Cette course est consignée dans les archives de ce dernier poste comme la plus rapide qui ait jamais été accomplie.

IV

Un jour que Pambrun faisait la traite sur les bords du lac des Babines, il dépêcha son interprète, Wankin, et un Canadien du nom de Canot, au poste voisin, afin de ravitailler le fort. Un épais tapis de neige recouvrait le sol, et les voyageurs durent parcourir cette distance dans des traîneaux à chiens.

Ces véhicules primitifs consistent en planches légères reliées par des barres transversales ; une de leurs extrémités est relevée comme celle d'un patin pour pouvoir glisser plus facilement. Six chiens sont parfois attelés à chaque traîneau et peuvent ainsi franchir plusieurs milles à l'heure, lorsqu'ils sont vigoureux et bien dressés.

Les deux voyageurs revenaient au fort lorsqu'ils furent assaillis par une bande de Sauvages. Ils se défendirent vaillamment, mais ils ne purent résister à la force écrasante de l'ennemi. Wankin tomba sous leurs coups, tandis que Canot réussit à s'échapper, dans un état de nudité presque complet, après avoir été grièvement blessé.

Les premiers, les chiens fidèles arrivèrent au fort

des Babines, couverts de larges blessures. Quelques jours après Canot fit son apparition. Ce n'était plus qu'un squelette. Que l'on imagine un homme presque nu, ensanglanté, qui avait été exposé pendant plusieurs jours à un froid rigoureux, obligé de vivre d'herbe et de *tripe de roche*¹, de creuser des trous dans la neige pour y prendre quelque repos, et de parcourir à pied une centaine de milles.

Le malheureux Wankin avait su inspirer une vive affection à un Sauvage, qui campait près de Pambrun. Or, en apprenant son funeste sort, cet Indien résolut de venger son sang dans celui de ses assassins. Pour mieux atteindre son but, il alla demeurer au milieu de la bande d'Indiens en question, et à la première occasion il poignarda leur chef. Sa vengeance accomplie, il retourna en toute hâte au fort, bien sûr que les Sauvages ne seraient pas lents à se lancer à sa poursuite.

A son arrivée au lac des Babines, l'Indien se construisit très-ingénieusement une forteresse souterraine, ne laissant qu'une ouverture, qui servait à la fois de porte, de fenêtre, de tuyau de cheminée et de meurtrière.

Ses pressentiments ne le trompèrent pas. Au printemps, l'on vit arriver une nombreuse bande de guerriers, bien décidés à massacrer les blancs du fort et les Sauvages qui pourraient leur être dévoués. Pambrun ayant quitté le fort depuis quelques jours pour aller chasser, la place n'avait pour tous défenseurs que sa femme, une parente du nom de Ross, et un Canadien sérieusement malade. Les deux femmes étaient réellement abandonnées à leurs

¹ Espèce de lichen, qui croît sur les rochers et contient une substance glutineuse.

seules ressources. Il leur fallait résister aux Sauvages, ou bien se résigner à une mort ignominieuse ; elles n'hésitèrent pas à se défendre vaillamment.

Les Sauvages ne tardèrent pas à paraître. La femme de Pambrun les accueillit avec le plus grand calme. Elle les pria de prendre des sièges, puis elle leur offrit du tabac, suivant l'usage ordinaire.

Le chef refusa de fumer le calumet de la paix, et demanda où se trouvait le capitaine français. Mme Pambrun répondit qu'il était absent, et elle lui jeta en même temps à la face le tabac qu'il n'avait pas voulu accepter. Non contente de cette insulte sanglante, elle saisit un fusil, puis le plaçant à bout portant sur la poitrine du chef, elle lui ordonna de décamper sur-le-champ. Mme Ross se tenait prête de son côté à faire le coup de feu. Etonnés de leur audace, les Sauvages quittèrent le fort l'un après l'autre, suivis de leur chef, qui ne voulut pas s'éloigner, cependant, sans ramasser le tabac que Mme Pambrun lui avait jeté à la figure.

Ces derniers allèrent ensuite attaquer le pauvre Indien, qui les attendait de pied ferme dans sa tanière. Cette tentative ne leur porta pas chance, car dès que quelqu'un apparaissait près de l'ouverture, une balle adroitement lancée l'envoyait dans le pays des esprits. Affaiblis et découragés par ces pertes, les assaillants ne furent pas lents à repartir pour leurs ouigouams.

L'insuccès des Sauvages eut pour effet de les rendre en général plus bienveillants à l'égard des blancs. Ils en vinrent philosophiquement à la conclusion que, là où les femmes sont si braves, les hommes doivent être terribles.

V

Pambrun quitta le fort des Babines, vers 1827, pour aller passer l'hiver sur les bords du lac l'Original, près de la baie d'Hudson. Il parcourut cette immense distance de plusieurs centaines de lieues, en compagnie de sa famille, dans des traîneaux à chiens.

En traversant un petit lac, la glace se brisa, et trois chiens, attelés à des traîneaux, périrent dans le gouffre. Leurs cadavres furent retirés de l'eau et on les dépeça avec soin pour les faire servir à quelque délicieux repas. Leur chair fut fort goûtée par les voyageurs, et cela se comprend lorsqu'on sait que toute leur nourriture, durant l'hiver, se composait de saumon sec et de quelques lièvres.

Disons à ce sujet que la Compagnie de la baie d'Hudson était loin de bien nourrir ses employés. Ils devaient se contenter de ce qu'ils pouvaient trouver aux postes ou au bout de leurs fusils. Leurs rations consistaient principalement en pémican et en saumon sec, mal préparé, souvent rance, auquel ils avaient donné le nom fort caractéristique de *bardeau*.

Les commis étaient mieux traités. On leur donnait par an cent livres de farine, quelques livres de thé et de sucre, et une certaine quantité de vins et de spiritueux. Ils conservaient en général cette boisson pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, auxquelles tous les employés de la Compagnie prenaient part.

La brigade ou *exprès* qui accompagnait le convoi des pelleteries depuis Vancouver jusqu'aux Montagnes Rocheuses n'avait pour toutes provisions que du maïs et de la graisse souvent moisie. Et pourtant, quel rude service que celui des hommes qui

composaient cette brigade ! Il leur fallait escalader des montagnes escarpées, couvertes d'une neige épaisse, semées de précipices affreux, traverser de petites rivières jusqu'à vingt-cinq fois dans un jour, des rapides mugissants, des *dalles*¹ fameuses par leurs naufrages, de grands marais, chaque homme portant sur ses épaules une lourde charge d'au moins cent cinquante à deux cents livres.

Après avoir passé un hiver au fort Original, Pambrun reçut ordre de traverser de nouveau les Montagnes Rocheuses pour aller séjourner à Vancouver. Ce poste de traite, l'un des plus importants de la Compagnie, était situé sur la rivière Colombie, à environ trente milles de son embouchure dans l'Océan

VI

Le fort Vancouver était la résidence du Dr McLaughlin, surintendant de la Compagnie de la baie d'Hudson pour tous ses établissements à l'ouest des Montagnes Rocheuses.

Né à Montréal d'un père écossais et d'une mère française, M. McLaughlin se livra de bonne heure à la traite, et acquit en peu de temps une position importante dans la Compagnie du Nord-Ouest, puis dans la Compagnie de la baie d'Hudson.

Pour mieux gagner la confiance des Sauvages, il avait épousé l'une des filles de Concomely, le principal chef des Chinouks, que Washington Irving a souvent mentionné dans *Astoria*.

¹ Les Canadiens ont appelé *dalles* les endroits des rivières où les eaux sont encaissées entre les rochers perpendiculaires. En 1858, douze malheureux voyageurs ont été engloutis dans l'un de ces rapides, qui depuis porte le nom de Dalle des Morts.

M. McLaughlin exerçait au fort Vancouver une large hospitalité. Son habitation était comme un refuge où venait se reposer le voyageur après de longues et pénibles courses. Plusieurs de ces voyageurs, le général Frémont, M. Duflot de Mofras, M. de Saint-Amand, M. Townshend, les missionnaires protestants D. Lee et J.-H. Frost ont écrit des relations intéressantes, et tous s'accordent à reconnaître son urbanité, la noblesse de ses manières et sa haute intelligence. M. McLaughlin était un fervent catholique, et il a rendu les plus grands services à la religion dans la contrée alors déserte qui s'étendait à l'ouest des Montagnes Rocheuses. On en jugera par l'extrait suivant d'une lettre de l'abbé Blanchet, en date du premier de mars 1839 :

« Depuis quatorze ans que M. McLaughlin est le gouverneur du fort Vancouver, il a rendu les services les plus importants, sous le rapport religieux, aux Canadiens qui y sont employés. C'est lui qui leur faisait la prière le dimanche. Dans une école, soutenue à ses frais, l'on enseignait les prières et le catéchisme en français, le dimanche et la semaine, aux femmes et aux enfants des catholiques. Il faisait lui-même tous les huit jours l'examen de cette école, qui a fourni plusieurs élèves fort capables. »

M. McLaughlin porta toujours un vif intérêt aux nombreuses familles canadiennes émigrées dans cette contrée lointaine. Il favorisa leur établissement et sut leur faire comprendre l'importance de s'emparer de la riche vallée du Ouallamette, qui compte aujourd'hui une population française considérable. Ce fut dans cette vallée qu'il jeta les bases d'une ville connue sous le nom d'Orégon-City.

Plus tard les colons américains, anglais et français, lui offrirent à l'unanimité le gouvernement provisoire du territoire de l'Orégon. Ils le regardaient comme le roi du pays et avaient une confiance absolue dans ses lumières et dans son intégrité.

Le nom de M. McLaughlin a été donné à un fort de la Compagnie de la baie d'Hudson ainsi qu'à une montagne très-élevée dans l'Orégon.

VII

C'est vers 1832 que Pambrun fut nommé commandant du fort Oualla-Oualla. Ce comptoir était situé dans une position bien centrale, sur les bords de la rivière du même nom, à quelques milles de la Colombie.

Les Sauvages qui demeuraient dans le voisinage du fort étaient les Kayouses et les Oualla-Oualla ; malgré leur apparence misérable, ils étaient, paraît-il, d'une grande probité. Les tribus environnantes n'étaient pas toutes aussi paisibles. M. Simon McGilivray, que Pambrun remplaça à ce poste, les redoutait tellement qu'il tenait les portes du fort fermées à toute heure du jour et de la nuit, n'admettant qu'un Indien à la fois dans l'enceinte palissadée.

Pambrun ne voulut pas observer la même défiance à l'égard des enfants des bois. Il leur permit d'entrer dans le fort quand bon leur semblerait. L'accès en fut interdit à ceux-là seulement qui s'étaient rendus coupables de meurtres et de déprédations. Ils ne pouvaient faire lever cette défense qu'en payant une très-forte amende. Ce système de punition est encore en vigueur, et produit les résultats les plus satisfaisants.

VIII

De 1832 à 1834, le capitaine Bonneville—dont Washington Irving a raconté les aventures ¹—fit la traite sur les bords du Missouri et de la branche sud de la rivière Colombie, après avoir réuni une troupe de plus de cent hommes, avec un grand nombre de wagons, de mules et de chevaux pour le transport des marchandises.

A Oualla-Oualla, il fut accueilli avec la plus grande cordialité par Pambrun ; mais n'ayant pu obtenir de marchandises de celui-ci, qui ne se souciait guère d'encourager la concurrence à son détriment, il tenta de soulever les indigènes contre lui sous le prétexte qu'il ne payait pas assez cher leurs fourrures.

Obéissant à ces perfides avis, les Sauvages s'assemblèrent en conseil, et décidèrent d'obtenir une augmentation de prix, de gré ou de force. Pour mettre à effet leurs injonctions, ils se rendirent un jour en grand nombre à Oualla-Oualla, avec un chef Nez-Percé à leur tête. Ils s'emparèrent de Pambrun et le lièrent pieds et poings ; quelques-uns même le frappèrent brutalement tandis que d'autres lui passaient un nœud coulant autour du cou, menaçant de le pendre s'il n'élevait pas ses prix. Ni les coups ni les menaces ne purent fléchir Pambrun. Sa fermeté ne faisant qu'aigrir les Sauvages, ils auraient exécuté leur menace sans l'arrivée d'un chef qui leur reprocha vivement leur ingratitude envers "leur père," et réussit à les disperser paisiblement.

¹ *Adventures of Captain Bonneville or Scenes beyond the Rocky Mountains of the Far West*, by Washington Irving.—3 vols., Londres, 1837.

Dans son journal de voyage, le capitaine Bonneville rend hommage à l'hospitalité généreuse que lui donna Pambrun, mais il se garde bien de raconter l'acte odieux de vengeance qu'il exerça à son égard.

En 1834, des négociants de New-York et de Boston fondèrent une compagnie de traite : *The Columbia River Fishing and Trading Company*, et le capitaine Nathaniel I. Wyeth fut chargé de commander l'expédition de terre qui devait aller établir des postes à l'ouest des Montagnes Rocheuses. A cette expédition se joignirent cinq ministres protestants, un naturaliste, M. J.-K. Townshend, et un botaniste, M. Nuttal. Presque tous s'arrêtèrent au fort Oualla-Oualla et furent l'objet de l'hospitalité de Pambrun, qui sut leur faire oublier les privations et les fatigues d'une course de près de dix-huit cents milles. C'est ce que savent reconnaître MM. Daniel Lee, J.-H. Frost et J.-K. Townshend dans leurs relations de voyage.

L'un des guides de cette expédition était un Métis, Antoine Godin, qui avait aussi accompagné le capitaine Bonneville dans quelques-unes de ses courses à travers le désert. Son père avait été traîtreusement assassiné, quelques années auparavant, par des Pieds-Noirs, près du fort Hall, sur les bords de la rivière Port-Neuf, et il avait conçu contre cette tribu des sentiments de vengeance qui se manifestaient en toute occasion. On le disait si agile et si vigoureux qu'il pouvait suivre un buffle à pied et le tuer à coups de flèches. Le nom de Godin a été donné à une rivière qui coule près du fort Hall : elle est souvent mentionnée dans la narration du capitaine Bonneville.

IX

Pambrun se montra en toute circonstance l'ami des Indiens. Bien avant l'arrivée des missionnaires catholiques dans l'Orégon, il fit tout en son pouvoir pour leur inculquer quelque sentiment religieux et les faire renoncer à leurs coutumes les plus barbares. Il gardait d'ordinaire un chef sauvage auprès de lui durant l'hiver pour l'instruire des principales vérités de la foi, et lui apprendre quelques prières, hymnes ou psaumes. Le chef allait ensuite enseigner ce qu'il avait appris à sa tribu.

Le capitaine Bonneville nous dit à ce sujet que Pambrun avait donné aux Oualla-Oualla tout un code de lois, auxquelles ils se soumettaient avec une scrupuleuse fidélité ; il avait même réussi à faire disparaître la polygamie dans cette peuplade, et tous les autres crimes y étaient sévèrement punis. Il semble —ajoute ce voyageur—que ces Sauvages soient du très-petit nombre de ceux qui ont retiré des avantages moraux de leurs rapports avec les blancs ¹.

Au mois de juin 1839, Pambrun reçut la visite de l'abbé Demers, et l'on peut difficilement imaginer le bonheur que lui causa l'arrivée du prêtre canadien. Depuis des années, il n'avait pas eu la consolation de rencontrer un seul apôtre de la foi, et il savait de plus tout le bien que nos missionnaires étaient appelés à opérer parmi les Canadiens et les Sauvages.

Pambrun s'intéressa beaucoup aussi au progrès matériel des Sauvages. Connaissant leur imprévoyance, il achetait dans l'été une certaine quantité de provisions qu'il leur distribuait durant l'hiver

¹ *Adventures of Captain Bonneville*, by Washington Irving, v. III, p. 8.

sous forme de rations. Bien plus, il leur enseigna la culture du sol, leur fournissant les instruments aratoires qu'il pouvait se procurer.

Lorsque les indigènes venaient camper près du fort au printemps et à l'automne, Pambrun savait aussi leur procurer d'agréables distractions, telles que les jeux de crosse, courses à pied, à cheval, etc.

Les courses de chevaux et les jeux de hasard sont les passions dominantes des Sauvages ; ceux de la Colombie ont porté les jeux de hasard au dernier excès. Après avoir perdu tout ce qu'ils ont, raconte un voyageur, ils se mettent eux-mêmes sur le tapis, d'abord une main, ensuite l'autre ; s'ils les perdent, les bras, et ainsi de suite tous les membres du corps ; la tête suit, et s'ils la perdent, ils deviennent esclaves pour la vie avec leurs femmes et enfants.

X

Pambrun était d'une rare bienveillance pour ses engagés. Il exigeait d'eux un travail actif et régulier, mais il les traitait toujours équitablement, ne laissant jamais le mérite sans récompense.

Comme les engagés de la Compagnie de la baie d'Hudson ne pouvaient se marier sans le consentement de ses principaux officiers, Pambrun tirait généralement parti de cette règle pour garder à son service ceux qui lui étaient le plus utiles. Lorsqu'il avait épuisé tous ses autres moyens de persuasion pour leur faire renouveler leur engagement, il promettait d'ordinaire de leur donner une femme, et cette promesse avait presque toujours l'effet voulu. Une fois mariés, les voyageurs oubliaient plus facilement le Canada et songeaient à s'établir au pays.

Les Canadiens qui avaient terminé leur période

d'engagement n'étaient pas toujours facilement *lâchés* —suivant leur expression—même les vieux « hivernants » qui avaient vingt ans de service et plus. Il n'y avait de parfaitement libres que ceux qui allaient à Montréal pour recouvrer leur liberté, et qui, revenant par Saint-Louis, étaient dès lors considérés comme citoyens américains. Ce voyage, qui durait au moins dix-huit mois, devenait nécessaire, car les engagements portaient qu'ils seraient libres à *Montréal, sur la Pointe-à-Callières*, et non ailleurs.

Si Pambrun aimait à récompenser les engagés laborieux et honnêtes, il punissait sévèrement ceux qui s'adonnaient à la paresse et au vol.

Quelque temps après avoir pris le commandement du fort Oualla-Oualla, il s'aperçut de la disparition d'une certaine quantité de saumon séché, que l'on allait probablement revendre ensuite au camp des Sauvages. Comme tout faisait croire que le voleur visitait régulièrement le magasin des approvisionnements, Pambrun adopta un moyen infaillible pour le surprendre en flagrant délit. Il constata qu'il devait pénétrer dans le magasin par une fenêtre qui y donnait accès, et il y plaça une trappe à castor, où le voleur ne pouvait manquer d'aller se prendre.

Or, une bonne nuit, Pambrun fut réveillé en sursaut par des cris affreux. A ces gémissements, il comprit que sa ruse lui avait complètement réussi. Il se rendit précipitamment à la fenêtre en question, et y trouva le voleur, qui, pris par une main dans la trappe à castor, exhalait sa douleur sur tous les tons. Pambrun le dégagea, mais ce fut pour le lier à un poteau, où il reçut, séance tenante, une terrible raclée,

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

XI

Pambrun avait une véritable passion pour les chevaux. Il aimait à les dresser pour la course, et il offrait les prix les plus extravagants pour un bel échantillon de la race chevaline. Il pouvait dire comme Kean dans *Richard III* :

Un cheval ! Un cheval !
Mon royaume pour un cheval !

Corbeau Flambant, chef sauvage, possédait un cheval magnifique, mais comme l'animal était vicieux, il refusait depuis longtemps de le vendre. Aussi, ce ne fut qu'après bien des sollicitations pressantes qu'il consentit à le céder à Pambrun.

La première fois que celui-ci l'enfourcha, le superbe animal se cabra, refusa d'avancer et essaya de jeter son cavalier par terre. Pambrun s'efforçait de le maîtriser avec tout l'art possible, mais l'un des brusques mouvements du coursier lui fit perdre les étriers, et il fut emporté chez lui couvert de sang.

Le docteur Marcus Whitman,¹ qui agissait à la fois comme médecin et comme ministre protestant à Wailotpau, à une certaine distance de Oualla-Oualla, fut mandé en toute hâte pour lui donner ses soins,

¹ Le Dr Whitman, sa femme, et tous les Américains établis à Wailotpau, furent massacrés, le vingt-neuf novembre 1847, par les Cayouses, qui les accusaient d'être la cause d'une terrible épidémie qui depuis quelque temps ravageait leur tribu. L'abbé Brouillet arriva à ce poste le lendemain de ce terrible événement. Que l'on juge de sa surprise et de sa consternation ! Dix cadavres ensanglantés et horriblement meurtris gisaient çà et là, les uns percés de balles, les autres mutilés par les coups de haches. Le missionnaire canadien fut respecté par ces barbares, et il put donner aux victimes une sépulture chrétienne. Les Américains envoyèrent cinq compagnies pour châtier les Cayouses ; cinq des Indiens les plus compromis leur furent livrés, puis pendus à Orégon-City, après avoir subi leur procès.

mais il ne tarda pas à constater que la blessure était mortelle. Pambrun reçut cette nouvelle avec un calme véritablement stoïque, et il passa les quelques jours qui lui restaient de vie à se préparer à la mort et à dicter ses dernières volontés.

Quelques heures avant de rendre l'âme, Pambrun se fit porter sur une litière dans l'intérieur du fort, afin de voir une dernière fois si chaque chose était à sa place : il aimait l'ordre à un si haut point ! Ses dernières paroles furent : « Maintenant, je suis prêt à partir. »

Sir George Simpson, gouverneur de la baie d'Hudson, arriva au fort Oualla-Oualla peu de jours après la mort de Pambrun, et cet événement lui causa une pénible impression. « Peu de temps avant notre arrivée, dit-il, le commandant trouva une mort tragique à la suite de blessures causées par le pommeau de sa selle espagnole ; il laissait une femme et de nombreux enfants pour pleurer sa fin prématurée. Cet événement jeta un voile de deuil sur notre visite ¹. »

La mort de Pambrun excita de profonds regrets

¹ Sir George Simpson était alors en voie d'accomplir son voyage autour du monde, qu'il a raconté, en deux forts volumes, sous la rubrique : *Narrative of a journey round the world during the years of 1841 and 1844*. Il avait fait tout le trajet de Lachine à Vancouver en compagnie de vingt-sept hommes, dont un bon nombre étaient Canadiens ; l'expédition était dirigée par le célèbre guide Bernard, qui connaissait mieux que personne tout l'intérieur du Nord-Ouest. Les hommes qui montaient le « canot du gouverneur » étaient « des hommes choisis, les plus beaux chanteurs du monde, » disait un ancien voyageur à M. J.-G. Kohl, auteur de *Kitchigami ; or Wanderings round the Lake Superior*. Ces hommes vigoureux ne donnaient au repos que cinq à six heures par jour, et pagayaient sans relâche depuis « la petite barre du jour » jusqu'au coucher du soleil. Aussi le canot du gouverneur était-il renommé pour sa vitesse, franchissant huit milles à l'heure. Sir George Simpson dit que les compagnons habituels de ses courses supportaient ces fatigues incroyables avec un courage et une bonne humeur admirables.

dans les nouveaux établissements de l'Orégon, où il était généralement connu et estimé. La Compagnie de la baie d'Hudson venait de lui montrer combien elle appréciait ses services en l'élevant au rang de traiteur en chef, avec des appointements de cinq cents livres sterling. Nous pouvons voir la considération dont il jouissait par le passage suivant d'une lettre de sir James Douglas, premier gouverneur de l'île Quadra-et-Vancouver, en date du vingt-trois août 1872 :

« J'ai rencontré Pambrun pour la première fois dans la Nouvelle-Calédonie. Il s'était acquis une belle position dans la Compagnie, qui avait en lui un officier habile, actif et énergique. Il fut plus tard transféré de la Nouvelle-Calédonie au département de la Colombie, où il demeura jusqu'à l'époque de sa mort. Il a toujours représenté la Compagnie dans quelques-uns des districts importants alors connus sous le nom de département du nord, et il jouissait de l'estime de toute l'administration. »

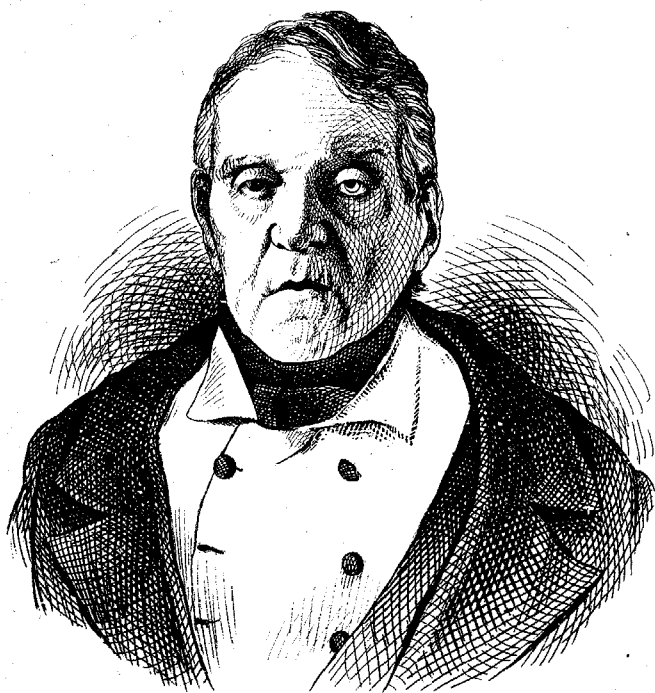
Mme Pambrun vit encore et habite le territoire de Washington. L'un de ses enfants, Dominique, demeure à Oualla-Oualla, et l'aîné, Pierre-Chrysologue, est au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, dans la région de la Saskatchewan. MM. Milton et Cheadle, qui firent un voyage à l'Océan Pacifique, en 1868, rencontrèrent Pierre-Chrysologue Pambrun au pied des Montagnes Rocheuses, et ils en font la mention suivante dans leur relation de voyage :

« Lorsque nous retournâmes à Edmonton, au mois de mai 1868, M. Pambrun, du lac La Biche, venait d'y arriver pour prendre le commandement de la

brigade des bateaux que la Compagnie envoie porter à Norway-House les fourrures recueillies durant la saison écoulée. M. Pambrun avait, les années précédentes, traversé plusieurs fois les Montagnes Rocheuses, par Jasper-House et par le col de l'Athabasca, et même une fois en plein hiver. Il nous conta plusieurs détails de ses voyages, et entre autres une aventure qui ressemble fort à une de celles qui ont rendu célèbre le baron Munchausen. Mais quiconque est familiarisé avec la localité qui en a été le théâtre, se trouvera disposé à y ajouter foi.

« Dans les vallées de cette région, la neige s'accumule jusqu'à prendre des profondeurs effrayantes. La première fois que Pambrun campa dans les montagnes, il voulut balayer la neige avec une des chaussures qu'on nomme raquette, comme on le fait ordinairement, quand en hiver on met son bivouac dans la plaine. Après avoir pratiqué un trou à s'y fourrer tout entier, et ne trouvant pas le fond, il sonda avec une longue perche, sans rien trouver davantage ; changeant alors de dessein, il se bâtit une plate-forme avec des troncs verts, et y alluma son feu. Par la suite, en été, comme il passait dans le même endroit, il reconnut aux grands troncs des arbres qu'il avait coupés, son ancien lieu de repos, et fut bien étonné de le voir perché à une trentaine de pieds au-dessus du sol. C'était l'élévation de la neige, lors de sa première visite. ¹ »

¹ *The North-West Passage by land*, by Viscount Milton and W. B. A. Cheadle, p. 186-187. London, 1865.



JOSEPH LAROCQUE

JOSEPH LAROCQUE

C'est en 1783 que fut établie la Compagnie du Nord-Ouest par des négociants de Montréal. Jusqu'alors la traite avait été monopolisée par la Compagnie de la baie d'Hudson, qui bornait encore presque toutes ses opérations aux côtes de la baie dont elle porte le nom.

La Compagnie du Nord-Ouest fut bientôt une organisation puissante et prospère. Composée de vingt-trois associés, dont plusieurs habitaient les postes de l'intérieur, elle employa pendant un certain temps deux mille personnes comme commis, guides, interprètes, *voyageurs* et canotiers. Les commis commençaient fort jeunes leur apprentissage, passant leur temps dans des comptoirs isolés, menant une

vie presque aussi sauvage que celle des indigènes, et ce n'est qu'après de longues années de service qu'un petit nombre arrivaient au but de leur ambition et étaient nommés « propriétaires hivernants. »

Les marchandises qui servaient à la traite étaient transportées dans des canots depuis Lachine jusqu'au fort William, sur le lac Supérieur, le principal entrepôt de la Compagnie.

Ces canots faits d'écorce pouvaient contenir d'assez lourdes charges ; ils étaient montés d'ordinaire par huit ou neuf de nos voyageurs canadiens, qui ne connaissaient pas de supérieurs pour les conduire avec habileté. L'escadrille se divisait généralement en trois brigades, commandées par un ou deux guides ou pilotes.

A Sainte-Anne, les voyageurs ne manquaient jamais de faire une pieuse station à la chapelle légendaire du lieu, suivant une antique coutume. Souvent ils y laissaient des ex-voto et de modestes offrandes pour le succès de leurs pérégrinations aventureuses et leur heureux retour au pays. Après s'être mis sous la protection de leur patronne, ils partaient l'âme pleine d'espérance et le cœur rempli d'un nouveau courage.

Les voyageurs canadiens étaient les gens les plus joyeux du monde. Comme quelques bonnes rasades d'eau-de-vie contribuaient à leur faire oublier les rigueurs du service, ils prenaient plaisir durant le trajet à lever un tribut sur leurs compagnons—les *mangeurs de lard*¹—qui n'avaient jamais passé à certains

¹ On appelait *mangeurs de lard* les nouveaux voyageurs qui n'étant pas encore accoutumés à la sagamité de blé-d'Inde et au *pémican* de bison, regrettaient souvent les bons repas de la table paternelle, et surtout le pain et le lard.—*Forestiers et Voyageurs*, par M. J.-C. Taché.

endroits. Au cas de refus, ils les plongeaient sans merci dans la rivière, ce qu'ils appelaient les « baptiser. »

Tout le long de l'Outaouais, on remarquait de modestes croix de bois sur la tombe de quelque voyageur qui y avait perdu la vie, loin de sa famille, loin de ses amis, loin de tout ce qu'il affectionnait. Au milieu du portage des Sept Chutes, en bas de l'île du Grand-Calumet, les voyageurs se faisaient un pieux devoir d'aller prier sur la fosse de Cadioux¹. Pareil spectacle était bien propre à impressionner ces braves Canadiens, qui s'aventuraient insoucieusement dans une carrière déjà fatale à tant d'autres. Aussi se découvraient-ils avec respect devant ces croix, emblèmes de leur foi, récitant parfois quelques prières pour le repos des malheureux trépassés. Pour donner libre cours à leurs pensées, ils entonnaient alors quelques-uns de leurs chants les plus émouvants, et l'écho répétait au loin leur couplet favori :

Quand un chrétien se détermine
A voyager,
Faut bien penser qu'il se destine
A des dangers.
Mille fois à ses yeux la mort
Par son image
Lui fait regretter son sort
Dans le voyage.

¹ Cadioux est le héros d'une légende et l'auteur d'un chant de mort célèbre dans les traditions des découvreurs et voyageurs canadiens. L'une et l'autre ont été recueillis et mis à l'abri de l'oubli par M. J.-C. Taché, dans l'étude de mœurs que nous avons déjà mentionnée. M. J.-G. Kohl, auteur de *Kitchigami ; or Wanderings round the Lake Superior*, dit que ce chant de mort est fort touchant, mais que, malgré tous ses efforts, il n'avait pu en apprendre que des fragments.

I

Joseph LaRocque fut un de ceux qui contribuèrent le plus par son courage, par son intelligence et par son ascendant sur les Sauvages, au succès de la Compagnie du Nord-Ouest. Il avait à peine quatorze ans quand l'amour des aventures le conduisit en même temps que son frère aîné, M. François-Antoine LaRocque, à quelques-uns des postes les plus reculés des *pays d'en haut*. A cette époque, les courses lointaines passionnaient la jeunesse canadienne, tout comme du temps des Français, alors que, pour empêcher le dépeuplement du pays, on dut menacer de peines sévères les traiteurs ou coureurs de bois sans « congés. »

Doué d'un grand talent naturel, LaRocque apprit en quelques années plusieurs dialectes sauvages, pour faciliter les échanges avec les nombreuses tribus de l'intérieur, qui se nommaient les Têtes-Plates, les Nez-Percés, les Serpents, les Pieds-Noirs, les Chinouks, les Castors et bien d'autres. Il étudia avec non moins de soin leurs légendes, leurs superstitions, leurs mœurs et coutumes. Ces connaissances lui furent très-utiles ainsi qu'à la Compagnie, lui donnèrent des notions exactes sur l'homme de la nature, et lui permirent plus d'une fois de se tirer d'une situation difficile.

M. François-Antoine LaRocque ne séjourna que quelques années au Nord-Ouest, et revint, en 1807, au Canada. M. D.-W. Harmon, l'un des officiers de la Compagnie du Nord-Ouest, en parle à différentes reprises dans son intéressante et curieuse relation ¹; il signale, notamment, un voyage de découverte

¹ *A journal of voyage and travels in the interior of North America.*

que LaRocque avait fait chez les Mandans, en 1805, en compagnie de M. Charles MacKenzie, et quelques-unes de ses courses au fort de la Montagne-Basse, qui était alors sous la direction de M. Charles Chaillé. Dans son voyage chez les Mandans, peuplade du Missouri, LaRocque rencontra la célèbre expédition de Lewis et Clarke, qui allait explorer les eaux supérieures de la rivière Colombie¹. Ce fait est consigné dans la relation de ces voyageurs : seulement le nom de notre compatriote y est transformé en celui de Laroche².

II

Les postes les plus difficiles semblèrent échoir en partage à LaRocque ; il passa, par exemple, un hiver au milieu des Kamloups, tribu extrêmement redoutable, dont les territoires de chasse se trouvaient à environ cent cinquante milles au nord-ouest du fort Okinagane.

Nous le voyons, en 1812, commandant le poste de She-Whaps, et trafiquant aux côtés de l'agent d'une compagnie rivale, celle que M. Astor avait organisée pour faire le trafic des pelleteries sur les bords du Pacifique. M. Alexander Ross, que le goût des aventures avait aussi amené sur cette terre lointaine dit que « M. LaRocque, le commis du Nord-Ouest, et

M. François-Antoine LaRocque a écrit une relation de son voyage chez les Mandans ; elle est en la possession de M. R. Masson, député à la Chambre des communes. Ce monsieur a en mains plusieurs autres manuscrits sur le Nord-Ouest, qui lui ont été communiqués par la famille MacKenzie, à laquelle il est allié par sa femme. Il serait à désirer que ces curieuses relations de voyage fussent publiées.

¹ *History of the Expedition to the sources of the Missouri, across the Rocky Mountains, to the Pacific Ocean.*

M. Stuart agirent honnêtement, ouvertement, et vécurent dans les meilleurs termes. Le champ d'exploitation était assez grand pour les deux compagnies, et l'un et l'autre eurent le bon esprit de le comprendre ¹ ».

Dans la biographie de Franchère, nous avons raconté les difficultés de tout genre qui menacèrent, dès le principe, de détruire l'entreprise de M. Astor. Tout cela, cependant, aurait pu se réparer avec les moyens d'action que possédait le chef de la compagnie; mais un événement, gros de conséquences, allait décider du sort d'une œuvre montée au prix de tant de peines et de sacrifices.

La guerre ayant éclaté sur ces entrefaites entre l'Angleterre et les Etats-Unis, les communications entre Astor et ses agents devinrent bientôt impossibles, par suite du blocus des ports américains. A cette nouvelle, un découragement profond s'empara de presque tous les esprits à Astoria, déjà éprouvés par tant de revers.

Ce furent M.M. John George MacTavish et Joseph LaRocque qui, arrivés à ce fort, le onze avril 1813, apprirent au commandant la déclaration de la guerre en même temps que l'arrivée prochaine d'une frégate anglaise, qui avait ordre de s'emparer de l'établissement américain. Dans cette conjoncture, les représentants de M. Astor crurent qu'il leur serait impossible de se maintenir dans le pays, et ils entrèrent en pourparlers avec MM. MacTavish et LaRocque pour vendre tous leurs biens à la Compagnie du Nord-Ouest. Après de longues négociations, le prix de vente fut fixé à quatre-vingt mille piastres.

¹ *Adventures of the first settlers on the Oregon or Columbia river*, p. 206.

Ces arrangements conclus, il devenait nécessaire d'instruire les officiers de l'intérieur des changements survenus dans la condition des deux compagnies. LaRocque et Ross Cox partirent, le cinq juillet, dans deux canots, montés par seize hommes, avec instruction de laisser des lettres à Okinogane et à Spokane, puis de continuer leur route jusqu'au fort William, où les attendaient probablement des dépêches importantes. Au pied des Montagnes Rocheuses, ils furent agréablement surpris de rencontrer MM. John McGillivray, Alexander Stewart et Joseph McGillivray, qui étaient munis de pleins pouvoirs pour conclure l'achat des biens de la compagnie américaine. Ils rebroussèrent donc chemin et arrivèrent à Astoria, le onze octobre, après avoir accompli un trajet de deux mille trois cents milles.

III

LaRocque passa les années qui suivirent en courses incessantes, tantôt au fort Okinagane, tantôt au lac Stuart, tantôt au lac Fraser. Ces voyages furent parfois funestes à plusieurs de ses compagnons, mais il eut toujours le bonheur d'échapper aux périls les plus imminents.

Un soir de l'été de 1814 que LaRocque campait avec une nombreuse caravane sur les bords d'une petite baie de la Colombie, tout le monde fut réveillé en sursaut par les cris : *Les Sauvages nous flèchent ! Les Sauvages nous flèchent !* Chacun saisit son fusil, et l'on tira une salve sur la crête d'un rocher d'où l'ennemi avait attaqué le campement. Les Sauvages retraits précipitamment, mais on

crut prudent, vu l'obscurité, de ne pas faire la chasse aux maraudeurs.

On ne s'était pas aperçu tout d'abord de la perte cruelle que l'on avait faite. Un Canadien, Jean-Baptiste Lamoureux, qui avait fait sentinelle à l'extrémité de la baie, fut trouvé gisant sur le sol et baigné dans son sang ; il expira peu après. Le lendemain on l'inhuma sur le rivage, à quelque distance de la baie. Des prières furent récitées pour le repos de son âme, puis l'on recouvra sa fosse de sable, afin de cacher aux naturels le lieu solitaire où repose l'une de leurs nombreuses victimes.

Dans ce même voyage, LaRocque se rendit jusque au lac Stuart, où il eut le bonheur de rencontrer son vieil ami Harmon. Ce dernier était un Américain fort enclin au puritanisme ; aussi son journal de voyage est-il semé de réflexions pieuses sur l'importance de faire son salut et sur l'intervention de la Providence dans les affaires des hommes. Ses compagnons étaient loin de mener une vie aussi austère, et il ne manque pas une occasion de nous l'apprendre. LaRocque n'a pas plus échappé que les autres aux traits de sa critique, mais Harmon nous apprend qu'il éprouvait, lors de sa visite, un vif retour vers le bien. « Il est évident, disait-il, qu'il a beaucoup réfléchi dernièrement sur la vanité de ce monde et sur l'importance des choses éternelles, et il semble décidé, avec la grâce du Très-Saint-Esprit de se réformer complètement. Puisse-t-il persévérer dans ses bonnes résolutions. »

IV

Le vingt-quatre octobre 1815, une expédition composée de MM. Keith, Stewart, LaRocque, MacTavish, Macdonald ¹, MacMillan, Montour ², Ross Cox, et de cinquante-quatre engagés, se mit en route, avec les produits du commerce de l'été, pour se rendre à Okinogane.

A quelques milles de l'embouchure de la rivière Oualla-Oualla, dans la Colombie, plusieurs canots, chargés de naturels, se dirigèrent vers la flottille, n'ayant apparemment aucune intention hostile. Les Indiens demandèrent d'abord du tabac, et on leur en donna, mais en abordant le canot occupé par LaRocque et MacMillan, ils ne purent résister à l'envie de dérober plusieurs objets : ils furent toutefois repoussés par de vigoureux coups d'aviron.

Comme les Sauvages devenaient de plus en plus menaçants, de rudes coups leur furent portés ; il y en eut un de tué, et deux autres furent mortellement blessés. Les assaillants ripostèrent par une grêle de flèches, puis se jetant à plat ventre dans leurs canots,

¹ Il y avait trois officiers du nom de Macdonald dans la Compagnie du Nord-Ouest, que les voyageurs canadiens distinguaient par les soubriquets suivants : M. Macdonald *le grand*, M. Macdonald, *le prêtre* M. Macdonald *le bras croché*. Les Mackenzie étaient encore plus nombreux : M. Mackenzie *le rouge*, M. Mackenzie *le blanc*, M. Mackenzie *le borgne*, M. Mackenzie *le picoté*.

² M. Montour avait eu un duel quelques années auparavant avec un autre Canadien, M. Benjamin Pillet, à la suite d'une querelle occasionnée par la traite. L'un et l'autre avaient été légèrement blessés dans ce duel au pistolet, où leurs hommes leur servaient de seconds. Après s'être violemment querellés, ils ne se séparèrent pas moins bons amis, au printemps de 1813. M. Montour se retira plus tard de la Compagnie du Nord-Ouest, avec un avoir de vingt mille livres, qui lui permit d'acheter la seigneurie de la Pointe-du-Lac, près Trois-Rivières ; mais il dissipa en prodigalités la fortune qu'il avait ainsi péniblement acquise. Il en est fait mention dans le voyage de Lambert au Canada. M. Pillet vivait encore en 1854.

la vitesse du courant les mit promptement à l'abri de toute atteinte.

La nuit allant bientôt descendre sur la rivière, on se dirigea vers une petite île déboisée et sablonneuse pour y trouver un lieu de campement. Pour détourner l'attention de l'ennemi, qui faisait retentir les bois voisins de ses cris de guerre, on n'alluma pas de feux ; mais cela n'empêcha pas qu'une heure avant l'aube on surprit plusieurs Sauvages qui se glissaient furtivement près des tentes.

La situation des voyageurs était véritablement critique. Campés au milieu d'une grande rivière, cernés de tous côtés par des Sauvages belliqueux, ayant soif de vengeance, la perspective était bien propre à glacer d'épouvante les plus braves. Dès que le jour parut, on tint un conseil de guerre, et il fut décidé de quitter l'île, de demander une entrevue avec les Sauvages, et de leur offrir des présents pour apaiser les parents des victimes du dernier combat. On faisait les préparatifs du départ quand

Du bout de l'horizon accourt avec furie

Le plus terrible des enfants

Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs.

Cette tempête accompagnée de pluie et de grêle, contraignit les voyageurs de rester dans l'île. Elle sembla redoubler de violence la nuit suivante, nuit d'angoisse pour tous, car à chaque instant l'on croyait entendre les cris affreux des Sauvages profitant de l'orage et de l'obscurité pour fondre sur la caravane et la massacrer.

L'aurore du lendemain—le premier décembre—se leva froide et brillante sur les plaines de la Colombie. Les voyageurs s'embarquèrent promptement dans les canots, pour aller mettre pied à terre

sur la rive nord. Quelques hommes furent laissés dans les embarcations, et les autres au nombre de quarante-huit montèrent la côte.

On était indécis sur le parti à prendre lorsque apparurent quelques cavaliers à l'horizon. Michel, l'interprète, alla à leur rencontre, et leur annonça que les blancs désiraient avoir une entrevue avec leurs chefs au sujet des derniers troubles. Sur ce, ils partirent à fond de train pour communiquer cette nouvelle à leurs amis.

Une demi-heure plus tard, l'on voyait s'avancer gravement une longue file d'Indiens à cheval, précédés par environ cent cinquante guerriers à pied, qui étaient armés de fusils, de lances, de tomahâks, d'arcs et de carquois remplis de flèches. Plus loin venaient lentement trente à quarante naturels presque nus, la figure noircie de charbon, les cheveux rasés en signe de deuil. C'étaient les parents des défunts. A mesure qu'ils approchaient, on entendait plus distinctement l'écho d'un chant de guerre, qui ne manquait pas de poésie, et dont voici des bribes :

« Dormez en paix, frères ! dormez en paix ! Vous serez vengés. Vos femmes cesseront de verser des larmes lorsqu'elles auront le sang de vos meurtriers ; nos jeunes enfants bondiront d'allégresse et chanteront joyeusement à la vue de leurs scalpes. Reposez en paix, frères. Nous aurons le sang ennemi. »

Les Sauvages s'arrêtèrent à environ cinq cents verges de la brigade, dont M. Keith avait le commandement. Michel, l'interprète, reçut ordre de leur dire que l'on regrettait beaucoup les derniers événements, mais que pour rétablir l'harmonie on leur offrait des présents sous forme de compensation. Cette proposition suscita un débat très-violent ; la

plupart des Sauvages déclarèrent qu'ils ne mettraient bas les armes que si on leur livrait deux hommes de l'expédition, pour les immoler sans doute aux mânes des défunts.

Il était impossible de se prêter à une pareille demande, aussi s'attendait-on d'un instant à l'autre au signal d'un engagement meurtrier, lorsque se montrèrent soudain douze cavaliers qui, après avoir dévoré l'espace, firent halte brusquement entre les deux partis en présence. Le chef de la troupe se dirigea immédiatement vers M. Keith, auquel il donna une bonne poignée de mains, et tous ses compagnons en firent autant. Il s'enquit des circonstances qui avaient amené la mort des Indiens, et des offres que l'on avait faites pour opérer une réconciliation, puis il adressa longuement la parole aux Sauvages dans un discours plein de force et d'éloquence. « Les blancs ne nous ont jamais volés, s'écria-t-il, (ce qui était loin d'être vrai) et je le demande, pourquoi tenterions-nous de les piller ? Ce que vous avez fait était mal, très-mal, et on a eu raison de tuer les voleurs. On vous a offert une indemnité pour la perte de vos parents et amis, acceptez-la ; mais si vous la refusez, je vous dis à votre face que je vais me ranger de leur côté avec mes propres guerriers, et s'il arrive qu'un blanc tombe sous la flèche d'un Indien, cet Indien fût-il mon frère, lui et toute sa famille seront l'objet de ma vengeance. »

Ce chef—« l'Etoile du Matin »—renommé pour son éloquence et son courage, exerçait la plus grande influence sur sa tribu, et sa harangue, qui ne dura pas moins de deux heures, eut l'effet de calmer ceux qui s'étaient montrés les plus altérés de sang. Grâce à son intervention, l'expédition put continuer sa

route jusqu'à Okinogane, sans avoir eu heureusement d'autres démêlés avec les naturels.

Le trente et un juillet 1817, un bon nombre de membres de la Compagnie du Nord-Ouest étaient réunis au lac La Pluie avec leurs guides, engagés et interprètes. Parmi les premiers, dit Ross Cox, il y avait mon vieil et estimable ami, LaRocque, dont le nom est lié si étroitement aux scènes aventureuses qui se sont passées dans la Colombie, où il se rendait en compagnie de quarante hommes.

Ross Cox partait, le sept août, pour retourner dans son pays, et il parle en termes pleins de regrets de sa séparation avec les compagnons de ses courses, LaRocque, McGillivray et MacTavish. « Nous avons, ajoute-t-il, passé ensemble des jours heureux sur les rives lointaines de la Colombie. Nos études et nos amusements avaient été les mêmes. Nous avons souffert en commun bien des privations, soit en canot, à cheval, ou au bivouac, et il s'était établi entre nous une communauté de sentiments qui nous rendaient chers les uns aux autres. »

En 1821, la Compagnie du Nord-Ouest s'étant unie à son ancienne rivale, la Compagnie de la baie d'Hudson, LaRocque conserva la même position—celle de traiteur en chef—dans la nouvelle Société. Les traiteurs en chef participaient aux bénéfices de la Compagnie et avaient droit à une action, qui donnait un revenu net par an d'environ trois cent cinquante livres sterling.

Après trente années d'une vie aventureuse dans les plaines de l'Ouest, LaRocque revint au pays natal qu'il n'avait visité, durant toute cette période de temps, qu'à de rares intervalles. La Compagnie de la baie d'Hudson crut devoir cependant utiliser

son expérience dans le trafic des pelleteries en lui confiant le poste de Mingan, dans le bas du fleuve Saint-Laurent, avec la surveillance de tous les comptoirs de cette division.

Quelques années après, LaRocque se retira de la Compagnie, pour ne plus s'occuper que de son salut, comme il aimait à le répéter souvent. Il possédait alors une fortune d'environ quinze mille louis, à laquelle vinrent s'ajouter les biens que lui donna sa femme, Mlle Archange Guillon, qu'il épousa peu après sa démission, au mois de mars 1833.

VI

Lorsque les troubles de 1837 menacèrent de bouleverser le pays, LaRocque passa en France, où il demeura jusqu'en 1851.

Malgré son éloignement, il n'oublia pas ses compatriotes de l'Orégon, qui commençaient à se grouper, à certains endroits, sous la direction des missionnaires canadiens, les Blanchet, les Demers, les Bolduc et plusieurs autres. Comme un établissement nombreux était déjà formé à Ouallamette, LaRocque donna généreusement les fonds nécessaires à la construction d'une Académie, dont les professeurs étaient tous des Canadiens-Français. Cette académie ouvrit ses classes, au mois d'octobre 1843, et porta le nom de collège Saint-Joseph en l'honneur du fondateur. Ce fait est consigné en termes élogieux dans les lettres du P. de Smedt et dans l'ouvrage du docteur Meilleur sur l'instruction publique dans le Bas-Canada.

A son retour d'Europe, LaRocque passa plusieurs années à Montréal, et il logea même quelque temps au

Collège des jésuites. Il aima toujours la vie solitaire, cette vie qu'il avait menée pendant une si grande partie de son existence, et il voulut écouler le reste de sa carrière dans l'étude, la retraite et la pratique de la vertu. «Après avoir connu et pratiqué la sauvagerie», disait-il, en plaisantant, «j'ai voulu étudier la civilisation sans trop la pratiquer.» Il connut toutes les nobles jouissances que Cicéron conseille de rechercher dans son admirable *Traité de la Vieillesse* : «O vieillards, si vous voulez être sages, appelez au secours de vos années les belles-lettres, les beaux-arts et les bonnes actions.»

Quoique LaRocque n'eût pas eu l'avantage de recevoir une instruction classique, il avait cependant la mémoire bien meublée. Dans ses voyages en Europe et même au Nord-Ouest, il avait acquis une foule de connaissances, car la Compagnie de la baie d'Hudson avait établi dans presque chaque poste un dépôt de livres intéressants et instructifs.

LaRocque était un logicien, ami de la vérité; à ce titre il ne marchandait pas avec l'erreur; entre elle et lui il n'y avait pas d'accommodement et il la traitait du haut de sa foi et de la manière pittoresque et énergique, qui était le propre de sa franche quoiqu'un peu rude nature. Ayant fait de la religion une étude approfondie, il se plaisait à envoyer à ses anciens collègues de la Compagnie de la baie d'Hudson, pour la plupart des Ecossais protestants, des ouvrages de morale et de philosophie chrétienne, ou des livres de controverse religieuse, bien propres à leur faire saisir et reconnaître la vraie lumière.

Avec de rares qualités, il avait aussi quelques-uns de ces petits défauts qu'ont souvent les hommes supérieurs. D'un cœur d'or, généreux jusqu'à la pro-

digalité, d'un esprit fin et pénétrant, il avait des brusqueries dont riaient ses amis intimes et qui parfois froissèrent des personnes susceptibles. Plus d'un se rappelle cependant les agréables instants qu'il passa auprès de l'ancien traiteur, qui n'était jamais plus en verve que lorsqu'il racontait des incidents de ses courses aventureuses.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Sa façon de dire et de faire prenait parfois des allures d'une excentricité et d'un comique inimitables. Il racontait surtout, avec grande délectation, l'anecdote suivante ; nous allons le laisser parler lui-même.

« J'étais alors, disait-il, au poste de Mingan, le bâtiment qui nous apportait les approvisionnements et les munitions de l'année, avait pour passager un jeune voyageur muni d'une passe de la Compagnie. Dans les opérations du débarquement, ce jeune homme eut le malheur de se casser la jambe accidentellement. Je ne savais que faire de ce blessé lorsqu'une bonne vieille, femme d'un ancien employé de la Compagnie, habitant avec son mari une petite maison voisine du poste, vint m'offrir ses services. — « Je suis seule avec mon bonhomme, avait dit la vieille, confiez-moi ce pauvre enfant, j'en aurai bien soin. »

« En effet, le jeune homme fut transporté chez le vieux Crépeau, je fis moi-même la réduction de la fracture, et la mère Crépeau se mit à le soigner comme elle eût fait de son fils. Le lendemain de l'accident, j'allai rendre visite au blessé. — « Je ne sais pas ce qu'a mon pauvre malade, me dit la vieille, car il ne parle pas le français et nous nous

comprenons difficilement ; mais il a l'air mécontent ; on dirait qu'il est fâché ; pourtant, je le soigne de mon mieux, je vous assure. »

« Je m'informai de la cause de ce mécontentement et demandai au jeune homme s'il manquait de soin ou de quelque autre chose, ou s'il souffrait beaucoup. —Non, me répondit-il, mais je ne puis pas souffrir la présence de ce crucifix et de ces images qui sont attachés à la muraille en face de mon lit. Je veux que la vieille fasse disparaître tout cela.

«—Qu'a-t-il donc ? s'empressait de demander la vieille.

«—Ce n'est rien, la mère, lui répondis-je, ce sont ses pauvres nerfs qui l'agitent un peu. Avez-vous de l'eau bénite ?

«—Oh ! pour cela, je n'en manque jamais, M. LaRocque.

«—Eh bien, la mère, mettez de l'eau bénite dans une tasse avec un rameau et quand il aura des crises, aspergez-le un peu en faisant le signe de la croix, ça pourra lui faire du bien.

« Qui fut dit fut fait, et le lendemain, notre jeune iconoclaste me demanda à capituler. Il consentait à souffrir les images, à condition qu'on cessât les aspersions. »

LaRocque passa ses dernières années chez les Sœurs Grises, à Ottawa, au milieu desquelles il vint demeurer au mois de septembre 1857. Ces bonnes Sœurs étant très-pauvres, il fut pour elles un bienfaiteur d'une charité inépuisable. Ce sont ses largesses qui ont contribué en grande partie à la construction de leur superbe hôpital sur la rue Waters. Sa charité ne s'est pas bornée aux Sœurs Grises d'Ottawa ; il a donné en outre quatre mille piastres à l'Hôtel-Dieu

de Saint-Hyacinthe, et des sommes considérables à plusieurs autres communautés.

Pour se familiariser avec la mort et avoir constamment à l'esprit la pensée de la fin dernière, le pieux vieillard avait fait préparer, depuis le décès de sa femme en 1863, son cercueil, près duquel il dormait en attendant l'éternel repos. « Que de pensées de gloire et de bonheur, mais aussi que d'épouvantables terreurs, disait-il quelquefois à un de ses amis, sont renfermées dans ce mot « éternité » et dire que la plupart s'en occupent à peine. »

De douloureuses infirmités affligèrent sa vieillesse : la pierre et le rhumatisme l'obligèrent de garder sa chambre dans les deux dernières années de sa vie. Comme il aimait beaucoup la médecine, il se livrait sur lui-même à des expériences qui lui valurent quelquefois d'atroces souffrances. Une attaque de paralysie mit fin, le premier décembre 1866, à sa longue et utile vie.

PIERRE FALCON

I

Le dix-neuf juin 1816 est une date tristement célèbre dans l'histoire de la Rivière-Rouge. Ce jour rappelle un bien déplorable événement, qui amena la destruction de la petite colonie que lord Selkirk avait fondée, en 1812, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui Winnipeg, la capitale du Manitoba.

C'était le temps où les compagnies de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest se livraient à des luttes sans merci—que nos voyageurs ont appelé *la conteste*—dans les territoires de chasse dont elles se disputaient l'exploitation. Les employés de la Compagnie du Nord-Ouest, qui se composaient pour la

plupart de nos compatriotes, étaient généralement désignés sous le nom de *gens du Nord-Ouest* ou les *Canadiens*, et on nommait leurs adversaires les *Anglais*, ou les *gens de la baie d'Hudson*, ou bien encore les *gens du petit Nord*.

M. Robert Semple, ayant été nommé gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson et de la Terre de Rupert, alla se fixer au printemps de 1811, au fort Douglas, à environ un mille de l'endroit occupé par le présent fort Garry ¹. Peu après son installation, il apprit que les officiers de la Compagnie du Nord-Ouest réunissaient une troupe considérable de Canadiens, de Métis et de Sauvages à un endroit appelé Qu'Appelle, dans le but de faire une descente sur la colonie de la Rivière-Rouge, et il se prépara en conséquence à leur faire une chaude réception.

Le dix-neuf juin, la sentinelle placée en observation au fort Douglas de manière à pouvoir mesurer du regard la vaste plaine qui se déroulait à ses pieds, donna soudain l'éveil. Elle voyait se dessiner la silhouette de cinquante à soixante cavaliers, divisés en deux bandes, qui semblaient se diriger sur le fort Garry. Ceux-ci étaient suivis de trois charrettes remplies de trente sacs de provisions. Persuadé qu'ils venaient attaquer le poste, M. Semple ordonna à une trentaine d'hommes de s'armer et de le suivre. Est-ce le peu de cas qu'il faisait des ennemis, qui lui fit amener une escouade si peu redoutable? L'histoire ne le dit pas, mais il paya cher sa coupable imprudence.

A la vue de M. Semple et de ses gens, M. François

¹ Le commandant de ce poste était M. Alexander McDonell; il était fort détesté des Métis qui l'avaient surnommé le *gouverneur saut-telle*. Son prédécesseur, M. Miles McDonell, n'avait pas été plus aimé; on l'appelait le *chef des jardiniers*.

Firmin Boucher, qui formait partie de la troupe de Métis la plus rapprochée, s'avança rapidement à leur rencontre. Dès qu'il fut près du gouverneur, il l'interpella ainsi :

—Que voulez-vous ?

—Que voulez-vous vous-même ? fut la réponse.

—Nous voulons notre fort, ¹ répliqua Boucher.

—Eh bien ! allez-y, riposta Semple.

—Misérable, pourquoi l'avez-vous détruit ? exclama Boucher.

Le gouverneur, saisissant la bride du cheval de Boucher, s'écria avec colère : Misérable, dites-vous ? Vous osez me parler ainsi ?

M. Semple, ordonna à ses gens d'arrêter Boucher, mais celui-ci leur cria qu'ils couraient à une mort certaine s'ils lui faisaient du mal. Persistant dans sa détermination, le gouverneur dit à ses soldats qu'ils n'avaient rien à craindre. Deux coups de fusils partirent en même temps du côté des Anglais ², et le cheval de Boucher, effrayé par cette détonation, emporta son cavalier à une certaine distance.

Ce fut le signal de l'engagement. Canadiens, Métis et Sauvages, arrivés sur ces entrefaites, se formèrent en demi-cercle pour envelopper la troupe ennemie, puis s'embusquant derrière leurs chevaux,

¹ Boucher faisait allusion au fort Gibraltar, situé non loin de là sur les bords de la rivière Rouge, dont M. Colin Robertson s'était emparé au mois d'avril précédent, et que M. Semple était allé démolir quelques jours auparavant, en compagnie de quinze à vingt hommes. Plusieurs Canadiens se trouvaient au fort Gibraltar quand Robertson le captura au nom de la Compagnie de la baie d'Hudson, entre autres Martin Jordan, J.-B. Roy et J.-B. Branconier. Ce dernier fut fait prisonnier, envoyé à la baie d'Hudson, puis en Angleterre ; ce n'est que longtemps après qu'il put revenir au pays.

² Il n'est que juste de constater que les gens de la Compagnie de la baie d'Hudson ont toujours nié avoir commencé l'action.

ils dirigèrent sur elle de meurtrières décharges de mousqueterie. Le gouverneur Semple tomba l'un des premiers. Se sentant grièvement blessé, il dit à ses gens autour de lui : « Faites de votre mieux pour vous sauver. »

L'odeur de la poudre semblait enivrer de rage les *Bois-brûlés* ; aussi les gens du Milord¹ furent affreusement décimés. En moins d'un quart d'heure, plus de vingt cadavres anglais avaient roulé sur la plaine ensanglantée. Anthony McDonald, John Pritchard, Michael Heden, Michael Kilkenny, Donald McKay, Patrick Corcoran et un nommé Sutherland réussirent seuls à échapper à la vengeance des Métis par la fuite ou par les plus pressantes supplications. John Pritchard dut la vie à la clémence d'un Canadien du nom de Lavigne. « Lavigne, s'écria-t-il, vous êtes un Français, vous êtes un chrétien, pour l'amour de Dieu, sauvez ma vie. Je me rends à vous. Je suis votre prisonnier. » Il n'y eut parmi la troupe de la compagnie du Nord-Ouest qu'un Métis de tué—un nommé Batoche—et quelques blessés.

A l'issue de la mêlée, M. Semple qui gisait sur le sol, dit à l'un des chefs métis :

—N'êtes-vous pas M. Grant ?

—Oui, lui fut-il répondu.

—Je ne suis pas mortellement blessé, ajouta M. Semple, et si vous pouvez me transporter au fort, je pense que je pourrai survivre.

Grant qui désirait sincèrement sauver la vie de son ennemi, le confia aux soins d'un Canadien, du nom de Vasseur. Mais au même moment, un Sautoux frustra son généreux dessein en tirant un

¹ Les voyageurs canadiens appelaient ainsi lord Selkirk, fondateur de la colonie d'Assiniboia.

coup de fusil sur M. Semple à bout portant. « C'est toi, chien que tu es, dit-il, qui a été la cause de tout cela, et tu ne vivras pas. »

Le lendemain de l'engagement, les Métis, commandés par M. Cuthbert Grant, s'emparèrent du fort Douglas, et tous les colons au nombre de quarante environ, s'empressèrent de déguerpir.

Comme on le pense bien, cette affaire amena des représailles. En apprenant ce malheureux événement, lord Selkirk leva des forces pour se venger de la Compagnie du Nord-Ouest; elles se composaient pour la plupart de soldats suisses, ayant servi dans l'armée française; les deux officiers chargés du commandement de cette troupe étaient le capitaine d'Orsonnens et le lieutenant Fauché.

Le douze août suivant, lord Selkirk s'empara du fort William, et fit prisonniers en même temps plusieurs agents de la Compagnie du Nord-Ouest. Quelques-uns des employés de cette Compagnie, entre autres François-Firmin Boucher et Paul Brown, qui avaient pris part au combat du dix-neuf juin 1816, furent envoyés au Canada pour y subir leur procès comme prévenus ou comme complices du meurtre de Semple et de ses compagnons. Quant à Cuthbert Grant, le chef des Métis, il s'était enfui au fond des bois pour ne pas être arrêté.

Le procès des prévenus s'instruisit à Toronto à la fin du mois d'octobre 1818. Un grand nombre de témoins furent appelés à déposer : plusieurs d'entre eux avaient figuré dans l'engagement qui fut si fatal aux employés de la Compagnie de la baie d'Hudson. Plus de vingt Canadiens comparurent comme témoins; voici leurs noms : Pierre Chrysologue Pambrun, Louis Nolin, Louis Blondeau, Toussaint

Vaudry, Augustin Cadot, Basile Bélanger, Joseph Jourdain, François Enos dit Delorme, Martin Jordan, Antoine Lapointe, J.-B. Roy, J.-B. Branconier, Nicolas Ducharme, Michel Martin, Joseph Lorain, Alexis Bercier, François Taupier, Antoine Peltier et François-Firmin Boucher. La plupart habitaient depuis longtemps la région de la Rivière-Rouge : Augustin Cadot depuis trente-huit ans, Toussaint Vaudry depuis trente ans, Antoine Lapointe depuis quinze ans, et Basile Bélanger depuis treize ans. Après un long procès, qui préoccupa beaucoup l'attention publique, tous les prévenus furent acquittés ¹.

L'affaire du dix-neuf juin 1816 fit grand bruit dans le temps. Elle a même frappé l'attention de Châteaubriand, qui en parle dans son *Voyage en Amérique*. Le célèbre écrivain dit que le sang a coulé pour les chétifs intérêts de quelques marchands fourreurs ; mais il n'est pas exact en affirmant que la « colonie de lord Selkirk fut détruite au mois de juin 1815, précisément au moment où se donnait la bataille de Waterloo. » Cet événement eut lieu un an moins un jour après la bataille de Waterloo. Châteaubriand ne voyageait pas à cette époque en Amérique, comme le dit M. Joseph James Hargrave ², car il visita notre continent longtemps avant cette date, au temps de sa jeunesse, en 1791.

M. Duflot de Mofras commet une autre inexactitude lorsqu'il dit qu'après « des succès balancés, des établissements brûlés, pris et repris, les Ecossais furent battus, le dix-neuf juin 1816, au Portage-des-

¹ Voir *Report of trials in the Courts of Canada, relative to the destruction of the Earl of Selkirk's Settlement on the Red River with observations*, by A. Amos, esq., barrister at law, 1820.

² *Red River*, p. 489.

Prairies, sur la rivière Qu'Appelle ¹. » Le Portage-des-Prairies se trouve à environ soixante milles du lieu du combat.

M. Alexander Ross prétend ² que vingt-six hommes de la troupe de la Compagnie du Nord-Ouest périrent dans la suite d'une manière misérable. Parmi les Canadiens et Métis dont il fait mention, citons Contanais, Lavigne, Alexandre Fraser, J.-B. Morallé, Louis Lacerte, Joseph Trottier, J.-B. Latour, Duplessis, J.-B. Parisien, Toussaint Vaudry, François Gariépy « le brave, » Michel Bourassa, Loison Vallée, Michel Martin, François Deschamps et deux de ses fils, François et Joseph surnommé « Grosse Tête. »

François Deschamps forma partie de l'expédition qu'organisa, vers 1832, le prince Maximilien de Wied-Neuwied, lorsqu'il visita le haut Missouri. Ce voyageur en parle dans les termes suivants : « Deschamps était un excellent tireur et très-brave dans le combat. Il avait été précédemment au service de la Compagnie du Nord-Ouest, et dans l'engagement contre le gouverneur Semple il avait tué six Anglais : il prenait grand plaisir à parler de cette action, car il avait le caractère véritablement indien ³. »

Ross dit que Deschamps fut poignardé par l'un de ses camarades, que sa femme fut fusillée et que ses enfants furent brûlés en même temps, près du fort Union, sur la rivière Missouri. Une fin non moins tragique fut réservée, selon lui, à son frère, la « Grosse Tête. » Katitigouse, que l'on croit être l'auteur de la mort de M. Semple, fut tué et scalpé par une bande de Gros-Ventres en retournant dans sa tribu.

¹ *Exploration du territoire de l'Orégon, etc.*

² *The Red River Settlement.*

³ *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord.*

Cet écrivain voit dans la mort misérable de ces hommes presque un châtiment de la Providence, comme si elle n'était malheureusement pas trop souvent le sort réservé à ces hommes intrépides qui passaient leur vie à chasser sur les plaines ou dans les forêts giboyeuses du Nord-Ouest, sans cesse exposés aux plus grands dangers, à des accidents de toute nature. Inutile d'ajouter que toutes les sympathies de M. Ross étaient pour la Compagnie de la baie d'Hudson, dont il avait été l'un des officiers.

II

Pierre Falcon était présent à l'engagement du dix-neuf juin 1816, qu'on a appelé le combat des Sept Chênes. Il contribua courageusement à la déroute des gens de M. Semple, et ce fut sous ses yeux que le gouverneur fut blessé à mort.

Falcon aima toujours à faire des chansons, et il est devenu le troubadour populaire du Nord-Ouest. Il ne pouvait trouver un sujet qui pût mieux inspirer sa verve féconde, et voici les couplets qu'il composa le soir même de l'engagement, couplets qui eurent bientôt une grande vogue parmi tous les voyageurs. Son récit ne manque pas d'importance au point de vue historique, et confirme sur les points principaux la relation que publia la Compagnie du Nord-Ouest pour montrer que la troupe de M. Semple avait été l'agresseur :

Voulez-vous écouler chanter } Bis
 Une chanson de vérité ?
 Le dix-neuf juin, la bande des Bois-Brûlés
 Sont arrivés comme des braves guerriers.

Arrivant à la Grenouillère¹
 Nous avons fait trois prisonniers :
 Trois prisonniers des Arkans²
 Qui sont toi pour piller notre pays.

Etant sur le point de débarquer
 Deux de nos gens se sont écriés
 Deux de nos gens se sont écriés :
 Voilà l'Anglais qui vient nous attaquer.

Tout aussitôt nous avons déviré,
 Nous avons été les rencontrer ;
 J'avons cerné la bande des Grenadiers
 Ils sont immobiles, ils sont démontés.

J'avons agi comme des gens d'honneur,
 J'avons envoyé un ambassadeur :
 Le gouverneur, voulez-vous arrêter
 Un petit moment, nous voulons vous parler ?

Le gouverneur qui est enragé
 Il dit à ses soldats : Tirez !
 Le premier coup c'est l'Anglais qui a tiré,
 L'ambassadeur ils ont manqué tuer.

Le gouverneur qui se croit empereur
 Il veut agir avec rigueur ;
 Le gouverneur qui se croit empereur
 A son malheur, agit trop de rigueur.

Ayant vu passer tous ces Bois-Brûlés
 Il a parti pour les épouvanter :
 Etant parti pour les épouvanter :
 Il s'est trompé, il s'est bien fait tuer.

Il s'est bien fait tuer
 Quantité de ses grenadiers ;
 J'avons tué presque toute son armée,
 Quatre ou cinq se sont sauvés.

Si vous aviez vu tous ces Anglais,
 Tous ces Bois-Brûlés après,
 De butte en butte les Anglais calbataient,
 Les Bois-Brûlés jetaient des cris de joie.

¹ Frog Plain.

² Habitants des Îles Orkneys.

Qui en a composé la chanson
 Pierriche Falcon, ce bon garçon,
 Elle a été faite et composée
 Sur la victoire que nous avons gagnée.

Ou :

Elle a été faite et composée,
 Chantons la gloire des Bois-Brûlés.

L'historien Hargrave publie cette chanson qu'il dit avoir recueillie sous la dictée même de Falcon, et affirme qu'elle voit le jour pour la première fois, bien qu'on puisse l'entendre fredonner sous tous les chaumes de la Rivière-Rouge. Il fait erreur ; son livre ne fut publié qu'en 1871, tandis que le Dr LaRue la fit paraître, dès 1863, dans une intéressante étude sur nos *Chansons populaires et historiques*. Nous devons faire remarquer, cependant, que cette chanson n'a pas été recueillie telle que la redisent nos voyageurs : il manque souvent la mesure qu'ils donnent en redoublant ou éludant la syllabe, selon le cas, ou en ajoutant une *trainée* aux noms. Nous pouvons en dire autant de la suivante :

C'est à la Rivière-Rouge,
 Nouvelles sont arrivées,
 Un général d'armée
 Qui vient pour engager.

Il vient pour engager
 Beaucoup de Bois-Brûlés
 Il vient pour engager
 Et n'a point d'quoi payer.

Il dit qu'il veut emm'ner
 Beaucoup de Bois-Brûlés,
 Ils sont en renommée
 Pour de braves guerriers.

Vous, Monsieur Cuthbert Grant,
 Maître du régiment,
 Mes épaulettes d'argent
 Je vous en fais présent.

Moi, général Dickson,
Je cherche ma couronne
Je cherche ma couronne
Chez Messieurs les Espagnols.

Ville de Mexico,
Beaucoup de Généraux
Aussi des canonniers
Qui vont vous couronner.

Adieu, mes officiers,
Vous m'avez tous laissé,
On marqu'ra sur papier :
Dickson, pauvre guerrier.

Bourgeois de compagnie
Je dois remercier
De me faire ramener
Au fort de Mackenzie.

Je dois vous remercier
Puisque avec vos deniers
J'ai pu me faire guider
Par deux des Bois-Brûlés.

Qui en a fait la chanson ?
Un poète du canton :
Au bout de la chanson,
Nous vous le nommerons.

Un jour étant à table
A boire et à chanter
A chanter tout au long
La nouvelle chanson.

Amis, buvons, trinquons
Saluons la chanson
De Pierriche Falcon,
Ce faiseur de chansons.

III

Le chantre de la Rivière-Rouge est né le quatre juin 1793, au fort du Coude, sur la rivière du Cygne, dans la vallée de l'Assiniboine. Son père portait le même prénom, et sa mère était une aborigène du

Missouri. Il était encore enfant lorsque son père l'amena au Canada; il demeura quelque temps à Laprairie, puis à l'Acadie.

Son séjour au Canada se prolongea jusqu'en 1808. Agé alors de quinze ans, il retourna à la Rivière-Rouge avec son père, et tous deux s'engagèrent dans la Compagnie du Nord-Ouest. Quand celle-ci eut été absorbée par sa rivale, en 1821, il passa au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui ne paraît pas lui avoir gardé rancune de ses chansons.

Quatre ans plus tard, Falcon s'établit à la Prairie-du-Cheval-Blanc, où il demeure encore. Marié en 1812 à Marie Grant, il eut de ce mariage trois fils et quatre filles. Ses trois fils, Jean-Baptiste, François et Pierre sont des citoyens respectables du Manitoba.

Lorsque l'insurrection éclata dans l'automne de 1869, sous la direction de M. Louis Riel, et que les Métis français se rassemblèrent à Saint-Norbert, pour s'opposer à l'entrée dans le pays du gouverneur nommé par les autorités canadiennes, il voulut accompagner ses enfants, et il se désolait parce que ces derniers s'y opposaient. Malgré son âge avancé, il voulait à tout prix dérouiller son vieux fusil de chasseur. « Pendant que les ennemis seront occupés à me dépécer, disait-il, nos gens taperont dur et pourront porter de bons coups. » Il rêvait sans doute des combats dans le genre de ceux d'Homère, où le vainqueur fait un long discours à l'ennemi avant de l'expédier au pays d'où l'on ne revient plus.

Bien que ne sachant ni lire ni écrire, Falcon n'en est pas moins l'une des plus curieuses personnalités de la Rivière-Rouge. La confiance qu'il a su acquérir et son intégrité lui ont valu d'être nommé juge

de paix. Il est aujourd'hui très-vieux, cassé, et il parle peu.

Falcon a composé bien d'autres chansons que celles que nous avons reproduites plus haut. Il a exercé sa verve inépuisable sur presque tous les événements politiques dont Manitoba a été témoin dans ces dernières années, et sur une foule de sujets d'une nature locale. Toutes ses compositions n'ont pas le même intérêt, mais elles sont chantées par nos voyageurs, au bruit cadencé de l'aviron, sur les rivières et les lacs les plus reculés du Nord-Ouest. Les échos de l'Assiniboine, du Mackenzie et de la baie d'Hudson les répéteront aussi longtemps peut-être que l'on redira sur les bords du Saint-Laurent nos inimitables chansons populaires.



LOUIS RIEL, PÈRE.

LOUIS RIEL, PÈRE

I

Louis Riel est né à l'Ile à la Crosse, dans le Territoire du Nord-Ouest, le sept juin 1817. Son père, Jean-Baptiste Riel, était un Canadien-Français, natif de Berthier (en haut), et sa mère une Métisse franco-montagnaise.

Dans l'été de 1822, le jeune Riel fut amené au Canada par son père et sa mère, et les cérémonies de son baptême furent suppléées au mois de septembre, à Berthier. Si l'on excepte Mgr Provencher qui venait d'être sacré évêque de Juliopolis, il n'y avait alors que trois missionnaires canadiens dans les Territoires du Nord-Ouest, les abbés Sévère Dumoulin, Th. Destroismaisons et Jean Harper.

Riel séjourna dans le Bas-Canada jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Après avoir reçu une instruction élémentaire assez soignée, il apprit le métier de cardeur.

En 1838, il s'engagea pour trois ans à la Compagnie de la baie d'Hudson et partit pour le Nord-Ouest. Il fut envoyé à un poste du lac La Pluie, puis, son engagement terminé, il revint au pays et entra comme novice dans la communauté des Pères Oblats, où il demeura environ deux ans.

Désireux de revoir les vastes prairies du Nord-Ouest, qui avaient pour lui beaucoup d'attrait, il prit de nouveau sa feuille de route pour la Rivière-Rouge. Comme la plupart des Métis français sont chasseurs, il alla faire une campagne avec eux contre les bisons des plaines.

Les Métis organisent par an deux grandes chasses, du vingt-cinq juin au quinze août et du vingt septembre à la Toussaint. Ils partent en bandes nombreuses, accompagnés de quinze à seize cents charrettes, traînées par des bœufs, sous la direction de chefs reconnus d'avance. Si la chasse est abondante, ils rapportent les dépouilles de plusieurs milliers de bisons.

Riel se rendit plus tard à la baie d'Hudson. C'est ce qu'on appelait dans le pays « aller à la mer. »

Dans l'automne de 1843, il épousa Julie de Lagimodière, fille de Jean-Baptiste de Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, tous deux d'origine canadienne. La femme de Riel, bien que née à la Rivière-Rouge, est donc Canadienne; elle n'a jamais visité le Canada et porte le costume particulier aux Métisses.

Quelques années après son mariage, Louis Riel fit un petit modèle de moulin à carder et sollicita l'en-

couragement de la Compagnie de la baie d'Hudson pour cette invention. Mais celle-ci ayant pour politique traditionnelle de s'opposer à tout mouvement de progrès, lui fit un accueil tellement froid qu'il renonça à son projet.

Il se livra alors à la culture d'une terre dont il avait fait l'acquisition sur les bords de la petite rivière la Seine, en arrière de Saint-Boniface. Les travaux des champs ne convenant guère à sa nature, il conçut le projet de construire un moulin à farine. Cette entreprise lui souriait beaucoup ; cependant il y avait de grandes difficultés à surmonter pour obtenir un pouvoir d'eau.

La rivière la Seine, qui afflue dans la rivière Rouge, près de Saint-Boniface, ne pouvait suffire à alimenter ce moulin ; mais, à une douzaine de milles à l'est, coulait une petite rivière portant le nom peu pittoresque de rivière à la Graisse, qui, reliée à la Seine, pouvait donner le pouvoir moteur désiré.

L'éloignement de ce cours d'eau aurait découragé tout autre que Riel. Livré à ses seules ressources, cet homme d'initiative se mit courageusement à l'œuvre, triompha de tous les obstacles, et parvint, en construisant un canal long de neuf milles, à faire décharger l'eau de ce ruisseau dans la Seine. Il put mettre ainsi son moulin en service durant la plus grande partie de l'été.

Ce moulin a été très-utile aux colons de la Rivière-Rouge ; il est situé à trois ou quatre milles de Saint-Boniface, et appartient maintenant à M. Benjamin de Lagimodière, beau-frère de Riel.

C'est le premier probablement qui ait été construit dans le Nord-Ouest. Jusque-là, il n'y avait eu que

des moulins à vent, et ceux-là ne dataient que de 1825. On se servait auparavant de moulins à bras dont les cylindres de fer ne produisaient, après beaucoup de travail, qu'une méchante farine. Mais la quantité de blé que l'on récoltait était si peu considérable que l'on faisait moudre du grain seulement à l'approche des grandes fêtes. Jusque vers 1830 le pain manqua plus ou moins, ainsi que les légumes, le lait et le beurre, et l'on avait pour toute nourriture de la viande de vache (bison) séchée au soleil ou au feu, du pémican et du poisson. Les colons n'étaient pas seuls à souffrir de la pauvreté du pays, car on ne voyait pas de mets plus succulents et plus variés sur la table même du gouverneur.

II

Pendant que notre compatriote se livrait à ces pacifiques entreprises, un événement de la plus haute importance pour la colonie de la Rivière-Rouge allait surgir et obtenir un heureux dénouement, grâce à ses efforts et à son concours actif. Pour mieux en faire saisir la nature et la portée, nous allons expliquer les circonstances au milieu desquelles il s'est produit.

Jusqu'en 1849, la Compagnie de la baie d'Hudson monopolisa l'énorme commerce de fourrures qui se faisait dans les vastes territoires du Nord-Ouest. Il n'était permis d'acheter ou de vendre des pelleteries qu'aux employés de la Compagnie, qui seuls, d'ailleurs, déterminaient le prix des peaux. Les indigènes qui vendaient des pelleteries aux Métis étaient arrêtés, emprisonnés, et leurs effets confisqués.

La Compagnie avait raison des récalcitrants en leur refusant les approvisionnements de vivres qu'elle leur vendait ordinairement à crédit, et sans lesquels ils devaient périr, faute d'autres moyens de subsistance. C'est ce qu'elle fit en 1844 ou 1845, au temps où la traite se poursuivait avec le plus d'activité entre les colons et les Peaux-Rouges.

Dans ce pays, qui alimentait presque toute l'Angleterre des produits de sa chasse, le luxe des fourrures était à peine connu. Si un chasseur tuait un animal des plaines, fut-ce un loup, une biche, ou même un rat-musqué, il était obligé d'aller en vendre la robe aux postes de la Compagnie. A quelques exceptions près, personne ne portait de fourrures dans un pays où le thermomètre tombe quelquefois à quarante-cinq degrés au-dessous de zéro.

Non-seulement les Sauvages ne pouvaient se faire de présents ni trafiquer entre eux, mais la Compagnie a été jusqu'à solliciter des missionnaires protestants de les épouvanter, en les menaçant de la colère de Dieu, s'il leur arrivait de se couvrir d'une peau de renard.

Les Métis avaient pour tout couvre-chef des casquettes de drap que leur vendait la Compagnie. Quelqu'un osait-il porter un morceau de fourrure quelconque, il attentait aux droits de cette puissante association. Le réfractaire était aussitôt désigné aux autorités, et si un agent le rencontrait par hasard, il le décoiffait en plein chemin, sans autre formalité. Ces faits sont tellement invraisemblables qu'on pourrait les mettre en doute, si des témoins oculaires n'étaient encore là pour les attester.

Toutes les fourrures achetées par la Compagnie étaient expédiées pour être vendues à l'encan dans

les célèbres comptoirs de la Compagnie à Londres ¹. On en confectionnait une certaine quantité de valeur inférieure, qui était renvoyée d'Angleterre à la Rivière-Rouge, et ceux qui voulaient se munir, à gros prix, d'un bonnet de fourrure, devaient s'adresser aux magasins de la Compagnie.

Au retour de leurs chasses, les Métis apportaient d'énormes quantités de provisions qui consistaient en pemican et en viande sèche. Il leur était loisible de conserver ce qu'il leur était nécessaire, mais le reste devait être vendu à la Compagnie, toujours d'après son tarif.

De plus, les Métis étaient obligés d'acheter tous leurs effets de la Compagnie; ceux que l'on soupçonnait de faire le commerce des fourrures payaient plus cher que les autres. Ils ne pouvaient trafiquer ou importer des marchandises des Etats-Unis qu'une fois l'an, et pour une somme n'excédant pas cinquante livres sterling. Des droits prohibitifs étaient imposés sur les marchandises américaines, tandis qu'un tarif différentiel favorisait les importations d'Angleterre.

Les Métis n'en faisaient pas moins la contrebande avec les états et les territoires voisins. Ils y trouvaient de grands avantages, car on y achetait les produits de leur chasse à des prix beaucoup plus élevés que ceux fixés par la Compagnie de la baie d'Hudson.

Les concessions de terres se faisaient aussi d'une

¹ Voici une liste des fourrures vendues à Londres, par la Compagnie, en 1848: 4,588 peaux de loutres, 195 loutres de mer, 150 loups marins à fourrure, 1,202 pécans, 900 renards argentés, 10,344 renards de toute espèce, 5,139 ours, 31,115 loups-cerviers, 9,800 loups blancs et gris, 680 carcajoux, 150,785 martres, 38,103 visons, 21,340 castors, 18,558 rats musqués, 1,551 cygnes, 632 picheux, 2,000 chats sauvages, 2,884 chevreuils.

manière arbitraire. Les acquéreurs de terrains ne pouvaient s'en dessaisir qu'avec l'assentiment de la Compagnie, et il leur était strictement défendu de faire la traite dans les territoires du Nord-Ouest. Lorsqu'on reprochait aux *Bois-brûlés* de s'adonner plutôt à la chasse qu'à la culture du sol ils répondaient qu'il était inutile de semer du blé, vu qu'ils ne pouvaient l'exporter, la Compagnie leur offrant un marché trop limité.

En 1844, la Compagnie lança plusieurs proclamations relatives au trafic des pelleteries, qui créèrent une vive agitation dans la colonie. On pourra juger des autres par la suivante :

« Attendu qu'il y a lieu de croire que certaines personnes se livrent au commerce de fourrures, je donne, par les présentes, avis que, dans le but d'éviter, s'il est possible, la nécessité d'adopter des mesures rigoureuses pour la suppression de ce trafic illicite, la Compagnie de la baie d'Hudson n'expédiera dans ses bateaux et ne recevra dans aucun port des marchandises adressées à quelque personne que ce soit, à moins que celle-ci n'ait, une semaine avant le jour fixé pour le départ de l'express de l'hiver, produit au bureau du fort Garry, en haut, une déclaration en la forme suivante : « Je déclare, par les présentes, que depuis le huit décembre courant, je n'ai fait ni directement ni indirectement le commerce de fourrures pour mon propre compte ; que je n'ai pas donné de marchandises à crédit, que je n'ai pas avancé d'argent aux personnes généralement soupçonnées de faire le commerce des pelleteries ; de plus que, si d'ici au milieu du mois d'août prochain, il appert que j'aie agi contrairement à quelque partie de cette déclaration, la Compagnie de

la baie d'Hudson aura le droit de détenir mes importations, l'année prochaine, à York-Factory, durant un an, ou de les acheter à leur coût primitif.

« Fait à fort Garry, le sept décembre 1844.

« ALEXANDER CHRISTIE,

« Gouverneur. »

La Compagnie alla jusqu'à décréter que les lettres des colons, destinées à l'étranger, devaient être déposées non cachetées à ses bureaux. Voici la proclamation qu'elle lança à cette occasion :

« No. 4.—*Exprès de l'hiver*.—Toutes les lettres que l'on a l'intention d'envoyer par cette voie de transport, doivent être déposées à ce bureau, le ou avant le premier janvier ; l'auteur de chaque lettre devra écrire son nom au coin gauche en bas, et s'il n'est pas l'un de ceux ayant fait une déclaration qu'il ne fait pas le commerce des fourrures, sa lettre devra être remise ouverte, ainsi que ses incluses, et le tout sera fermé à ce bureau.

« ALEXANDER CHRISTIE,

« Gouverneur d'Assiniboia.

« Fort Garry, vingt décembre 1844. »

Cette proclamation contribua beaucoup à agiter la population, et les colons, d'un commun accord, refusèrent d'y obéir. L'agent de la Compagnie ne voulut pas expédier une lettre d'un M. Sinclair, qui était cachetée, mais c'est l'un des rares cas que l'on peut citer. On protesta si vigoureusement contre cette mesure, que la Compagnie n'osa pas mettre en vigueur un aussi odieux décret, qui avait pour but de l'informer des affaires les plus secrètes des colons.

III

Il nous suffira maintenant de citer quelques exemples des vexations de la Compagnie de la baie d'Hudson, pour compléter notre preuve.

Un nommé Lagimodière ayant vendu quelques vivres sur la frontière américaine, un chelin la livre, alors que la Compagnie ne donnait que trois ou quatre sous pour la même quantité, la nouvelle parvint aux oreilles des agents de la Compagnie, qui confisquèrent sommairement les denrées de Lagimodière. Celui-ci protesta vivement contre ce procédé arbitraire, et les Métis épousèrent sa cause avec tant de vigueur, que la Compagnie dut baisser pavillon et rendre les articles confisqués.

Un Canadien du nom de Registre Larant ayant été accusé d'enfreindre les droits de la Compagnie, les agents de celle-ci pénétrèrent de force dans sa maison et s'emparèrent des pelleteries qu'elle contenait. Plusieurs autres de nos compatriotes furent victimes des mêmes outrages, et l'un d'eux, qui habitait les bords du lac Manitoba, fut fait prisonnier, conduit à York-Factory, puis menacé de déportation en Angleterre.

M. l'abbé Belcourt, l'un des premiers apôtres du Nord-Ouest, se mettait en route un jour pour le Canada. Le *bourgeois* de la Compagnie, qui demeurerait au fort Garry, ayant eu vent de son départ, dépêcha immédiatement un agent à ses troussees pour l'arrêter et constater si ses malles ne recélaient pas quelque pelleterie.

Averti à temps, M. Belcourt déposa, dans le but de lui faire pièce, au fond de sa valise, une vieille peau de rat-musqué, qu'il avait trouvée sur la route.

L'émissaire de la Compagnie l'ayant rejoint, M. Belcourt lui livra ses clefs et lui offrit volontiers de visiter ses malles. Puis, prenant la peau de rat-musqué, il la lui présenta en disant d'un ton narquois : « Allez porter ceci à votre *bourgeois*. » On imagine la confusion de l'agent.....

Le gouverneur Simpson devint furieux contre l'officier de la Compagnie en apprenant ce fait. Il lui reprocha d'avoir agi maladroitement à l'égard de M. Belcourt, un homme aimé, respecté de tous les Métis, et en mesure, selon lui, de faire beaucoup de tort à la Compagnie. C'était, du reste, la seule cause de son indignation. La question de délicatesse ou de convenance n'était pour rien dans sa colère. L'officier plus zélé que rempli de tact, pour expier sa maladresse, fut transféré à l'un des postes les plus reculés du pays.

Un missionnaire catholique éminent arrivait, il y a bien des années, à un comptoir de la Compagnie, dans l'un des districts du nord. Le temps était extrêmement rigoureux, et une froide bise glaçait les membres du voyageur, qui n'avait pour se protéger qu'un pantalon de corde-roi, qui est une étoffe bien peu chaude. Le magasin de la Compagnie étant rempli de pièces de drap d'une grande variété, il demanda à l'agent de lui en vendre une ou deux verges afin de se confectionner des guêtres ou *mitasses*. On pourrait croire que ce dernier s'empressa d'accéder à cette demande. Ce fut pourtant tout le contraire. Il répondit que ce drap était destiné exclusivement à servir d'objet d'échange, et qu'il ne pouvait en vendre pour aucune considération, tant les ordres de la Compagnie étaient formels.

Le missionnaire, inhumainement rebuté, dut en-

treprendre une course de plusieurs semaines, dans des plaines glacées, n'ayant souvent pour lit que la froide couche de la neige, sans avoir pu obtenir deux verges de drap pour se protéger contre les rigueurs du climat.

Il serait facile de multiplier de semblables traits. Mais en voilà plus qu'il ne faut pour incriminer la Compagnie de la baie d'Hudson. De tout cela il ressort qu'elle ne reconnaissait d'autre divinité que le dieu Fourrure, et qu'elle savait faire partager à bon nombre de ses agents ses sentiments de cupidité. C'est bien le cas de dire avec le poète : « A quoi ne pousses-tu pas les cœurs mortels, exécration soif de l'or ? »

*Quid non mortalia pectora cogis
Auri sacra fames ?*

IV

Pendant bien des années les Métis écossais avaient subi, sans trop se plaindre, les vexations de la Compagnie, mais ils épousèrent finalement avec beaucoup de vigueur la cause des Métis français. Si l'on en croit l'historien de la Rivière-Rouge, M. Alexander Ross, une déception d'amour fut l'événement qui amena cette alliance.

L'un des officiers de la Compagnie qui habitait un poste éloigné, avait laissé deux de ses filles au fort Garry, pour y faire leur éducation. Or, il advint qu'un Métis écossais, d'une famille respectable et influente, séduit par les charmes de l'une d'elles, lui fit la cour et demanda même sa main. Malheureusement il avait un rival dans la personne d'un Highlander, qui, s'il n'était pas préféré par la dame de ses pensées, l'était du moins par son père.

Celui-ci était tellement favorable au jeune Écossais qu'il fit mander le Métis et lui reprocha vivement d'aspirer à la main d'une jeune fille qui était appelée à vivre dans la première société. Sans proférer un mot, le Métis s'éloigna brusquement, la rage dans le cœur. Bientôt toute la colonie connut cette malheureuse affaire, qui allait avoir les plus graves conséquences. « C'est ainsi, disait-on, que l'on méprise et que l'on traite les Métis ! »

Amour, tu perdis Troie !

De ce jour, les Métis anglais et écossais firent cause commune avec les mécontents, et un même sentiment de vengeance sembla animer toute la population. De là, fait observer Alexander Ross, naquirent ces complots, ces réunions illégales, qui ont menacé pendant si longtemps de troubler la tranquillité publique.

V

La Compagnie ne tarda pas à s'apercevoir que son joug devenait intolérable, et elle fit venir des troupes d'Angleterre pour réprimer tout soulèvement. En 1846, un détachement d'artillerie et du génie, formant trois cent quatre-vingt-cinq hommes, partit de Cork pour la Rivière-Rouge, où il arriva au mois de septembre. Son commandant, le colonel Crofton, était muni d'instructions secrètes. Ce corps repartit pour l'Angleterre, en 1848, et fut remplacé par un corps de troupes moins considérable, sous le commandement du lieutenant-colonel Caldwell.

La situation devint de plus en plus tendue, et l'agitation sourde des *Bois-brûlés* faisait pressentir

qu'à la moindre occasion, ils demanderaient raison à la Compagnie de leur nombreux griefs contre son administration. Elle ne tarda pas à se présenter.

Un nommé Guillaume Sayer, Métis français, fils d'un ancien *bourgeois* de la Compagnie, avait acheté des marchandises dans le dessein d'aller les revendre au lac Manitoba. La Compagnie ayant été informée du fait, dépêcha des hommes pour l'appréhender et confisquer ses marchandises.

Le matin était de taille
A se défendre hardiment.

Sayer fit une résistance énergique, mais, écrasé par le nombre, il fut roué de coups, puis jeté en prison. Il fut élargi quelque temps après sur caution, en attendant son procès.

Cette scène se passait au mois de mars 1849. Trois autres Métis, McGillis, Laronde et Gouillet, furent aussi arrêtés, mais ils furent admis à caution. Ils étaient accusés d'avoir trafiqué « illégalement » avec les Sauvages, et d'avoir accepté des fourrures en échange de marchandises, en violation de la charte de la Compagnie, où il est dit que « la Compagnie de la baie d'Hudson aura seule et exclusivement le droit de commerce et de trafic dans tous les territoires de la Terre de Rupert. » Leur procès devait s'instruire à la même date que celui de Sayer.

Un Italien nommé Ferdinando fut traité non moins arbitrairement. Exerçant le métier de ferblantier, la rareté du numéraire dans le pays l'obligeait quelquefois à échanger le produit de son travail contre des vivres et des fourrures. Il n'en fallait pas plus pour attirer sur lui les foudres de la Compagnie. Aussi fut-il écroué, avec les fers aux mains et aux pieds, comme l'on eût fait de quelque grand criminel.

Ces actes de tyrannie mirent le comble au mécontentement populaire. L'agitation se répandit d'un bout à l'autre du pays comme une étincelle électrique, et la colère des Métis longtemps comprimée n'en éclata qu'avec plus d'intensité.

Mais il fallait un chef à un soulèvement contre la Compagnie. Heureusement il était tout trouvé dans la personne de Louis Riel.

Depuis longtemps, celui-ci s'était fait remarquer par son esprit d'initiative, son énergie et sa facilité d'élocution. Malgré les lacunes de son instruction, il avait un rare bon sens, et il avait le don de s'emparer de son auditoire, de l'imprégner tout entier de ses propres sentiments, de lui communiquer la chaleur de ses convictions et la confiance qui l'animait. Sa parole coulait avec l'abondance et la clarté d'une source limpide, quand elle n'était pas impétueuse comme le torrent. Bref, Louis Riel avait tous les dons de l'orateur populaire, et les *Bois-brûlés* saluaient par de longues acclamations ses éloquentes paroles.

Louis Riel jeta le premier le cri d'alarme. Il envoya des courriers d'habitation en habitation, et les Métis se réunirent à lui pour examiner les difficultés de la situation.

Un comité de vigilance se forma sur ses représentations. Riel en fut l'âme ; ses principaux coopérateurs étaient Benjamin de Lagimodière, Urbain Delorme, Paschal Breland et François Bruneau. Le comité reconnut Riel pour chef et décida de suivre en tout ses ordres.

Riel et ses partisans continuèrent d'agiter le pays dans le but d'obtenir l'élargissement de Sayer, en même temps que l'émancipation commerciale de la Rivière-Rouge. Leur appel trouva un écho général,

et l'on se prépara de toutes parts à une grande manifestation populaire.

La Compagnie de la baie d'Hudson résolut de s'opposer de toutes ses forces à ce mouvement. Le procès de Sayer et des autres Métis incriminés fut fixé au dix-sept mai 1849, jour de l'Ascension. Aux yeux de plusieurs, le choix de ce jour était une insulte préméditée et une ruse de la part de la Compagnie. Les accusateurs de Sayer savaient que les Métis observaient la fête de l'Ascension ; or, comme le procès devait avoir lieu durant l'office divin, ils se flattaient qu'on jugerait comme on l'entendrait. Quelques Métis se rendirent auprès des autorités pour les prier de différer le procès, mais elles firent la sourde oreille. L'excitation des esprits ne connut plus de bornes, et commença à inquiéter tellement la Compagnie, qu'elle envoya des agents auprès de Mgr Provencher, pour le prier instamment de détourner les Métis de la lutte qu'ils allaient entreprendre.

L'éminent prélat leur répondit qu'il n'avait nullement participé à ce mouvement et qu'il n'était pas en son pouvoir de le réprimer. Il reprocha à la Compagnie d'être l'auteur des troubles qui menaçaient d'éclater, et de ne pas respecter les croyances d'un catholique en lui faisant son procès un jour de fête d'obligation.

Evidemment, les choses ne tournaient pas au gré de la puissante Compagnie, habituée à commander en despote et à voir les colons s'incliner devant elle comme des roseaux.

VI

A cette époque, le major Caldwell, venu dans le pays avec un détachement de *pensioners*, ou vieux soldats en retraite, agissait comme gouverneur de la colonie. Il avait été nommé à ce poste par le gouvernement impérial, au mois de juillet 1848, dans le but principal de faire une enquête sur l'administration de la Compagnie de la baie d'Hudson, et d'examiner si les griefs des Métis étaient fondés ou non. Mais il ne fut qu'un instrument docile entre les mains de la Compagnie ; il commença son examen de la situation, six mois après son arrivée à la Rivière-Rouge, et il eut le soin de n'interroger sérieusement que les personnes favorables à la Compagnie.

Le major Caldwell était si peu à la hauteur de sa position, qu'après quelques séances seulement, le Conseil d'Assiniboia et les magistrats refusèrent d'agir de concert avec lui. Les soixante-dix vieux soldats qui l'avaient accompagné, et que l'on entretenait au coût annuel de trois mille livres sterling, au lieu de servir à la protection des citoyens, devinrent les principaux fauteurs de désordres. Il y en avait toujours quelques-uns au violon, et le gouverneur Colville disait un jour, dans un discours au jury, « qu'ils créaient plus de troubles que tous les colons ensemble. »

La justice était administrée par M. Adam Thom, depuis 1839. Originaire d'Ecosse, M. Thom émigra de bonne heure à Montréal, où il remplit successivement les fonctions d'avocat, de rédacteur du *Herald*, puis de membre de la commission des municipalités, sous l'administration de lord Durham. Il était aussi jurisconsulte du Conseil d'Assiniboia, et c'est en

cette qualité qu'il avait conseillé l'adoption des mesures oppressives dont se plaignaient les Métis. Comme ses avis faisaient loi, il était souverainement détesté de la population qui lui attribuait une large part de ses malheurs.

Ce recorder avait une confiance illimitée dans la justesse de ses propres opinions. Quoiqu'il ne connût pas un mot de français, il affectait une arrogance particulière à l'égard des Métis de notre origine. Il nous rappelait quelques-uns des juges arbitraires, ignorant la langue française, que l'Angleterre nous envoya après la cession du pays. N'était-il pas pour le moins anormal d'avoir pour juge un homme qui ne comprenait pas la langue de la majorité de ses justiciables ? De plus, il ne voulut jamais condescendre à nommer un interprète français lorsqu'un jury mixte était formé, et la moitié des jurés n'entendaient pas plus le sens des lois qu'il leur expliquait, que s'il se fût énoncé en grec ou en hébreux.

La Compagnie a compris plus tard que l'administration de la justice était une juste source de griefs pour les Métis français, et elle a toujours eu le soin, par la suite, de nommer des recorders, familiers avec les deux langues, notamment M. Johnson, aujourd'hui juge de la cour supérieure de la province de Québec.

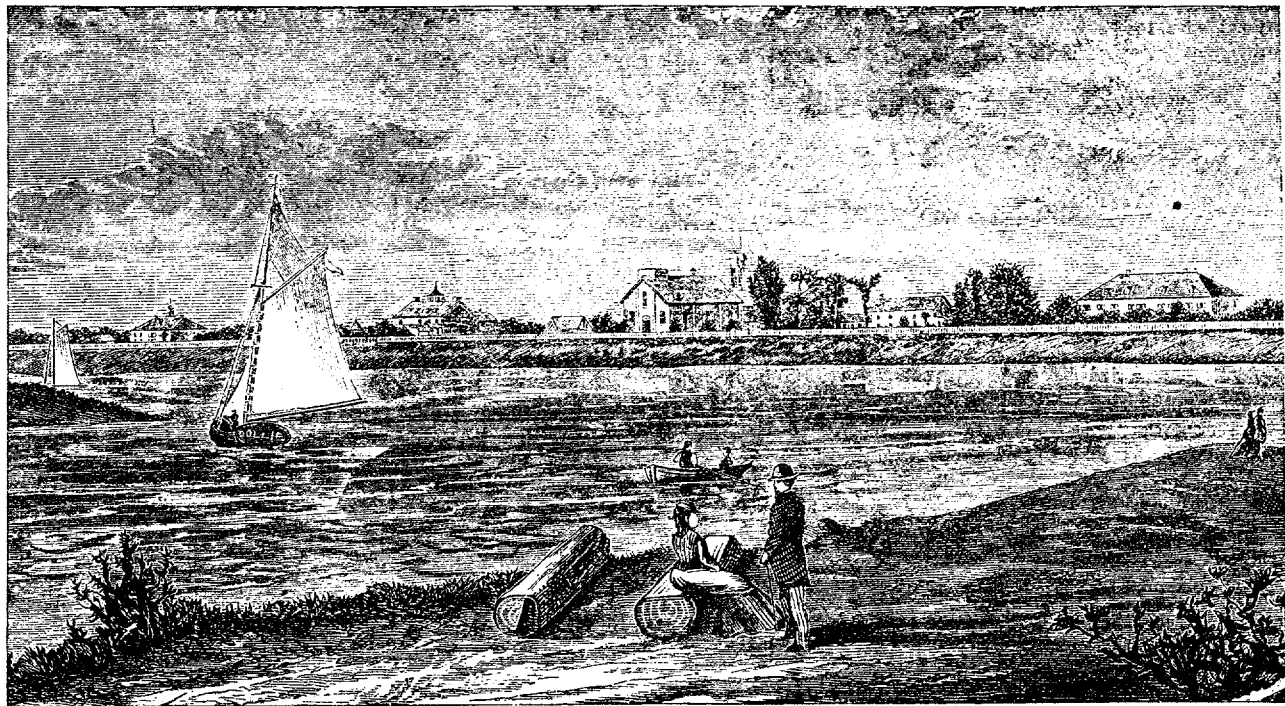
Ajoutons que les Métis français étaient représentés d'une manière tout à fait disproportionnée à leur nombre dans le Conseil d'Assiniboia, qui administrait la colonie. Sur douze conseillers, neuf étaient protestants et trois catholiques. Cependant les Métis français composaient la grande majorité de la population, et ils ressentaient vivement l'injustice qui leur était faite.

On aurait tort de croire que l'éloignement des Métis français du monde civilisé avait eu pour effet d'affaiblir leur amour pour leur patrie d'origine. Lorsque l'insurrection de 1837 éclata, ils manifestèrent vivement leurs sympathies pour leurs compatriotes du Bas-Canada. Ils plantèrent même dans les plaines un grand mât au haut duquel se déployait le drapeau national, qui y flotta triomphalement durant bien des années.

VII

Le dix-sept mai 1849, jour fixé pour le procès de Sayer, une vive agitation régnait dans la colonie. Dès le point du jour, on pouvait voir les Métis accourir par bandes de la Prairie-du-Cheval-Blanc, de la baie Saint-Paul, du lac Manitoba et des bords de la rivière Rouge, pour se réunir à Saint-Boniface. Ils étaient tous armés, et après avoir déposé leurs fusils à la porte de l'église, ils assistèrent à une basse messe.

A l'issue de l'office divin, les Métis allèrent reprendre leurs armes, puis avant de se mettre en marche, Riel leur adressa une chaleureuse allocution. Il leur montra en termes indignés l'outrage qu'on faisait à leurs sentiments religieux en traduisant un des leurs devant la justice en un jour consacré au Seigneur, et déroula la longue chaîne de leurs griefs contre la Compagnie de la baie d'Hudson, griefs que l'on subissait passivement depuis tant d'années. Il engagea les Métis à se montrer unis et déterminés à obtenir justice, leur assurant que le vœu unanime des habitants de cette contrée réussirait à leur valoir la liberté commerciale qu'ils réclamaient à tant de titres.



SAINT-BONIFACE.

Louis Riel obtint un véritable triomphe oratoire en cette circonstance, et de longs et vigoureux hourras furent répétés bien des fois par les échos de la rivière Rouge. Encore sous l'impression de sa parole ardente, les *Bois-brûlés* commencèrent à défiler pour se rendre au fort Garry comme s'ils allaient à une victoire certaine. Ils suivirent le bord de la rivière jusqu'à la pointe Douglas, et de là ils traversèrent au fort Garry dans des embarcations qu'un nommé Sinclair mit à leur disposition.

Ils arrivèrent à ce village vers dix heures et demie. Leur nombre, leurs armes, leurs allures menaçantes jetèrent l'émoi dans la localité, qui n'était pas habituée à un pareil spectacle. Les Métis étaient d'autant plus excités qu'on avait répandu la nouvelle que le major Caldwell ferait mettre tous ses *pensioners* sous les armes, lors du procès de Sayer, afin de les tenir en respect. Ces soldats s'étaient même vantés de balayer les Métis du fort Garry s'ils osaient y paraître.

Les Anglais les plus influents de l'endroit s'abouchèrent avec les Métis, et leur firent les représentations les plus énergiques pour les engager à ne tenter aucun mouvement hostile aux autorités. M. Alexander Ross,¹ l'historien de la Rivière-Rouge, ayant été informé par les Métis qu'ils étaient déterminés, au besoin, à s'opposer par la force à la condamnation éventuelle de Sayer, leur dit : « Mes amis, vous agissez sous de fausses impressions.

¹ Il n'est pas inutile de remarquer ici que cet historien est très-partial. On dirait qu'il a écrit seulement l'histoire des colons écossais de la Rivière-Rouge. Il passe intentionnellement sous silence des faits où les Métis français ont joué un rôle assez important, et effleure ceux qu'il ne peut taire. Il a fait son possible par exemple pour ignorer la mission catholique de Saint-Boniface. De plus, il semble considérer les Métis comme des intrus, tandis que c'est le clergé catholique et les Métis, qui ont surtout fait le pays ce qu'il est.

N'allez pas troubler l'ordre. Le 6e est parti (il faisait allusion au corps du colonel Crofton, parti pour l'Angleterre), mais le 7e peut venir, et ceux qui maintenant sèment le vent récolteront la tempête. »

Aucune menace ne put ébranler les Métis. Louis Riel répondit avec fierté qu'ils étaient fermement décidés à ne plus se laisser traiter comme par le passé ; qu'ils commençaient à former un peuple, et qu'ils ne cesseraient de réclamer les droits d'hommes libres dont on les frustrait.

Plusieurs centaines de Métis étaient groupés près de la cour de justice, lorsque, vers onze heures, le major Caldwell, le juge Thom et les autres magistrats arrivèrent pour siéger. On remarqua que le gouverneur n'avait pas, en cette circonstance, la garde d'honneur qui l'accompagnait d'ordinaire ; il avait compris qu'un vain déploiement de force ne pouvait qu'aigrir davantage les esprits, déjà si prévenus contre lui.

A l'ouverture de la cour, la cause de Sayer fut appelée la première, et l'accusé fut sommé vainement de comparaître devant le tribunal. Il était sous la protection d'un certain nombre d'hommes armés, et le recorder n'osa pas ordonner aux constables de l'amener de force.

Le juge et les magistrats s'occupèrent, pour passer le temps, d'affaires peu importantes, jusqu'à une heure de l'après-midi. Sayer fut alors sommé de nouveau de comparaître, mais toujours en vain. Un Irlandais du nom de John McLaughlin, qui prétendait avoir de l'influence sur les Métis, ayant voulu intervenir, fut promptement éconduit.

Le gouverneur et le juge étaient dans un embarras visible. Après s'être consultés, ils firent dire aux

Métis de nommer un chef et d'envoyer une députation pour assister Sayer durant son procès. Ceux-ci accédèrent à cette proposition, et onze d'entre eux, ayant Riel à leur tête, escortèrent Sayer en cour.

En même temps, vingt hommes armés vinrent se placer en sentinelles près de la porte, et cinquante à l'extérieur. Les sentinelles de l'intérieur communiquaient aux autres les détails du procès à mesure qu'il s'instruisait, de sorte qu'au moindre signal, tout le monde pouvait prêter main-forte au chef du mouvement.

Après son entrée en cour, Riel déclara que la population demandait l'acquittement de Sayer. Il protesta énergiquement contre sa mise en accusation, et récusait neuf des douze jurés ; mais ses réclamations n'eurent aucun effet.

On procéda alors à l'audition du procès.

Riel signifia au tribunal que les Métis laisseraient écouler une heure pour lui donner le temps de juger l'affaire de Sayer, et qu'ils se feraient eux-mêmes justice, si justice n'était pas faite.

Une heure passée, un grand nombre de Métis firent irruption dans la salle d'audience. Les autres se pressèrent près de la porte et attendirent avec impatience le dénouement du procès.

Riel réclama alors d'une voix ferme l'acquittement de Sayer.

—Le procès n'est pas fini, répondit le juge Thom.

—Le temps accordé est écoulé, répliqua Riel. Le procès n'a pas sa raison d'être. L'arrestation de Sayer a été faite en violation de tout principe de justice. Et je déclare que dès ce moment Sayer est libre.....

Les Métis applaudirent frénétiquement et annon-

cèrent à leur tour, avec des cris de joie, que Sayer était libre.

Le gouverneur, le juge Thom et les magistrats parurent étonnés de l'audace de Riel et de ses compagnons, et ils protestèrent contre leur conduite. Mais Sayer n'en prit pas moins le chemin de la liberté, suivi de Goulet, de McGillis et de Laronde, contre lesquels on n'osa pas procéder.

Tout en prenant une attitude énergique, Riel et les autres ne firent entendre aucune parole de vengeance contre les autorités ; aussi Hargrave, auteur d'une histoire de la Rivière-Rouge, prétend à tort qu'ils s'étaient rendus au procès non-seulement dans le but de libérer Sayer, mais encore d'assassiner le juge Thom. Leurs procédés peuvent avoir été illégaux, révolutionnaires même, si légitimes que fussent leurs griefs, mais rien dans leurs actes ne peut justifier cet écrivain de leur prêter gratuitement un aussi coupable projet.

Non content de l'élargissement de Sayer, Riel somma la Compagnie, séance tenante, de rendre à Sayer les effets qu'on lui avait confisqués. Celle-ci n'osa pas se refuser à cette injonction.

De plus, Riel avertit la Compagnie qu'à l'avenir les colons comptaient avoir le commerce libre, et qu'elle ne devait plus intervenir dans leurs transactions mercantiles. Tous les Métis crièrent bien des fois avec enthousiasme : « le commerce est libre ! le commerce est libre ! vive la liberté ! » en présence du gouverneur, du juge et des magistrats atterrés. Lorsqu'ils eurent traversé la rivière Rouge, ils poussèrent de nouvelles acclamations, suivie d'une triple salve de fusils. Des réjouissances non moins vives se manifestèrent bientôt en maints endroits. Le

vent de la liberté venait de souffler sur ce pays, et inspirait aux esprits un enthousiasme délirant qu'ils n'avaient pas connu jusqu'alors.

L'issue de ce procès amena la démission du juge Thom, qui avait mis le sceau à son impopularité en cette circonstance. Le gouverneur Caldwell siégea durant un an à sa place. En 1850, M. Thom revint sur le banc pour décider une cause importante, mais son arrêt souleva un mécontentement tel que le gouverneur lui fit accepter la place plus modeste de greffier de la cour, qu'il occupa jusqu'à son retour en Ecosse, en 1854.

VIII

Le soulèvement des Métis contre la Compagnie de la baie d'Hudson fit beaucoup de bruit et eut même de l'écho en Angleterre. Depuis quelques années, M. Isbister, membre de la Chambre des Communes, avait pris en main la défense des Métis contre les vexations de la Compagnie, et il n'en continua que plus ardemment à faire le procès de cette puissante association devant le parlement anglais.

M. John McLaughlin, qui avait habité la Rivière-Rouge, où il avait fait le commerce d'importation des marchandises anglaises, étant de retour en Angleterre, en 1850, vit avec plaisir que l'opinion publique était favorable à l'attitude des Métis. Dans le but de les encourager à maintenir fermement leurs droits, il leur adressa la proclamation suivante, écrite en mauvais français, comme il nous le dit :

« AUX MÉTIFS ET COLONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE. »

« Je vous écris pour vous informer que votre cause dans ce pays-ci fait des progrès et triomphe rapidement. J'étais vraiment surpris de trouver en arrivant ici combien elle avait universellement excité l'intérêt général du peuple de la Grande-Bretagne. Continuez hardiment et sans crainte dans votre présente attitude. Surtout n'ayez point recours à des moyens violens, mais soyez fermes et résolus de soutenir vos droits. Vous avez plein pouvoir, comme répètent les journaux anglais et surtout le parlement britannique, de faire, avec qui il vous plaît le commerce dans toutes les productions de votre pays.

« N'écoutez pas ces histoires ridicules que l'on vous racontera pour vous intimider. Vous avez le droit pour vous. Votre compatriote, M. Ishister, a intéressé des amis très-puissans de ce côté des mers, qui vous supporteront si vous vous montrez dignes de l'intérêt qu'ils vous portent.

« Courage ! mes amis. En avant !!

« Votre très-sincère ami

« JOHN McLAUGHLIN. »

Les Métis, heureusement, ne furent pas obligés de continuer à lutter contre la Compagnie pour obtenir la liberté commerciale qu'ils réclamaient depuis tant d'années. Il est vrai que la Compagnie n'a cessé de prétendre que cette liberté constituait une violation de ses droits, mais il lui fallut bon gré mal gré accepter le nouvel état de choses.

En justice, nous devons dire que, si les premiers missionnaires du Nord-Ouest ne furent pas toujours bien traités par ses agents, leurs successeurs ob-

tinrent, en revanche, toute espèce d'égards, dès qu'on vit qu'on ne pourrait empêcher ces courageux apôtres d'aller annoncer la bonne nouvelle de l'Evangile sur les plages les plus reculées, même jusqu'aux glaces du pôle. Et, depuis bien des années, les prêtres et les sœurs reçoivent toute la protection possible et souvent même des secours précieux de la Compagnie. Mgr Taché a même écrit que, « pour une raison ou pour une autre, nous lui devons une partie du succès de nos missions ¹. »

Les employés actuels de cette opulente association sont aussi beaucoup mieux disposés qu'autrefois à l'égard des Métis, dont ils ont toute la confiance. Ceux-ci achètent et vendent les produits de leur chasse à la Compagnie, transportent ses marchandises à ses postes les plus éloignés, souvent sans tenir de comptes, tant ils sont certains d'obtenir justice.

IX

Après cette lutte courageuse, couronnée d'un plein succès, Riel continua à donner des preuves de l'esprit d'entreprise qui le caractérisait. En 1857, il conçut le projet d'établir une manufacture de tissus de laine, et il se rendit au Canada pour acheter le matériel nécessaire ; mais l'entreprise échoua au moment où le succès semblait assuré.

Il n'y avait encore à cette époque que peu de colons qui sussent utiliser la laine de leurs moutons et fabriquer les étoffes nécessaires pour vêtir leurs familles. Cela n'a rien d'étonnant, car les premiers tisserands ne pénétrèrent pas dans le pays avant

¹ *Vingt années de Missions dans le nord-ouest de l'Amérique*, p. 28

1838. Dans un voyage à Assiniboia, en 1837, sir George Simpson ayant fait remarquer à Mgr Provencher la belle étoffe dont les Canadiens étaient vêtus, celui-ci répondit que cette industrie manquait dans la colonie, mais qu'il faudrait bientôt l'y introduire. Là-dessus, sir George Simpson offrit à l'évêque de Juliopolis de faire venir à ses frais deux tisserandes canadiennes et de payer leur rémunération pendant trois ans, s'il voulait consentir à les loger et à les nourrir durant cet espace de temps. Mgr Provencher s'empressa d'accepter cette proposition, et deux tisserandes se rendirent l'année suivante à la Rivière-Rouge, dans le but de faire connaître leur métier aux femmes qui désiraient l'apprendre.

En revenant à Saint-Boniface en 1858, Riel rencontra dans la prairie, aux Deux-Rivières, un peu plus bas que Pembina, l'aîné de ses enfants, Louis, qui se rendait au collège de Montréal pour y faire ses études. Ses ressources ne lui avaient pas permis de subvenir aux dépenses de son éducation, mais Sa Grâce Mgr Taché, ayant été frappé de la précocité intellectuelle de Louis, avait su lui trouver une protectrice généreuse, d'une munificence proverbiale, dans la personne de madame Joseph Masson, de Terrebonne.

Le jeune Riel était loin alors de pressentir qu'il voyait son père pour la dernière fois, car celui-ci s'éteignit à Saint-Boniface, le vingt et un janvier 1864, alors que son fils commençait au collège de Montréal ses études de philosophie. Cette perte fut extrêmement sensible au jeune étudiant et le plongea dans une douleur difficile à peindre.

La mort de Riel causa des regrets non moins profonds dans la colonie de la Rivière-Rouge. Les

Métis français, à la tête desquels il avait obtenu l'émancipation commerciale du pays, la déplorèrent vivement ; elle leur enlevait un ami éprouvé, un conseiller prudent, et un chef intrépide dans l'occasion.

Son nom est encore très-populaire à la Rivière-Rouge et prononcé avec respect. Aussi, lorsque son fils se mit à la tête du mouvement insurrectionnel de 1869-70, les Métis qui voyaient revivre en lui les talents, l'intrépidité et l'éloquence du père, se rangèrent avec ardeur sous le drapeau qu'il avait arboré.

La femme de Riel habite Saint-Vital avec huit enfants, et vit dans une noble pauvreté. En maintes circonstances, elle a fait preuve d'une grande force de caractère. Ni les outrages, ni les persécutions ne lui firent défaut de la part de lâches ennemis, quand son fils dut prendre le chemin de l'exil et que sa tête fut mise à prix ; mais elle sut les supporter avec courage et résignation. L'aînée de ses filles, Sara, est entrée en religion depuis 1868 chez les Sœurs-Grises, et aujourd'hui elle poursuit dans l'extrême nord-ouest l'œuvre de dévouement à laquelle elle a consacré sa vie.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOMS DES CANADIENS-FRANÇAIS ÉTABLIS A SAINT-PAUL MINNESOTA, EN 1850.

I

Pierre Allard, Louis Berthelet, George Bémis, Cyrille Boisvert, Joseph Poudret, Louis Augé, Louis Brunel, Joseph Bastien, Charles Basile, J.-B. Beauchesne, Pierre Cardinal, Firmin Casault, Maxime Damase, Sévère Desmarais, Joseph Boudreau, Joseph Boursier, Pierre Chapdelaine, Bruno Chenevert, François Cloutier, Louis Desnoyers, Guillaume Durocher, J.-Bte. Cornelier, George Cornelier, Joseph Cornelier, Olivier Courtemanche, Marcell Couturier, F. Couture, Pierre Crevier, Louis Gabot(?), Léandre Garnot, Napoléon Gauthier, François Gingras, Louis Jacques, Noël Gaillard, Isaac Laboissière, Joseph Labissonnière, J.-B. Lachapelle, Jacques Lafaire(?), Joseph Lafond, Henri A. Lambert, Charles Landry, H. Lapierre, Pierre Lapointe, G. A. Fournier, Joseph Gingras, Joseph Godin, Timothé Lareau, Léonard H. Laroche, Louis Larivière, Daniel Lavallée, Xavier Lavallée, G. Leduc, Michel Lemay, J.-B. Gravelin, Vital Guérin, Antoine Papin, David Patenaude, Pierre Pastorel, M. St.-Cyr, Fréd. Olivier, Louis Paul, Charles Pelletier, Olivier Pelletier, Louis Robert, Nelson Robert, Flavien Roberge, George Cimon, Joseph Montour, Ferdinand Monti, Amable Morin, Joseph Rondeau, Charles Rouleau, Olivier Saint-Martin, François Thibaut, Pierre Vanet, Maxime Vannasse, Amable Turpin, Joseph Villaume(?)

TRAITÉ CONCLU A CHICAGO, EN 1833.

II

Le vingt-six septembre 1833, le gouvernement des Etats-Unis, représenté par trois commissaires, conclut, à Chicago, un traité avec les Santeux, les Outaonais et les Potonatomis, dans le but d'acheter la vaste étendue de terre qu'ils possédaient sur la

rive ouest du lac Michigan, et celle qui était enclavée entre ce lac et le territoire cédé aux Etats-Unis l'année précédente par les Ojibwéens. Ce riche domaine pouvait couvrir un espace d'environ cinq millions d'acres. En retour, les Etats-Unis s'engageaient à donner des réserves de terres à ces tribus, à l'ouest du Mississippi ; à leur verser en annuités de \$14,000, pendant vingt ans, la somme de \$280,000, et à payer les justes réclamations d'un grand nombre d'individus contre ces tribus, au montant de \$250,000. La plupart de ces réclamations ont été payées à des Canadiens-Français, à qui ces tribus étaient endettées ; leurs noms, — dont voici la liste — tels qu'inscrits au bas du traité¹ en question, sont défigurés parfois au point qu'il n'est guère facile d'en rétablir l'orthographe.

Joseph Laframboise et ses enfants.....	\$1,000
Victoire Polthier et ses enfants.....	700
Jean-Baptiste Miranda.....	200
Jeanne Miranda.....	200
Rosette Miranda.....	200
Thomas Miranda.....	400
Angélique Chevallier.....	200
Josephite Chevallier.....	200
Joseph Chevallier.....	200
Fanny Leclerc.....	400
Les enfants de Daniel Bourassa.....	600
Alexis Laframboise.....	800
Les enfants d'Alexis Laframboise.....	1,200
Les enfants de Jacques Chapeau.....	600
Les enfants de François Bourbonnais, père.....	400
Les enfants de François Bourbonnais, fils.....	500
Les enfants de Jean-Baptiste Cloutier.....	600
Les enfants de Antoine Oullmette.....	200
Les enfants de Claude Laframboise.....	300
Josephite Oullmette.....	300
Médard B. Beaubien.....	300
Charles N. Beaubien.....	800
Joseph Juneau et ses enfants.....	1,000
Angélique Juneau.....	300
Les enfants de Joseph Beaubien.....	1,000
Esther, Rosene et Eléonore Bailly.....	500
Sophie, Hortense et Thérèse Bailly.....	1,000
Les enfants de Jean-Baptiste Rabhu.....	400
Les enfants de François Chevallier.....	800
L'enfant d'Isidore Chabert.....	400
Les enfants de Pierre Charbonneau.....	800
Les enfants de Pierre Chalipeau.....	1,000

¹ *Treaties between the United States and the Indian tribes*, p. 435-441.

Joseph Laframboise.....	\$3,000
Les enfants de Jean Letendre.....	200
Bernard Grignon.....	100
Joseph Porlier.....	100
Josephite Vieux, Jacques Vieux, Louis Vieux et Josephite Vieux, \$100 chacun.....	400
Joseph Bourassa et Marc Bourassa.....	200
Jude Bourassa et Thérèse Bourassa.....	200
Etienne Bourassa et Gabriel Bourassa.....	200
Alexandre Bourassa et Jacques Bourassa.....	200
Elie Bourassa et Jérôme Bourassa.....	200
M. D. Bourassa.....	100
Magdeleine Laframboise et son fils.....	400
Angélique Vieux et Amable Vieux.....	200
André Vieux et Nicolas Vieux.....	200
Pierre Vieux et Marie Vieux.....	200
Magdeleine Thibault.....	100
Paul Vieux et Joseph Vieux.....	200
Suzanne Vieux.....	100
Louis Grignon et son fils Paul.....	200
Paul Grignon et Amable Grignon.....	200
Pierre et Robert Grignon.....	200
C. Grignon et Elizabeth Grignon.....	200
Ursule Grignon et Charlotte Grignon.....	200
Louise Grignon et Rachel Grignon.....	200
Agathe Porlier et George Grignon.....	200
Amable Grignon et Emilie Grignon.....	200
Thérèse Grignon et Simon Grignon.....	200
Joseph Beaubien.....	500
Pierre Duvernay et ses enfants.....	800
Joseph Bailly.....	4,000
Joseph Chénier.....	550
Alexis Provençal.....	400
Louis Drouillard.....	850
Joseph Polthier.....	200
Pierre F. Navarre.....	100
Jacques Janveaux.....	150
Jean-Baptiste Ducharme.....	55
Guillaume Marquis.....	150
Louis Chevalier, exécuteur testamentaire de feu Jean-Bap- tiste Chevalier.....	112
M.-B. Beaubien.....	440
Pierre Ménard.....	500
Joseph Loranger.....	5000
François Bourbonnais, père.....	500
François Bourbonnais, fils.....	200
Joseph Bertrand, fils.....	800
Jean-Baptiste Baumis.....	2500
B.-B. Kercheval.....	1500

Charles Lussier.....	\$ 75
Marc Beaubien.....	500
Joseph Bertrand, père.....	652
Jean-Baptiste Ducharme.....	250
Coquillard et Comparet.....	5000
Adolphe Chopin.....	80
Félix Fontaine.....	200
Jacques Mathé.....	200
François Boucher.....	250
Antoine Peltier.....	200
Antoine Ouilmette.....	800
Jean-Baptiste Chandonnai.....	2500
André Drouillard.....	500
Pierre Ménard, fils, pour G. W. Campbell.....	250
Joseph Thibault.....	50
Pierre Ménard, fils.....	2000
Pierre Ménard, fils, pour Marie Tremblay.....	500
François Pagé.....	50
Pierre Bélair.....	150
Françoise Bézon.....	2500
Dominique Rousseau.....	500
François Chabare.....	1000
Isidore Chabare.....	600
Nicolas Boivin.....	350
Noël Vasseur.....	800
Salomon Juneau.....	2100
Jean-Baptiste Beaubien.....	250
Alexis Larose.....	1000
P. et A. Grignon.....	650
Jacques Vieux.....	2000
Laframboise et Bourassa.....	1800
Louis Grignon.....	2000
Héritiers de Nicolas Boivin.....	1000

III

DE LA CALIFORNIE AU NOUVEAU MEXIQUE.

RELATION DE VOYAGE

PAR F.-X. AUBRY.

Passe Tejon, 10 juillet 1853.—Comme le pays depuis ce lieu jusqu'à San-Francisco est bien connu, je n'ai pas pris de notes pour cette partie de notre voyage. Nous avons traversé la Sierra Nevada, située vers le 35^e parallèle de latitude, à environ cinquante milles au sud de la passe Walker. Nous avons voyagé à l'est depuis ce point jusqu'à ce que nous ayons atteint le Rio Grande, à Albuquerque, Nouveau-Mexique. Il est bon de faire observer qu'il n'y a personne parmi nous qui connaisse la contrée que nous traversons. Mon expédition se compose de douze Américains et de six Mexicains. MM. Tully, de Santa-Fé, et Adair, d'Indépendance, se sont joints à nous pour une excursion de plaisir. Nous nous servons exclusivement de bêtes de somme, et nous n'avons ni wagons ni voitures.

11 juillet.—Nous avons quitté la passe ; nous avons fait douze milles sur un sol égal, graveleux et sablonneux.

13 juillet.—Hier, nous avons parcouru douze milles et aujourd'hui trente-cinq à l'est ; nous avons atteint la rivière Mohave, où nous avons eu de la bonne eau. Cette rivière est desséchée à certains points, tandis qu'elle a ailleurs une profondeur d'au moins deux pieds. Il y a quelques touffes de cotonniers sur ses bords, ainsi que des cannes en grande quantité.

La rivière Mohave prend sa source dans les montagnes San-Bernardino, au sud de l'endroit où nous sommes, et après avoir suivi une direction nord jusqu'à un point un peu au nord de notre camp actuel, elle tourne soudain à l'est, et bientôt après au sud-est, pour se jeter dans la rivière Colorado. Nous avons trouvé de la bonne herbe pour nos animaux.

15 juillet.—Nous avons fait hier vingt milles, et aujourd'hui dix-huit, le long de la rivière Mohave, dans une direction presque est, puis laissant la Mohave, à notre droite, nous avons parcouru quinze milles au nord-est. Beaucoup d'herbe, un peu de bois, et un sol fertile sur un parcours de quelques milles le long de la rivière.

16 juillet.—Nous avons encore suivi une direction nord-est, et nous avons fait trente-cinq milles aujourd'hui sur un sol plat et graveleux. Le temps est très-chaud ; il n'est pas tombé de pluie depuis que nous avons quitté la Passe. Nous n'avons pas rencontré d'indigènes jusqu'à présent.

17 juillet.—Nous avons parcouru trente-trois milles au nord-est sur un terrain égal et graveleux ; à environ mi-chemin nous avons trouvé un peu de mauvaise eau.

20 juillet.—Les deux jours précédents, nous avons parcouru cinquante-deux milles, et aujourd'hui nous avons fait vingt milles au nord-est sur un sol uni et graveleux ; nous avons trouvé de la bonne eau de source et de l'herbe, mais pas de bois.

21 juillet.—Nous avons parcouru vingt milles dans une direction est sud-est en suivant presque constamment un petit *cânon*, où nous avons trouvé de la bonne herbe, de l'eau et du gibier en abondance ; puis nous avons atteint le grand Colorado de l'Ouest. La rivière a une largeur de trois cents verges à cet endroit et une profondeur de dix à quinze pieds dans le chenal. Les rives sont presque entièrement dépourvues de bois et d'herbe ; en effet, il n'y a aucune végétation, à l'exception de quelques arbrisseaux, que les Mexicains appellent *chamezo*, et auxquels les botanistes ont donné, je crois, le nom d'*artemesia*. Nous avons été heureux de pouvoir atteindre la rivière à ce point, où il n'y a ni *cânon*s ni montagnes, quoique la contrée semble très-raboteuse et montagneuse au nord et au sud. Au nord, les rochers sont noirs et irréguliers, et semblent être volcaniques ; au sud, les élévations sont formées d'une pierre sablonneuse rouge. Les rives, à l'endroit où nous avons traversé, sont basses, rocailleuses et uniformes, et le courant est extrêmement rapide.

Nous avons côtoyé la rivière en amont sur un parcours de cinq milles, et nous avons choisi pour la traverser un endroit où elle a une largeur d'environ deux cents verges et une profondeur de vingt à vingt-cinq pieds. Nous avons réussi à trouver un peu de bois en dérive, dont nous avons fait un radeau. Quatre hommes embarquèrent sur le radeau, mais le courant les força de prendre terre trois milles plus loin. Les hauteurs étaient couvertes d'Indiens prêts à faire feu sur nous. Je partis avec quatre hommes afin de suivre le radeau et de protéger ceux qui le dirigeaient, après avoir donné ordre aux autres de lever les tentes en toute hâte. Après avoir débarqué sur la rive est les objets dont le radeau était chargé, les hommes traversèrent de nouveau la rivière, et nous choisîmes notre lieu de campement vis-à-vis l'endroit où le bagage avait été déposé. Nous fîmes feu constamment durant la nuit.

avec nos carabines, afin de ne pas laisser notre bagage tomber entre les mains des Sauvages. Les animaux furent conduits au passage que j'avais d'abord choisi, afin de se rendre à la nage de l'autre côté de la rivière. Trois hommes m'aidaient à les faire descendre sur la rive ouest, et quatre hommes les reçurent du côté opposé. Cela nous retarda d'une demi-journée. Somme toute, il nous a fallu cinq jours pour traverser la rivière. Le bois flottant avec lequel nous avons construit notre petit radeau semble avoir été rongé par les castors. Ces animaux doivent être excessivement nombreux, car ils ont détruit dans la première nuit les cordes qui liaient ensemble les pièces de notre radeau et ont emporté le bois. La perte des cordes a été pour nous la source de beaucoup d'inconvénients. Nous fûmes obligés de faire faire la garde sur notre second radeau, afin qu'il n'eût pas le même sort.

Il me semble que le niveau de la rivière est de quinze pieds plus élevé que lorsque nous l'avons traversée. Elle est ici large et magnifique, rapide comme le Mississipi, et apparemment aussi avantageuse pour la navigation. On pourrait fort bien construire un pont au lieu de notre traversée, ou bien établir une communication entre ses deux rives, au moyen d'un bateau passeur.

Nous n'avons pas vu d'oiseaux aquatiques ; nous avons aperçu seulement quelques antilopes et daims à la queue noire. Nous avons rencontré du côté est de la rivière un très-grand nombre de serpents à sonnettes d'une grosseur remarquable. Ils semblent être d'une nouvelle espèce, car leurs queues sont couvertes depuis l'extrémité d'anneaux de poils ou de soie alternant du blanc au noir, et longs d'environ un quart de pouce.

Mes observations me font croire que le Colorado de l'Ouest n'est pas exactement indiqué sur les cartes, car on l'y place plus à l'est qu'il ne l'est d'au moins cent cinquante milles.

Les Indiens ont constamment surveillé nos mouvements. On n'a pas pu réussir à les faire approcher de nous, mais ils nous ont dit de l'autre côté de la rivière qu'ils étaient tous des Mohaves. Un jour que nous nous reposions quelques instants dans un profond ravin, à environ un mille de l'endroit où nous avons traversé du côté ouest de la rivière, un jeune mulétier mexicain découvrit quelque chose qui brillait sur le sol, et on constata que c'était de l'or. Nous commençâmes de suite à laver le sable dans nos gobelets, et nous trouvâmes dans chacun des parcelles d'or. Le sable du sol est si compact que nous n'avons pu le creuser avec nos doigts. Comme les Indiens se tenaient encore sur les hauteurs avoisinantes, et que notre parti était séparé par la rivière, nous étions exposés à un si

grand danger que nous n'avons pu rester plus longtemps à cet endroit. J'avais l'intention de retourner sur les lieux, mais les indigènes apparurent en si grand nombre que cela fut impossible.

27 juillet.—Nous avons lavé le sable sur le côté est de la rivière, et nous avons trouvé plus d'or qu'en aucune autre circonstance. Un jeune Mexicain, en lavant du sable dur dans un poêlon, trouva quarante à cinquante parcelles d'or pur, dont quelques-unes étaient aussi grosses que la tête d'une épingle. Il y a des indices de l'existence de l'or dans le pays. Je n'ai pas fait d'autre examen, car nos animaux n'avaient eu pour toute pâture depuis cinq jours que du *chamezo*, et nos provisions avaient été avariées dans le Colorado, ce qui nous obligea de voyager plusieurs jours sans avoir rien à manger. Nous avons fait aujourd'hui dix milles à l'est. La contrée est dépourvue de bois, d'eau et d'herbe.

28 juillet.—Comme deux de nos hommes sont malades, nous avons dû retourner à la rivière. Nous l'avons atteint à environ quinze milles en aval du passage, et nous avons constaté que depuis près de ce point elle décrit une courbe considérable vers l'est.

29 juillet.—La condition de nos malades nous a obligé de rester au campement tout le jour. Nos animaux souffrent de la faim, car il n'y a pas un brin d'herbe sur les bords ou près de la rivière.

30 juillet.—Nous avons quitté la rivière et nous avons parcouru quinze milles à l'est et onze au nord-est. Un Mexicain malade était tellement épuisé que nous fûmes obligés de nous diriger vers une montagne au nord, où il semblait y avoir de l'eau ; mais nous ne trouvâmes ni eau, ni bois, ni herbe.

31 juillet.—Nous avons parcouru huit milles au nord-est, et nous avons atteint une grande rivière beaucoup plus petite cependant que le Colorado, qui venait de l'est sud-est et s'avancait dans une direction ouest nord-ouest. Cette rivière peut être celle que les Mexicains désignent sous le nom de Rio Grande de los Apaches, et que les Américains ont appelée récemment la petite rivière Rouge.

Le soir, nous avons fait cinq milles au sud, afin d'éviter les montagnes, et autant à l'est. Le pays est plat, mais il est dépourvu d'herbe ou de bois. Les montagnes ou les collines, plus à proprement parler peut-être, que nous avons rencontrées, ne sont pas autre chose que des élévations de différentes formes, qui se trouvent isolées sur un vaste plateau. J'ai toujours dit que ce pays était plan, et cela avec raison, car on peut le traverser dans toutes les directions entre ces collines isolées, sans qu'il soit nécessaire de les franchir.

3 août.—Nous avons fait trente milles les deux jours précédents, et vingt aujourd'hui au sud-est sur un terrain un peu accidenté : il y avait du bois et de l'herbe en abondance. Les Indiens nous ont suivi toute la journée en grand nombre, nous lançant des flèches à chaque instant. Ils blessèrent quelques-unes de nos mules et ma fameuse jument Dolly, qui tant de fois m'a sauvé du péril par sa vitesse et sa force de résistance aux fatigues.

4 août.—Nous avons fait dix milles au sud afin d'éviter les montagnes, et nous avons atteint une vallée que nous avons quittée, il y a quelques jours, et qui s'étend jusqu'au Colorado.

Les Indiens ont commencé à faire feu sur nous au lever du soleil, et ils nous ont poursuivis jusqu'à ce que nous ayons atteint le campement. Les flèches traversèrent les vêtements des hommes; trois percèrent mes habits, et je fus légèrement blessé par deux autres à des endroits différents. Une flèche traversa le collier de Dick Williams. Nous avons tué plusieurs Indiens, et nous en avons blessé un plus grand nombre.

6 août.—Hier, nous avons fait dix milles dans une vallée, et autant aujourd'hui; nous n'avons pas trouvé d'eau, mais de la bonne herbe et beaucoup de bois sur les montagnes. Comme nos hommes malades ne peuvent voyager, nous souffrons du manque d'eau, car nous n'en avons pas eue depuis près de trois jours, et rien n'indique que nous devions en trouver bientôt. Les Indiens nous suivent encore de près.

7 août.—Nous avons fait dix milles au sud, dont la moitié de ce trajet dans la même vallée; nous nous dirigeâmes ensuite vers une montagne où nous avons trouvé de la bonne eau, de l'herbe et du bois. Les Indiens sont nombreux et continuent de nous harceler.

8 août.—Nous avons fait quinze milles dans une direction est sud-est, traversant une petite chaîne de montagnes, où nous avons trouvé une passe unie, du bois, de l'herbe et de l'eau en abondance. Après avoir franchi les montagnes, nous avons traversé une belle vallée, où il y a de la bonne eau de fontaine, et du bois dans le voisinage. Les Sauvages ont attaqué le camp plusieurs fois la nuit dernière, mais sans succès, et ils ont continué de tirer sur nous pendant le jour, mais avec moins de courage et de fermeté.

9 août.—Après avoir parcouru huit milles à l'est, nous nous sommes trouvés environnés de *câtons*, qui avait apparemment une profondeur de quatre mille pieds; du moins, il est arrivé souvent que nous n'avons pu en voir le fond.

10 août.—Nous avons fait dix milles au sud-est sur un terrain quelque peu accidenté. Tout indique que le sol recèle de l'or

en abondance. Nous avons traversé une petite chaîne de montagnes, et nous avons trouvé du minerai d'argent en grande quantité dans le silex.

11 août.—Nous avons fait quinze milles au sud-est, et nous avons traversé une grande rivière maintenant à sec, dont les bords sont bien boisés. Nous avons atteint la vallée que nous avons quittée, il y a cinq ou six jours. Cette vallée sera de la plus grande importance pour la construction d'un chemin de roulage ou d'une voie ferrée. Pour la première fois aujourd'hui nous avons mangé de la chaire de mule. C'était un mets nouveau pour la plupart de nos hommes, et il en a rendu malades quelques-uns. Quant à moi, je suis bien habitué à cette viande, et elle ne m'a pas causé de mauvais effet; elle a servi seulement à me rappeler les misères de notre voyage. Plusieurs de nos hommes peuvent maintenant marcher.

13 août.—Nous avons parcouru vingt milles à l'est, laissant à notre droite la grande vallée, si souvent mentionnée, et qui s'étend jusqu'au Colorado. Nous avons traversé une petite vallée entre deux montagnes, où nous avons trouvé du bois, de l'herbe et de l'eau en abondance. Le sol est excellent. Nous avons rencontré des Indiens qui se disent nos amis; ils sont porteurs de recommandations du commandant du fort Yuma, sur la route de Gila.

14 août.—Nous partîmes de bonne heure, et après avoir parcouru cinq milles dans une direction est, nous avons fait halte pour déjeuner près d'un camp indien composé de Garroteros. Ils prétendent être bien disposés à notre égard, mais comme je n'ai pas foi dans leurs protestations d'amitié, j'ai choisi notre lieu de campement sur le sommet d'une petite colline, qui faciliterait notre défense dans un cas d'attaque. Tout alla bien jusqu'au moment où nous sellâmes nos mules, nous préparant à partir. A un signal donné, quarante ou cinquante Indiens, n'ayant pas d'armes apparemment, et accompagnés de femmes qui tenaient dans leurs bras des enfants liés à des planchettes, nous attaquèrent soudain et essayèrent de massacrer toute l'expédition à coups de massues et de pierres. Le signal de l'attaque fut une vigoureuse poignée de mains, que me donna un chef en signe d'adieu. Dès que les premiers Sauvages eurent commencé le combat, environ deux cents autres, cachés derrière la colline et les broussailles, se précipitèrent sur nous en nous frappant avec des massues et des arcs, et en nous décochant des flèches. Je crus pendant quelques instants que tout notre parti périrait inmanquablement: mais quelques-uns de nous ayant pu se mettre en lieu de défense, nous en tuâmes un si grand nombre en peu de temps avec nos revolvers Colts, que

nous produisîmes bientôt de la confusion parmi eux au point qu'ils prirent la fuite. Nous devons la conservation de nos vies à ces armes à feu, les meilleures qui aient jamais été inventées, et que des améliorations successives ont rendu parfaites.

M. Hendry, un Américain, et Francisco Guyman, un Mexicain, se sont fort distingués dans cet engagement. Douze hommes de notre expédition, c'est-à-dire les deux tiers, ont été grièvement blessés. Je fus blessé à six différents endroits. Je crains qu'Abner Adair ne soit dangereusement meurtri. J'ai été heureux de constater qu'aucun de mes hommes n'a été tué, et que nous n'avons perdu aucun de nos animaux. Nos nombreuses blessures nous ont fait perdre beaucoup de sang ; mais le sang et les corps des Indiens couvraient le sol sur un espace de plusieurs verges à l'entour de nous. Nous avons tué plus de vingt-cinq Indiens, et nous en avons blessé un plus grand nombre. Les arcs et les flèches que nous leur avons pris et que nous avons détruits, n'auraient pu trouver place dans une grande charrette.

Avant le commencement de l'attaque, les Sauvagesse tenaient leurs massues, longues de dix-huit à vingt-quatre pouces, cachées dans des peaux de daims, qui enveloppaient leurs enfants. Lorsque l'action s'engagea, elles jetèrent leurs bébés dans un ravin profond et abrupt, et plusieurs ont dû être tués dans cette chute. C'est la première fois que je rencontre un parti de guerriers sauvages, accompagnés de leurs femmes et enfants. La présence des Sauvagesse avait évidemment pour objet de moins exciter notre défiance à leur égard. Je ne me suis jamais trouvé avec une expédition dans une situation aussi pernieuse. C'est la dernière fois que je donne imprudemment la main droite, en partant, à un chef sauvage. Il lui faudra se contenter dorénavant de la main gauche.

Nous avons rencontré jusqu'à présent tant d'obstacles dans notre voyage, que notre arrivée au lieu de destination sera en conséquence bien retardée. En premier lieu, nos hommes tombèrent malades ; nos provisions furent ensuite avariées dans le Colorado ; un de nos hommes se blessa plus tard au genou ; nos mules, manquant de fers, sont rendues de fatigues ; et pour couronner tout cela, les deux tiers des hommes de l'expédition sont aujourd'hui blessés, et tous ont failli perdre la vie. Il ne nous reste que de la chaire de mule pour toute nourriture, et nous n'en avons pas en aussi grande quantité que nous le désirerions. Nous manquons de sel et de poivre, et, en l'absence d'assaisonnements, il faut avoir un bon estomac pour digérer notre menu. Mais personne ne se plaint, et per-

sonne n'a jamais songé à renoncer à la tâche que nous avons entreprise !

Nous avons fait cinq milles cette après-midi, poursuivis par les indigènes qui nous lancent constamment des flèches.

15 août.—Nous avons franchi dix milles à l'est parmi des montagnes, où nous avons trouvé de l'eau, de l'herbe et du bois en abondance. Les Indiens nous ont poursuivi durant toute la journée et nous ont lancé des flèches.

J'ai oublié de constater plutôt que j'avais apporté des montagnes que nous avons traversées, le dix, un peu de sable noir, qui n'aurait pas rempli un gobelet, et que j'avais trouvé en le lavant douze à quinze parcelles d'or.

16 août.—Nous avons fait dix milles à l'est sans trouver d'eau ; beaucoup d'herbe et de bois sur les montagnes situées au nord de nous. Les Indiens sont encore nombreux et incommodés. Nous avons trouvé aujourd'hui du cuivre en grande quantité. Nous avons vu une veine de pur métal, d'environ un pouce et demi de diamètre, et sortant d'un roc qui a dû être usé par le temps, ce qui a laissé le roc à découvert. Je crois qu'il y a de l'or dans le minerai ; mais je ne puis affirmer la chose en toute certitude.

Notre situation actuelle est loin d'être satisfaisante. J'ai reçu huit blessures, dont cinq me font beaucoup souffrir, et comme ma mule est morte, il me faut marcher constamment. Treize d'entre nous sont blessés, et un autre est malade, de sorte qu'il n'y a que quatre hommes en bonne santé. Il nous est impossible de voyager plus rapidement, vu l'état critique d'Adair.

Nos cantines ayant été brisées ou détruites dans notre combat, nous ne pouvons nous approvisionner d'eau pour plus d'une demi-journée. Cela nous a fait souffrir plus qu'on ne saurait le croire. Nos animaux sont épuisés par les fatigues du voyage. Nous pourrions trouver de l'eau abondamment tous les jours si nous pouvions franchir vingt-cinq à trente milles, mais dans notre condition actuelle, il nous faut trois jours pour parcourir cette faible distance. Ajoutons que nous n'avons plus que des demi-rations de viande de cheval, et que j'ai la douleur de savoir que nous mangerons la chair de ma précieuse Dolly, qui souvent m'a empêché de tomber entre les mains des Sauvages, grâce à sa vitesse. Elle a succombé aux blessures que lui ont infligées les Garroteros, il y a quelques jours, et aujourd'hui nous nous nous nourrissons de sa chair.

17 août.—Nous avons fait environ dix milles aujourd'hui à l'est sur un sol raboteux—nous avons beaucoup souffert de la soif. Lorsque nous traversons les montagnes, il nous faut

choisir les endroits les plus élevés au lieu des passes régulières, et lorsque nous nous aventurons dans les *cánons* ou ravins, nous sommes incapables de résister aux Indiens. Du sommet d'une petite montagne, j'ai aperçu aujourd'hui la grande vallée si souvent mentionnée, qui s'étend jusqu'au Colorado, à environ vingt milles au sud de nous, et elle semble aujourd'hui se trouver plus à l'est. J'ai l'intention de me diriger vers cette vallée. Je crains que les blessures que Adair et Baskerville ont reçues ne soient graves; tous les autres se portent mieux.

19 août.—Hier, nous n'avons fait que cinq milles, et pas davantage aujourd'hui; nous avons atteint la grande vallée qui aboutit au Colorado. Les Indiens nous lancent des flèches. Nous ne leur ripostons jamais sans être certains que nos coups les atteignent.

25 août.—Depuis le vingt notre marche a été fort lente.—Aujourd'hui nous avons traversé les montagnes habitées par les Apaches Tontos, et nous avons trouvé de l'eau, du bois et de l'herbe en abondance. Nous avons fait quinze milles au nord-ouest de cette montagne, sur le sommet de laquelle nous avons aperçu les montagnes Sierra Blanca, qui sont situées près du pueblo de Zuni. Nous avons vu une prairie qui s'étend de l'extrémité est de la montagne Garrotero jusqu'à l'extrémité supérieure de Sierra Blanca. Une distance de cinquante milles est peu de chose avec de bons animaux; mais les nôtres sont rendus, et nos blessés ne peuvent faire plus de dix milles par jour.

J'ai pu voir le pays suffisamment pour venir à la conclusion qu'il n'offre aucun obstacle à la construction d'un chemin de roulage ou d'un chemin de fer. Les montagnes que nous avons traversées aujourd'hui sont impraticables pour l'un ou pour l'autre. J'aimerais à retourner à l'extrémité est de la montagne Garrotero et à suivre la route que j'indique, mais cela m'est entièrement impossible, car nous nous nourrissons actuellement de fruits et d'herbes. Nous serions heureux de pouvoir manger de la chair de mule, mais nous avons si peu d'animaux et un si grand nombre de blessés, qu'il ne serait pas prudent d'en tuer un plus grand nombre. J'ai la bonne fortune d'avoir des compagnons dévoués, car autrement il serait douteux que je puisse me rendre à destination; j'ai confiance dans mes hommes, et je suis persuadé que nous pourrions accomplir notre voyage jusqu'au bout.

Nous arriverons dans dix à douze jours à Zuni, où nous comptons nous procurer des provisions. Je vais continuer de voyager près des montagnes, vu que nous sommes ainsi certains de nous procurer facilement de l'eau, mais je resterai en vue de la prairie qui s'étend du Garrotero à la montagne Sierra Blanca.

26 août.—Nous avons fait dix milles dans une direction est-nord-est. Les Apaches Tontos sont nombreux et incommodes.

27 août.—Nous avons fait quinze milles à l'est, et nous avons traversé deux cours d'eau, qui sont des affluents de la Gila. Nous avons rencontré aujourd'hui des Indiens qui ne sont pas, je crois, des Apaches Tontos, car ils ne parlent pas l'espagnol, et ils refusent de répondre à nos questions. Il nous ont donné de l'or pour plus de quinze cents piastres en échange de quelques vêtements. Les Indiens se servent de balles d'or pour leurs fusils. Ces balles sont de différente grosseur, et chaque Indien en a un sac plein. Nous en avons vu un charger son fusil avec une grosse balle et trois petites pour tirer sur un lièvre. Ils nous ont offert de les changer pour du plomb, mais j'ai préféré leur offrir d'autres articles. Que les Indiens aient fabriqué ces balles eux-mêmes, ou qu'ils les aient obtenues en massacrant des mineurs dans la Californie ou dans la Sonora, c'est ce que je ne saurais dire.

28.—J'ai parcouru dix milles à l'est sur un sol de bonne qualité; nous avons rencontré d'autres Indiens et nous avons acheté de la viande de cheval en leur donnant en retour des vêtements. Nous avons aussi obtenu de l'or pour une valeur de quelques centaines de piastres. Une mule a expiré aujourd'hui et un Indien l'a achetée pour un morceau d'or pesant une livre et demie, moins un once.

Les Sauvages sont si nombreux qu'ils pourraient détruire tout le parti, si nous leur donnions la moindre chance. Mais nous sommes très-vigilants, nous campons sur des terrains très-élevés, et nous ne pouvons en conséquence faire l'examen de l'or qui peut se trouver dans le sable du pays. Les Indiens nous disent porter le nom de Belinios.

3 septembre.—Nous avons fait quarante-sept milles durant les trois jours précédents; aujourd'hui nous avons parcouru la même distance au nord-est de la Sierra Blanca. Nous avons suivi des sentiers battus par les Sauvages durant tout le jour, et nous avons trouvé de l'herbe, de l'eau et du pin en grande abondance; le sol est en général de qualité supérieure.

3 septembre.—Nous avons suivi la même direction et nous avons fait quinze milles à travers les mêmes montagnes. Nous avons traversé aujourd'hui des vallées dont le sol est fertile, et nous avons trouvé de nombreux bouquets de pins. Les arbres ont en général deux à cinq pieds de diamètre, et plus de deux cents pieds de hauteur. Nous avons vu assez de bois aujourd'hui pour construire un chemin de fer depuis les Etats de l'Est jusqu'au Pacifique. Les passes des montagnes sont unies et des wagons peuvent les traverser facilement.

4 septembre.—Nous avons fait vingt-cinq milles dans une direction nord-est, et nous avons traversé le Colorado Chiquito après avoir fait deux milles. Le sol est plat et de bonne qualité, et il y a de l'eau et du bois en abondance.

6 septembre.—Après avoir continué de nous avancer au nord-est sur un pays plat et fertile durant un parcours de vingt-cinq milles, nous avons atteint la bourgade indienne ou pueblo de Zuni, où nous avons trouvé une population hospitalière et civilisée, qui nous a fourni d'abondantes provisions, ce qui nous a fort réjouis.

Pendant un mois nous avons vécu de viande de mule et de cheval, et la plus grande partie du temps avec des demi-rations. Comme j'ai pu me rendre à cette localité avec tous mes hommes, je suis satisfait.

Je ne prendrai pas de notes sur le pays qui s'étend depuis cette ville jusqu'à Albuquerque sur le Rio Grande, car il y a un chemin de roulage, fort fréquenté entre les deux localités, qui est bien connu de la population du Nouveau-Mexique. D'autres l'ont décrit, et il est certain qu'il ne présente pas d'obstacles à la construction d'un chemin de fer.

10 septembre.—A Albuquerque, Nouveau-Mexique. Avant de terminer mon récit, je vais ici consigner quelques idées que je tiens à faire connaître. J'ai commencé en premier lieu ce voyage simplement pour satisfaire ma curiosité sur la praticabilité de l'une des deux routes dont on parle tant pour le chemin de fer de l'Atlantique et du Pacifique en perspective. Comme j'ai déjà parcouru la route du sud ou Gila, je désirais vivement pouvoir la comparer avec la route Albuquerque ou du centre. Quoique je sois d'avis que la première est tout à fait praticable, je suis d'opinion que l'autre l'est autant, tout en ayant l'avantage d'être plus centrale et de mieux favoriser les intérêts américains. Je crois que la route que j'ai parcourue est assez au sud pour qu'elle n'ait pas souffrir en hiver des obstacles que pourrait causer la neige.

On peut dire que la route traverse, sur tout son parcours, un plateau élevé, ou un pays généralement plat, parsémié presque tout le long de monticules isolés, qui ne sont pas assez bien reliés entre eux pour mériter d'être appelés une chaîne de montagnes. Un grand nombre de montagnes s'offrent à notre vue, mais ce sont pour la plupart des pics isolés. Le pays était plus plat au sud qu'au nord de notre route depuis le grand Colorado jusqu'à Zuni, et, sur la plus grande partie de ce parcours, une vallée s'étend à l'est et à l'ouest jusqu'au Colorado. Ces nombreuses montagnes doivent être considérées comme un avantage plutôt qu'un inconvénient pour un chemin de fer.

car ce sont les montagnes seules qui fournissent le bois et l'eau. On peut regarder comme des déserts les plaines qui forment toute cette vaste étendue de pays entre la Gila au sud et les possessions britanniques au nord, le Rio-Grande à l'est et la Sierra-Nevada de la Californie à l'ouest. Le chemin doit sans doute être construit sur le plateau, mais les montagnes adjacentes doivent produire le bois pour sa construction, ainsi que l'eau pour les hommes et les animaux que l'on emploiera dans ce travail.

Ces montagnes sont fort avantageuses au pays que j'ai traversé, car sans elles il serait véritablement un vaste désert. S'il fallait les traverser, quoiqu'elles n'offrent pas beaucoup d'obstacles, ce chemin de fer exigerait de plus grands frais de construction. Mais je n'ai rien vu qui me fasse croire qu'il faudra les franchir. Au contraire, je suis persuadé qu'un chemin de fer pourra suivre une route directe de Zuni au Colorado et de là jusqu'au Pas Téjon dans la Californie. Le tronçon depuis la passe jusqu'à San-Francisco devrait quitter le lac Tulare pour s'avancer à l'ouest, puis traverser la chaîne des montagnes de la côte, dans le voisinage de San-Juan, pour se rendre de là à San-Francisco, et par un embranchement à Stockton.

La rive ouest du lac Tulare n'est pas appropriée à un chemin de fer, car le sol y est trop fangeux. La route entre Zuni et Albuquerque traverse un pays plat, ainsi que celle qui va de Albuquerque à Indépendance, puis à Saint-Louis ou Memphis, deux ou trois passes bien connues traversant les montagnes Saudia, situées à l'est du Rio-Grande.

Quelques légères déviations de la route que j'ai suivie la rendraient probablement meilleure. D'abord, il serait préférable de quitter mon chemin au nord, à un certain point, disons à cent quatre-vingts milles à l'est de la Sierra-Nevada, pour le rejoindre à environ quinze milles à l'ouest du Colorado. A l'est du Colorado, le chemin devrait suivre une direction est-sud-est, sur une distance de près de soixante-quinze milles, puis une direction est-sud-est, sur une distance de près de deux cents milles, le long du versant est de la montagne habitée par des Garroteros. Il pourrait s'avancer de là au nord-est sur un parcours de quinze milles dans une prairie entre ces montagnes et une chaîne de montagnes qui semble s'étendre jusqu'à la Gila. Depuis ce point, le chemin devrait être continué à l'est jusqu'au Colorado Chiquito, et de-là au nord-est jusqu'à Zuni. Il y a une distance d'environ deux cents milles entre l'extrémité est des montagnes Garrotero et Zuni. Cette route, comme je l'ai déjà dit, passera sur tout son parcours près du chemin

que j'ai suivi, à travers une région aussi praticable que n'importe quelle autre partie des Etats-Unis qui soit sillonnée par des chemins de fer.

Si la route projetée par le Sangre de Cristo, au nord de Taos, est praticable, elle présente beaucoup d'inconvénients, car le chemin doit gravir des hauteurs considérables, et la neige qui tombe en grande quantité sur le parcours couvre longtemps la terre. Cette route offre encore l'inconvénient de traverser deux rivières, la Grande et la Verte, et un pont sur l'une ou l'autre coûterait autant qu'un pont sur le Colorado.

On a un peu parlé d'une route au nord de la Gila, afin qu'elle ne traverse que le sol américain. Je suis convaincu qu'il ne saurait en être question sérieusement, pour ne parler que des montagnes seulement, quand bien même elle n'offrirait pas d'autres objections.

La route de la Gila, à proprement parler, traversant en partie la Sonora, présente maints inconvénients, car il n'y a pas de bois sur les plaines ou sur les montagnes volcaniques qu'elle côtoie. Une grande partie de la route sillonne une contrée dépourvue de végétation, dont le sol, lorsqu'il est sec, forme une poudre blanche ressemblant à de la farine, dans laquelle les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail. Cette même argile, lorsqu'elle est humide, forme de véritables fondrières. Certaines parties de la route sont aussi fort sablonneuses. Don Ambrosio Armijo, qui conduisit des moutons, l'an dernier, en Californie, n'en a pas perdu moins de onze cents entre les côtes sablonneuses situées à l'ouest du Colorado, les premiers qui enfonçaient dans le sable étant ensuite écrasés par ceux qui les suivaient. Le grand désert à l'ouest du Colorado, qui n'a ni bois ni eau sur une étendue de cent milles, est aussi un sérieux obstacle à la route de la Gila.

Je n'ai aucun intérêt à recommander une route plutôt qu'une autre. J'ai conduit des moutons et des wagons à la Californie, l'an dernier, par la route Gila, et je suis sur le point de retourner à la Californie par la même voie. J'ai essuyé bien des misères et des dangers sur la route que je viens de parcourir, et j'ai fait des pertes sérieuses; mais je dois dire qu'elle est la meilleure pour un chemin de fer, et qu'elle serait très-avantageuse pour les voyages ordinaires, si elle n'était pas infestée d'Indiens. Une grande partie du pays que j'ai traversé, environ cent cinquante milles à l'ouest du Rio-Grande, est généralement très-favorable à la culture et à l'élevage des bestiaux.

SECOND VOYAGE DE LA CALIFORNIE AU NOUVEAU-MEXIQUE.

San-José, Californie, 6 juillet 1854.

Nous quittons ce lieu aujourd'hui pour le Nouveau-Mexique, avec soixante hommes ; les frais d'équipement se sont élevés à environ quinze mille piastres. Le juge Ottero, M. Chavis et M. Perer sont mes compagnons. L'objet de cette expédition est de tracer un chemin roulant de cette vallée à Albuquerque sur le côté nord de la Gila, dans le 30e degré de latitude ou aussi près que possible.

22 juillet.—Aujourd'hui nous avons atteint la rivière Mohave, après avoir traversé les montagnes du Coast-Range, près de San-Juan, et la Sierra-Nevada au Pas de Téjon. Le Pas, à travers le Coast-Range, est bas, et ne présente aucune difficulté pour un chemin de fer ; il peut être suivi au pied du Coast-Mountain, très-facilement jusqu'à la Sierra-Nevada, car il est de niveau partout. Les terres à l'ouest du lac Tulare sont inférieures et ne seront jamais habitables. Il fait excessivement chaud ; le thermomètre a 112 degrés à l'ombre.

Le Cànion de Uvas (ou Pas de Grape) est le plus bas passage dans la Sierra-Nevada, et le meilleur pour un chemin de fer ; de là la route viendrait en droite ligne jusqu'à la rivière Mohave.

30 juillet.—Nous sommes arrivés aujourd'hui à la rivière Colorado, au même endroit que l'année dernière. Nous avons fait le trajet de San-José à la Sierra-Nevada en dix jours, et de cette montagne à ce point en huit jours, comptant seulement les jours de marche. Nous avons perdu du temps à chercher un passage pour pouvoir traverser cette rivière cinquante milles plus bas ; nous n'avons point réussi. Le pays au sud est accidenté par de petites montagnes et des côteaux de sable. Cependant, je crois qu'il serait possible de trouver une bonne route en allant à l'est (quelques mots sont effacés) d'un point où la rivière Mohave tourne tout d'un coup au nord-est. Ce pays est aride. J'ai eu l'intention de le traverser, mais le juge Ottero s'y est opposé si fortement que j'ai abandonné mon projet.

Nous avons traîné notre bateau jusqu'ici sur un wagon sans la moindre difficulté. Le terrain le plus propre à un chemin de fer ou à un chemin roulant, serait en partant du vieux passage espagnol, à douze milles de l'Agua Tiomese, dans la direction nord-est jusqu'ici. Il y a une *vegas* très-étendue à environ quarante milles au sud-ouest d'ici, qui sera d'un grand avantage aux voyageurs. On ne rencontre pas de sable sur cette route.

La distance du canon d'Uvas à ce point n'est pas tout à fait de trois cents milles, et la distance entière de San-Jose ne s'élève pas à six cents.

Les voyageurs pourraient aussi atteindre ce passage, en prenant le vieux sentier espagnol qui conduit à la Vegas-Callatana. On trouve en abondance à moitié chemin des sources et de l'herbe. Des observations récentes font voir que ce passage se trouve presque dans la latitude de $35\frac{1}{2}$ degrés.

La rivière Colorado est d'environ quinze pieds plus basse que l'année dernière ; nous l'avons traversée facilement. Quelque basse qu'elle paraisse être, cependant, elle est encore navigable pour des bateaux à vapeur de première classe ; on peut dire que c'est ici qu'elle commence à le devenir, car il y a un canon juste au-dessus de nous. Il n'y a pas de doute que ce lieu deviendra un jour un poste important pour les habitants du lac Salé.

31 juillet.—Nous avons traversé le Colorado en dix heures, sans accident. Notre bateau allait admirablement bien sous la direction de Perca et de Chavis. Nous nous sommes arrêtés une demi-journée pour chercher de l'or sans grand succès. Nous en avons trouvé quelques grains dans le sable sur le bord de la rivière. Nos deux mineurs disent qu'il y a de meilleurs indices sur une petite montagne que nous avons traversée le lendemain.

1er août.—Nous avons fait vingt milles vers le sud-est, et nous avons franchi une petite montagne qui offre un bon passage : mais il y a de ce côté-ci beaucoup de ravins, de trois à quinze pieds de profondeur. Il serait facile de les aplanir pour un chemin de fer ou de roulage. Nous avons touché le Colorado là où il tourne au sud.

2 août.—Fait quinze milles à l'est. Pays plat et graveleux ; point de bois.

4 août.—Hier et aujourd'hui, nous avons fait cinquante milles vers le sud-ouest, dans la même vallée unie, qui est remplie de lacs et de sources de bonne eau ; il y a dans cette vallée un *plaza*, ou lac desséché, d'environ vingt-cinq milles de longueur et dix de largeur.

Cette vallée ou prairie s'étend jusqu'à Zuni ; comme elle fait un détour vers le sud et ensuite vers le nord, il faudra trouver une route plus directe pour conduire au Del Norte.

On dirait que la présence de notre expédition, qui est si considérable, a mis la confusion parmi les Sauvages. Nous avons trouvé plusieurs *rancheros*, qu'ils avaient abandonnés avec leurs récoltes, consistant en melons d'eau, citrouilles et maïs. A d'autres endroits ils ont laissé des arcs, des flèches, etc., etc. Nos hommes sont chagrins de ne pas avoir l'occasion de se ven-

ger du mauvais traitement que nous en avons reçu l'année dernière. Il serait inutile de les poursuivre, car ils se sont retirés dans des montagnes abruptes.

5 août.—Nous avons cherché pendant une demi-journée un passage sur une hauteur, et nous en avons trouvé un très-plat de cent à deux cents verges de largeur. Nous avons fait deux milles vers le nord et huit vers l'est; nous avons rencontré deux sources de bonne eau, beaucoup d'herbe et de bois.

Aujourd'hui Chavis, Perca, et quelques hommes ont échangé quelques coups de fusil avec des Sauvages.

6 août.—Fait vingt milles sur un terrain élevé et uni, abondamment couvert d'herbe et de bois. Nous avons vu des chevreuils et des antilopes, et trouvé de l'eau de pluie ça et là.

7 août.—Fait vingt milles sur le même pays plan; trouvé de l'herbe, du bois et de l'eau en abondance. Nous avons traversé aujourd'hui plusieurs branches du *William's Fork* ou *Big Sandy*, et nous avons campé à la tête de la principale. J'ai gravi un rocher escarpé, et j'ai pu reconnaître les montagnes Garroteros, près de notre chemin de l'année dernière.

8 août.—Nous avons pris une direction est, et avons passé le chemin du lieutenant Whipple. Nous continuâmes dans la même direction, et au bout de dix milles nous rencontrâmes un bois fort épais de pin, de cèdre et de sapin, qu'il nous fut impossible de traverser. En conséquence nous primes au sud, et nous fîmes huit milles sur le chemin de Whipple.

9 août.—Nous quittâmes le chemin de Whipple au nord, et nous marchâmes du côté de l'est. Nous passâmes près d'une vallée de quinze milles de largeur et de vingt de longueur; nous en passâmes une autre de dix milles de longueur et d'environ sept ou huit milles de largeur. Hier et aujourd'hui, nous avons trouvé plusieurs sources de bonne eau.

Tout ce pays est pourvu d'herbe en abondance, et nous avons rencontré aujourd'hui assez de bois pour construire mille milles de chemin de fer; les arbres ont un à quatre pieds de diamètre, et cent à deux cent cinquante pieds de hauteur. Il y a des montagnes boisées au nord et au sud. Ce soir je suis allé sur le haut d'une montagne: d'après la configuration du sol devant nous, il doit y avoir une rivière à environ vingt-cinq milles de notre camp; elle peut être le Colorado-Chiquito.

Le 10.—Nous avons fait vingt-sept milles vers le nord-est, et nous avons atteint le Colorado-Chiquito. Si l'on en croit un des hommes de Perca, nous sommes vis-à-vis des villages des Moquis. Jusqu'à présent nous avons admirablement bien réussi dans notre expédition, c'est-à-dire à trouver un chemin bien roulant; le pays n'offre plus d'obstacle jusqu'à Zuni, car

On peut suivre la vallée tout le long de cette rivière. Cette rivière a environ vingt verges de largeur et un pied et demi de profondeur. La vallée est étroite, couverte de gros foin et peu propre à la culture ; on trouve quelques petits cotonniers sur les bords de la rivière.

Nous sommes venus du Grand Colorado ici, en neuf jours de marche ; distance, deux cent vingt-cinq milles.

Le 11.—Nous sommes arrivés aux chutes du Colorado-Chiquito après huit milles de marche, et nous avons fait vingt-deux milles dans l'après-midi. Nous remontons la rivière dans une direction sud-sud-est.

Le 12.—Avons fait trente-cinq milles à l'est, le long de la rivière où nous avons trouvé des traces de wagon ; beaucoup d'herbe et de cotonniers.

Le 13.—Fait vingt-cinq milles à l'est sur la rive nord de la rivière, et deux milles le long d'un ruisseau venant de l'est. Aujourd'hui nous avons escaladé des hauteurs où nous avons trouvé plusieurs gros arbres pétrifiés ; il y en avait un de six pieds de diamètre et de deux cent cinquante pieds de longueur.

Ce matin, nous avons vu la Sierra-Blanca, et nous avons reconnu d'autres montagnes qui se trouvent sur ma route de l'année dernière.

Le 14.—Fait vingt-cinq milles à l'est sur un pays plat ; le sol est graveleux ; bonne herbe, quelques cèdres et sapins. Nous sommes à environ quinze milles au nord du Colorado-Chiquito.

Le 15.—Fait vingt milles à l'est ; nous avons rencontré mon chemin de l'année dernière à trente-cinq milles de Zuni ; nous le suivrons jusqu'à cet endroit, et ensuite nous prendrons le chemin roulant pour nous rendre au Del Norte.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
VITAL GUÉRIN.....	I
JOSEPH ROLETTE, fils.....	31
JEAN-BAPTISTE MALLET.....	41
PIERRE MÉNARD.....	55
FRANÇOIS MÉNARD.....	73
JEAN-BAPTISTE BEAUBIEN.....	83
NOEL LEVASSEUR.....	99
JOSEPH ROBIDOU.....	119
J.-B. L. ROY.....	131
LOUIS-VITAL BAUGY.....	137
JACQUES FOURNIER.....	169
M.-B. MÉNARD.....	175
F.-X. AUBRY.....	179
ANTOINE LEROUX.....	229
PRUDENT BEAUDRY.....	249
GABRIEL FRANCHÈRE.....	261
PIERRE C. PAMBRUN.....	299
JOSEPH LAROCQUE.....	321
PIERRE FALCON.....	339
LOUIS RIEL, père.....	353
NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.....	381

TABLE DES NOMS

Albuquerque, 195, 211, 217, 242.
 Américains, les, 185, 211, 234, 250,
 280, 284, 302.

Archambault, 15.
 Archambault, Auguste, 193.
 Assiniboine, rivière, 349, 351.
 Astor, J. Jacob, 88, 100, 101, 103,
 263, 265, 268, 271, 278,
 280, 284, 326.
 Astoria, 280, 283, 284, 285, 286, 297,
 326.

Aubry, André, 226.
 Aubry, Auguste, 226.
 Aubry-City, 225.
 Aubry, F.-X., 179-227, 231, 242, 385-
 401.

Aubry, Joseph, 226.
 Audouard, Olympe, 112, 118.
 Ayot, Alexis, 192.
 Ayot, Honoré, 192.

Babines, fort des, 304, 305, 308.

Badeau, François, 192.
 Bagnon, Guillaume, 123.
 Barrois, Marie-Anne, 84.
 Bartlett, John R., 238, 240.
 Basile, Charles, 9, 14, 17.

Baugy, Charles, 141.
 Baugy-Depot, 138.
 Baugy, François, 187.
 Baugy, Jacques, 167.
 Baugy, Jean, 187.
 Baugy, Joseph, 138, 139, 140.
 Baugy, Louis-Vital, 137-168.

Baugy, Michel, 187.
 Baugy, Philippe, 138.
 Baugy, Richard, 167.
 Beaubien, Charles, 186.
 Beaubien, J.-B., 83-98, 234.
 Beaubien, Lambert, 84.
 Beaubien, Marc, 88, 90, 91, 95, 96.
 Beaubien, Médard, 88, 89, 91.
 Beauchamp, David, 123.
 Beauchamp, Pierre, 123.
 Beaudoin, abbé P., 115.
 Beaudry, Victor, 257, 259, 260.
 Beaudry, Prudent, 249-260.
 Beaulieu, Olivier, 192.
 Beaumette, Guillaume, 7, 11.
 Beauvais, F.-H., 127.
 Beauvais, Marie, 140.
 Beauvais, Vital, 140.
 Bélanger, Basile, 348.
 Belcourt, abbé, 361.
 Belleau, Antoine, 266.
 Belleau, J.-B., 266.
 Benoit, David, 14.
 Benoit, Gabriel, 123.
 Benoit, Léonard, 192.
 Benton, Thomas H., 146, 147, 148,
 194, 263, 264.

Bercier, Alexis, 344.
 Bernard, 318.
 Bernard, Etienne, 43.
 Bernier, J.-B., 192, 198.
 Berthiaume, 59.
 Bertrand, Simon, 43.
 Bibaud, 227, 263.

- Bissonnette, Joseph, 192.
 Blanchard, Elzéar, 181, 182, 225.
 Blanchet, abbé, 334.
 Blondeau, 122.
 Blondeau, J.-B., 43.
 Blondeau, Louis, 343.
 Boileau, Joséphine, 18.
 Bois, abbé, 179.
 Boismenu, 45.
 Boissonnault, Louis, 43.
 Boissy, Catherine, 264.
 Boivin, Nicolas, 90.
 Bolduc, abbé, 334.
 Bolduc, Urbain, 123.
 Bonneville, capitaine, 312, 313.
 Bossier, 141.
 Bottineau, Pierre, 14, 15, 21, 34.
 Bottineau's-Prairie, 15.
 Bottineau, Sévère, 14, 15.
 Boucher, François, 43.
 Boucher, François-Firmin, 341,
 343, 344.
 Boudeau, 192.
 Bougainville, 137.
 Bourassa, Michel, 345.
 Bourbonnais, 102, 105, 106, 107, 109,
 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117.
 Bourbonnais, Antoine, 43.
 Bourbonnais, Auguste, 123.
 Bourbonnais, François, 105.
 Branconier, J.-B., 341, 344.
 Breland, Pascal, 366.
 Brissette, Edouard, 8.
 Brosseau, Noël, 116.
 Brûlé, Louis, 266.
 Bruneau, François, 366.
 Cabanné, Lucien, 165.
 Cache à la Poudre, rivière, 193.
 Cadieux, 323.
 Cadot, Augustin, 344.
 Cadot, Benjamin, 192, 234.
 Cahokia, 44, 45, 56, 72, 76, 138, 163.
 Caldwell, major, 363, 372.
 Californie, 129, 161, 176, 193, 194,
 209, 210, 216, 217, 219, 220, 221, 226,
 227, 237, 238, 242, 243, 244, 245,
 249, 251, 254, 257, 259.
 Canada, 56, 79, 110, 121, 138, 140,
 162, 163, 188, 224, 226, 230, 264,
 284, 285, 286, 295, 296, 324,
 329, 343, 350, 354,
 361, 377.
 Canadiens-Français, 162, 165, 277,
 278, 300, 302, 304, 310, 314, 315,
 318, 323, 334, 341, 378.
 Cap-Girardeau, 119, 163,
 Carifelle, 123.
 Carondelet, 16, 150.
 Carpentier, Pierre, 123.
 Carrière, Michel, 179.
 Cartuyvels, abbé Louis, 115.
 Cass, Lewis, 59, 84.
 Castors, les, 324.
 Cavelier, Charles, 14.
 Cerré, Gabriel, 43.
 Cerré, Pascal L., 43.
 Chabonard, 192.
 Champplain, lac, 170, 266.
 Chânis, les, 175, 178.
 Charbonneau, Toussaint, 172.
 Chardonnais, Moïse, 192.
 Charlevoix, P. jésuite, 86.
 Chartrain, L.-B., 192.
 Chartres, fort de, 70, 163.
 Chateaubriand, 20, 41.
 Châteauguay, 300, 302.
 Chatellereau, Louis, 43.
 Chaunier, Joseph, 91.
 Chenevert, François, 14.
 Chénier, Antoine, 165.
 Cherrier, C.-S., 295.
 Cherrier, Denis, 7, 11.
 Chevallier, Joseph, 105, 106.
 Chicago, 45, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92,
 93, 94, 96, 97, 98, 105, 106,
 110, 113, 117.
 Chiniquy, 110, 111, 114, 115.
 Chinouks, les, 324.
 Chouteau, 122, 138.
 Chouteau, Auguste, 65, 69, 72, 139.
 Chouteau, Pierre, 65, 72, 121.
 Chouteau, Pierre, fils, 165.
 Cincinnati, 33, 117, 171.
 Clappine, Antoine, 279.
 Clément, 180, 192.
 Cloutier, Alexis, 14.

Colombie, rivière, 172, 263, 273,
274, 280, 311, 312, 327, 329.
Colombie-Britannique, 262, 265.
Colorado, 184, 211, 212, 216, 225, 234,
235, 237, 239, 243, 244.
Compagnie américaine des pel-
leteries, 124, 176.
Compagnie de la baie d'Hudson,
18, 186, 187, 193, 230, 231, 296, 302,
304, 308, 311, 315, 319, 321, 335,
339, 340, 341, 343, 346, 350,
355, 356, 358, 361, 363,
364, 365, 367, 368,
369, 370, 374,
377.
Compagnie du Nord-Ouest, 263,
265, 284, 285, 303, 321, 322, 324, 326,
327, 339, 342, 343, 345, 346, 350.
Condamine, abbé, 143.
Condrier, Joseph, 43.
Congrégation, Sœurs de la, 114.
Cooper, Fenimore, 229, 232.
Cornoyer, J.-B., 9.
Côté, abbé, 113, 115.
Côte-Sans-Dessein, 131, 132, 135.
Courgeault, abbé, 115.
Courteau, Philibert, 192.
Cousin, 139.
Couturier, Marsile, 15.
Crédis, Michel, 192.
Cretin, Mgr, 20, 23, 24, 25.
Crevier, Pierre, 9.
Crevier, abbé, 114.
Cumberland-House, 303, 304.

Dakota, 33, 39.
Danis, 96.
Dapron, L., 123.
Daquin, Olive, 264.
Dauphin, Antoine, 123.
Delaunay, Pierre, 279.
Delisle, Eugénie, 127.
Delorme, François, 344.
Delorme, Urbain, 366.
Délonais, Xavier, 14.
Demers, abbé, 314, 334.
Deroy, Joseph, 123.
Désaulniers, abbé, 115.

Désautels, Mgr, 112.
Deschamps, Antoine, 43.
Deschamps, François, 345.
Descoteaux, 198.
Désiré, François, 14.
Desjardins, J.-B., 123.
Desmarais, Joseph, 14.
Desnoyers, Cyprien, 123.
Desnoyers, Louis, 15, 123.
Desrosiers, J.-B., 192, 193.
Destroismaisons, abbé, 354.
Detayé, Pierre, 279.
Détroit, 83, 84, 87, 88, 175.
Dorion, Pierre, 172, 279, 286.
Douglas, sir James, 319.
Dubreuil, J.-B., 279.
Dubuque, 20, 165.
Ducharme, Nicolas, 344.
Duchouquette, Jules, 123.
Ducroux, abbé, 115.
Dugas, Guillaume, 14.
Duflo de Mofras, 310, 334.
Dumès, J.-B., 192.
Dumoulin, abbé Sévère, 354.
Duplessis, 345.
Duval, 226.

Enragée, rivière, 278, 279.
Etats-Unis, 43, 55, 57, 63, 65, 110,
115, 117, 122, 125, 138, 142, 143, 146,
147, 151, 152, 155, 170, 171, 176, 185,
187, 189, 191, 193, 210, 213, 221,
224, 230, 234, 238, 250, 254,
262, 263, 284, 300, 326, 353.

Falcon, Jean-Baptiste, François
et Pierre, 350.
Falcon, Pierre, 339-351.
Faribault, David, 14.
Faribault, Jean-Baptiste, 4, 23.
Faucon Noir (*Black Hawk*), 144.
Filteau, Augustin, 43.
Fond-du-Lac, 100.
Fontaine, Félix, 43.
Fontaine qui bout, 198.
Fontenelle, Louis, 124.
Fort-Aubry, 225.

Fort-Garry, 11, 340, 330, 361, 371.
 Fournier, G.-A., 15.
 Fournier, Jacques, 169, 173.
 Franchère, Eléonard, 117.
 Franchère, Gabriel, 2, 117, 261-297, 326.

Franchère, Jacques, 264.
 Franceur, 180.
 Frémont, général, 186, 192, 193, 224, 227, 233, 310.

Galtier, abbé, 11, 20, 21, 22.
 Garnier, D., 123.
 Gariépy, François, 345.
 Gaudinot, Etienne, 170.
 Gervais, Benjamin, 7, 12, 16, 21, 22.
 Gervais, Pierre, 7, 10, 11, 21.
 Gervais, 186.
 Gila, rivière, 210, 211, 214, 217, 219, 237.

Gingras, Antoine, 33, 34.
 Gingras, abbé, 114, 115.
 Gobin, Joseph, 14.
 Godé, Alexandre, 192, 193.
 Godefroy, André, 15, 26.
 Godefroy, Gabriel, 91.
 Godin, Antoine, 313.
 Golffon, abbé, 39.
 Gosselin, 203, 204.
 Gouin, Louis, 192.
 Goulet, 365, 374.
 Grace, Mgr., 33.
 Grandbois, Antoine, 43.
 Granger, 112.
 Grant, Cuthbert, 303, 343, 348.
 Gratlot, Charles, 139.
 Gravelines, 172.
 Grignon, Pierre, 86.
 Groteau, Pierre, 123.
 Guérin, Louis, 2.
 Guérin, Vital, 1-29.
 Guillon, Archange, 334.
 Guyon, Antoine, 123.

Hamel, 123.
 Hargrave, J. James, 344, 348.
 Harmon, D.-W., 324, 328.

Harper, abbé, Jean, 354.
 Hébert, David, 15, 26.
 Hennepin, P., récollet, 2.
 Hennepin, comté, 11, 15.
 Hudson, baie d', 9, 304, 308, 341, 351, 360.

Illinois, 45, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 72, 73, 79, 87, 93, 100, 106, 110, 111, 112, 116, 138, 200.
 Indépendance, 189, 190, 194, 197, 205.
 Indiana, 56, 59, 60, 61, 100.
 Irving, Washington, 261, 262, 266, 268, 269, 280, 312, 314.

Jacquemont, B., 123.
 Janisse, Auguste, 192.
 Jérémie, P.-D., 266.
 Jérôme, Angélique, 33.
 Jessaume, Octave, 172.
 Joliet, 86.
 Jordan, Martin, 341, 344.
 Jourdain, Joseph, 344.
 Juneau, Salomon, 85.

Kankaki, 57, 97, 105, 107, 112, 113.
 Kankaki, lac, 112.
 Kansas, 96, 122, 169, 172, 184, 223.
 Kaskaskia, 56, 58, 60, 61, 65, 66, 67, 72, 73, 74, 77, 79, 81, 138, 140, 142, 143, 146, 163, 175.
 Kayouses, les, 311.
 Kearney, général, 129, 184.
 Kercheval, P.-B., 91.
 Kinzie, John, 86, 87, 96.
 Kit Carson, 226, 243.
 Kitson, Norman W., 33, 34.

Labelle, Charles, 43.
 Labiche, François, 172.
 La Biche, lac, 319.
 Laboissière, Louis, 43.
 Laboissinière, Joseph, 14.
 Labonté, 279.

- La Canadienne, rivière, 186.
 Lacerte, Louis, 345.
 Lachapelle, André, 279.
 Laclède, Pierre, 121, 138.
 Lacroix, Michel, 43.
 Ladéroute, L., 123.
 Lac-qui-Parle, 23.
 Lafantaisie, Jacques, 266.
 Lafayette, général, 65.
 Laflamme, 45.
 Laforce, Lambert, 84.
 Laframboise, Alexandre, 85.
 Laframboise, Joseph, 90.
 Laframboise, Michel, 266.
 Laframboise, 234.
 Lagimodière, Benjamin de, 355,
 361, 366.
 Lajeunesse, Basile, 192, 193.
 Lajeunesse, François, 192.
 Lalonde, 186.
 Lambert, Clément, 192, 193.
 Lambert, David, 26.
 Lamoureux, Jean-Baptiste, 328.
 Lamoureux, Moïse, 181, 182, 225.
 Lamy, Mgr., 185, 188, 223, 227.
 Landry, François, 279.
 Langel, Auguste, 229, 230.
 Lapensée, Antoine, 46.
 Lapensée, Basile, 266, 274, 276.
 Lapensée, Ignace, 266, 274.
 Lapensée, Olivier Roy, 266.
 Lapière, Joseph, 266.
 Lapointe, Antoine, 344.
 Laramée, L., 123.
 Larent, Geneviève, 9.
 Larent, Régiste, 361.
 Larivière, Louis, 14.
 Laroche, Léonard H. 14.
 LaRocque, François - Antoine,
 324.
 LaRocque, Joseph, 321-338.
 Laronde, 365, 374.
 La Salle, 137, 138, 200, 224.
 Latour, J.-B., 345.
 Latreille, Gabriel, 43.
 Latresse, Jean, 123.
 Latulipe, François, 192.
 Lavallée, Angélique, 99.
 Lavigne, 342, 345.
 Lebel, abbé, Antoine, 115.
 Leblanc, P.-H., 208.
 Leclerc, Antoine, 43.
 Leclerc, Giles, 266, 279.
 Leclerc, Michel, 12, 43.
 Lecompte, 45, 123.
 Ledoux, Charles, 43.
 Lefebvre, J.-B., 192.
 Lemaistre, abbé, 115.
 Lepage, J.-B., 172.
 L'Érable, 100, 112.
 Leroux, Antoine, 186, 229-248.
 Leroux-Creek, 241.
 Leroux-Spring, 243.
 Lespérance, J.-B., 192.
 Lespérance, Pierre, 186, 188.
 Letourneau, George, 115.
 Levasseur, A., 66, 69.
 Levasseur, Antoine, 99.
 Levasseur, Edouard, 117.
 Levasseur, Noël, 99, 118.
 Levasseur, P., 43, 117.
 Lewis, 172, 224, 279, 282.
 Lincoln, Abraham, 144, 151.
 Loras, Mgr., 19.
 Los Angeles, 193, 244, 249, 250, 251,
 252, 253, 255, 256, 258, 259.
 Louisiane, 59, 72, 139, 163.
 Lupien, Magdeleine, 180.
 MacDonell, Alexander, 340.
 MacDonell, Miles, 340.
 MacGillivray, John, Joseph, 327.
 MacGillivray, Simon, 311.
 Mackay, 277, 281, 368.
 Mackay, Angus, 40.
 Mackenzie, fleuve, 351.
 Mackenzie, Roderick, 303.
 MacLaughlin, Dr., 310.
 MacLaughlin, John, 372, 376.
 MacTavish, 284, 326, 329.
 Mailloux, abbé, A., 115.
 Malheur, rivière, 199.
 Mallet, Jean-Baptiste, 41.
 Manitoba, 39, 40, 339, 351.
 Manitoba, lac, 361, 365, 370.
 Manteno, 112.
 Marchand, 180.

- Marcou, Jules, 220.
 Maréchal, Jules, 123.
 Maréchal, Léandre, 123.
 Maret, François, 14.
 Marin, Félicité, 261.
 Marlin, Thomas, 261.
 Martin, Edouard, 116.
 Martin, Jean, 274.
 Martin, Laraculte, 123.
 Martin, Ménard, 112.
 Martin, Michel, 344, 345.
 Marquette, P. Jésuite, 86, 224.
 Maskinongé, 179, 180.
 Masson, Madame Joseph, 378.
 Mathé, Jacques, 43.
 Mathieu, 98.
 Maxant, F., 123.
 Meilleur, Dr., 331.
 Ménard, François, 73-81.
 Ménard, Hippolyte, 73.
 Ménard, Jean, 78, 79.
 Ménard, Louis, 192.
 Ménard, Michel Branamour, 175-178.
 Ménard, Pierre, 55, 72, 75, 95.
 Ménard, Pierre, fils, 72, 91.
 Mendota, 3, 4, 5, 8, 11, 17, 23.
 Mercure, Henri, 222.
 Moreure, Joseph, 221, 222.
 Mexicains, les, 129, 176, 184, 185, 186, 187, 195, 211, 212, 222, 231, 234, 245.
 Mexico, 128, 186, 231.
 Mexique, 184, 189, 245.
 Michigan, 44, 85, 86, 87, 88, 81.
 Michillimakinac, 42, 45, 87, 93, 100.
 Milwaukee, 85.
 Minnesota, 1, 2, 3, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 20, 23, 25, 26, 27, 33, 34, 37.
 Mississippi, 4, 7, 16, 20, 23, 25, 42, 59, 69, 70, 73, 74, 76, 77, 79, 87, 92, 119, 125, 148, 163, 181, 225.
 Missouri, 16, 56, 106, 119, 120, 122, 123, 124, 126, 128, 131, 134, 135, 140, 145, 146, 147, 148, 153, 154, 162, 165, 166, 167, 179, 189, 226, 278, 312, 345, 350.
 Montagnes Rocheuses, 42, 58, 129, 173, 198, 201, 224, 229, 242, 278, 280, 304, 308, 310, 313, 319, 320, 327.
 Montigny, Ovide de, 266, 267.
 Monton, Joseph, 15, 329.
 Montréal, 3, 57, 100, 113, 179, 251, 257, 260, 264, 265, 266, 284, 295, 296, 299, 316, 334, 368, 378.
 Montreuil, Louis, 192.
 Morallé, J.-B., 345.
 Moreau, 87.
 Morin, Henri, 123.
 Morin, Louis, 84.
 Morley, Michel, 192.
 Mousseau, Charles, 7, 9, 11, 21.
 Nadeau, Joseph, 266, 274, 276.
 Nadeau, Marguerite, 98.
 New-York, 32, 33, 191, 203, 245, 265, 266, 267, 295, 297.
 Nicolet, 17.
 Nolin, 186.
 Nolin, Gervais, 87.
 Nolin, Louis, 343.
 Nouveau-Mexique, 129, 179, 181, 182, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 193, 195, 197, 198, 199, 201, 205, 208, 209, 210, 217, 220, 221, 222, 224, 231, 234, 238, 240, 241, 242, 245.
 Nouvelle-Calédonie, 263, 304, 305.
 Nouvelle-Orléans, 70, 74, 76, 77, 79, 80, 139, 145, 171, 172, 225.
 Olivier, Fréd., 15.
 Orégon, 172, 193, 262, 265, 311, 314, 334.
 Orégon-City, 310.
 Ouallamette, rivière, 285, 310, 334.
 Oualla-Oualla, fort, 311, 312, 313, 316, 318.
 Ouellette, François, 43.
 Ouilmette, Antoine, 86, 88.
 Ouinébago, les, 2, 59.
 Palmier, L., 123.
 Pambrun, André D., 299.

- Pambrun, Dominique, 319.
 Pambrun, Pierre Chrysologue, 293-320, 343.
 Pambrun, Pierre C., fils, 319, 320.
 Pangman, Pierre, 303.
 Papin, L., 123.
 Paquet, Louis, 180.
 Paradis, Charles, 116.
 Parent, Marguerite, 264.
 Parent, Pierre, 7, 8, 13.
 Parisien, J. B., 345.
 Parkman, Francis, 72.
 Payette, 193.
 Pélamourgues, abbé, 20.
 Peltier, Antoine, 344.
 Pembina, 32, 33, 34, 37, 39, 378.
 Péoria, 43, 44, 56.
 Pépin, Antoine, 14.
 Pépin, lac, 27.
 Péras, Alexis, 192.
 Péras, François, 192.
 Perrault, Guillaume, 272.
 Perrault, Joseph-François, 74.
 Perret, Abraham, 7, 9.
 Perret, Adèle, 11.
 Perrot, Nicolas, 86.
 Petit-Canada, 10, 24, 37.
 Picard, Augustin, 170.
 Pieds-Noirs, les, 313, 324.
 Pillet, Benjamin, 266, 329.
 Pilette, Louis, 43.
 Pilon, 14.
 Plate, rivière, 125, 163, 192, 198.
 Poitras, Benjamin, 192.
 Pontavisse, abbé de, 114.
 Pontiac, 72.
 Portage-des-Prairies, 345.
 Portage-des-Sioux, 71, 72.
 Port-Neuf, rivière, 313.
 Potdevin, Joseph, 123.
 Potouatomis, les, 59, 86, 91, 91, 103, 105.
 Prairie-du-Chien, 7, 8, 11, 12, 16, 17, 23, 32, 181.
 Prairie-du-Pont, 56, 163.
 Prairie-du-Rocher, 38, 163.
 Pratte, Bernard, 165.
 Prévost, J.-B., 279.
 Proulx, Raphaël, 192.
 Provençal, Louis, 23.
 Provençal, Pierre, 4.
 Provencher, Mgr., 354, 367, 378.
 Purgatoire, rivière, 199, 202, 225.
 Qu'Appelle, rivière, 198, 306, 340, 345.
 Québec, 56, 57, 170, 171, 220, 264, 299.
 Rabain, J.-B., 43.
 Racine, François, 43.
 Rainville, Joseph, 9.
 Ravoux, abbé, 20, 22, 23, 24, 25.
 Renards, les, 59, 122, 132.
 Reynolds, 60, 61, 76, 140, 153.
 Richard, abbé Gabriel, 87.
 Riel, Jean-Baptiste, 354.
 Riel, Louis, père, 354-378.
 Riel, Louis, fils, 350.
 Riopel, Joseph, 84.
 Rivière aux Béliers, 199.
 Rivière aux Bouleaux, 198.
 Rivière aux Cajoux, 198.
 Rivière aux Chutes, 198.
 Rivière au Rapide, 198.
 Rivière au Serpent, 193.
 Rivière Boisée, 198.
 Rivière Creuse, 198.
 Rivière Croche, 198.
 Rivière des Moines, 198.
 Rivière du Sud, 170.
 Rivière la Biche, 198.
 Rivière Laramée, 198.
 Rivière la Seine, 35.
 Rivière Maligne, 198.
 Rivière qui Court, 198.
 Rivière-Rouge, 7, 9, 11, 12, 15, 31, 33, 37, 339, 340, 341, 343, 349, 350, 355, 356, 358, 363, 364, 366, 368, 371, 374, 376, 378.
 Robert, Basile, 10.
 Robert, François, 14.
 Robert, Louis, 10, 14, 15, 17, 26.
 Robibou, Antoine, 128, 129, 198.
 Robidou, Belavoir, Jules-César, Edmond et Félix, 126.

- Taplin, Charles, 192.
 Taupier, François, 344.
 Teslon, J.-B., 192.
 Têtes-Plates, les, 324.
 Texas, 176, 178, 184.
 Thibault Alexandre, 123.
 Thom, Adam, 368, 372, 373, 374.
 Thorn, Jonathan, 266, 267, 269,
 270, 271, 281, 283.
 Torique, L., 123.
 Torique, Pascal, 123.
 Traverse-des-Sioux, 4, 2, 3.
 Trottier, Joseph, 76, 345.
 Trudel, Charles, 123.
 Turcotte, J.-B., 279.
 Turpin, Marie, 17.

 Utah, 176, 259.

 Valiquette, 96.
 Vallée, Louis, 139.
 Vallée, Louison, 345.
 Vancouver, 280, 308, 310, 319.

 Vasseur, 342.
 Vaudry, Angélique, 127.
 Vaudry, Toussaint, 344, 345.
 Verreau, Joseph, 192.
 Viger, Jacques, 300.
 Vincenneau, Louis, 123.
 Vincennes, 56, 57, 58, 60, 61, 114.

 Washington, 25, 26, 61, 129, 136,
 146, 148, 151, 153, 154, 162, 167,
 194, 259, 263.
 Washington, général, 58, 65.
 Weightman, major, 194, 221, 222,
 223, 224.
 Whipple, 218, 219, 242, 245.
 Wied-Neuwied, Maximilien, 58,
 120, 122, 123, 131, 345.
 Williams, J. Fletcher, 15, 29.
 Wineg, abbé, 115.
 Winnipeg, 339.
 Wisconsin, 25, 26, 29, 100.

 Zuni, 216, 234, 245